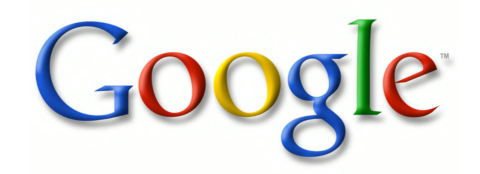
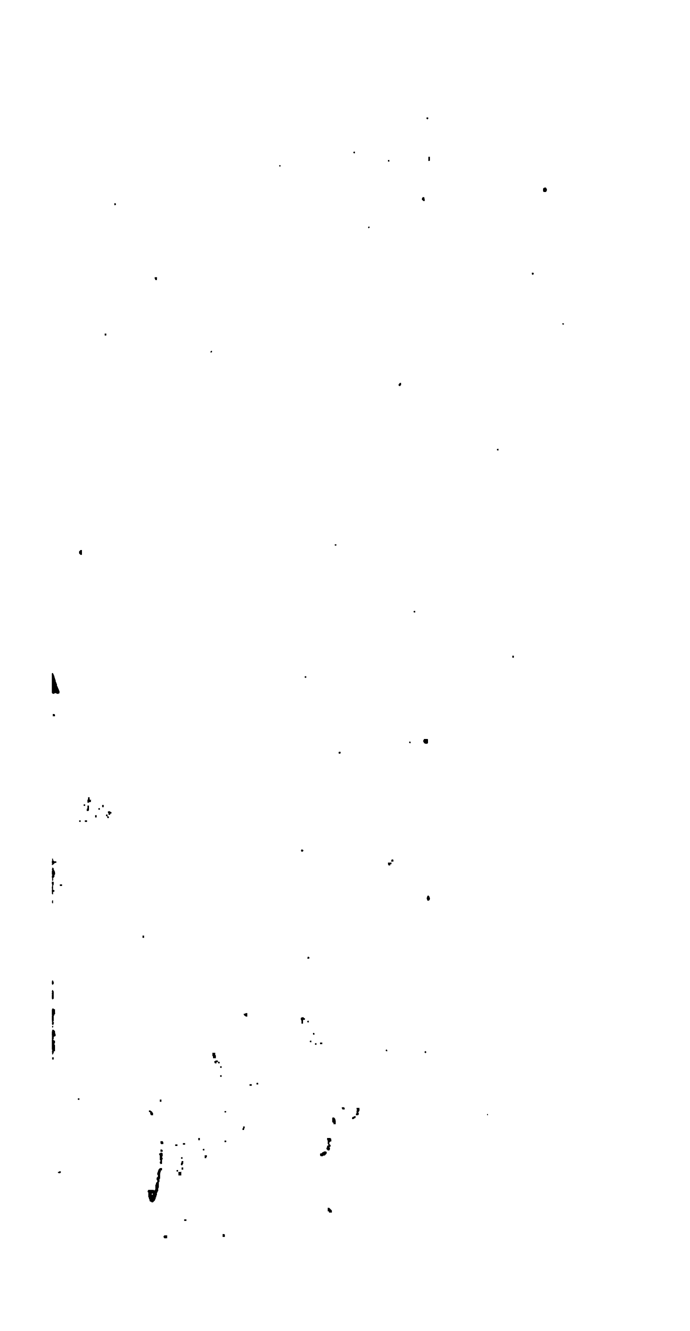








HISTOIRE
DU
WHIGISME
ET DU
TORISME.

Composée par Mr. de CIZE cy-devant Officier au service d'Angleterre.



A LA HAYE,

Chez la Veuve d'ADRIEN MOETJENS

M. D. C. C. XVIII.

A SA

HAUTE EXCELLENCE

MONSEIGNEUR

LE COMTE

DE

FLEMMING,

Chevalier des Ordres de l'Aigle Blanc, de l'Elefant, & de St. André. Grand Ecuyer de Lithuanie, General en Chef des Troupes étrangeres de la Couronne. General Feld-Marechal, Premier Ministre du Cabinet, Conseiller d'Etat, President du Conseil Intime de Guerre, &c. pour sa Majesté le Roy de Pologne & Electeur de Saxe, &c. &c.

MONSEIGNEUR,

UN livre qui décrit & qui censure les menées de l'Esprit de faction doit naturellement tomber sous la Protection d'un Seigneur, qui est le modelle des bons sujets, & la Terreur des Factieux. Ma témérité n'a-t-elle donc pas le prétexte le plus plausible du monde? & pouvois-je élever ma vûë sur un Protecteur,

 dont

dont la Conduite fût plus capable de reformer, de dissiper, de confondre l'humeur inquiette & remuante de ces gens qui se laissent entraîner par l'ambition ou par la cabale? Que les autres vantent; ou plûtôt: Que toute la terre célébre ces vertus solides & brillantes qui ont consacré VotreNom à l'immortalité. Qu'on admire: Qu'on loue cette présence d'Esprit, que rien ne dérange; cette pénétration, à qui rien n'échappe; Ce jugement profond sans lenteur; Cette vivacité toûjours agissante sans précipitation; Cette assiduité dans le travail, que rien ne lasse; Cette intrepidité dans les Combats, que rien n'étonne; Cette Magnificence, qui paroît à chaque occasion sous une nouvelle forme, dont la derniere surpasse toûjours celle qui l'a devancée. Pour moy fixé à proposer un modelle, plûtôt qu'à faire un Panegyrique, je ne parleray que de cet amour tendre, vif, sincé-

[redacted]

de vastes services, qu'à encourager les Serviteurs de ce bon Maître, qu'à deconcerter ses ennemis, qu'à soûtenir sa puissance, qu'à faire éclater la Pompe d'une Cour polie, galante & magnifique? Noble Emulation entre un Prince & son sujet! Heureuse l'Angleterre, si elle avoit eu des Ministres si desinteressez & si remplis de Zéle! L'Esprit de Party n'y auroit pas regné si long temps. Heureuse la Saxe: Heureuse la Pologne d'en avoir de Votre Charactére! Ce n'est pas mon intention, Monseigneur, *de rouvrir des playes que vôtre habileté a sceu fermer. Le Monarque le plus digne d'être aimé, le plus digne d'être obéi, a trouvé quelques sujets mécontents. Sous les auspices de sa Majesté, Vôtre Sagesse a dissipé leurs desseins: Vôtre fidélité les a ramenez: Vôtre valeur a renversé leurs efforts; & votre conduite a fait succeder la tranquillité au mécontentement, le calme à la confusion, & la paix aux desordres & aux tumultes de la guerre. Puisse le Thrône de FREDERIC AUGUSTE, fondé sur la justice, soutenu par la bonté, avoir long temps pour défenseur un Ministre si habile, un Général si accompli. Je suis avec un devouëment sans réserve, & une vénération profonde,*

Monseigneur

De Votre Excellence,

Le Très humble & Très-obéissant Seryiteur

Emanuel de Cize.

PREFACE.

SI les Idées que les *Whigs* & les *Toris* ont les uns des autres avoient autant de realité qu'elles ont d'injuſtice & d'aigreur, l'Angleterre ſeroit un Pays, où l'on vivroit avec moins de ſûreté que parmi les Nations les plus ſauvages de l'Amérique. Conſultez les libelles des *Toris*, les *Whigs* ſont un amas de gens ſans foy, ſans Religion, ſans Principes : Toûjours prêts à ſe révolter ; Ennemis de toutes ſortes de Gouvernements, & principalement du Monarchique. Ils n'ont d'autres loix que leurs interêts, ny d'autre Dieu que leur ambition : Ils ſe plaiſent dans le ſang & dans le Carnage ; & ils ſont diſpoſez à ſacrifier en toutes rencontres la vie & les biens de leurs Compatriotes à leurs deſſeins & à leur avarice. Enfin ils ſont les meurtriers des Roys, les ennemis du Public, & les monſtres de la ſocieté Humaine.

Demandez aux *Whigs* quelles Idées ils ont des *Toris* ; voicy le Portrait qu'ils vous en feront. Les *Toris* ſont les flatteurs du Prince, & les ennemis des ſujets : Tous leurs Principes tendent à donner à celuy là un pouvoir abſolu & tirannique, & à priver ceux cy de leurs

Droits

Droits, aussi bien que de leur liberté. Ils veulent asservir l'Etat à l'Eglise. Ils sont animez d'un esprit de persécution, & ils imposent aux Consciences le même joug que l'Evêque de Rome impose à ceux qui le reconnoissent pour leur Chef. Ils ont un penchant extrême à retourner aux superstitions de la Réligion Romaine: & ils la préferent aux sectes Protestantes qui ne se conforment pas à la discipline de l'Eglise Episcopale. Ils sont les Partisans & les Pensionnaires de la France: Ils s'y sont vendus eux mêmes: Et ils luy ont livré leur Patrie, toutes les fois que cette ennemie jurée de l'Angleterre a voulu mettre un prix à leur Trahison. Telles sont les couleurs avec lesquelles les *Whigs* & les *Toris* se dépeignent. Il est à propos de demêler le vray d'avec ce qui ne l'est pas, & de rendre justice aux sectateurs des deux Partis.

J'espére qu'on trouvera dans cette Histoire, de quoy former un jugement solide sur ces Messieurs qui ont fait tant de bruit dans le monde. J'explique leurs Principes en matiére de Politique & de Réligion. Je fais voir quels sectateurs ils ont dans la Noblesse, dans le Clergé, & dans le Tiers Etat. Je debroüille l'Etimologie de ces deux mots *Whig* & *Tory*; & je fais voir à quelle

le occaſion, & pour quelles raiſons ces ſobriquets furent impoſez. Je donne un abbrégé des Regnes de Charles I. & de Charles II. juſqu'à l'an 1678. & j'en rapporte les événements, qui ont de la rélation à cette Hiſtoire. Je fixe dans l'année que je viens de dire la naiſſance des *Whigs* & *Toris*. Ce n'eſt pas que j'ignore que ces noms ont été connus en Angleterre avant ce temps là : Je decouvre leur Origine. Mais il eſt certain qu'ils furent donnez, après que la Conjuration attribuée aux Catholiques eut éclaté, comme une marque Charactéristique aux Partis qui ſubſiſtoient déja. Mon deſſein eſt de raconter tous les faits auxquels les *Whigs* & les *Toris* ont eu part, depuis cette Epoque juſqu'à l'avénement du Roi *George* à la Couronne. On trouvera le récit de tout

[redacted]

veulent avoir la moindre teinture des Affaires Politiques. Je rapporte quelques intrigues de Cour ; Mais je le fais avec réserve, de peur de donner dans le faux, ou dans l'incertain. J'ébauche le Charactére de plusieurs grands hommes, qui ont été *Whigs* ou *Toris*. Je parle des différentes révolutions auxquelles les Partis ont été sujets sous quatre Regnes, & j'allégue toûjours les causes de ces changements. Il y a dans ce volume un recüeil de Harangues, de Bills, d'Addresses sur les matiéres les plus importantes. J'insére aussi quelques piéces curieuses qui sont très-rares. Enfin en lisant l'Histoire du *Whigisme* & du *Torisme*, on lira ce qu'il ya de plus recherché dans l'Histoire d'Angleterre.

On n'aura pas de peine à convenir que mon entreprise est aussi difficile qu'elle est ingrate. On sçait, qu'écrire sur l'Histoire en général a toûjours passé pour l'ouvrage le plus pénible qu'un Auteur puisse s'imposer, & qui demande le plus d'exactitude, de jugement, & d'application. Il faut à plus forte raison tomber d'accord qu'écrire l'Histoire des Partis, quand on s'attache au vray, quand on consulte autre choseque ses prejugez, a des difficultez qui ne sont surmontables que par une droiture infléxible, & par un

travail

travail infini. Après tout ; quelque attachement que l'on ait pour la vérité, c'eſt aſſez qu'elle offenſe l'un des deux Partis, pour ſe mettre la moitié du monde à dos. Il n'y a perſonne qui n'attende de lire dans ces ſortes de livres l'éloge, ou l'apologie de ſes ſentiments. Ainſi un Hiſtorien eſt ſûr de trouver une bonne partie de ſes lecteurs prévenus, & conſéquemment de les irriter, toutes les fois que le témoignage de l'Hiſtoire l'oblige à raconter des événements qui choquent leurs principes, ou leurs prejugez. Tout le monde eſt *Whig* ou *Tory*, & chaque Etat a ſes partis auſſi bien que l'Angleterre. Les plus indifférents même ſe rangent ſous une Claſſe, & s'intereſſent dans des choſes qui ne les touchent point, & où ſouvent ils n'entendent rien du tout ; Semblables à ces gens, qui voyant deux joüeurs également inconnus ne peuvent s'empêcher de s'intéreſſer pour l'un d'eux, & de ſouhaitter qu'il gagne l'argent de l'autre. Chacun donc ſe fait Partie, en même temps qu'il s'érige en juge, & je le dis encore, un autheur, qui écrit une Hiſtore du genre de celle que j'ay compoſée, doit s'attendre à la Cenſure d'une infinité de gens.

J'ai preſſenti tout cela avant que d'entreprendre cet ouvrage. Mais cette con-

considération n'a servi qu'à me faire rédoubler mes soins, pour découvrir la verité au milieu de tous les nuages, dans lesquels les différents intérêts, l'aigreur, les faux fuyants, les raisonnements captieux des Ecrivains des deux Partis tâchent de l'envelopper. Après l'avoir découverte, je m'y suis attaché inviolablement, sans craindre l'animosité du Party dont je suis obligé à décrire les fausses démarches. Je n'ai épargné ny les *Whigs* ny les *Toris*. Je rapporte de bonne foy les raisons des uns & des autres. Je décris les reproches qu'ils se font, aussi bien que leurs réponses. Je les fais le plus souvent parler eux mêmes, afin qu'on ne m'accuse pas d'être Partial, mais je n'ay rien dit qui n'ait eu du fondement. Je laisse la liberté au lecteur de juger de tout, & je n'ay pris de Party, que lorsque l'honneur, la raison, l'équité, la Réligion naturelle m'ont obligé à me déclarer. Que le lecteur équitable fasse attention à cette remarque. Je loüe par exemple *Jacques II.* d'avoir eu du zéle pour sa Religion. Ce n'est pas que je sois Catholique. C'est parce qu'il est toûjours loüable de souhaitter la Propagation du Culte que nous sommes persuadez que Dieu demande de nous. Je blame *Jacques* d'avoir employé des moyens

pour

pour étendre ſa Réligion, contraire à la Prudence, & aux loix dont il avoit juré l'obſervation. Eſt-ce parce que je ſuis Proteſtant? Non, le Pape *Innocent XI* l'en blamoit bien. Je blame les *Toris* d'avoir par leurs menées fortifié le Party Catholique. Eſt ce parce que je ſuis *Whig*? Non. Mais c'eſt parce qu'eux faiſant profeſſion d'être Proteſtants, il étoit oppoſé aux principes de leur Réligion de donner de l'appuy à leurs Ennemis, & d'affoiblir le Proteſtantiſme. Je blame les *Whigs* de leur avidité à s'enrichir, & d'avoir fait du Gouvernement une eſpéce de marché. Eſt ce par ce que je ſuis *Tory*? Tout le monde voit le fondement de cette cenſure. En voila aſſez pour faire connoître par quels motifs je me ſuis laiſſé guider dans le cours de cette Hiſtoire.

Je me ſens obligé d'informer icy le Public qu'elle dévoit voir le jour, il y a près de deux années. Il eſt inutile de dire pourquoy l'impreſſion en a été differée. Mais on s'appercevra en la liſant avec quel avantage elle auroit paru en ce temps là. Elle ne ſera peut être pas aujourd'huy ſi populaire; Les tumultes que venoient d'exciter les Partis étoient encore tout recents, & l'Europe étoit attentive aux ſuites de l'adminiſtration des *Toris*. Outre ces raiſons

qu

qui devoient faire recevoir ce livre avec plus d'avidité, la crainte qu'on avoit de la France subsistoient en Angleterre, & elle est cessée. Mais il n'est pas moins vray que cette crainte étoit très-réelle, lorsque les événements que je raconte sont arrivez, & cela suffit pour authoriser mes réfléxions, ou plûtôt celle des *Whigs*. Un Historien doit pour ainsi dire, se transporter dans la periode du temps dont il écrit l'Histoire, & revêtir les sentiments qu'on avoit alors, sans avoir égard à ceux qu'on a, lorsqu'il compose. C'est une régle qui ôte la tentation d'écrire d'une maniere populaire, & flatteuse; Ecüeil contre lequel il y a peu d'Historiens qui ne se brisent.

Je n'ay rien avancé dans cette Histoire que sur de bons garands, & sur des piéces justificatives, dont je rapporte la pluspart. C'est ce qui m'a fait croire qu'il étoit inutile de charger ma marge de citations. D'ailleurs, comme j'ay écrit sur des livres Anglois qui ne sont pas entre les mains de ceux pour qui je destine cette Histoire, cela m'a confirmé dans mon sentiment.

Voila ce que j'avois à dire pour l'éclaircissement de cet Ouvrage, que je prie le lecteur de lire avec un esprit d'indulgence. Je sens que j'ay besoin

de

de cette favorable disposition dans le Public, par rapport à la maniere dont il est composé & imprimé ; mais je le prie aussi de ne me point faire de grace, si j'ay violé les régles qui sont essentielles de la verité, celles de la bonne foy.

HISTOIRE DU WHIGISME ET DU TORISME.

LIVRE I.

Ce qu'il y a à dire sur les differentes espèces de Whigs & de Toris.



L en est des partisans du *Whigisme* & du *Torisme*, comme de ceux de tous les Partis & de toutes les Religions du monde. Les uns poussent leurs Sentimens plus loin que les autres. Ainsi les premiers seront appellez, si l'on veut, *Rigides*, ou *outrez*; les seconds *mitigez*, ou *moderez*. Il n'y a point de Société en matiére de Politique, ou de Religion, que l'on ne pût anatomiser en mille sectes differentes, si on vouloit reduire sous une classe separée tous ceux qui different dans leurs opinions. Pour donner une idée juste d'un

parce qu'il y a de plus sacré & de plus inviolable parmi les hommes, à une exacte & ponctuelle observation de ces loix. Ainsi toute l'authorité qu'il a, il l'emprunte des loix, & elles en prescrivent les limites. Ce sont, pour ainsi dire, les loix qui doivent regner, & le Prince n'en est que le Ministre & le defenseur. Tant qu'il prend ces loix pour la regle de sa conduite, & qu'il se tient dans les bornes qui lui ont été préscrites, & qu'il s'est préscrites à lui même en acceptant le pouvoir suprême, il est du devoir de chaque particulier de se soûmettre à l'authorité du souverain, & d'obéir à ses ordres. Mais lorsqu'un Prince se depoüillant du tendre & sacré nom de Pere de la Patrie, en devient le Tyran & le Persecuteur. Lorsqu'il substituë ses caprices & ses passions à la raison, & à l'équité. Lors qu'il abolit, ou qu'il tache d'abolir les loix fondamentales de la societé à laquelle il preside. Lorsqu'il arrête le cours de ces loix, qu'il en empêche l'exécution, & qu'il s'efforce d'en introduire des nouvelles. Lorsqu'enfin il dispose à son gré de la vie, de la liberté, & des biens de son peuple ; alors cette inviolable maxime en Politique *Salus Populi suprema lex* doit avoir lieu.

Le Prince étant le premier infracteur

de

de ses promesses, & de ses serments, le contract entre lui & le sujet est rompu. Le peuple rentre dans sa liberté où il étoit, avant que de se donner un maître. Il peut faire un nouveau choix, & disposer de l'autorité souveraine en faveur d'un autre. Dans ce choix, ni le droit de la naissance, ni la coutûme ne peuvent obliger la societé à substituer à la place de celui qui a été depossedé de la couronne, le Prince qui en étoit l'heritier presomtif, si cet heritier a des principes entiérement opposez aux maximes du Gouvernement qui est établi, dans l'Estat, & dans l'Eglise.

Ils veulent cependant qu'on ait égard au Droit que la naissance donne aux Princes, autant que le bien public le peut permettre: Mais dès le moment que le repos & la fureté des sujets sont menacez d'un danger évident sous la conduite de l'heritier immediat, ils pretendent que ce Droit ne peut servir de Regle. Ces exclusions ne doivent pas être l'ouvrage de quelques particuliers, se faire d'une maniere violente, & seditieuse. C'est à la societé seule, c'est à ses deputez à qui il appartient de juger de ces matiéres, & tout doit se pratiquer selon la forme que les loix prescrivent, ou selon celles que la communauté juge à propos d'établir dans la conjoncture où l'on se trouve:

Ainsi disent les *Whigs*, nôtre Systême n'est contraire qu'aux Tyrans, & qu'à la Tyrannie. L'on voit que par ce Principe, le droit de la souveraineté reside originairement dans le peuple, & non pas dans le Prince. Droit inaliénable, auquel ni Conquête, ni prescription, ni coûtume ne peuvent donner aucune atteinte. Telles sont les Idées des *Whigs* sur l'origine, & sur l'essence du Gouvernement en General. Ils avoüent cependant, que lorsque pour le bien de la Société, comme il peut arriver quand le genie des habitans d'un pays, ou quelques autres raisons le demandent, le Souverain s'empare d'un pouvoir despotique, & indépendant, par des loix que le peuple a faite lui-même, ou auxquelles il s'est soûmis par des actes libres & réiterez. Ils avoüent, dis-je, que pour lors le cas change de nature, & qu'on doit se conformer au gouvernement établi dans l'Estat où l'on vit. Mais ils croyent qu'il y a des raisons particulieres dans le Gouvernement Anglois qui les obligent à soûtenir leurs maximes, & toutes les consequences qui en resultent. La forme & l'essence de ce Gouvernement soûmettent sans contredit, à ce qu'ils prétendent, le Souverain aux loix de la Societé. La Noblesse, & le Peuple entrent dans le pouvoir de faire les loix. Le

Roi

Roi n'étant pas le ſeul Legiſlateur, il ne peut ni diſpenſer des loix, ni les abroger. *Il* n'eſt pas ſurprenant que des gens qui ont ces Principes, ſoient toûjours attentifs à conſerver leurs droits, & leurs priviléges contre les uſurpations du Prince. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils entreprennent de lui reſiſter, de lui faire rendre conte de ſa conduite, & de le priver de la Couronne, lorſqu'il preſére la paſſion de regner deſpotiquement au ſoin de conſerver à ſes ſujets le prétieux depôt de leur liberté.

Comme les Principes des *Whigs* leur donnent un éloignement infini pour le pouvoir deſpotique, & arbitraire des Princes, je ne ſçai ſi ce n'eſt point là la raiſon de l'antipathie qu'ils ont contre la France, ou ſi leur averſion a ſon fondement dans la nature des deux Monarchies. Quoi qu'il en puiſſe être, les *Whigs* croyent que les François ſont les plus dangereux ennemis de l'Angleterre, & que celle-ci ne peut être en ſûreté, tant que les autres emporteront la balance de l'Europe. Quand ils conſidérent, diſent-ils, l'étenduë des Etats de ce Royaume, le nombre infini de peuples qu'il contient, ſa ſituation qui lui donne moyen d'attaquer tous ſes voiſins. Quand ils ſe repréſentent le génie inquiet & entreprenant de la Nation, la grandeur de ſon

Toûjours opposés à la France

son commerce, les richesses & l'abondance du Pays, les revenus immenses du Roi qui dispose à son gré des biens de ses sujets. Quand ils envisagent le peu de fond qu'il y a à faire, sur tous les traitez que l'on a conclus avec cette Couronne, le projet fixe & arrêté que la Cour de France a fait depuis près de quatre vingt ans, d'exterminer, ce qu'on appelle dans ce Pays là, l'héréfie du Nord. Enfin quand ils voyent que la France est la seule Monarchie de l'Europe qui puisse balancer le pouvoir maritime de l'Angleterre, & qui puisse diminuer, ou détruire le commerce de celle-cy, ils croyent qu'ils ont un interêt essentiel à humilier cette fiére & puissante Nation; & qu'on ne peut être Anglois, & avoir d'autres sentiments. Les *Whigs* apprehendent d'entrer dans aucun traité avec cette Couronne, parce qu'elle a augmenté sa puissance dans toutes les negotiations de Paix qui se sont faites depuis cinquante ans. Ils sont persuadez qu'elle ne souhaite la Paix que pour reprendre haleine, & pour se mettre en état de poursuivre ses desseins après quelque intervalle, avec plus de vigeur & de succez. Ils croyent que le seul moyen de la reduire dans de justes bornes est de ne remettre l'épée dans le fourreau,

que

que lors qu'on aura rétabli les affaires sur le pied du traité des Pyrenées. Par toutes ces raisons ils prétendent se justifier de l'accusation des *Toris*, qui leur reprochent de fomenter la guerre pour leurs interêts particuliers, & de se plaire dans le sang & dans le Carnage.

Le pouvoir formidable de la France sous Loüis XIV. avoit toûjours obligé les *Whigs* à prendre le Parti de la maison d'Autriche contre celle de Bourbon. Le voisinage de la Flandre qui dependoit de cette premiére Maison, le desir de conserver la balance de l'Europe les avoit toûjours portez à engager l'Angleterre contre la France dans les querelles que celle-ci suscitoit à l'Empire, ou à l'Espagne. *Amis de Maison d'Autriche*

Les Hollandois sont de tous les peuples de l'Europe ceux avec qui les *Whigs* croyent être obligez d'entretenir une plus étroite alliance. Elle leur paroît necessaire, utile, & sûre. La Hollande est par sa situation la plus forte barriére que l'Angleterre puisse avoir. La puissance maritime des Etats Generaux jointe à celle de ce Royaume, le met à Couvert des Insultes de tous ses voisins, & le rend formidable à toute l'Europe Enfin les Hollandois sont de la même Religion que les Anglois, & leur interêt com- *Amis de Hollande*

mun doit les obliger à se défendre mutuellement contre le zéle de quelque Princes de la communion Romaine, qui croyroient faire un sacrifice à Dieu en détruisant ces deux aziles de la Religion Protestante. D'ailleurs le genie & la politique des Provinces Unies, ne les portent pas à faire des conquêtes, & à envahir les Etats de leurs voisins. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu de tout tems quelque jalousie entre les Anglois, les *Whigs* même, & les Hollandois, par rapport à quelques branches du Commerce, à la Pêche & aux Plantations dans les Indes. Mais ces Messieurs traitent ces choses d'interêts legers, & ils veulent que ces Interêts se cedent à des considerations, que les Anglois qui aiment leur Patrie & leur Religion, doivent regarder, disent-ils, comme plus essentielles.

[...]s Pro[...]ants E[...]ngers.

Les *Whigs* croyent que cet amour de la Religion, & de la Patrie doit inspirer de la charité, & de la compassion pour ces malheureux exilez, qui sont contraints de chercher dans les Pays étrangers un azile à leur repos, aussi bien qu'à leur conscience. Les *Whigs* sçavent que les Richesses, & la puissance d'une Nation, qui ne peut être florissante que par le commerce, consistent dans le nombre de ses

ha-

habitans, & de ses sujets. Ils sont persuadés qu'il y auroit de la dureté à refuser leur protection à des gens qui se jettent entre leurs bras, qui en tachant de gagner leur vie, s'efforcent en même temps d'étendre le commerce de la Nation, d'augmenter ses Manufactures, & de la servir chacun selon sa capacité. C'est ce qui oblige les *Whigs* de nourrir les Pauvres qui sont parmi les Refugiez, d'encourager leurs artisans, & d'employer leur Noblesse. Il ne faut pas qu'un Historien soit partial, il ne faut pas non plus qu'il soit ingrat. Pour moy je n'ay pû refuser cette reflexion à la juste reconnoissance que tous les Protestants étrangers doivent aux *Whigs*, qui nous ont protegez toutes les fois qu'ils ont été à la tête des affaires.

Telles sont les maximes des *Whigs* en matiére de Politique. Il est à propos de faire connoître leurs sentiments en matiére de Religion. Ils ont une aversion mortelle pour la Religion Romaine, qu'ils appellent *le plus insolent attentat de la prestraille sur la raison & sur la credulité du Genre humain. Papisme* & *Esclavage*, sont deux termes également odieux à ces Messieurs. Le plus violent reproche que les *Toris* leur fassent, c'est d'être les ennemis jurez de l'Episcopat, du Clergé, & de l'Eglise Anglicane. Pour éclaircir ce

Maximes des Whigs en Matier de Religi

point,

point, il faut sçavoir, que comme tous les Catholiques Romains en Angleterre, sont dans les interêts des *Toris*, de même tous les Protestants, qui ne se conforment pas à la Liturgie de l'Eglise Nationale, sont dans le Party des *Whigs*. Ce n'est pas des * Non-Conformistes dont il est icy question. Etant separez de l'Eglise établie, ils n'en peuvent avoir des sentiments favorables.

Ce qui distingue les *Whigs* qui sont membres de l'Eglise Anglicane, des *Toris*, c'est que les premiers souffrent patiemment les Non-Conformistes, sont portez à leur accorder toute la tolerance possible, & paroissent fort éloignez de persecuter des gens qu'ils regardent comme leurs freres, quoi qu'ils ne vivent pas dans la même communion. Ils souhaittent de les ramener à l'unité ; Mais ils croyent qu'il ne faut employer que la persuasion pour produire cet effet. Ils disent que dans une Nation libre comme est l'Angloise, chacun doit avoir la liberté, de rendre à Dieu le culte que luy dicte sa conscience, par le même droit, que chacun joüit de sa Maison, de son champ & de son pré. Les *Whigs* Episcopaux

* *Les Non-Conformistes sont ceux qui ne se conforment pas à la Liturgie de l'Eglise Anglicane.*

paux n'ont pas les mêmes Idées de l'Eglise Anglicane que les *Toris*. Ils ne croyent pas l'Episcopat d'institution Divine. Ils regardent les Protestants étrangers comme de veritables Reformez. Ils avoüent l'ordination Presbyterienne. Comme la plûpart des Ecclésiastiques sont de violents *Toris*, les *Whigs* ont pour eux un mépris qui rejaillit sur toute le Clergé. Ils ont plus de penchant à retrancher les Privileges de ce corps, qu'à les augmenter ; mais ils gardent de grandes précautions sur cet article. Ils mettent l'Etat au dessus de l'Eglise, & ils croyent qu'il est à propos de la tenir dans la dependance.

Voila ce me semble une idée abregée, mais complette des *Wighs*, en tant qu'ils sont distinguez des *Toris*. On auroit peine à croire que dans le même pays, sous le même Climât, & dans la même Nation, il y eût des gens d'une espéce aussi differente d'eux que le sont les *Toris*. Differents interêts, differents principes ; toûjours opposez les uns aux autres. Animez d'une haine & d'une antipathie violente, ce qu'un Party condamne, l'autre l'approuve. Voicy en quoy consiste l'opposition qui est entre eux.

Dans le Systeme des *Toris*, les Rois n'empruntent leur authorité, que de Dieu, & par consequent ils ne sont res- *Maximes des Toris en matiere de Politique*

pon-

ponſables qu'à luy de leur conduite, & de leur gouvernement. Ils maintiennent que la Royauté eſt de droit Divin ; que les Princes peuvent violer toutes les loix dont ils ont juré l'obſervation à leur ſacre, ſans que les ſujets ayent droit de leur faire rendre conte de leur conduite. On leur doit une obéiſſance aveugle, & entiére en tout ce qu'ils commandent, lors qu'il n'eſt pas contraire à la loy de Dieu. Ny les particuliers, ny tout le Corps de la Nation ne peuvent leur reſiſter ſans crime. Que le Prince envahiſſe la liberté, qu'il détruiſe les Privileges, qu'il renverſe la Religion de ſon Peuple, il faut le ſouffrir patiemment. Il faut conſerver ſon ame pure, il faut mourir pour ſa Religion ; mais il ne faut pas reſiſter aux Puiſſances. Ils croyent ce ſentiment fon-

[redacted]

té ait fait des loix pour l'exclurre de la Succeſſion, tout cela ne peut abolir ſon droit ; & on ne peut ſans injuſtice s'oppoſer à ſon avenement à la Couronne.

Les *Toris* en general ont plus d'inclination à s'attacher à la France qu'à la Maiſon d'Autriche, ou aux Hollandois, ſoit par la conformité qu'il y a entre les Principes qui dominent dans ce Royaume deſpotique, & les leurs ; ſoit parce qu'ils peuvent difficilement ſe ſoutenir ſans le ſecours du Roy T. C. ; ou enfin, comme pretendent *les Whigs*, parce que la France à des charmes invincibles, quand il luy plait, & que tout le monde n'a pas la force de reſiſter à ſa Logique, & à ſon éloquence. Les *Toris* ſont ennemis de la guerre, ou parce qu'ils ne peuvent fournir aux depenſes qu'elle demande ſans le ſecours des *Whigs* qui ont preſque tout l'argent du Royaume entre les mains, ou parce qu'ils croyent qu'une armée par terre eſt toujours ruïneuſe aux Iſles Britanniques. Ils ne voudroient pas que l'Angleterre embraſſât la querelle d'aucune Puiſſance. Ils diſent qu'elle eſt invincible par ſes Flottes, qu'elles luy ſervent de rempart & que tant qu'elle ſera maîtreſſe de la mer, elle n'aura rien à craindre. Ils ne ſont pas fort portez à avancer, & à étendre le commerce, de

peur

peur que leurs ennemis qui font les plus grands marchands qu'il y ait dans la Nation, ne deviennent trop puissants. Il donnent toute leur application à augmenter le revenu des terres & à les décharger de toute sorte d'impôts, parce que les sectateurs de leurs parti possedent les plus grands biens en fond.

Voici les Idées des *Toris* en matiére de Religion. L'Episcopat est de droit divin, aussibien que la Royauté. Tous ceux qui ne sont pas ordonnez par des Evêques ne peuvent être les ministres de J. C. ni de son Eglise. Ils font tous leurs efforts pour rendre l'Eglise independante de l'Etat. Ils donnent la préeminence à celle là, & ils la nomment toûjours devant le Roy, qui, selon les loix d'Angleterre, est le Chef de cette Eglise. La plûpart des Ecclesiastiques adoptent cette maxime de l'Eglise Romaine, *extra Ecclesiam Anglicanam nulla Salus*. Par là on voit l'Idée qu'ils ont des autres Protestants, qui tous sans exception vivent sous un Gouvernement different. Les *Toris* en general ne hesitent pas à dire qu'il vaudroit mieux être Catholique Romain que Presbyterien. De là vient l'animosité qu'ils témoignent contre leurs compatriotes qui ne se conforment pas aux usages de l'Eglise Anglicane; la deman-

mangeaiſon qu'ils ont à les inquiéter, & à les chagriner; Leur application continuelle à retrancher aux Non-Conformiſtes quelques uns de leurs privileges, & à les priver de l'exercice de leur Religion. De là procede encore l'indifference, & le peu de compassion qu'ils témoignent pour les Proteſtants étrangers, à qui ils donnent des noms odieux, qu'ils ont empruntez de l'Egliſe Romaine. Il eſt neanmoins conſtant que les *Toris* ont montré dans les temps les plus fâcheux, & lors que la Religion Romaine ſembloit prête à inonder l'Angleterre, beaucoup de fermeté, & de zéle à s'oppoſer au Torrent. Ils ont contribué plus que perſonne, à maintenir l'Egliſe Anglicane, qui eſt ſans contredit un des plus grands ornements de la Religion Proteſtante. En cela, pretendent les *Whigs*, ils ſont juſtement ſemblables à des gens qui romproient les digues faites pour arrêter l'impétuoſité des eaux, & qui par leur induſtrie, & par leur travail, auroient le bonheur d'étancher l'inondation, & de prevenir la ruine du Pays.

Voilà les Idées ſur leſquelles doit rouler toute mon Hiſtoire. Tout ce qui eſt arrivé en Angleterre qui a du

rapport aux principes que je viens de deduire se trouvera dans cet ouvrage. Les Actions des *Whigs* & des *Toris* les depeindront mieux que mes paroles; & je consens que l'on reforme la copie sur l'original, si semblable à un peintre malhabile, j'ai tiré de faux traits, au lieu des veritables. Mais il est bon d'avertir que l'on ne doit pas s'attendre à voir une conduite toûjours soûtenuë dans les Sectateurs des deux Partis. Non, les hommes ont des interêts trop differents. Leurs passions sont trop variables, & ils ne sont pas assez fermes dans leurs principes, pour exiger qu'ils agissent toûjours consequemment, & d'une maniére uniforme. Il n'est pas necessaire non plus de dire que les caractéres generaux souffrent toûjours beaucoup d'exceptions. Les *Whigs* à la verité sont des gens, qui pour l'ordinaire connoissant leurs principes, s'y attachent fortement, & ne s'en écartent gueres. Pour ce qui est des *Torys*, il y en a un grand nombre qui avoüent des Principes, sans en connoître les consequences. On ne peut douter, qu'encore que leurs maximes sappent par les fondements la succession dans la maison d'Hanovre, plusieurs

sieurs ne soient sincerement attachez à cette illustre Famille. Il est inutile de prétendre que ces derniers sont des *Toris moderez*. Dès qu'ils soûtiennent les Principes de l'*obéissance passive*, & du *Droit Hereditaire*, ils sont *Toris*. Ils doivent par une consequence necessaire de ces Principes, appuyer d'autres interêts que ceux de la Maison d'Hanovre. Il y en a parmi eux, dans un rang même distingué, qui ont renversé cent fois par leur conduite les Maximes de leur Party, & qui cependant condamnent aujourd'hui dans les *Whigs* ce qu'ils ont pratiqué eux mêmes. Il n'y a donc le plus souvent que le nom, les prejugez, quelques interêts qui divisent les Particuliers. S'il étoit possible que les deux Partis en vinssent à une explication; s'il étoit possible qu'ils se desissent de la jalousie, de la haine, & de l'animosité qui regnent entre eux. Disons encore, pour parler avec le Roi *Guillaume*, si un Roi d'Angleterre avoit assez d'emplois considerables pour enrichir, tous ceux qui y aspirent, les noms de *Toris*, & de *Whigs* seroient bientôt abolis, les Anglois conviendroient bientôt des mêmes Principes, & s'attacheroient de concert

aux maximes du Gouvernement établi. Je crois que dans les suppositions que je viens de faire, il n'y resteroit du côté des *Whigs* que quelques violents Presbyteriens, qui roulent peut-être dans leur cervelle quelque projet d'un Gouvernement republicain; mais le nombre de ces gens est si peu considerable, qu'il ne merite pas qu'on en parle. Du côté des *Toris* il n'y auroit que quelques Chefs de Parti entêtez du point d'honneur, & quelques Ecclesiastiques ambitieux. Ces derniers chagrins de n'avoir pas à leur gré assez d'influence sur les affaires de l'Etat, se flattent que mettant sur le Thrône le Chevalier *de St. George*, ils lui imposeroient les termes, & les conditions qu'ils jugeroient à propos.

Après avoir expliqué les Principes des *Whigs* & des *Toris* en matiére de Politique & de Religion, il faut à present faire voir l'étimologie de ces deux sobriquets, & quels sont les gens en Angleterre qui font profession de l'un & de l'autre Parti. *Whig* & *Tory* sont des termes étrangers dans la langue Angloise, mais ce langage si fecond n'en connoit point qui ayent plus de vogue, & qui se soient plus aisement na-

naturalisez. *Whig* est un mot Ecossois, qui signifie un petit chapeau, & *Tory* un mot Irlandois, qui veut dire voleur de grand Chemin, Assassin. On donna le nom de *Whig* aux Puritains Ecossois qui portoient de ces petits chapeaux pour se distinguer des autres, & qui étoient en armes contre le Gouvernement, sous *Jaques* premier. Celui de *Tory* fut imposé aux Paysans Irlandois, qui firent le massacre des Protestants d'Irlande sous *Charles* premier. On verra dans la suite de cette histoire à quelle occasion, & par quelles raisons on appliqua ces deux termes aux Sectateurs des deux Partis. Outre ces denominations, on connoit les *Torys* par celle de *High-Flyers*, c'est-à-dire de gens qui prennent leur vol fort haut. Ils ont aussi le nom de membres de la *Haute Eglise*; & les *Whigs*, celui de membres de la *Basse Eglise*, & de gens du *Parti moderé*.

Etimologie des noms de *Whig* & de *Tory*.

Autres noms que l'on donne à ces deux Partis.

Les *Torys* prétendent se distinguer des *Jacobites*, c'est à dire de ceux qui se sont declarez ouvertement pour le Roi *Jaques*. Il faut cependant avoüer que les Principes des *Torys* & des *Jacobites* en matiére de politique sont entiérement les mêmes. Les *Jacobites* declarez, dont il y en a plusieurs de l'E-

glise Anglicane, aussi bien que des C tholiques Romains, sont appellez *N jureurs* ; parce qu'ils ne veulent prêter les serments de fidelité presci par les loix.

ateurs *Whigis-* & du *risme* ns la blesse.

Il y a en Angleterre vingt trois, vingt quatre Ducs, trois Marquis, viron soixante huit Comtes, dix V comtes, & soixante & dix Barons; qui fait tout le corps de la Noble On peut dire que le nombre des *Wh* dans chacun de ces ordres surpasse lui des *Torys*, & les Lords, depuis venement du Roi Guillaume à la Co ronne, se sont presque toûjours posez aux desseins de la Chambre B se, lorsque le Parti *Tory* y a pré lu. Dans le Clergé, * l'Archevêq de Cantorbery, Primat de toute l'A

[redacted]

omme *Torys*. Les autres sont des
s zelez. Parmi les premiers, le
teur *Atterbury* Evêque de *Roche-*
est des plus outrez. Les univer-
d'Oxford & de *Cambridge* où les
esiastiques prennent leurs Princi-
aussi bien que leurs degrez, sou-
ient fortement les Idées des *To-*
D'où il arrive que le Clergé infe-
est pour l'ordinaire imbu des
imes de ce Parti. Il seroit difficile
ecider lequel des deux partis l'em-
dans le Tiers Etat. On peut dire & dans le Tiers Etat
eneral qu'ordinairement la Cour
Ministére font pancher la balance
ur côté; parce que la Cour nom-
es Gouverneurs, les Lieutenants
oi, & les juges de Paix des Pro-
s. Ceux-ci ont une grande in-
ce sur les autres Magistrats; &
erniers sur l'esprit des Peuples:
a vû cependant des Parlements
, aussi bien que des Parlements
s s'opposer au Souverain, & aux
stres; mais cela est rare. J'ai
remarqué que tous les Catholi-
Romains en Angleterre étoient
iez au *Torisme*. Ce parti leur
plus favorable que celui des
s. Parmi les membres de l'Egli-
glicane, les Partisans de la *Haute*

Eglise sont en beaucoup plus granc nombre que ceux de la *Basse*, par la de ference qu'ils ont pour les Ecclesiast ques, qui s'empressent fort à inspirer leurs Paroissiens les sentiments qu'i ont eux-mêmes. A la reserve de ceu que je viens de nommer tout le rest de l'Angleterre est du côté des *Whigs* c'est-à-dire un grand nombre de mem bres de l'Eglise Anglicane, & tous l Non-Conformistes de quelque sect qu'ils soient. Il n'y a en Angleter que trois ou quatre mille Juifs. J' eu la curiosité de m'informer po qui ils s'étoient declarez. Un hon me d'esprit de cette Religion m'a prit qu'ils étoient *Whigs*. Il me d en même tems que la raison qui le faisoit prendre ce Parti, étoit que l

produisit dès-lors des distinctions odieuses entre les sujets d'une même Monarchie. Ceux dont les maximes avoient quelque rapport à celles des *Torys* s'appellerent *Cavaliers*, parce que c'étoit presque tous des gens de distinction & de qualité, & leurs Antagonistes furent nommez *Têtes Rondes*, & *Têtes de Veau*, à cause de la forme d'un certain bonnet qu'ils portoient pour se distinguer des autres. Aprés le retablissement de *Charles* second, les premiers furent connus par le Titre d'*Episcopaux*, & les autres par celui de *Presbytériens*. La Religion seule faisoit alors la difference des Partis. Sur la fin de ce Regne, les noms des *Whig* & de *Tory* qui étoient déja connus, furent donnez comme une marque characteristique, aux sectateurs des deux Partis. La Politique se mit de la Partie, & ils ne s'échaufferent pas moins sur les affaires du Gouvernement que sur celles de la Religion. Abbregé du Regn de Charle premier.

Cette fatale division prit sa naissance parmi les Ecclesiastiques; & c'est au zele fougeux d'une tête mitrée, dit un habile Auteur, que l'Angleterre doit la plus grande partie de ses miseres. Le Docteur *Abbot* étoit du tems de Charles premier Archevê- *Wolwood* dans les Memoir

que de Cantorberi. Sa pieté égaloit sa moderation. Son principal but étoit de maintenir l'Etat & l'Eglise dans une union parfaite, & dans un calme profond. Il crut n'y pouvoir mieux réüssir qu'en tenant la balance juste entre l'authorité Royale, & les Droits du Peuple, entre son zéle pour l'agrandissement de l'Eglise dont il possedoit la premiere dignité, & la liberté de la conscience de ceux qui étoient separez de cette Eglise. Il y eut en même temps un Evêque nommé *Laud* qui se declara son Rival. Celui-ci eut assez d'esprit & de zéle pour entreprendre de grandes choses; mais il eut de l'emportement & de la fougue plus qu'il n'en falloit pour y réüssir. Partisan outré du Pouvoir du Prince, & de la grandeur de l'Eglise dont il étoit Evêque; il se persuada devoir mettre tout en œuvre pour augmenter le premier, & pour établir la seconde. Delà lui vinrent les Idées d'une Puissance absolüe & arbitraire dans le souverain, d'une obligation indispensable pour le sujet d'obéïr aveuglement, & sans limites; d'une necessité sous peine de damnation de s'unir à l'Eglise Nationale. Possedé de ces Principes, il voulut les inspi-

rer à ses compatriotes. Il eut malheureusement pour l'Angleterre trop de succés, ou il n'en eut pas assez. Le Roi gouta les Principes de *Laud*, parce qu'ils lui étoient favorables. Cet Evêque eut un grand nombre de Partisans parmi les Anglois, mais il ne devoit pas se flatter qu'un peuple accoutumé, à se voir gouverner par des loix, se laissât imposer sans resistance le joug qu'on lui preparoit. Il prévit cette resistance, & il la méprisa; il en devint la victime. Heureuse l'Angleterre si le ressentiment d'un Peuple desesperé s'en étoit tenu là! Celui qui a comparé les émotions du Peuple à un torrent a bien rencontré. Une partie des Anglois pousserent leur resistance au delà de toutes les bornes de la justice & de la raison; Ils eurent assez de fureur & d'inhumanité pour faire mourir sur un échaffaut un Prince juste & pieux, qui auroit été le modelle des Rois, s'il ne s'étoit pas laissé guider par de méchants conseils. On sçait les suites de la guerre entre *Charles* & son peuple. Les *Whigs* & les *Toris* de nos jours les desavoüent également; ainsi elles ne sont pas de mon sujet.

Abregé Regne de Charles second.

Le Regne de *Charles* second depuis son retablissement roula presque tout en-

entier ſur les maximes de *Laud.* Il ſembla, dit le Chevalier *Temple*, que les Anglois, comme pour faire amande honorable à lui & à ſon Pere, euſſent reſolu de lui livrer leur liberté. Ils parurent determinez à ſe dépoüiller de tous leurs droits, & de tous leurs priviléges, pour la conſervation deſquels la Nation s'étoit vûë dechirée par de longues, & par de ſanglantes guerres. Les affaires de la Religion furent reglées d'une maniere qui chagrina beaucoup les Non-Conformiſtes. D'abord après le Retabliſſement, les Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Anglicane protegez par Mylord *Clarendon*, qui ſe mit à la tête de ce parti, voulurent ſe faire recompenſer de l'attachement qu'ils avoient eu au ſervice de *Charles* premier. Pour les ſatisfaire, on declara par un acte, appellé l'*acte* d'*Uniformité*, les Miniſtres Non-Conformiſtes incapables de poſſeder aucun Benefice; à moins qu'ils ne ſouſcriviſſent à la Liturgie de l'Egliſe Anglicane; & cette Liturgie fut la ſeule forme de Priére publique que l'on permît dans le Royaume.

Dans ſes Memoires.

La taxe de deux ſchellings qui fut miſe ſur châque feu mortifia extrêmement le Peuple, & obligea quelques uns des

plus

plus mutins à appeller le Roi, lorsqu'il se divertissoit sur la Thamise, *Raclecheminée*.

On avoit formé un projet pour mettre *Charles* au dessus de la neccssité de demander à son Parlement les moyens de soutenir la dignité Royale. Ce projet auroit infailliblement réüssi sans l'opposition du Chancelier *Clarendon*. * Il crut que le Roi se voyant sûr de ce côté-là, aboliroit pour jamais l'usage des Parlements.

Tous ceux qui possedoient des Benefices, ou des emplois Civils, ou Militaires furent obligez de souscrire à cette Declaration : *Qu'il n'étoit pas permis sous quelque pretexte que ce fût de prendre les armes contre le Roi, & que c'étoit une maxime de traître, & seditieuse de prendre les armes contre l'Authorité du Souverain, contre sa personne, ou contre celle de ses Ministres.* Ce fut dans la même seance que l'on donna au Roi le pouvoir entier de disposer de la milice du Royaume. Privilege que les Anglois n'avoient jamais voulû accorder à son Pere, & dont le refus avoit causé une si grande animosité entre *Charles* premier & ses sujets. Ainsi le Parlement parut disposé à ne rien refuser au Roi.

Dun-

* *Ce fut la principale cause de sa disgrace.*

Dunkerque, cette redoutable Forteresse qui a été depuis ce temps là la terreur des marchands Anglois, fut vendu à *Loüis* XIV. pour la somme de cinq cent mille livres sterling. * On accusa le comte de *Clarendon* d'avoir fait ce marché si désavantageux à sa Patrie.

La rupture entre l'Angleterre & la Hollande fut attribuée aux intrigues de la France, & à la corruption des Ministres. Il faut cependant avoüer que les Plaintes du Peuple & des Marchands authorisérent leur conduite. Les François entrerent dans la querelle de la Hollande, plûtôt pour être les témoins des pertes des deux puissances maritimes, que pour donner aucun secours réel à leur Allié. La [redacted]

épouvanté en France, mais on ſçût bientôt à quoy s'en tenir. En Angleterre la Ligue ſervit à authoriſer toutes les demarches des Miniſtres. Le peuple ſe crut en ſûreté contre la Religion Romaine & contre le pouvoir de Louis XIV. à l'abri de ce Traitté avec ces deux Puiſſances Proteſtantes. Il ne put rien refuſer à ſon liberateur. Mais il parut que tout le bruit que cette Alliance avoit fait dans le monde aboutiroit à rien. Le Duc de Lorraine, pour avoir offert d'entrer dans la Ligue, ſe vit impunement châſſé de ſes États par les François. Lorſque l'Ambaſſadeur du Duc s'en plaignit au Roi d'Angleterre, on lui répondit que le pouvoir de la France étoit un torrent auquel il étoit impoſſible de s'oppoſer. L'Empereur, qui devoit s'attendre à être invité des premiers à entrer dans la Ligue, eut non ſeulement la mortification de voir qu'on ne ſongeoit pas à lui, mais encore celle d'être refuſé, lorſqu'il fit propoſer d'en devenir un membre.

L'Alliance avoit témoigné trop peu de vigueur pour ſubſiſter longtemps. Un voyage de la Ducheſſe d'*Orleans* ſœur de *Charles* engagea celui-ci à joindre ſes armes à celle des François con-

contre la Hollande, avec qui il avoit cru necessaire quatre ans auparavant de s'unir pour s'opposer aux progrés de *Louis*. Il donna à ce Prince tous les moyens de mettre en mer des Flottes que ses Ports n'avoient jamais vûës. Comme le Roy T. C. connoissoit parfaitement le foible de *Charles*, son desir insatiable d'avoir de l'argent, l'horreur qu'il avoit pour les Parlements, il l'attaqua par ces deux endroits. On representa au Roy d'Angleterre, que s'il pouvoit s'emparer de la Flotte Hollandoise qui venoit de Smirne richement chargée, il se delivreroit du zéle importun du Parlement qui éclatoit par boutades. On ajouta à ces motifs une somme de six millions de livres & la promesse de trois cens mille par mois pendant tout le temps de la guerre. *Charles* balançoit rarement, lorsqu'on luy proposoit des raisons de cette nature. Il prit son Party; & il ne fut plus question que de trouver un Pretexte pour pouvoir declarer la guerre à la Hollande avec quelque couleur de Justice. On en vint à bout, & rien ne fut impossible au zéle que la * *Cabale* avoit

* *On nommoit ainsi le ministére de ce temps là; parce que la premiere lettre des noms de ceux*

pour la France. On envoya un
au milieu de la Flotte Hollan-
, & parce que l'Admiral ne vou-
as baisser le pavillon devant ce
au de passage, on declara la guer-
a Republique. l'Angleterre avoit
oin de detacher le Roy de Suede
ngagements où il étoit entré par
aitté de la *Triple Alliance*. On
nvoya exprès un Ambassadeur.
Parlement fut prorogé pour
cher qu'il n'examinât un peu
nouvelle guerre. *L'Echequier*,
post, le plus sacré du Tresor
nglois, leur fut fermé. On en ti-
atorze cens mille livres Sterling,
à dire 16. millions & 80000.
pour ruiner les Provinces
; dans de dessein selon toutes
pparances, de ne trouver plus
osition à l'Etablissement de la Re-
Romaine. Les Etats Generaux
: toutes les soûmissions ima-
les pour detourner le coup,
rien ne fut capable de l'arrêter.
François joüerent sur mer le mê-
personnage que celuy qu'ils a-
C voient

qui le composoient se trouvent dans le
Anglois Cabal. *Ces Ministres étoient*
ord, Arlington, Buckingham, Ashley,
lerdale.

voient joüé dans la guerre de 1665, c'eſt à dire qu'ils ſe contenterent d'agir comme les ſeconds font en Eſpagne. Mais lors qu'il fut queſtion de combattre pour eux mêmes, ils s'y prirent d'une autre maniere. Ils pouſſérent leurs conquêtes avec tant de rapidité que la Hollande fut à la veille de tout perdre.

Dans cette extrémité, les Etats Generaux eurent recours à deux remedes: de mettre à la Tête de leur armée le Prince d'Orange que la faction des *De Wits* avoit éloigné jusqu'alors de toutes ſortes d'emplois, & de ſe reconcilier avec l'Angleterre. On ſentit bientôt des effects merveilleux du premier expedient, le ſecond fut plus lent, & moins favorable. Cependant les murmures & les plaintes du peuple obligérent le Roy à envoyer ſes Plenipotentiaires à la Haye. Ces Meſſieurs, dont le plus grand nombre faiſoit une partie de la *Cabale*, parurent d'abord bien intentionnez; mais une viſite que * l'un d'eux fit à Sa Majeſté T. C. produiſit un changement qui ſurprit tout le monde. A ſon retour les Plenipotentiaires declarérent que les interêts de l'Angleterre & de la Fran-

* *Le Duc de Buckingham.*

France étoient inseparables, & que le Roy leur Maître n'entendroit à aucun accommodement, à moins que les Hollandois ne donnassent une entiere satisfaction aux deux Monarques.

La conduite des Plenipotentiaires obligea ceux qui éclairerent leurs actions de plus près de proposer les questions suivantes. On demanda s'ils avoient ordre d'appeller *Loüis* XIV. *Roy de France, de le nommer avant leur maître de rediger ses demandes par écrit avant celles de *Gharles:* S'ils avoient ordre d'insister que les Catholiques Romains eussent l'exercice public de leur Religion dans les Provinces Unies, que les Eglises fussent partagées entre les Communions Protestante & Romaine, & que les Prêtres fussent maintenus aux dépens des Etats: S'ils avoient ordre d'obliger la Hollande à se jetter entierement entre les bras de la France, en rendant la paix impossible. On leur demanda enfin, s'ils n'avoient pas les assurances les plus fortes de la part du Prince d'Orange, & des Etats Generaux du desir sincere que ces Puissances avoient d'acheter l'amitié du Roy d'Angleterre, à quelque prix ce fût. A-

* *Les Anglois appellent le Roy de France Roy des François.*

Aprés plusieurs demarches entre les Plenipotentiaires Anglois & Hollandois, aprés trois engagements par mer, où la Flotte de la Republique eut presque toujours le dessus ; les cris du peuple & les addresses du Parlement determinerent *Charles* à la Paix. Elle fût bientôt concluë, parce qu'il n'y avoit aucun interêt essentiel à demêler. On fit tout ce qu'on put pour engager *Charles* à prendre party contre la France. Ils s'en defendit longtemps, & on ne put l'y faire consentir, que lorsque les Hollandois se trouverent obligez par la necessité de leurs affaires à conclurre une paix separée. Ainsi la declaration de l'Angleterre, & le Traitté de *Nimeguë* furent de la même date.

Charles la fit lorsqu'il sçût qu'elle ne pouvoit plus nuire à la France. Toûjours Politique ; toûjours accoutumé à agir par des motifs interessez, aussi bien qu'inconnus, il se servit de cette declaration pour tirer de l'argent de son peuple ; pour l'amuser, & pour luy faire croire qu'il alloit arêter les conquêtes de *Loüis* dont les Anglois en general étoient fort alarmez.

Pendant tout ce temps-cy la Nation avoit été dans des frayeurs conti-

tinuelles de voir changer la Religion du Pays. Il y avoit une armée aux Portes de Londres sous pretexte de la Guerre avec les Hollandois, & ensuite de celle avec la France. On croyoit cette armée destinée à reduire le Peuple à la volonté du Souverain, & à introduire la Religion Romaine. Le zéle de la Reine mere étoit actif, & elle étendoit, ou soûtenoit cette Religion avec chaleur. Elle avoit fait beaucoup de Proselites à la Cour & même dans le Ministere. *Bennet*, *Clifford*, *Lauderdale* furent de ce Nombre. Le Duc & la Duchesse d'*York* étoient visiblement dans ce Party. Le Prince aprés la mort de son épouse fille du Chancelier *Clarendon*, s'étoit remarié dans une Famille Catholique & Italienne qui dependoit entierement du Pape. Le Parlement, dont la plûpart des membres, étoient pensionnaires de la Cour, donnoit aveuglement dans tous les desseins qu'elle proposoit. Le Roy témoignoit beaucoup de penchant à favoriser les Catholiques Romains. Il s'arrogea le pouvoir de dispenser des loix faites contre eux, sous pretexte de procurer du soulagement aux Protestants Non-Conformistes. Mais ceux-cy ne se soucie-

rent pas de partager cette indulgence avec leurs Ennemis ; & le Parlement fit au Roy de vigoureuses remontrances sur cette affaire. Les loix subsisterent donc, mais elles n'étoient le plus souvent mises en exécution que contte les Non-Conformistes ; pendant que les Catholiques joüissoient en repos d'un libre exercice de leur Religion.

La Chambre Basse qui s'apperçut de cette difference, *Schaftsbury* & *Buckingham* toujours alertes sur ce qui pouvoit augmenter leur credit, & les rendre populaires, songerent à accorder aux Protestants une Tolerance. Mais le Bill proposé sur ce sujet, fut rejetté dans la Chambre des Lords, où le Parti de la Cour avoit le dessus. Cependant les Ministres qui n'étoient pas encore assez forts pour l'emporter par tout, & qui ne vouloient de Tolérance que par rapport aux Catholiques Romains, voyant qu'on avoit dessein d'en exclurre ceux-cy, se joignirent au Parti de l'Eglise Anglicane qui étoit toûjours opposé à l'indulgence, & qui avoit alors le Comte de *Danby* pour Chef.

Ces intrigues produisirent l'acte du *Test*, par lequel tous ceux qui avoient des

des Benefices & des Emplois civils ou militaires, étoient obligez de reconnoître le Roy pour Chef dans le ſpirituel & dans le temporel du Royaume : De luy prêter ſerment de fidelité : De recevoir l'Euchariſtie ſelon la liturgie de l'Egliſe Anglicane : Et de renoncer au Dogme de la Tranſubſtatiation. On peut dire ſans crainte de ſe tromper, que cet acte par quelque motif qu'on l'ait fait, a été le plus fort bouclier de l'Egliſe établie en Angletterre. Il obligea le Duc d'*Yorck* & *Clifford* à renoncer à leurs emplois. Ils avoient trop de Religion pour prêter des ſerments ſi contraires à leur croyance.

C'étoit par des demarches ſemblables à celle qui produiſit l'acte du *Teſt*, que la Cour calmoit de temps en temps les Eſprits. Le Mariage du Prince d'Orange avec *Marie* Fille du Duc d'*Yorck* fut l'ouvrage de la même Politique. Quelque envie, que ſon Pere & le Roy euſſent de la marier à une Prince Catholique Romain, la crainte de ſoûlever le peuple l'emporta ; ou pour parler plus Chrêtiennement, la Providence fit que cette raiſon prévalut ſur les inclinations, ſur les interêts, & ſur les vûes des deux Princes.

1678. Commencement de l'Histoire des *Whigs* & des *Toris*.

L'année 1678. nous fournit un évenement qui causa de grandes alterations dans les affaires, & qui donna la naissance aux deux Partis dont j'ay entrepris l'histoire. Un nommé *Titus Oats* decouvrit une conspiration formée pour assassiner le Roy, pour détruire la Religion Protestante, & pour bouleverser le Gouvernement du Royaume. Il accusa les Catholiques Romains d'avoir tramé ces complots.

Detail de la Conspiration attribuee aux Catholiques.

Cet homme avoit reçeu les Ordres dans l'Eglise Anglicane; mais ayant par legereté, par hypocrisie, ou par conviction embrassé la foy de Rome, il entra dans le Collége de Jesuites Anglois de St. *Omer* en Flandres. On l'envoya ensuite en Espagne, où il s'insinua dans les bonnes graces des Peres de la Compagnie, & où faisant la Proselite Zelé, il fut admis dans tous les secrets de la Société. Ce fut par cette Confidence qu'il pretendit avoir été informé de la cruelle Tragedie dont il menaçoit l'Angleterre. Il accusa des gens de la premiére qualité. La Reine même ne fut pas épargnée. Il nomma les miserables qui devoient assassiner le Roy, & il marqua la place destinée à cette horrible entreprise.

Se-

Selon ſa depoſition, le feu devoit ſe mettre en pluſieurs endroits de la Ville de Londres. Les Catholiques Anglois & Irlandois étoient accourus en foule pour ſoûtenir ce deſſein. Quelques Princes Etrangers étoient de la Partie pour aſſûrer la Couronne ſur la Tête du Duc d'*York*. Le Cardinal de *Nortfolk* étoit prêt à partir de Rome pour reconcilier la Nation au ſaint Siege. Le Maſſacre des Proteſtants devoit être general. Enfin l'Angleterre n'avoit jamais été ſi près de ſa ruine que dans cette conjoncture. Il s'y trouva un autre témoin nommé *Bedlow* qui confirma le témoignage d'Oats.

1678.

Raiſons contre & pour la realité de la Conſpiration.

Cette découverte produiſit des effects bien differents ſelon la ſituation d'eſprit où chacun ſe trouva. Les uns crurent la depoſition fauſſe; Les autres la crurent veritable. Ceux qui furent du premier ſentiment ſe fondoient ſur le charactere des Témoins; gens obſcurs, infames, flêtris, indignes de trouver croyance. Ils ſe fondoient ſur la difficulté de l'entrepriſe, qui leur paroiſſoit folle & bizarre. Quelle apparence que les Catholiques voluſſent maſſacrer le Roy qui étoit de leur parti, & que leurs enne-

mis

1678. mis avoient toujours cru leur avoir été très favorable ? Ils pretendoient qu'une pareille accusation étoit l'apologie des accusez. Ceux qui crurent la Conjuration réelle, vouloient s'en tenir au témoignage d'*Oats*, & & de *Bedlow*, qui étoit positif. Ils dirent que tout confirmoit la declaration de ces deux hommes ; les menées des Jesuites, le Traitté de *Charles* & de *Jacques* fait à Douvre par l'entremise de la Duchesse d'Orleans avec Loüis XIV. Ils citerent les lettres de Coleman Secretaire du Duc d'*York*, où l'on decouvre qu'il assure le Pere de la *Chaise* que son Maître est resolu à travailler à la conversion des trois Royaumes, & à la destruction de l'heresie du Nord. Cette conversion se fera, disoient-ils, comme on commence à la faire en France par les prisons, par les Galeres, par les tourments, par les feux, & par les Gibets. Pour ce qui est du massacre du Roy; article de la conjuration qui souffroit le plus de difficulté, voicy les conjectures dont le Party appuyoit la deposition, telles qu'on les trouve dans les Ecrivains de ce temps là. Comme ce projet, disent, étoit le Chef d'oeuvre de la *Politique Romaine*, & que l'assasinat

du

du Roy ne pouvoit manquer d'attirer l'execration de tout le monde sur ceux qui en seroient les auteurs, on avoit eu soin de preparer les Esprits. On avoit pris des mesures pour en rendre les Non-Conformistes responsables; & voicy, ajoûtent-ils, comment les Jesuites avoient conduit cette affaire. Ils crurent que rendre ce parti odieux aux Episcopaux contribueroit beaucoup à leur grand Dessein. Pour en venir à bout, le Duc de *Lauderdale*, Vice-Roy d'Ecosse, & Protecteur des Catholiques traitta les Presbyteriens Ecossois avec tant de rigueur, qu'il les reduisit au desespoir. Les Jesuites ayant envoyé leurs Emissaires parmi cette Populace confuse, elle prit les armes. Sous de si bons guides ces malheureux commirent des excez & des violences dont tout le monde eut horreur. Ils pousserent dans la suite leur cruauté jusqu'à massacrer l'Archevêque *de saint André* Primat d'Ecosse. On ne peut s'imaginer combien un procedé si barbare rendit les Non-Conformistes Anglois odieux à tout le Parti Episcopal. Celuy-cy fut disposé à recevoir toutes les impressions, qu'on voulut faire naître contre ceux qui

1678.

étoient

1678. étoient de la même Communion que ces Criminels desesperez. Cette premiere demarche faite avec tant de succez, les Jesuites, continuent mes auteurs, peu de mois avant qu'ils eussent resolu de frapper leur coup, avoit fait saisir un nommé Mr. *Claypole*, comme coupable du dessein d'assassiner le Roy. Ce Gentilhomme avoit toûjours vécû tranquillement dans ses terres. Il avoit même paru genereux à l'égard de ceux qui étoient dans le Party du Roy. Mais comme il étoit Gendre de *Cromvvel*, on se persuada que le monde le croiroit aisement coupable de ce Crime. Il avoit déja passé quelques mois dans les fers, & il étoit sur le point de voir son innocence opprimée, lorsque *Titus Oats* découvrit l'ouvrage d'iniquité.

Ce que l'on en peut croire.

Telles sont les raisons, telles sont les conjectures dont les deux Partis appuyérent leur sentiment touchant la conspiration. Je ne pretens pas decider sur la réalité, ou sur la supposition de cet événement. Ce trait de l'Histoire Angloise est un de ces mistéres que l'on ignorera toûjours. Les Historiens les plus sensez ont cru qu'il étoit également imprudent de ne rien croire, & de tout croire sur cette affaire. Qu'il

Qu'il y ait eu des entreprises tramées par les Catholiques, authorisées par le Roy & par le Duc, soûtenües par *Loüis* XIV. pour détruire la Religion Protestante en Angleterre, c'est ce dont personne de bon sens n'a encore douté. Que ces mêmes Catholiques ayent cru qu'il étoit necessaire pour la réussite de leurs desseins d'assassiner le Roy, & de substituer en sa place le Duc d'*York*. Qu'ils avoient effectivement pris des mesures pour l'execution de cet horrible projet. C'est ce que je ne voudrois pas asseurer; mais c'est ce que le juge de Catholiques & des Protestants découvrira un jour, & qui sera, je pense, ignoré jusques là. Quoy qu'il en soit, ceux qui croyoient la conspiration réelle, témoignérent toute l'horreur que meritoient des desseins si execrables. Ils montrérent beaucoup de viguenr & d'activité pour decouvrir le fonds de cette affaire, où il s'agissoit de la ruine de la Nation. Ils furent persuadés qu'avoir de la Complaisance pour la Cour, qui n'avoit pas envie que l'on sondât profondement la playe, c'étoit être cruel à soy même, traître à sa Patrie, & ennemi de la Religion Protestante. Leurs Antagonistes se firent

1678.

La Conspiration reveille le zele des

Anciens partis & leur fait donner les noms de *Whig* & de *Tory*.

firent un merite de tourner la conspiration en ridicule, de faire diversion en faveur des Catholiques Romains. Ils accuserent les *Fanatiques*, d'être les Auteurs des attentats projettez contre la personne du Roy. Ils donnerent aveuglément dans tout ce que la Cour proposa. Ils épouserent en tout les interêts du Duc d'*York* & de sa faction. Ils se déclarerent pour une obéissance sans limites. Ils revêtirent le souverain d'un pouvoir arbitraire & despotique, & ils pretendirent que controller le procedé de la Cour & des Ministers, c'étoit se rendre Rebelle. Ce fut à cette occasion que les noms de *Whig* & de *Tory* furent imposez aux deux Partis. Celuy de *Whig* fut donné à ceux qui croyoient la conspiration des Catholiques réelle. Celuy de Tory à ceux qui la crurent supposée. Voicy la raison pour laquelle on appliqua ces deux termes aux sectateurs des deux Partis. Comme le nom de *Whig* avoit été donné aux *Puritains* qui étoient en armes contre le Gouvernement, on imposa ce sobriquet à ceux qui ne voulant pas se soûmettre aux volontez, ou entrer dans les mesures de la Cour, étoient traittez de rebelles.

Le

Le nom de *Torys*, qui signifie, comme nous avons vû, voleur de grand chemin, fut appliqué à ces gens qui par leurs idées sublimes en matiére de Politique & de Religion, semblent vouloir dépoüiller l'homme de sa liberté; semblables à ces voleurs qui se tiennent dans les lieux élevez, & dans les montagnes pour détrousser les passants. 1678.

Les *Whigs*, dont les Non-Conformistes faisoient le plus grand nombre, passoient pour des personnes moderées, & attachées à la Religion Protestante, zelées pour le bien & pour l'honneur du Gouvernement. Leurs adversaires, les Catholiques même, avoüoient de bonne foy que ces gens vivoient d'une maniére sobre & irréprochable, & que la sévérité de leur discipline avoit été le plus grand obstacle aux progrez de la Religion de Rome. Il y eut quantité des membres de l'Eglise Anglicane qui desapprouverent le procédé de ceux de leur Communion, & qui se joignirent aux Non-Conformistes. Ce furent ces gens, qui seuls en ce temps là s'opposerent au dessein qu'on avoit d'établir un Gouvernement despotique, & la Religion Romaine.

Quels etoient ceux qu'on appelloit *Whigs*.

Le

1678. Le Parti des *Torys* étoit composé d'Officiers, de Courtisans, du Corps presque entier des Ecclesiastiques Episcopaux, & de Catholiques. L'Officier qui n'avoit pour toute fortune que la cappe & l'épée, appuyoit fortement la resolution où étoit la Cour d'entretenir une armée sur pied. Il bornoit ses desseins à piller le bourgeois, & à joüir de sa paye. Le Courtisan étoit attentif à s'aggrandir en augmentant la Puissance du Prince. Il s'empressoit à devenir riche, en opprimant le peuple par des taxes qui ne servoient le plus souvent qu'à fournir au luxe, ou aux debauches de la Cour, ou qu'à soûtenir des projets pernicieux à la liberté & à la Religion du Païs. L'Ecclesiastique par principe de conscience, ou par devouëment à la Cour s'occupoit à declamer contre la conduite du Parlement qui vouloit approfondir la Conspiration. Ne pas se soumettre aveuglement à tous les desirs du Prince, ou de ses Ministres, c'étoit être rebelle, c'étoit être Republiquain. Ils regardoient l'opposition que les *Whigs* apportoient aux desseins de la Cour comme les préludes d'une Catastrophe semblable à celle que l'on avoit

Le Torys.

vûë

vûë en* 1648. Ils ne connoissoient point 1678.
de plus grand crime que celui de ne pas se conformer aux usages de l'Eglise établie selon les loix. La chaire rétentissoit par tout des invectives qu'ils faisoient contre ceux qui n'entroient pas dans leurs sentiments. Enfin les plus grands ennemis des *Whigs* étoient les Catholiques Romains. Ils se servoient du Courtisan & de l'Ecclesiastique pour executer leurs projets. Ils alarmoient les premiers du danger de voir la Monarchie détruite; & ils persuadoient aux seconds que l'Episcopat étoit prêt à être supplanté par le Presbiterianisme. Ils avoient joüé depuis plusieurs années les Partis l'un contre l'autre; tantôt en persecutant les Non-Conformistes, tantôt en leur procurant du relache, & de la Tolerance. Ils s'étoient quelquefois declarez pour eux, mais toûjours dans la vûë d'irriter les Episcopaux, & de semer la division. Ils tachoient d'une autre côté à rendre ceux-ci ridicules; Car ils haïssoient également les uns & les autres, les regardant tous comme des Héretiques, & leur unique but étant d'extirper

 l'hé-

* *En* 1649. *du nouveau stile. Les Anglois commencent leur année le* 25. *de Mars.*

1678. *l'héréſie du Nord.* Tantôt ils vouloient procurer la ſeance des Parlements & tantôt ils avoient des craintes mortelles de ces aſſemblées. Le Roy leur paroiſſoit quelque fois un inſtrument propre à faire réuſſir leurs deſſeins; enſuite ils le regardoient comme un homme mol & timide qui ne vouloit pas ſacrifier ſes plaiſirs & ſon repos à ſa conſcience, & qui n'avoit pas aſſez de reſolution pour amener le choſes au point où ils ſouhaittoient. Voila quels furent en ce tems cy les ſectateurs du *Whigisme* & du *Torisme*.

Preuves de la Conſpiration. *Titus Oats* qui avoit découvert la conſpiration, ſupplia le Conſeil Privé du Roy de faire ſaiſir les Papiers de Mr. *Coleman* Secretaire de la Ducheſſe d'*York*; & il aſſeura que l'on y trouveroit toutes les Particularités de ſa dépoſition. Le Comte de *Danby* grand Threſorier avertit le Secretaire de ce qui ſe paſſoit; & celuy cy eut aſſez de temps pour mettre à couvert les plus importants de ſes Papiers. On voit dans ceux que l'on trouva un devoüement entier du Duc aux volontez du Roy T. C. une reſolution fixe de changer la Religion du Pays. On y implore le ſecours du Pape & de Loüis XIV. On les aſſure du zele de ſon Al-

tesse Royale pour l'établissement 1678.
de sa Religion, zéle, dit *Coleman*, qui va jusqu'au miracle. On les assure de la reconnoissance que le Duc aura des services qu'ils luy auront rendus dans cette importante occasion. On fait voir au Pape qu'il aura bien dequoy se payer des avances qu'il aura faites, par la collation des riches Benefices d'Angleterre, qui se fera en faveur de ses Creatures; & par les droits que le Saint Siége tirera des Isles Britanniques, lors qu'elles seront soûmises. Le Comte de *Danby* avoüa dans la suite, que s'il avoit produit toutes les lettres du Secretaire, le Parlement auroit été capale de tout entreprendre pour se garantir des malheurs dont la Nation étoit menacée. *Coleman* fut arrêté avec plusieurs autres personnes, la plûpart Jesuites ou Prêtres. Le Chevalier *Edmond Bury Godfrey* * juge de Paix qui eut ordre d'examiner les témoins de la Conspiration, & qui avoit témoigné beaucoup de zéle pour en mettre au jour les desseins, éprouva bientôt le danger qu'il y avoit à offenser un puissant party. Quelques personnes de la premiére distinction

* *Magistrat qui entend les depositions, qui a soin d'entretenir la Police. &c.*

1678. lui firent entendre qu'il avoit trop bien fait son devoir ; & il ne douta pas, pour me servir de ses expressions, qu'il ne fut le martyr de cette affaire. Ses préjugez ne le trompérent point. Peu de jours après il fut assassiné, & on le laissa dans une Posture à faire croire qu'il s'étoit tué lui-même. Cependant ses assassins furent pris, convaincus, & executez malgré leur obstination à nier le crime pour lequel ils souffroient. Le Secretaire *Coleman* eut la même destinée, & il persista dans la confession de son innocence.

Des procedez si violents reveillerent le Parlement de la profonde lethargie, où les artifices des Ministres l'avoient entretenu pendant dix huit ans. Il s'assembla le 21. d'Octobre. Le Roi ne put se dispenser de faire mention de la derniére découverte, & il en parla en ces termes: „ J'ai été „ informé d'un dessein tramé par les Je-„ suites contre ma personne. Je ne „ vous en dirai pas mon opinion, de „ peur qu'il ne semble que j'en dise „ trop, ou trop peu, mais je laisserai „ cette affaire à la décision des loix. Le premier soin du Parlement fut de supplier sa Majesté d'ordonner un jour de jeune pour implorer la benediction du

Procedé du Parlement.

Ciel

Ciel sur sa personne, & pour prier le Seigneur de mettre au jour les attentats que l'on faisoit contre le Roi, & contre le Royaume. Sa Majesté octroya cette requête, aussi bien que celle qu'on lui fit d'éloigner de dix milles de la Ville de Londres, & de celle de Westminster, les Catholiques Romains qui n'avoient pas prêté les serments prescrits par les loix. 1678

Cependant comme quantité de gens, & sur tout les Ecclesiastiques, tâchoient d'étouffer le bruit de la conspiration, de la tourner en ridicule, ou d'en rendre les Non-Conformistes coupables. Les Communes declarérent unanimement que sur les témoignages qui avoient déja été rendus, „la „Chambre croyoit qu'il y a, & qu'il y a „eû une damnable & infernale conspi„ration inventée & tramée par les Papi„stes, pour assassiner le Roi, pour bou„leverser le Gouvernement du Ro„yaume, pour renverser & détruire „la Religion Protestante. La Chambre des Seigneurs opina la même chose. On proposa en suite un Bill pour exclurre les Lords Cat. Rom. du Parlement. Il passa à la Chambre basse, les Seigneurs y consentirent après quelques difficultez, & le Roi le confirma, Il decl[a] que la C[on]spiratio[n] est réel[le]

mais avec beaucoup de repugnance.
678. Les *Whigs* étoient convaincus que le Duc d'*Yorck* avoit beaucoup de part aux menées des Catholiques, du party desquels il se déclaroit ouvertement. Ils ne pouvoient se croire en sûreté, tant que ceux cy auroient l'espérance de voir un Prince de leur Religion sur le Thrône. C'est ce qui obligea quelques uns des Principaux Membres du Parlement de proposer un Bill, „ pour „ rendre incapable le Duc d'*Yorck* de „ succeder à la couronne Imperiale „ d'Angleterre. Mais ils crurent qu'il falloit proceder dans cette affaire par degrez. Ils suppliérent le Roy d'éloigner son Altesse Royale de la Cour. Le Roy vit où les choses tendoient. Comme il avoit beaucoup de tendresse pour son frere, il prit avec peine le parti de se rendre aux priéres de ses sujets. Cependant il fallut à la fin les satisfaire. Le Duc obéit au ordres de sa Majesté; & alla à Bruxelles avec la Duchesse, & ses Domestiques.

La conduite des deux Chambres commençoit à donner de l'inquiétude au Roy. Il auroit été bien aise de se défaire de ces gens si vigilants & si officieux; mais il avoit besoin d'argent pour entretenir, disoit il, l'armée, ou pour

pour la casser, si on la jugeoit inutile. 1678.
Le Parlement souhaittoit avec passion de voir cette armée congediée, car il apprehendoit qu'elle ne fut destinée à quelque dangereuse expedition. D'un autre côté, il craignoit que l'argent demandé par le Roy pour cette affaire, ne fut employé à d'autres usages.

Poursuite contre le Comte de Danby

Sur ces entrefaites on découvrit de nouvelles intrigues du Ministére avec la Cour de France, qui augmenterent la crainte & le chagrin du Parlement. Après un examen serieux, & une recherche exacte, la Chambre Basse accusa de haute Trahison le Comte de *Danby* grand Thresorier d'Angleterre. Voicy les articles d'accusation qui ont du rapport à mon sujet: „ D'avoir taché „ d'abolir l'ancien Gouvernement du „ Royaume, & d'introduire un Gou- „ vernement absolu & despotique. „ D'avoir pour cet effet proposé de „ lever une armée, sous pretexte de „ déclarer la guerre à la France, mais „ réellement pour entretenir la dite „ armée dans le Royaume, & s'en „ servir à executer ses desseins. „ D'avoir témoigné de la faveur aux Pa- „ pistes, en empêchant que les circon- „ stances de la Conspiration ne fussent „ découvertes, en supprimant les de-

1678. „ positions & les preuves que l'on
„ en avoit ; & en maltraittant les té-
„ moins qui en avoient declaré les des-
„ seins.

e long arlement st chassé. Cette accusation, avec celle que le Parlement intenta contre les cinq Lords. Cat. Rom. pour avoir trompé dans les Complots de ceux de leur Religion, furent les derniéres marques que cette assemblée donna de son *Zele*. Le Roi irrité de ces Procedez violents que l'on traittoit d'attentats sur l'authorité Royale, se resolut enfin à dissoudre ce Parlement qui avoit duré près de dix huit ans. Il fut difficile de penetrer dans le veritable motif, qui obligea *Charles* à congedier des gens qui avoient fourni avec tant de prodigalité à ses besoins & à ses plaisirs. Les uns attribuérent la dissolution au chagrin qu'il eut de voir son premier Ministre le Lord Thresorier envoyé à la Tour; Mais il paroit par les mémoires du Chevalier *Temple*, que ce Seigneur, qui tachant de menager la Cour & le Peuple faisoit souvent des demarches qui se détruisoient les unes les autres, étoit tombé dans la disgrace du Roi pour avoir exposé au Parlement les desseins de la conspiration. D'autres crurent que l'envie de mettre à couvert

e pour-quoi.

les

ds Cat. Rom. de la pourſuite des x Chambres, & d'appaiſer le bruit faiſoit la Conjuration, avoit contri- é à cette demarche de *Charles*. Tout monde convient que rien n'y avoit tant de part que la peur qu'il eut de oir le Duc d'*York* expoſé aux *inſultes* u Peuple. 1678.

Le Parlement qui ſucceda, dont les membres étoient preſque tous *Whigs*, marcha ſur les traces de celui qui venoit d'être diſſout. Dans la Chambre Haute on vit le Comte de *Shaftsbüry* épouſer avec chaleur les maximes des *Whigs*. Jamais homme n'avoit pouſſé plus loin celles des *Torys*, pendant qu'il étoit membre de la *Cabale* ſous le Titre de Mylord *Ashley*. Le premier ſujet de ſes mécontentements vint d'un méchant tour que le Chevalier *Clifford* autre membre de la Cabale lui avoit joüé. Le Roi, que les plaiſirs rendoient toûjours indigent, dit à ſes miniſtres dans une converſation qu'il eut un jour avec eux, que celui qui lui fourniroit les moyens de trouver quinze cent mille livres Sterling ſans l'aide du Parlement, ſeroit fait grand Threſorier. Mylord *Ashley*, dont la penetration étoit ſans bornes, jetta d'abord les yeux ſur l'*Echiquier*, & dans une débauche 1679.

Raiſons qui avoien obligé le Comte de ſe jetter du Côté des *Whigs*.

1679. proposa l'expedient à *Clifford.* Celuy cy sans perdre du temps va se jetter de nuit aux pieds du Roy, luy propose la découverte d'*Ashley* & le somme de tenir sa parole. *Ashley* resolut dès lors de se vanger ; & l'occasion s'en presenta bientôt. Le Thresorier *Clifford* ayant dessein d'ouvrir au Parlement un projet de fixer un fonds independant de ces Assemblés pour l'usage de la Couronne, il montra sa harangue à *Ashley*, pour lors Comte de *Schaftsbury.* Ce dernier profita de cette conjoncture pour se vanger. Il souleva tout le Parlement contre le dessein de *Clifford.* Il reduisit sa harangue en poudre ; & il s'attira par cet endroit l'indignation de la Cour. Cependant lorsque la conspiration eût élaté, *Charles* fut contraint de se servir de Ministres *Whigs* pour appaiser le peuple. Il employa quantité de gens de ce party, & *Shaftsbury* avoit été fait President du Conseil, mais il ne continua pas long temps dans ce Poste. Le Roy revint à ses inclinations, & le President fut cassé. Animé de resentiment, ou de Zéle pour la Religion Protestante, & pour la liberté, il fit à l'ouverture de cette séance une Harangue, où il insera

ioſes aſſez bizarrés, & fort di- 1679.
remarque: „ Mylords, dit il,
avez ordonné que l'on pren-
en conſidération l'Etat d'An-
e. Je ne ſçay ſi ce que j'ay
ſera bien receu ; car je ne
lique jamais à faire ma cour,
ne rendre populaire. Je parle
rs ſelon les Idées que mon
me ſuggere. Il y a d'autres
es qui regardent l'Angleterre
près que vous n'établiſſiez ja-
la ſûreté & le repos dans ce
ume, ſans mettre ordre à ces
. Nous avons une petite
qui n'a point encore de ſein,
rons nous pour nôtre ſœur
qu'on la demandera en ma-
Si c'eſt une muraille, nous
ns deſſus un Palais d'argent;
t une porte, nous l'entoure-
e bois de cédre. Nous avons
up de petites ſœurs ſans ſein.
gliſes Proteſtantes de France,
yaumes d'Irlande & d'Ecoſſe,
roteſtants étrangers ſont un
le ſeul mur, la ſeule defenſe
ingleterre. Sur ce mur vous
z batir des Palais d'argent,
mptueux Palais. La protec-
que l'Angleterre donne aux
„ Pro-

1679. „Proteſtants Etrangers, eſt ſa
„grande ſûreté, & ſa plus forte
„riére. C'eſt le ſeul moyen de
„ner des bornes à la puiſſânce c
„France. L'Ecoſſe, l'Irlande ſont
„portes par où le bien & le mal
„vent entrer. Ces deux Royaume
„fort affoiblis par les artifices de
„ennemis, & nous devrions les
„ronner de Lambris de Cédre.
„Papiſme & l'Eſclavage, comme
„Sœurs, ſe donnent la main l'
„autre. Ces deux ſœurs ſe don
„tour à tour le pas, mais elles ſe
„vent toûjours de près. En A
„terre le Papiſme devoit y an
„l'eſclavage. En Ecoſſe l'Eſclava
„devancé & le Papiſme devoit ſu
Après ce debut, le Comte dépe
de la maniére du monde la plus
l'état ou l'Ecoſſe & l'Irlande ét
reduites. Il tache de prouver q
les avoient été miſes dans une
tion à ne faire plus de reſiſtance
veut faire voir, que par la con
des Miniſtres, tout étoit diſpo
recevoir ſans oppoſition la Reli
Romaine, & l'Eſclavage. Il con
en diſant que ces deux fleaux é
aux portes de l'Angleterre, cell
pouvoit difficilement s'en deffen

Enfin on y voit l'Esprit *Whig* representé avec toutes ses couleurs. Le Pere d'*Orleans* fait *Shaftsbury* le premier mobile de tous les événements qui arrivérent en Angleterre sur la fin de ce Regne. Pour moy, je crois que c'est à l'imitation des Poëtes qui attribuent à leurs Heros toutes les avantures considerables de la piéce. Il est sûr que la violation des loix, les entreprises des Ministres sur les Droits du peuple, les intrigues de la Cour avec la France, les pratiques des Jesuîtes, l'attachement du Duc d'*York* à sa Religion, le Zéle qu'il témoignoit pour l'étendre. Il est sûr, dis-je, que tout cela avoit mis la plus grande partie des gens dans une agitation capable, sans qu'ils eussent besoin de Chef, de leur faire tout entreprendre pour secoüer ce qu'ils appelloient un joug qui leur étoit insupportable, comme il l'avoit été à leurs Peres. 1679.

Ce fut dans les sentiments du Comte de *Schaftsbury* que la Chambre basse s'assembla. Elle commença où celle du Parlement précédent avoit fini: La poursuite contre le Comte de *Danby* & contre les Lords Catholiques, l'examen de la conspiration, & de l'a- Le nouveau Parlement tout *Whig*.

1679. sassinat du Chevalier *Bury Godfrey* furent les premiers sujets dont on y traitta. Les membres témoignerent autant d'horreur pour les desseins qu'ils imputoient aux Catholiques & prirent autant de mesures pour s'y opposer, que leurs prédécesseurs en avoient prises. Le Roy ayant accordé le pardon au Comte de *Danby*, la Chambre Basse crut que c'étoit violer les Priviléges des Communes. Mais comme par les loix d'Angleterre, * le Roy est dans une heureuse impuissance de faire aucun mal, & que ses ministres sont responsables de toutes les infractions que l'authorité Royale commet contre les Loix de l'Etat, les Communes s'en prirent au Lord Chancelier. Celuy cy répondit pour sa justification que le Roy luy avoit ordonné d'apporter le grand sceau à Whithall, qu'il avoit commandé de le tirer de la Bourse, & que sa Majesté ayant signé son nom au dessus du Parchemin, la personne qui portoit la bourse avoit mis le sceau au pardon. La Chambre sur ce rapport resolut que l'on répresenteroit au Roy l'invalidité de la grace accordée au Comte

* *C'est une maxime qui a souffert beaucoup d'exceptions.*

Comte de *Danby*, & les dangereuses consequences qu'il y avoit à absoudre ceux qui étoient accusez par les Communes. Ensuite elles passérent un Bill pour accuser le Comte de Haute Trahison. La Chambre des Seigneurs se contenta de le condamner à un bannissement, & à le déclarer incapable de posseder aucun employ dans le Royaume Il y eut de longues disputes entre les deux Chambres sur cette affaire. Le Comte fut envoyé par la Chambre basse à la Tour, & il demeura dans cette prison jusqu'à ce que les choses eussent pris un tour plus favorable aux desseins de la Cour. Les Lords Cat. Rom. dont j'ay parlé auparavant, qui avoient été arrêtez au sujet de la conspiration eurent le même sort. On ne put les convaincre d'avoir trempé dans la conjuration, & le seul témoin qu'il y eut contre eux fut un nommé *Dangerfield*, homme infame, qui avoit passé plusieurs fois par la main du Bourreau, indigne par consequent d'être crû. Cependant le Lord *Strafford* fut livré par la Cour au ressentiment de la Chambre Basse, & décapité quelque temps après. Ce même *Dangerfield* fut employé par le Party Catholique,

1679.

La Conjuration Protestan[te]

1679. lique, dont la Comtesse de *Poi*
té, appellée la conjuration de la farinière. toit l'ame, pour accuser plusieur
gneurs & Gentils hommes Protest
appuyez des Non-Conformiste
voir eu dessein de lever une a
pour bouleverser le Gouverne
Le Duc de Buckingham *Whig* p
lite, les Comtes de *Shaftsbury*, d'
de *Radnor*, d'*Halifax*, & le Lord *l*
ton devoient être Conseillers da
nouveau Complot. Le Duc de
mouth étoit déstiné à être Ger
& plusieurs gens de qualité é
nommez pour servir sous luy.
elle se trouve supposée. *gerfield* trouva moyen de laisser
ber dans la Maison du Colonel *M*
le plan & la liste des conspirateur
un Officier de la Doüane, sous pr
de chercher dans cette Maison

[redacted]

cru étouffer par cet endroit le bruit que faisoit la Conspiration dont ils étoient accusez, ne firent qu'animer d'avantage le Parlement & la Nation contre eux. 1679.

La crainte de la Religion Romaine, & d'un Successeur qui en fût, dominoit toûjours dans le Parlement, & il étoit resolu à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher l'établissement de la premiére, & l'avénement du second au Thrône. La Cour en étoit bien persuadée; c'est pourquoy elle jugea à propos de faire quelques avances pour donner satisfaction à cette Assemblée. Le Roy fit proposer aux deux Chambres de limiter le pouvoir de son Successeur par rapport à la Religion. Il leur fit déclarer par son Chancelier qu'il confirmeroit toutes les Loix que le Parlement voudroit faire; pourveu que l'on n'attaquât pas le Droit de la Succession.

Le Roy offre de mettre des limitations au pouvoir de son Successeur Cat. Rom

Voicy les restrictions à l'authorité d'un Successeur Cat. Romain que le Chancelier proposa. Premiérement pour mettre l'Eglise en sûreté que tous les Benefices seroient conferez à des gens, dont l'on connoîtroit les Principes, & l'attachement sincére à la Religion Protestante. En second

1679. lieu, que pour affermir le Gouvernement, tous les Catholiques Romains seroient exclus des deux Chambres, comme il étoit deja établi : Que lorsque le Roy viendroit à mourir, le Parlement qui subsisteroit pour lors, continuéroit à s'assembler, sans pouvoir être cassé, jusqu'à ce que les affaires du Royaume fussent reglées à la satisfaction du Peuple. On ajoûta, que s'il n'y avoit point de Parlement à la mort du Roy, le dernier auroit le pouvoir de se rassembler sans autre convocation. On consentit encore que les Cat. Rom. ne pourroient exercer l'office de juge dans aucune des Cours du Royaume. Enfin par rapport aux dangers que l'on pouvoit craindre d'une armée qui seroit au commandement des Catholiques, on promit que tous les Gouverneurs, ou Lieutenants de Provinces, tous les Officiers de la Flotte, tous ceux de l'armée seroient nommez par le Parlement.

Rien n'étoit plus specieux, rien ne paroissoit plus satisfaisant. Mais le Parlement ne pouvoit se contenter de ces belles Paroles, persuadé que si un Prince de la communion Romaine s'emparoit du Thrône, il trouvéroit

les

les moyens de rompre tous ces engagements. Les *Whigs* regardoient toutes ces promesses de la Cour, comme des tours d'addresse de ces habiles filoux qui tirent à la becassine, si on veut me permettre cette expression, qui veulent bien perdre quelque fois pour attirer une dupe; sûrs de gagner à la fin tout son argent.

1679. Le Parlement *Whig* les refuse.

Les Communes redoublérent leurs soins pour faire executer les loix contre les Prêtres Cat. Rom. & pour éloigner du Conseil, & de la Personne du Roy tous ceux que l'on sçavoit avoir du penchant à favoriser ces Messieurs. Le Duc de *Lauderdale* étoit un de leur plus grands Patrons. On supplia le Roy de le priver de toutes ses charges. Charles receut cette addresse avec beaucoup de froideur, & se contenta de répondre qu'il y penseroit.

On crut que tout cela n'étoit qu'étancher les ruisseaux, & qu'il falloit aller à la source. C'est ce que le Parlement entreprit à l'exemple de celuy qui l'avoit précedé. Il proposa un Bill *pour rendre incapable le Duc d'York de succeder à la Couronne Imperiale d'Angleterre*. L'Histoire secrette de ce Regne nous assure que la * Maîtresse

Et propose le Bill d'Exclusion contre le Duc d'*York*.

E 2 Favo-

* *Eleonore Gowin.*

1679. Favorite du Roy étoit du Party opposé aux interêts de son Altesse Royale, qu'elle avoit conseillé à *Charles* d'abandonner son frere aux mécontentements du Peuple, & de déclarer *Monmouth* légitime. On ajoûte qu'elle avoit appuyé sa sollicitation de la promesse d'une Somme considerable d'argent. Le Roy dit-on approuva ce dessein jusqu'à ce que la France, qui avoit de grandes raisons de soûtenir le Duc, offrît à Sa Majesté une plus grosse somme pour l'obliger à rejetter le Bill d'exclusion, qu'on ne luy avoit offert pour l'accepter. Quoy qu'il en soit, la Chambre des Communes ne l'eut pas plôtôt proposé, que le Roy cassa le Parlement.

Il en convoqua un autre qui devoit s'assembler à *Westminster* le 17. d'Octobre, mais il fut prorogé en plusieurs fois jusqu'au premier d'Avril de l'année suivante. Pendant cet intervalle le Roy fut attaqué d'une fiévre tierce, dont il eut deux ou trois accés. La nouvelle de sa maladie, jointe à la dissolution du Parlement, obligea le Duc d'*York* à s'en revenir en Angleterre. La Cour fut surprise d'un retour si prompt & si inesperé, & la Nation en fut allarmée. Le Roy auroit sou-

souhaité de joüir de la compagnie de son frere, mais il vit que rien ne pouvoit être plus odieux au Peuple que de retenir ce Prince à la Cour. Ainsi le Duc qui n'avoit pas envie de rapasser la Mer, prit le parti de s'en aller en Ecosse, où il tacha de s'insinuer dans les bonnes graces du Peuple, & où il y réüssit parfaitement. 1679.

Cependant les longues & frequentes prorogations du Parlement donnoient beaucoup d'inquiétude aux Anglois. Les plus zélez s'empresserent à procurer des *Addresses* pour supplier le Roy d'assembler son grand Conseil. On luy representa en foule que rien ne pouvoit assûrer sa personne, & la paix du Royaume, qu'une Seance continuelle de cette Assemblée. Ces *Addresses* furent traittées de séditieuses. On menaça de châtier avec la derniére rigueur tous ceux qui auroient la hardiesse de solliciter les gens à souscrire àces Requêtes, & le Roy reprit sévérement ceux qui luy en presentérent.

La Cour veut étouffer le bruit de la Conspiration.

Comme la Cour avoit un interêt essentiel à étouffer le bruit de la Conjuration, les Principaux Ministres s'y employoient avec chaleur. *Oats* & *Bedlow* qui étoient les témoins du

1679. Complot des Cat. Rom. firent des plaintes au Conseil privé du Roy contre le Chevalier *Scrogs Chef Justicier* du Royaume, comme contre celuy qui avoit été des plus empressez à prévenir la découverte de la conspiration. Celuy-cy fut soûtenu & appuyé en tout. On tourna en ridicule tout ce que les accusateurs dirent contre luy, & on leur fit entendre que leur meilleur party étoit de demeurer en repos, & de laisser tomber cette affaire. Ce procedé obligea le Lord *Russel*, le Lord *Cavendish*, le Chevalier *Capell*, & Mr. *Poole*, tous *Whigs* du premier ordre à prier le Roy de les laisser sortir du Conseil. *Charles* répondit froidement qu'il y consentoit de tout son cœur. Cependant il flottoit quelquefois entre la crainte que la Conspiration ne fût réelle, & la croyance qu'elle étoit supposée. Il se trouvoit dans de cruelles incertitudes sur ce sujet. Il promit la somme de cent livres Sterling à quiconque saisiroit les malheureux qui devoient l'assassiner. Il offrit des recompenses à ceux qui découvriroient dans le Royaume des Prêtres ou des Jesuîtes. Il s'engagea à proteger les gens qui donneroient des preuves de la Conspiration, & il ordon-

ordonna que les loix faites contre les Catholiques Romains seroient executées à la derniére rigueur. Malgré tout cela, ceux qui connoissoient le mieux les sentiments du Roy, étoient persuadez qu'il avoit un penchant secret pour l'Eglise Romaine, & qu'il souhaittoit passionement de voir la Conjuration ensevelie dans un silence éternel. 1679.

Le Parlement dont les frequentes prorogations avoient donné tant d'inquiétude & d'alarmes, s'assembla enfin. Il fut de la même trempe que ceux qui l'avoient precedé, c'est à dire toujours opposé à la Religion de *Rome*, & à un Successeur qui en fût, ou si l'on veut toujours *Whig*. Le déchainement fut presque general contre les desordres de l'Etat. La Chambre retentit d'une infinité de harangues qui exposoient le danger où étoit la Nation de se voir bientôt soûmise au Pape, & à un pouvoir arbitraire. Le Roy à l'ouverture du Parlement avoit taché de calmer l'esprit de ses sujets par des paroles douces & étudiées, & par des promesses de maintenir la Religion & la liberté. Il avoit aussi demandé un subside pour secourir *Tanger*, qui étoit assiégé depuis long temps 1680.

Le Parlement s'assemble.

1680. par les *Mores*. Ces promesses ne satisfirent point la Chambre Basse, & elle ne put se resoudre à accorder les demandes du Roi. Elle insista que l'on retablit les priviléges du Peuple, & elle promit qu'après cela elle accorderoit tout. Un des membres s'expliqua ainsi ,, Les deux grands piliers du Gouvernement Anglois sont ,, les Parlements & les Jurez. * C'est ,, ce qui nous donne le Tître de libres, ,, & ce qui nous garantit de l'Esclavage. Car l'Idée que j'ai de la liberté des Anglois consiste en ce qu'ils ,, sont gouvernez par les loix qu'ils ,, ont faites eux mêmes, & jugez par ,, des gens qui sont leurs Pairs. Ces ,, deux grands & fondamentaux privileges du Peuple ont été violez ,, par

Harangue qui donne une juste Idee de la liberté des Anglois.

* *Ces Jurez en Angleterre sont une assemblée de douze ou de vingt quatre personnes considerables. Il y a de grands & de petits Jurez. Les petits n'ont d'autre fonction que celles de juger d'un fait ordinairement dans les Causes Criminelles, sur la deposition des témoins. Les grands jurez ont de plus le pouvoir de maintenir la Paix, de conserver les droits & les privileges du Comté, d'en representer les griefs publics, chaque Province a les siens, & ils sont nommez par le* Sherif *ou par l'Echevin de la Province.*

„ par les Juges du Royaume. Ils se „ sont opposez aux Addresses que le su- „ jet presentoit pour obtenir la sean- „ ce de ce Parlement. Ils ont cassé de „ grands Jurez à dessein d'empêcher „ l'effet de leur remontrances, & de „ mettre de grands Criminels à cou- „ vert de la justice. Il *conclut en disant*; „ Qu'on nous fasse droit sur ces cho- „ ses, & pour lors nous accorderons „ tout. 1680.

Quand la premiére bourasque fut passée, la Chambre Basse songea à arrêter les progrès de la Religion Romaine, & à empêcher que le Duc d'*York* ne succedât à la Couronne. Les Communes en vinrent à ces Resolutions premiérement. *Que le Duc d'York étant* Papiste, *l'esperance que ceux de sa Religion avoient conceüe de le voir parvenir au Thrône, avoit eu beaucoup de part aux desseins, & aux complots formez contre le Rei, & contre la Religion Protestante:* Secondement *que pour la defense du Roi, du Gouvernement, & de la Religion*, les Communes *declarent qu'elles soutiendront Sa Majosté aux depens de leur vie & de leurs biens, & que si le Roi vient à mourir d'une maniére violente, ce qu'à Dieu ne plaise, Elles en rendront les* Papistes *responsables & vangeront sa mort sur eux avec la derniére rigueur.*

Resolutions de la Chambe Basse contre le Duc d'York.

1680. Le Bill *pour rendre incapable Jaques Duc d'York de succeder à la Couronne Imperiale d'Angleterre & d'Irlande* fut ensuite produit & lû pour la premiére fois. Ce Bill avoit été proposé dans les deux derniers Parlements, mais il n'avoit pû passer à cause de leur dissolution. Il trouva dans celuy-cy des gens qui s'y opposerent. Le Chevalier *Jenking* representa les raisons du Party *Tory*, & dit: „ Qu'il étoit contraire à la justice de condamner un „ homme sans l'entendre: Qu'il étoit „ opposé aux Principes de nôtre Religion de priver une Personne de son „ Droit, parce qu'elle est d'une croyance differente de la nôtre: Que le „ Bill violoit le Droit Divin de la Monarchie: Qu'il mettoit la Couronne „ entre les mains du Peuple qui en „ pouvoit disposer à son gré: Et enfin qu'on ne pouvoit passer le Bill „ sans violer le serment de fidelité que „ le sujet avoit fait au Roy, à ses heritiers, & à ses successeurs. Ces raisons furent refutées par les *Whigs*, & la plus grande partie des Senateurs insisterent sur la necessité d'exclure le Duc d'*York* de la Couronne.

Raisons des *Torys* contre le Bill d'exclusion.

Le Roy fut irrité de cette maniére d'agir contre son frere, mais il jugea à pro-

propos de dissimuler son ressentiment. Il fit dire à la Chambre qu'il étoit disposé à approuver ce qu'on luy proposeroit pour la satisfaction de son Peuple, pourveu que l'on ne touchât pas à la succession. Ce message bien loin de satisfaire les Communes ne fit qu'augmenter leurs mécontentements. Un des Membres dit sur ce sujet. „ Jugez, je vous prie, de nôtre Condition par ce qui s'est passé. Lorsqu'*Henri* VIII se declara souverein Chef & Gouverneur dans le spirituel & dans le temporel du Royaume, le Peuple y consentit. Lorsque *Edouard* fut *Protestant*, le Royaume fut *Protestant*. Lorsque *Marie* fut *Papiste*, le Royaume fut *Papiste*; & lorsqu'*Elizabeth* fut *Protestante*, le Royaume redevint encore *Protestant*. *Regis ad exemplum* &c. Nous commander d'abolir le *Papisme*, & permettre qu'un *Papiste* succede au Thrône, c'est comme si un medecin visitoit un homme qui a la pleuresie, & luy ordonnoit de prendre tous les remedes qu'il voudra, mais de ne jamais se faire saigner. Il faut que le patient meure, puisque la saignée est la seule remede à cette maladie. 1680.

En-

580. Enfin après plusieurs debat
faire du *Bill d'exclusion*, il pa
Chambre Basse avec une gr
jorité de voix, & il fut engr
ein de r *Tan-* a la nce. même jour le Roy envoya u
aux Communes pour leur re
der encore de prendre soin
qui étoit prêt à se rendre au
s'il n'étoit promptement seco
trouve dans les memoires secr
temps là qu'il y avoit eu u
entre la Cour d'Angleterre ,
France pour livrer cette Plac
T. C. Voicy les expedients
avoit trouvez pour sauver l'h
Charsel II. & pour satisfaire a
de *Loüis XIV*, La France avo
aux *Mores* des Ingenieurs , d
& des Munitions. On propo
[redacted]

des armes, & non par accord. Ainsi la réputation du Roi seroit à couvert, & avec cela il auroit de l'argent, & du côté de la France, & du côté des Communes. Quoyqu'il en soit de cette affaire, la Chambre s'opiniâtra à refuser le subside démandé par le Roi, à moins qu'on n'assurât la Religion Protestante; & elle resolut de presenter une *Addresse* à Sa Majesté pour répondre à son Message. Cette *Addresse* donne tant de jour à tous les faits que j'ai rapportez jusqu'ici, les confirme si bien; & depeint si vivement l'esprit des *Whigs* de ce temps là, que j'ay crû obliger le Lecteur d'en faire le detail. 1680.

„ Les Communes réprefentent que „ le Gouvernement de *Tanger* a été „ souvent mis entre les mains des *Papistes:* Que le secours qu'on y avoit „ envoyez étoient composez d'Officiers, & de Soldats Cat. Rom. Et „ que les Irlandois de cette Communion y avoient trouvé plus d'appuy „ que les Protestants. Elles exposent „ qu'en Angleterre les efforts & les attentats de ce Party, avoient été si „ audacieux, & en même temps si remplis de succès que c'étoit pour les „ Communes un sujet d'admiration que „ le Regne de Sa Majesté subsistât en-

Addresse remarquable.

„core,

1680. „ core, & qu'elles puſſent s'aſſembler
„ pour conſulter ſur les moyens de
„ conſerver leur Religion & leur liber-
„ té. Elles rémontrent que ce Parti
„ inquiet & ſanguinaire avoit trouvé
„ de l'appui & de la protection malgré
„ les loix qu'on avoit faites pour le
„ détruire: Que les *Jeſuites* avoient
„ réüſſi à diſgracier ceux qui s'oppo-
„ ſoient à leurs deſſeins: Et que ſi
„ ces derniers étoient Juges dans les
„ Cours ſouveraines du Royaume, ils
„ avoient été privez de leurs emplois:
„ Que les *Papiſtes* étoient devenus
„ les arbitres de l'Etat & du Gouver-
„ nement, & avoient par là acquis le
„ pouvoir de détruire ceux qu'ils ne
„ pouvoient corrompre. Elles font
„ voir que les Parlements avoient été
„ continuez ou prorogez au gré du
„ Parti: Que l'argent levé ſur le peu-
„ ple pour ſuppléer aux beſoins de Sa
„ Majeſté avoit été employé à faire la
„ guerre à un Etat Proteſtant, & à aug-
„ menter la Puiſſance redoutable du
„ Roi des *François*. Qu'un grand nom-
„ bre des ſujets du Roi d'Angleterre
„ avoient été envoyez au ſervice de
„ la France: Que les Ambaſſadeurs
„ Anglois avoient ſervi de Miniſtres
„ à *Loüis* XIV, & avoient ſollicité la
„ *Hol-*

„ *Hollande* à accorder aux Cat. Rom. 1680.
„ l'exercice public de leur Religion:
„ Que s'il y avoit eu quelque ordre de
„ la part du Gouvernement de mettre
„ en execution les loix faites contre
„ les *Papistes*, ceux cy avoient eu l'*Ad-*
„ *dresse* d'en tirer avantage, pendant
„ que les *Protestants Non-Conformistes*
„ éprouvoient toute la rigueur des loix.
„ Elles disent que l'Acte du *Test* avoit
„ eu peu d'effet, ou parce que les Cat.
„ Rom. ayant obtenu des dispenses
„ de *Rome*, avoient prêté les serments
„ prescrits par cet acte, & avoient par
„ là conservé leurs emplois; ou parce
„ que ceux qui avoient été mis à leur
„ place, s'étoient trouvez si favora-
„ bles à leurs desseins, que le *Papisme*
„ avoit plûtôt gagné que perdu du ter-
„ rein, depuis que cet acte étoit en vi-
„ gueur. Elles racontent qu'un Se-
„ cretaire *Papiste* executé pour ses tra-
„ hisons avoient entretenu des com-
„ merces avec *Rome*, & avec d'autres
„ Cours étrangeres pour dompter
„ (selon ses termes) cette pernicieu-
„ se hérésie qui a si long temps domi-
„ né dans le *Nord*: Que les menées &
„ les correspondances du Secretaire a-
„ voient éclos la damnable & inferna-
„ le Conspiration mise au jour depuis
„ deux

1680. „ deux années par la providence favo-
„ rable du Tout-puissant; Que lorsque
„ ce maudit Complot fut découvert,
„ les *Papistes* commencérent à en étouf-
„ fer le bruit par le barbare assassinat
„ d'un Juge de Paix commis dans une
„ des * Maisons Royales. Elles se plai-
„ gnent qu'au milieu de ces embar-
„ ras & de ces craintes, des Officiers
„ *Papistes* avoient passé en reveüe, &
„ avoient été admis à commander l'ar-
„ mée par des Ordres secrets de la
„ Cour, signez d'un Secretaire d'Etat:
„ Qu'on avoit donné cinquante nou-
„ velles commissions à des *Papistes* de-
„ clarez: Que lorsque dans le Parle-
„ ment suivant, la Chambre des Com-
„ munes se preparoit à examiner, & à
„ juger les autheurs de la Conspira-
„ tion, ce Parlement avoit d'abord
„ été prorogé, & ensuite cassé, & que
„ l'intervalle entre la convocation &
„ la seance du Parlement avoit été
„ assez long pour donner le tems aux
„ *Papistes* de cacher leur crimes, & de
„ se mettre en état d'en commettre
„ de nouveaux. Elles assurent qu'on
„ avoit tâché de corrompre les té-
„ moins de la Conjuration, non seu-
„ lement par des promesses d'être
„ ré-

* *Le Palais de Somerset.*

„ récompensez, mais encore par des 1680.
„ assurances de gagner en se taisant,
„ la faveur du frere de sa Majesté:
„ Qu'on avoit accusé des crimes les
„ plus odieux plusieurs Protestants
„ d'un rang distingué, & que l'accusa-
„ tion devoit être appuyée par des
„ gens subornez, afin de ruiner ces
„ bons sujets par les formes des loix
„ & de la justice. Enfin elles témoi-
„ gnent leur étonnement & leur cha-
„ grin, de ce qu'une remontrance con-
„ tre le Duc d'*York* ayant été préparée
„ par les grands *Jurez* du Comté de
„ *Middelsex*, ces *Jurez* avoient été con-
„ gediez d'une maniére qui étoit sans
„ exemple, & contre les loix · Que par-
„ ce qu'un écrit, qui s'imprimoit cha-
„ que semaine appellé, *le Paquet de la*
„ *Semaine* contenant les avis de *Rome*,
„ representoit le *Papisme* comme il le
„ merite, on avoit érigé une Cour de
„ judicature pour défendre que cet
„ écrit fût imprimé à l'avenir; Que
„ malgré toutes les proclamations
„ pour bannir les *Papistes* des environs
„ de cette grande ville, de la Cour, &
„ du Parlement, un grand nombre de
„ ces gens, & des plus dangereux y ve-
„ noient en foule, & y residoient paisi-
„ blement. Les fidelles Communes

1680. „ de Sa Majesté ont trouvé, lorsqu
„ elles se sont assemblées, ce malheu
„ reux Royaume dans cette déplorab
„ condition, où il a été reduit par le M
„ nistére des *Papistes*, ou de ceux qui l
„ favorisoient. C'est ce qui les oblig
„ de supplier humblement sa Majes
„ de les rassûrer contre le dessein c
„ il semble que l'on soit d'introdui
„ la Religion Romaine; afin que pe
„ dant qu'elles donneront un subsi
„ pour le secours de *Tanger*, elles pu
„ sent du moins conter de ne pas au
„ menter par là la puissance de leu
„ ennemis *Papistes*, & multiplier leu
„ dangers. Si sa Majesté fait la gra
„ à ses fidelles Communes de leur a
„ corder leurs demandes, elles sero
„ disposées non seulement à l'assist
„ dans la deffense de *Tanger*, mais e
„ core à faire tout ce qui sera en le
„ pouvoir pour mettre Sa Majesté
„ état de proteger la Religion Prot
„ stante en Angleterre, & dans l
„ Pays étrangers, & de resister
„ tous les efforts de ses ennemis, &
„ ceux du Royaume. Il ne paroit p
que cette *Addresse* quelque pressant
quelque vive qu'elle fût, produisit a
cun effet, & la Cour n'eut aucun éga
aux plaintes de cette assemblée. C'
poi

pourquoy les Communes songerent à prendre des mesures qui pussent les rassûrer efficacement contre la crain e qu'elles avoient de voir la Religion Protestante détruite en Angleterre. 1680

Le *Bill d'Exclusion* fut porté à la Chambre des Seigneurs par le Lord *Russèl*, suivi de la plus grande partie de la Chambre basse. La premiére fois que ce Bill fut lû, on proposa s'il seroit lû une seconde. On conclut pour l'affirmative, qui ne l'emporta que de deux voix. A la seconde lecture la debat dura jusqu'à onze heures du soir. Le Roy pour animer les Lords à s'opposer au Bill, resta dans la Chambre pendant tout ce tems là. Enfin il eut la satisfaction qu'il souhaittoit. Le *Bil* fut rejetté par une majorité de trente voix. Messieurs les Prelats signalérent en cette occasion leur zéle pour la Cour, & pour le Duc d'*York*; Car il y en eut * quatorze qui se déclarerent contre le *Bill*. Comme ce Bill ne se trouve presque nulle part dans les histoires Angloises ou Françoises que j'ay lües, & qu'il a quelque chose de fort remarquable, & de fort particulier, j'ay jugé à propos de l'inserer à la fin de cet ouvrage.

Le Bill d'exclusion porté à la Chambre Haute.

Il y est jetté.

Malgré le refus que les Lords firent de

F 2

* *Il n'y en avoit gueres plus dans* la Chambre.

1680. de paſſer ce *Bill*, les Communes perſiſtérent dans leur deſſein. On fit dans la Chambre Baſſe quantité de harangues pour prouver que l'Angleterre ne pouvoit ſe garantir du *Papiſme*, ſi on ne le paſſoit. Elles allérent encore plus loin: Du temps de la Reine *Elizabeth*, où les deſſeins de Rome ne menaçoient pas moins ces Iſles qu'ils faiſoient en ce temps, les Anglois firent une *Aſſociation* entre eux pour vanger ſa mort ſur les Cat. Rom. en cas que les Complots qu'ils avoient ſi ſouvent formez contre cette Princeſſe, vinſſent enfin à réüſſir. Ce fut à l'imitation de leurs Ancêtres que les membres des Communes propoſérent un *Bill* pour faire une *Aſſociation entre tous les ſujets Proteſtants de Sa Majeſté, pour la ſureté de ſa Sacrée perſonne, pour la defenſe de la Religion Proteſtante, pour la conſervation de ceux qui la profeſſoient, & pour empêcher le Duc* d'York, *& quelque autre* Papiſtes *que ce fût de ſucceder à la Couronne.*

Projett d'Aſſociation entre les *Whigs* pour la ſurete du Roy & de la Religion Proteſtante.

Ces *Whigs* zélez n'étoient pas moins jaloux de la conſervation de leur liberté qu'ils l'étoient de maintenir le Proteſtantiſme; & leur crainte d'un Gouvernement arbitraire & deſpotique égaloit celle qu'ils avoient de

Autres procedez remarquables de ce Parlement *Whig*.

de voir introduire la Religion de Rome. C'est pourquoy ils proposérent un *Bill* pour *procurer de plus frequentes Convocations, & Seances du Parlement:* Un autre, *pour ordonner, que les Juges ne pourroient exercer leur employ, & tirer leur salaire que* Quamdiu bene se gesserint: Et un troisiéme, *contre ceux qui exigeroient de l'argent du Peuple d'une maniére contraire aux loix, & pour declarer ce crime un crime de haute Trahison.* Ensuite il fut resolu que l'on presenteroit une *Addresse* au Roy & qu'on l'informeroit du procedé de la Chambre. 1680.

Charles répondit à cette *Addresse* par un message du 4. de Juin, où il leur dit, qu'il est fâché de voir que leurs pensées roulent encore sur le Bill d'exclusion, & de ce qu'ils persistent à croire que tous les autres remedes sont inutiles. Il ajoûte qu'il à été confirmé dans son opinion sur le chapitre du Bill, par le jugement des Seigneurs qui l'avoient rejetté: Qu'il est prêt à entrer dans toute les mesures qu'ils jugeront à propos de prendre pour assûrer la Religion Protestante. Il les prie enfin de penser à donner du secours à *Tanger*, à soûtenir ses Alliances étrangeres, & à conserver la paix & l'ordre en Angleterre.

78. Rien ne fut capable d'ébranler les Communes, elles renouvellerent les Resolutions qu'elles avoient prises par rapport au *Bill d'exclusion*. Elles declarerent que jusqu'à ce que ce Bill fût passé, la Chambre ne pouvoit accorder aucun subside à Sa Majesté, sans exposer sa Personne, & la Religion Protestante à un extrême danger, & sans être coupables d'infidelité envers ceux qui leur avoient confié le soin de conserver leur Religion, leur liberté, & leurs priviléges.

Persuadez que les Ministres d'Etat donnoient le branle à toutes les actions du Roy, les Membres de la Chambre basse luy presenterent une *Addresse* pour le prier d'éloigner de sa Personne & de son conseil le Comte de *Ha-*

[redacted]

que *quiconque en prêteroit sur les* 1680.
es du revenu du Roy seroit estimé cou-
'empêcher la Seance des Parlements,
'roit responsable à la Chambre.

Roy se trouva dans un extrême Le Parlement est cassé.
ras; & voyant qu'il ne pouvoit
er son frere ny ses Ministres
les *attentats* des Communes, &
s ne vouloient pas luy accorder
gent, il prit la resolution de se de-
le leur importunité, & de proro-
Parlement. Cette resolution étant
à la connoissance de la Chambre,
nmunes s'assemblerent avec préci-
n, & opinerent, que* *quiconque*
conseillé à Sa Majesté de proroger le
ent pour d'autres desseins que pour
passer le Bill d'exclusion contre le
York, *étoit traître à son Roy, à la*
n Protestante, & au Royaume d'An-
, un Partisan, & un pensionnaire de
ce. Cela n'empêcha pas que le
ıent ne fût prorogé, & ensuite
& le Roy declara qu'il en convo-
t un autre dont l'assemblée se
oit à Oxford.

Les *Toris* aussi devouez à la Cour que les *Whigs* luy étoient opposez.

dant que le Parlement étoit ain-
ıpé à arrêter les progrez de la

 Re-

and le Roy proroge le Parlement, il a
e de donner son consentement aux Bills
passé dans les Chambres.

Religion Romaine, & à maintenir la
1680. liberté, les *Toris* & principalement les Ecclesiastiques épouserent les interêts de la Cour avec chaleur. Ils se joignerent à ceux qui *témoignoient de l'horreur* pour les requêtes que l'on faisoit à Sa Majesté d'assembler le Parlement. Ils s'opposerent vigoureusement au *Bill d'Association*, & triomphérent dans le succès qu'ils eurent à faire rejetter le Bill qui excluoit le Duc d'*York*. Aussi ne les épargna-t-on pas dans la Chambre des Communes. On y fit de séveres reflexions sur une conduite qui paroissoit aux *Whigs* indigne d'Ecclesiastiques Protestants. Un des Membre s'en expliqua ainsi. Monsieur, dit il, en s'addressant à l'Orateur : „ Quand „ je considere combien les Principes „ de l'Evêque *Laud* qui attribuoit au „ Roy le Pouvoir d'exiger de l'argent „ du sujet sans l'aveu du Parlement, „ ont gâté plusieurs Membres de nôtre „ Clergé : Quand je considere que non „ seulement ils ont prêché que le Roy „ avoit un Pouvoir absolu de disposer „ des biens de ses sujets, mais encore „ qu'ils ont donné le nom de Rebelles, „ à ceux qui se sont opposez à leurs „ sentiments : Quand je considere, dis- „ je, une telle conduite, je conclus

qu'il

t ordinaire à un ou à deux Evê- 1680.
; d'entrainer leurs Contréres, &
:-cy le Clergé de leurs Diocéses.
ì il arrive que le Clergé adopte
olitique d'un, ou de deux Evêques
sont en pouvoir. Le Peuple voit
nent que les Ecclesiastiques peu-
: être bons Theologiens, mais
ls ne peuvent pas être si bons
tiques ; & qu'il y a de la differen-
ntre leurs Principes, & ceux des
ques. Les Ecclesiastiques peu-
: avoir en vûe de s'avancer par
'*apisme*, s'ils s'y soûmettent ; mais
aïques sont presque sûrs de tout
lre, malgré leur soûmission. Mon-
r, je ne prétens pas faire voir par
iscours que j'apprehende l'aposta-
le nôtre Clergé. J'ay de la venera-
pour ceux qui le composent, & je
s que plusieurs des Evêques & du
rgé, inferieur sont aussi prêts à
ırir pour la Religion Protestante
ıucune Personne de la Nation. Mais
ıe suis pas sans crainte qu'il n'y
quelque puissance dominante par-
:ux, qui ait quelque rapport à cel-
'un Successeur *Papiste* dans l'Etat.
Parlement qui s'étoit apperçû
a Religion Romaine se fortifioit
ır en jour, avoit tâché de réunir

1680. les Protestants de quelque Commun on qu'ils fussent, pour être en état pa cette union de faire plus aisement têt à l'ennemi qui menaçoit de tout en gloutir. On avoit proposé un *Bill* pou arrêter la persécution contre les Non Conformistes. Ce *Bill* passa dans le deux Chambres, mais lors que le Ro alla à celle des Seigneurs pour confirme les *Bills*, celui-ci ne se trouva point, & on ne sçeut jamais comment il s'étoit perdu

Zéle de l'Evêque de *Londres* pour la paix & pour l'union.

Les Ecclesiastiques qui étoient le plus moderez s'efforçoient de seconder les Desseins du Parlement, & de ramener les Non-Conformistes à l'unité par la voye de la persuasion & de la douceur. L'Evêque de *Londres* s'y employa avec zéle. Il publia quantité de conferences, qu'il avoit eües avec son Clergé sur plusieurs dogmes de la Religion. Il rendit publique les réponses de Mr. le *Moyne* Professeur de Theologie à Leyde, de Mrs. l'*Angle* & *Claude* Ministres de Charenton; à qui il avoit écrit pour sçavoir les sentiments qu'ils avoient de l'Eglise Anglicane. Ces Messieurs dans leurs réponses approuvoient la foy, & la discipline de cette Eglise & censuroient la separation comme inutile, & contraire à la charité.

Les autres Ecclesiastiques s'y opposent.

Mais

is la plûpart des Ecclesiastiques 1680.
it un zéle amer qui leur faisoit
es personnes de Non-Conformi-
sans soûhaitter leur réunion.
ceux qui ne donnoient pas dans
Idées en matiére de Religion &
litique, étoient traittez de fana-
. Selon eux, le Parlement étoit
ssemblée composée de Presbyté-
& de *Republiquains*. Il y avoit
erité dans les deux Chambres en-
quarante membres qui n'étoient
le l'Eglise Anglicane, mais la
grande Partie de ceux qui com-
ent le Parlement, avoient été
ez dans la querelle de *Charles*
ier, en avoient été les martyrs,
scendoient de ceux qui pouvoient
nner ce Titre. Le zéle contre
itholiques Romains n'étoit plus
node. Les Sermons au lieu d'être
is des veritez Chrêtiennes, ne
ient que sur l'invective, & toû-
contre les *fanatiques*. Les gens
ise témoignoient avoir peur que
Catholiques fussent bannis & ils
nt hautement, qu'ils leur étoient
grand Secours contre les Presby-
is. Un Ecclesiastique fit impri-
in Dialogue où il avança que les
ments étoient devenus insup-
porta-

1680. portables par leur rebellion & par l opiniatreté. Il prétendit que le F ne pouvoit plus se dispenser d'éta un pouvoir absolu, & il declara luy & ses confréres feroient leurs forts pour l'appuyer.

Le Parlement s'assemble à Oxford.

Tel étoit l'Etat des affaires en ma re de Religion & de Politique, lors le Parlement s'assembla à Oxford. Roy à son Ouverture tâcha de ju fier la dissolution du dernier Pa ment, & il promit de concourir à t les moyens qu'on luy offriroit p asseurer la Religion & la liberté A gloises; mais ny l'apologie qu'il fit sa conduite, ny ses offres, ny le cho de la Ville d'Oxford que la Cour se bloit avoir fait pour intimider Membres du Parlement * tout ce dis-je, ne produisit aucun effet sur l'A semblée. Le Peuple qui se voyoit m nacé de perdre ce qui luy étoit plus cher avoit eu grand soin de choisir pour Membres de la Chaml

Encore *Whig*.

Basse que des gens qui étoient da les mêmes Principes que ceux qu' avoit congédiez, il n'y avoit pas lo temps. Le *Bill* d'*exclusion* revint 1 les rangs comme le seul moyen calm

* *Il y avoit des Troupes, & quantité de Cat liques Romains aux environs de cette Ville.*

les craintes du Peuple. On fit 1680.
:acte recherche par rapport
' *pour le soulagement der Prote-*
Non-Conformistes, que quelques
is de la Cour avoient ôté à
de dessus la table des Seigneurs.
ievalier *Jones* dit hautement à
ccasion que si on souffroit de
les friponneries, il étoit inuti-
on s'assemblât. La Chambre
i vint ensuite à l'examen d'un
u'un Cat. Rom. Irlandois nom-
: *Harris* avoit publié. Il y soû-
ue le Roy, & toute la Famille
étoient *Papistes*. Que *Char-*
nier avoit appuyé la Rebellion
le: Qu'il étoit au pouvoir du
ent de deposer un Roy *Papiste*,
n que de s'opposer à la succession
ince de cette croyance; Et que
ment n'ayant pû empêcher ce
inconvenient par des voyes
es, le Peuple étoit obligé de
ir à la sûreté. Le dessein de
arris, ou plûtôt des Ennemis des
étoit d'accuser ceux-cy d'être
heurs de ce libelle. On l'avoit
par le * *Peny Post* à plusieurs
per-

Fitz Harris accuse les Whigs d'une nouvelle Conspiration.

une poste, où en donnant un sou, on en-
ne lettre, ou un petit paquet en quel-
artier de la Ville de Londres *que ce*

personnes de qualité du Party, afin qu'on pût les en rendre responsables. La Cour avoit donné des sommes considerables à cet homme pour l'engager dans cette imposture; *Everard* un des complices de la fourbe fut celuy qui découvrit tout le mistére. *Fitz Harris* luy même, qui étoit entre les mains de la justice, témoigna être prêt à tout révéler, lorsque tout à coup par ordre du Roy, on le tira des prisons ordinaires de la Ville pour le renfermer dans la Tour de *Londres*, où on ne luy permit de parler à personne. Ce procedé augmenta les soupçons de la Chambre Basse, & l'obligea d'accuser *Fitz Harris* de Haute trahison, & d'ordonner que l'accusation seroit portée à la Chambre haute. Les Lords à la persuasion de la Cour, refuserent d'accepter l'accusation, & déclarérent que cette affaire devoit se decider dans les Cours ordinaires de la justice. Les Communes irritées de cette maniére d'agir pretendirent que le refus des Lords étoit une [illegible]fraction des Priviléges du Parlem[illegible], & un obsta[illegible] à la decouverte de [illegible] complots des [illegible]tholiques. Le Roy [illegible] lesquels Parl[illegible] devenoient insup[illegible] portables, [illegible]

[illegible]uisse être, & mieux [illegible]

Le Parlement est dissout.

la dissention entre les deux
ores, & se servit de ce pretexte
issoudre le Parlement. Une dis-
n si brusque & si soudaine don-
iouvelles alarmes. Ce fut pour
aiser que le Roy jugea à propos
lier une declaration, où il rendit
u public des raisons qu'il avoit
dissoudre les deux derniers Par-
s. Il y represente la conduite du
r comme injuste & violente. Il
: d'avoir rendu inutiles ses plus
s desseins, de l'avoir privé de
ecours contre les dangers dont
: menacé au dedans, & au de-
Il luy reproche d'avoir rendu
ition pire que celle de ses su-
1 defendant à tout le monde de
:er de l'argent, pendant que la
e Basse luy en refusoit, quel-
in qu'il en eût, pour executer
ts utiles, & glorieux à la Na-
lame le second d'avoir renou-
ilgré le jugement de la Cham-
Seigneurs, l'affaire du *Bill*
Il fait entendre qu'il ne doute
si ce *Bill* eut passé, ces es-
iets n'eussent poussé plus
ttentats, & ne se fussent at-
r même. Enfin sa plus forte
tirée de la division qu'il y
avoit

Declara-
tion du R
pour jus-
tifier la D
solution
des Par-
lements.

1680. voit entre les deux Chambres.

On Glose sur la Declaration. On fit d'étranges Gloses sur cet declartion qui fut lüe par Ordre de Cour dans toutes les Eglises du Ro yaume. On y remarqua quantité d *Gallicismes* qui firent croire que la De claration Angloise étoit une Cop de l'Original François. Mr. *Barill* Ambassadeur de France avoit lû cet Piéce a un Gentilhomme Angloi trois jours avant que le Roy l'eût com muniquée à son Conseil privé. Ce q obligea l'Anglois de s'écrier. *Bon Die à quel état ce Royaume est-il reduit ? L Ministres, & les agents du seul Prince monde dont nous puissions craindre les de seins ne sont pas seulement informez nos plus secrettes mesures, mais sont e core devenus nos premiers Ministres, ont l'entiere conduite de nos affair* Le Chevalier *Jones* répondit à la d claration, tâcha d'en montrer le foib & détruisit les maximes *Torystes* d'u maniére à faire beaucoup de Profel tes au *Whigisme*.

La Cour avoit trop de chagrin, trouvoit trop d'opposition dans *Tiers Etat* pour ne pas s'en ressent Il y avoit en ce temps là un Citoyen Etienne Colledge. *Londres* nommé *Etienne Colledge*, q étoit devenu fameux sous le nom

Menuis

Menuisier Protestant. Cet homme s'étoit beaucoup remué dans les Elections du Parlement pour faire choisir ceux qu'on appelloit *Whigs*. Son zéle contre la Religion Romaine avoit paru trop éclatant, & trop chaud pour un homme de sa sorte. Il avoit accompagné à *Oxford* les Membres de la Cité de *Londres* qui n'étoient pas au gré de la Cour. On l'accusa dans la premiére de ces Villes d'avoir recité des vers qui attaquoient la reputation du Roy. Les Ministres jugerent à propos de sacrifier cet artisan à leur ressentiment, & d'apprendre à ses semblables à ne plus se mêler de Politique. Il fut accusé de Haute trahison devant les grands *jurez de Middlesex*, mais il y fut absout. On crut qu'on reussiroit mieux à *Oxford*. Il y fut traduit, & il n'y eut point de chicanes dont on se servit pour le perdre. Il produisit les meilleures defenses qui ayent jamais été faites en semblables occasions; mais ce fut inutilement. Sa destinée étoit marquée par la Cour, & il fut executé comme criminel de Haute Trahison.

1681. nommé le *Menuisier Protestant*, *Whig* zelé est sacrifié au ressentiment de la Cour.

La poursuite que les Ministres firent contre le Comte de *Schatfsbury*, dont le zéle devenoit de plus en plus incommode, fit plus d'élat, mais elle ne reus-

Poursuite contre le Comte de Schaftsbury.

1681. fit pas à leur satisfaction. Il fut accusé des crimes les plus enormes comme d'avoir eu des desseins contre la vie du Roy, d'avoir voulu lever une armée contre le service de Sa Majesté. Tous les témoins que l'on produisit pour prouver qu'il étoit coupable de ces crimes se trouverent être des miserables, à la déposition desquels les *jurez* ne purent donner aucune creance; Ainsi le Comte fut renvoyé absout.

Parmi les mortifications que la Cour recevoit de ceux qu'on appelloit *Whigs*, elle avoit le plaisir de voir les *Torys* donner avec empressement dans tous ses projets. Ces Messieurs faisoient consister leur fidelité à entrer dans tous ses interêts, de quelque nature qu'ils fussent. Ils presenterent des *Addresses*, où ils témoignoient de l'horreur pour *l'Association* entre les Protestants, & où ils se déclaroient pour le Droit héreditaire comme inalterable & imprescriptible. L'université de Cambridge voulut signaler son Zéle. Son Vice-Chancelier fit au Roy une harangue dans laquelle on trouve ces mots: *Nous croyons & nous maintenons que nos Roys n'empruntent pas leur pouvoir du Peuple, mais qu'ils le tirent de Dieu seul, qu'ils ne sont res-*

'Univer-ité deCam ridg e se eclare our les rincipes es *Toris*.

responsables qu'à luy de leur conduite, que c'est le devoir du sujet d'obeir à son souverain ; & non pas de le faire tel, ou de le censurer. Nous croyons que le Prince vient à la couronne par un Droit de Succession essentiel & hereditaire, auquel ny differente creance, ni loix, ny crimes, ny forfaits ne peuvent apporter aucune diminution ou changement. 1681.

Ce fut par complaisance pour les Partisans de ces Sentiments, que les *Non-Conformistes* qui en avoient de fort opposez, se virent persécutez. On voulut pousser à bout ces derniers, & leur faire voir la difference qu'on mettoit entre les *Loyalistes* & les *rebelles*. Ce n'est pas que l'on eût plus d'inclination pour les uns que pour les autres. On vouloit les diviser, & les affoiblir pour les empêcher de s'opposer aux dangers qui les menaçoient également. Les *Torys*, quoique Membres ds l'Eglise Anglicane, servoient d'Instrument aux Catholiques pour détruire le Protestantisme. C'étoit apparement contre leurs intentions. Les Juges de Paix, étant presque tous du Party des *Toris*, traittoient les Catholiques Rom: comme leurs meilleurs amis, & ne faisoient aucune grace aux *Non-Conformistes*. Ils relachoient de la

On persecute les Non-Conformistes.

1681. Severité des loix contre les premier: ils declaroient ouvertement qu'ils exerceroient toute la rigueur co les *mal-affectionez.* Ainsi ceux d Communion de Rome étoient éla & absouts le lendemain du jour q avoient été accusez des plus enor transgressions contre les loix ; dant que les Protestants pourrisso dans les prisons, & payoient de gr amendes pour des fautes beauc moins considerables.

L'anne 1682. nous fournit peu venements qui ayent du rappor à cette histoire, excepté la disgrac Duc de *Monmonth.* Ce Duc avoit tes les qualitez qui rendent un Pr populaire, & agréable à la multit Il en avoit trop pour ne pas an la jalousie du Duc d'*York*, qui étoit

[redacted]

Bridge fit brûler *Monmouth* en 1682.
ie pour témoigner le dévoüement
lle avoit pour le frére du Roy. Son
:ffe Royale avoit fait plufieurs vo-
:s en Ecoffe, où la Protection qu'il
t donnée aux Epifcopaux, la fé-
perfécution qu'il avoit fufci-
contre les Presbyteriens, luy a-
nt éntiérement acquis l'affecti-
les premiers. Il avoit obtenu
ce Royaume tout ce qu'il fou-
oit, & il avoit fait déclarer en
ement que le Droit hereditaire à
Couronne étoit inalterable. Il
revint en Angleterre fur la fin de
: année avec des lettres de récom-
dation des Evêques d'Ecoffe ad-
ées à l'Archevêque de *Cantorbery*,
furent publiées par ordre du Con-
Ces Evêques atteftoient que de-
le fejour de fon Alteffe dans le
aume, leurs Eglifes étoient dans
Etat floriffant, qu'elle avoit témoi-
beaucoup de Zéle contre les Schis-
ques qu'elle regardoit comme les
mis de la Monarchie auffi bien que
Eglife, & qu'elle avoit pris le Parti
Epifcopaux en toutes fortes d'oc-
ns. Ils finiffent par des priéres fer-
es pour fa profperité temporelle
iirituelle.

Le Duc *York* revient d'Ecosse avec de lettres de recommendation de la part des Evêques de ce Pays là.

1682. Jusqu'icy la Cour avoit trouvé des oppositions de la part des *Whigs*, & les Parlements s'étoient toujours declarez pour les Droits du Peuple, & pour la Religion Protestante. Nous voicy arrivez à la chûte des Maximes des *Whigs*, & au triomphe de celles des *Torys*. Ce coup fut sensible aux *Whigs*. Ils pretendirent que leur cause étoit celle de la Patrie. Voicy comment un Autheur de ce Party s'explique sur ce changement. „Depuis cette fatale époque, jusqu'à „la heureuse Revolution, on ne „vit plus que de sanglantes Tragedies. „La vie & la liberté du sujet furent en „proye aux caprices du Prince, ou aux „Passions d'injustes Juges. L'Angle„terre vit répandre son plus prétieux „sang. L'Idolatrie, & la superstition „leverent le masque, & le *Papisme* tri„ompha par tout. Le droit que le su„jet a sur son bien ne fut plus qu'un „vain Titre, & l'avarice du Magistrat, „ou du Courtisan engloutit tout ce „qui étoit à sa bienseance. Voicy quelle fut l'occasion de ce changement.

Quelle en fut la cause.

C'avoit été une grande mortification pour la Cour de voir le Comte de *Shaftsbury* renvoyé absout par les *jurez* de *Middelsex*. Les Ministres d'Etat souhait-

haittoient passionement d'avoir deux Echevins de la Ville de Londres qui fussent dans leurs interêts, parce que ces Magistrats ont le Droit d'elire ceux qui composent les Jurez. Comme les *Whigs* avoient la majorité dans le Conseil de la Ville, dont les membres choisissent les Magistrats que je viens de nommer, on en élut deux qui avoient des principes entiérement opposez aux maximes regnantes. Cette élection fit tant de peine à la Cour qu'elle resolut d'en tirer vengeance, & de ne plus s'exposer à de semblables disgraces. On chagrina le Conseil sur des vetilles, on intenta des accusations frivoles, & on depoüilla la Ville de ses privileges. Le choix des Magistrats fut soûmis à l'arbitre, & à l'agrément du Roy, au lieu que jusqu'alors, il avoit entiérement dependu du Conseil de la Ville. 1683

Une infraction si évidente des Droits, & des Privileges du sujet, jointe à la frayeur generale où étoient la plus part des Protestants de voir la Religion de Rome dominer en Angleterre, obligea plusieurs Seigneurs, & plusieurs Gentilshommes de consulter les moyens de s'opposer au renversement de la Religion, & de la liberté.

1683.

La Conspiration *Fanatique* en fut la cause.

Leurs ennemis traitterent ces
rences d'assemblées seditieuses, &
serent ces Messieurs d'avoir form
Complots contre la vie du Roy
son frere. C'est ce qui fut n
la *Conspiration Fanatique*. Les
spirateurs furent accusez d'une
niére confuse, & embarassée p
nommé *Keeling*. Il dit qu'ils a
eu le dessein de surprendre les g
de tuer le Roy & son frere
retour de *Newmark* & que ce
ayant manqué, on avoit resolu
citer une sedition à la faveur
partie de Ballon, qui devoit s
dans une plaine proche de Lo
Sur cette decouverte plusieurs
sonnes furent arrêtées. Le C
Rumsey, qui étoit de ce nombre
par l'espérance de son pardon, &
promesse de quelque grand éta

laissât en repos. On se servit 1683.
:r les perdre du Lord *Hovvard* d'
rick. Ce Seigneur avoit été dans
'arty des *Whigs* ; & dans les Entre-
s qu'il avoit eus avec eux, avoit
:ndu quantité de choses, que des
s qui n'approuvent pas le manié_
it des affaires, ont accoutumé de di-
Il avoit envie de se reconcilier avec
Cour, & il embrassa cette occasion.
luy promit tout ce qu'il souhaita
rvû qu'il voulût se soûmettre à
r tout ce qu'on luy suggereroit.
consentit, & il devint bientôt un
vin au grand galop, pour me servir
'expression du Chevalier *Havvles*.
eut deux ou trois autres témoins,
s du caractere de ceux qui se mê-
: de trahir les Partis, & de faire le
ier d'espions, c'est à dire des Sce-
ts & des infames, qui jurerent au
de la Cour. *Hovvara* & *Ramsey*
:ontredirent, & biaisérent dans leur
osition. Ce fut sur ces témoigna-
que l'on donna un adjournement
ssex & à *Russel*, pour répondre aux
ısations de haute Trahison. Ces
x Seigneurs se croyant sûrs de
r innocence ne firent aucune de-
'che pour éviter la poursuite. On
envoya à la Tour, où le Comte peu
G 5 de

On veut faire croire que le

1683. nes entreprises qui eussent la mo
dre conleur de Trahison. On p
dire que le Lord *Russel* fut le mar
de la Religion Protestante; son z
pour faire passer le *Bill* contre le D
d'*York* ayant fait son plus grand crin
On voulut sacrifier une autre victi
presque aussi fameuse au pouvoir d
potique & arbitraire. Ce fut le C
lonel *Algernoon Sidney* de la noble
mille des Comtes de *Leicester*. S
crime fut d'avoir des sentiments *I*
publicains & *Fanatiques*, comme on
appelloit. Il fallut pour le perdre l'e
verlopper dans la conspiration.
Lord *Hovvard*, qui avoit renoncé
tout honneur, jura que *Sidney* ét
du conseil des *six* qui presidoient à
faction, & qu'il avoit envoyé un m
sager en *Ecosse* pour inviter les Ec
sois à la revolte. Mais *Hovvard* f
le seul témoin, & l'infamie de
conduite annulloit son témoigna
On fut donc reduit à condamner
Colonel sur un Ecrit que l'on trou
dans son cabinet. Cet écrit fut a
pellé un libelle rempli de trahison. C'
toit une réponse aux maximes d'
nommé *Filmer*, qui prétendoit q
l'homme étoit essentiellement né e
clave, & où il avançoit d'autres sen
blab

Le Colonel Sidney immolé au Pouvoir despotique.

ibes principes. Cette réponse n'a- 1683.
it jamais été imprimée ; & *Sidney*
ura qu'il n'avoit pas eu dessein de
mettre au jour, l'ayant faite pour
ı usage particulier. Tout cela fut
ıtile ; On ne cherchoit pas son in-
cence, on vouloit le perdre, & ces
sseins ne manquoient jamais de réüs-
entre les mains d'un Juge aussi in-
ne, & aussi cruel que l'étoit *Jeffreys*,
des Chefs Justiciers du Royaume.
lney fut donc condamné à souffrir
supplice dû aux traitres ; mais à la
ıuête de ses Parens, il eut la tête
nchée sur la Colline de la Tour.
Les accusations se multiplioient à
ıfini, souvent sans pouvoir rien
ouver contre ceux qui étoient ac-
ez. Tous ceux qui imprimoient
livres contre les maximes du Gou-
nement qui avoient pour lors la
gue étoient punis avec severité.
rmi les autres, un Ecclesiastique
mmé *Johnson* ayant fait imprimer
ouvrage, où il refutoit les princi-
de *l'obéissance sans limites dûë aux*
inces, & de l'*injustice de la resistance* ;
incipes que ceux de sa robe avoient
ıssez si loin qu'ils faisoient du sujet
Esclave. Ce *Johnson*, dis-je, fut con-
nné à une amande exorbitante, à
res-

1683. rester en prison jusqu'à ce qu'il l
payée, & à voir son livre brûlé pa
main du Bourreau. Ainsi tout r
Le Duc d'*York* a le dessus par tout. ississoit au Duc d'*York*. Il ne restoit j
que *Monmouth*, qui luy faisoit ombr
Le Roy avoit pour ce fils naturel
veritable tendresse. Il luy acc
une entrevûë secrette pendant
temps que celuy cy étoit disgracié
il l'assura qu'il n'avoit jamais cru q
tant son fils, il fut capable d'avoir
cune part dans la derniére consp
tion, mais que comme les affaires
loient, il étoit obligé de faire s
blant de le croire. *Charles* dans c
conference prescrivit à *Monmouth*
moyens de se remettre en grace.
dernier fit quelques soûmissions, & il
vint à la Cour. Mais *York* le debus
bientôt, & cet infortuné Prince fut
ligé de se refugier en *Hollande*, où le R
qui ne l'éloignoit que par une av
gle complaisance pour son frere luy
crivit souvent, & luy fit des rem
considerables.

Quelque peu de réalité, qu'il y
dans la *conspiration fanatique*, la Cou
les *Toris* en tirerent de grands avan
ges. Le Roy fit une declaration qui
publiée dans toutes les Eglises. Il exp
soit dans cette piece le detail des d

se

seins des *conspirateurs*, & il y exageroit 1683.
en termes pompeux & emphatiques
le danger dont luy & son frere avoient
échappé. Il y ordonnoit un jour d'actions de graces pour remercier le Seigneur d'avoir dissipé les affreux *Complots* de ses ennemis, & de ceux de son frere. Il est remarquable que le Parlement en l'an 78. ne put jamais obtenir que l'on celebreroit un jour solemnel pour rendre graces à Dieu de la decouverte de la *conjuration* des Cath. Rom Les *Torys* étalerent leur fidelité dans un nombre infini d'addresses, qu'ils presenterent au Roy. Ils voulurent faire passer l'attachement qu'ils avoient aux interêts de la Cour, & du Duc de *York* pour une veritable *loyauté* & ils pousserent leur doctrine *d'obeissance sans limites* plus loin qu'ils n'avoient encore fait.

On voit en ce temps cy un decret de l'Université d'*Oxford*, qui condamnoit 27. propositions. J'en ay inseré icy quelques unes, par lesquelles on jugera des Idées que ces Messieurs avoient en matiere de Politique. Elles prouveront parfaitement ce que j'ay avancé touchant les principes des *Whigs* & des *Torys*.

* Après

1683. L'Université d'Oxford etablit par un Decret les principes des *Torys*, & condamneceux des *Whigs*.

* Après une preface fort fc ils en viennent au detail des pr ons qu'ils condamnent.

1ere. „ Toute authorité civile „ originairement du Peupl

2e. „ Il y a un contract mutuel „ ou exprime entre le Prin „ sujet ; si celuy la ne s'a „ pas de son devoir, celuy „ dechargé du sien.

3e. „ Si les Gouverneurs le „ deviennent Tyrans, ou „ vernent d'une maniere „ traire aux loix divines, „ maines, ils perdent le D „ ils avoient de gouverner.

7e. „ Le Droit de la naissance „ proximité du sang ne „ nent aucun Droit essen

[redacted]

9e. „ Les Chretiens ne ſont pas obli- 1684.
„ gez à l'obeiſſance lorſque le
„ Prince commande des choſes
„ contraires aux loix de nôtre Pa-
„ trie : Si les premiers Chréti-
„ ens preferoient la mort à la re-
„ ſiſtance, c'étoit parce que le
„ Chriſtianiſme n'étoit pas en-
„ core établi par les loix de
„ l'Empire.

Après avoir couché les 27. propoſitions, dont les autres ne ſont pas de mon ſujet, l'Univerſité en vient à cette cenſure. *Nous decretons, ordonnons, jugeons, & declarons que toutes, & chacune de ces propoſitions ſont fauſſes, ſeditieuſes, impies ; & la plupart d'elles heretiques, & blaſphematoires, qu'elles deshonorent la Religion Chrétienne, & qu'elles detruiſent toute ſorte de juriſdiction, dans l'Egliſe, & dans l'Etat.*

Cette année ne nous fournit que des pourſuites de criminels, des ſupplices, des amandes exobitantes, des procedez toujours cruels & arbitraires, ſouvent injuſtes & contraires aux loix. On y vit le violement des Droits les plus anciens, & les mieux établis. En un mot les ſujets furent obligez de reſigner de bonne grace leurs privileges, voyant qu'on étoit reſolu à leurs

Gouvernement Tyrannique.

1685. ôter par la force. Les *Whigs* n
manquerent pas de rendre les *Torys* &
leur doctrine responsables d'une admi
nistration si Tyrannique.

Enfin le temps arriva que le Prince si favorisé des *Torys* se vit en possessio du Thrône, malgré tous les effor que les *Whigs* avoient faits pour l'e éloigner. *Charles* 2. fut emporté soi dainement le 6. de Fevrier de l'an 168 Il n'est pas de mon sujet de m'étendi sur le charactere de ce Prince, ny su la maniere dont il mourut. Plusieu circonstances firent juger qu'el avoit été violente. Le Roy, quelqu jours avant que de mourir, avoit laiss échapper des expressions qui temoig noient l'inquietude dont il étoit agi de voir ses affaires reduites à un tr méchant état. Il avoit ajouté que s vivoit un mois plus long temps, trouveroit les moyens de se mett l'esprit en repos pour le reste de sa vi On parla en même temps de rappell le Duc de *Monmouth*, & même de le d clarer legitime. Les *Whigs* qui croyoie connoître le genie, & les principes d gens de la Cour de *Charles*, & qui ex minerent cette affaire, ne douteren pas que sa mort ne fût un coup de P litique *Romaine* pour asseurer les de

Mort du Roy *Charles*.

sein

s de la Cabale. Ils firent cepen- 1685.
: la justice au Duc d'*York* d'avoüer
l n'y avoit point de Part.

LIVRE II.

cquès second commença son
egne avec des Protestations de
ntenir le Gouvernement de l'Etat
e l'Eglise comme il étoit établi par
oix. Heureux, si ses actions avoi-
repondu à ses promesses! Mais que
roient attendre, disoient les *Whigs*,
sujets libres & Protestants d'un
ce aveugle par le Zele de la Reli-
Romaine, & élevé dans les maxi-
d'une Cour absolüe & despotique,
la persecution & l'esclavage?
lle avoit été, ajoûtoient-ils, la stu-
é de ceux qui avoient mis le loup
tête du troupeau, qui avoient don-
titre de *Chef* d'une Eglise Prote-
e à un homme qui par les Princi-
le sa Religion en étoit l'ennemi im-
ible! Quelle folie, continuoient-
de s'être flatté de trouver de l'ap-
sous le Gouvernement d'un Roy
crut faire un sacrifice à Dieu de
ertir ses sujets, ou de les detruire.
Roy n'eut pas plûtôt la Couron-
ır la Tête qu'il se declara de la Re-
H 2 li-

Avenement du Roy *Jaques* 2. à la Couronne.

Il veut faire croire que *Char-*

1685. ligion Romaine, & qu'il alla publ
ment à la Messe dans la Chapelle
yale du Palais de St. *Jaques*. Il
pressa à persuader le monde que
les son frere avoit vecû, & étoit m
dans la même Communion. Il
duisit deux papiers écrits de la mai
Roy deffunt, qui contenoient les
sons dont on se sert pour defend
foy de Rome, par lesquelles *Ch*
paroissoit avoir été convaincu. C
en même temps une attestation
nommé *Jean Hulleston* Prêtre Cat. I
qui certifioit que *Charles*, après
receu les Sacrements de l'Eglise
maine, étoit mort dans le sein de
communion.

Les avoit vecu & étoit mort dans la Communion Romaine

Avant que d'entrer dans le
des évenements de ce Regne, il
dire de bonne foi que le Mer
de l'Eglise Anglicane, de quelque
ty qu'ils fussent, eurent peu de
aux violents & desesperez conseil
dirigoient la Cour. Il s'y trouva
ou trois Seigneurs * Protestants
donnerent dans les mesures re

Les Protestants eurent peu de part au Gouvernement de Jaques.

* *Les Comtes de Rochester, de Sunde & le Comte de Mulgrave, qui e jourd'huy Duc de Buckingham.*

tes, & il y eut quatre ** Evêques qui servirent d'instruments aux desseins de la Cabale *Jesuitique*. Tout le reste de la Nation se declara contre le projet formé d'introduire la Religion Romaine; projet qui parut dans ce Regne être le seul pole sur le quel rouloit toute la machine du Gouvernement. Le pouvoir arbitraire au quel la Cour aspiroit, n'étoit destiné qu'à ouvrir la porte à cette Religion. 1685.

Le *Torys* jugerent à propos de se defaire de leurs Idées *d'obeissance sans limites*, & prouverent ce que j'ay avance dans le Portrait que j'en ay fait au commencement de cet Ouvrage : Que ces Messieurs ne se soûtenoient pas toujours dans leurs principes. Ils se defirent aussi de cet esprit d'aigreur & d'amertume qui leur faisoit regarder les *Non-Conformistes* comme leurs plus grands ennemis. Ils se repentirent de les avoir persecutez avec tant de rigueur. Persuadez qu'ils avoient été la duppe des Jesuites, ils commencerent à regarder avec des yeux de tendresse & de compassion les souffran-

** *Nathaniel Crew* Evêque *de Durham*, *Thomas Sprat* Evêque *de Rochester*, *Thomas Cartwright de Chester*, & *Samuel Parcher*, *d'Oxford*.

1685. ces de leurs freres. Ils vire
leur procedé n'avoit servi qu
menter la mesintelligence en
Membres de la même Religi
à donner une plus facile entrée
ennemis, dont le Party s'étoi
fié par leurs divisions. Enfin
gerent serieusement à reünir le
ces pour s'opposer à cet enner
mun ; & l'esprit de paix, de ch
de condescendance Chrêtien
ceda à l'esprit de persecution, &
mosité.

Le Danger Commun reconcilie, & l'esprit de Party s'assoupit.

Le Parlement, dont les mer
voient été pour la plupart c
la devotion du Roy, quelque c
sance qu'il eût dans toutes le
que la Cour demanda, & qu'il r
pas essentielles, tint ferme,
[redacted]

nent quelque chose de prodigieux 1685.
preferer les lumieres d'une femme
eauglée d'un zele altier, & les avis d'u-
poignée de Moines ignorants &
ourdis, à ses propres sentiments, aux
onseils qu'il avoit receus de son fre-
, & à ceux que les gens sages luy don-
ient d'aller bride en main, & de ne
s suivre la fougue d'un zéle outré, &
pétueux.

Bons Conseils donnez à *Iaques* par des Catholiques même.

Il avoit assez remarqué que ce n'é-
t pas une chose aisée de changer
Religion en Angleterre. *Charles* II.
r avoit conseillé peu de jours avant
mort de ne jamais penser à intro-
ire la Religion de Rome, & luy avoit
qu'il regardoit une semblable en-
prise comme dangereuse & impra-
able. On raconte que Don *Pedro*
nquillo Ambassadeur d'*Espagne*, hom-
sage & Politique prit la liberté de
r dire, qu'il le voyoit assiegé de Prê-
s qui ne manqueroient pas de le sol-
iter à changer la Religion établie en
gleterre. Il ajoûta qu'il craignoit
ucoup que si Sa Majesté deferoit
x Conseils de ces gens, elle n'eût su-
de s'en repentir. Le Roy luy de-
nda avec quelque chaleur, si en
pagne les Roys ne prenoient pas
onseil de leurs Confesseurs. *Ouy*,

1685. luy repondit Don *Pedro*; & *c'est la*
son pour laquelle nos affaires von
mal. Le Pape *Innocent* XI. étoit
les mêmes sentimens. Il écrivit au
qu'il avoit beaucoup de joye de
son zele pour la Religion Catholi
mais qu'il apprehendoit que Sa M
ne le poussât trop loin. Il luy dit c
lieu de contribuer à sa propre gran
& à l'avancement de l'Eglise, il f
tort à cette cause & à luy même, e
treprenant ce que sa *Sainteté* par
fet d'une longue experience sç
être absolument impossible.

Raisons qui m'obligent à faire l'abbregé de ce Regne.

De si sages conseils ne pûrent
valoir sur le zéle de *Jaques* pou
party, & sur les pressantes, &
tinuelles sollicitations de sa fe
& des Jesuites. C'est donc à de si
nicieux conseils qu'il faut attr
tous les malheurs de ce Regne ;
roît que les *Whigs* & les *Toris*,(je
du general) n'y joüerent d'autre
que celuy d'être les Victimes
Tragedie. Il est par consequent
de mon sujet d'entrer dans le deta
événements produits par ces co
Aussi ne me suis-je determiné à
icy l'abbregé de ce Regne que
donner de la liaison à mon histoire,
montrer les fondements de la Re

tion, pour exposer par quels motifs les Partys se reünirent, & que pour faire voir que les *Toris* & les *Whigs* ont également contribué à se donner un nouveau Maître. 1685.

Le Roy répéta à son Parlement les assûrances de maintenir la Religion & le Gouvernement du Royaume, qu'il avoit données à son Conseil privé. On crut pendant quelque temps qu'il auroit assez de moderation pour se tenir dans les bornes qu'il s'étoit prescrites. Mais le succez qu'il eut à supprimer les troubles que le Comte d'*Argyle* avoit suscitez en Ecosse, & la facilité qu'il trouva à renverser les desseins de *Monmouth* luy donnerent assez de courage pour tout entreprendre. Il leva le masque, & crut n'avoir plus rien à ménager, parce qu'il se persuada qu'il n'avoit plus rien à craindre.

Expedition temeraire de *Monmouth*.

Monmouth avoit entrepris sa malheureuse expedition contre l'Angleterre pour satisfaire aux importunitez de ses amis, plûtôt que pour contenter son ambition. On ne vit jamais un projet plus semblable à ceux des Chevaliers Errants. Il s'embarqua sur un vaisseau de guerre de 32. Canons escorté de deux autres bâtiments qu'on pouvoit appeller des barques

ſence. Avec cette Flotte, ave
armée, il pretendit envahir l'A
terre. Cependant peu s'en fall
la fortune ne ſecondât ſa témé
avoit fait ſa deſcente avec ſucce
une infinité de monde s'enrole
ſes Etendars, remporté quelque
tage ſur les Troupes du Roy, l
ſon genie l'abandonna dans l'o
la plus importante de ſon entr
Il eut l'imprudente ambition de
re proclamer Roy ; enſuite il ſe
aux Portes de *Briſtol* dans le deſ
l'aſſiéger ; mais les conſeils cor
prévalurent par la trahiſon de ſ
tiſans. La priſe de cette riche &
de Ville, où il avoit un puiſſant
luy aſſûroit preſque la Cou
Ayant manqué ce coup, il perdi
putation ; Son armée s'en alla
route, & il tomba entre les ma
Roy, qui luy fit trancher la tête

Loy envoya *Jeffreys* & *Kirk* dans le 1686.
:hant de l'Angleterre, où *Mon-*
h avoit abordé, pour punir les par-
; de la Rebellion de celuy-cy. *Jef-*
condamna dans une Seance 29.
nnes à être executées comme
ables de haute Trahison. Quatre
ts autres, qui dans l'esperance du
on qu'on leur avoit promis avoüe-
le crime dont elles étoient accu-
eurent le même sort. On en exe-
autant à *Exceter*; & 230. dans deux
:s villes furent les victimes de
nonstre de cruauté. *Jeffreys* en
nourir deux ou trois, seulement
: qu'ils avoient de vieux noms
reux, comme *Obediah*. Il se van-
qu'il avoit fait pendre plus de gens
tous les juges d'Angleterre n'avoient
depuis Guillaume *le Conquerant*. Ce
rrita la Nation, fut que le Roy rap-
a ce cruel Juge du Couchant de
igleterre pour le faire grand Chan-
:r du Royaume, *en consideration*, dit
Majesté, *des grands & fidels services*
' avoit rendus à la Couronne.

Le Roy veut employer les Catholiques Romains, ce qui étoit contre les loix.

.e Roy à qui, comme j'ay dit, les
:ez avoient enflé le cœur, dans une
ingue qu'il fit à son Parlement, dé-
a qu'il étoit resolu de maintenir
armée sur pied, & de continuer

les

1685. les Officiers Cat. Rom. dans leur postes. Il protesta qu'il connoissoit leur fidelité, & qu'il ne pouvoit s'en passer ; & il insinua qu'il n'y en avoit pas d'autres à qui il pût se confier.

Cette declaration qui choquoit les loix les plus fondamentales du Royaume révolta le Parlement. Il y fit de justes & vigoureuses oppositions, quoyqu'avec tout le respect qui étoit dû à son Souverain. Le Roy receut des Membres du Parlement l'*Addresse* & les soumissions avec chagrin, & il leur fit une reponse pleine de ressentiment. Sur quoy un des Membres de la Chambre Basse dit. *J'espere que nous sommes tous Anglois, & que quelques paroles ne nous empêcheront pas de faire nôtre devoir.* La Chambre des Seigneurs n'eut gueres plus de complaisance que les Communes. Le Roy, qui n'aimoit pas à se voir contredit, prorogea le Parlement. Cependant on reprit la poursuite de la *Conspiration Fanatique*, & on tâcha d'abolir la memoire de celles des Cat Rom. Le jugement contre le Lord *Stafford* fut declaré nul, *Oats* & *Dangerfield* furent jugez parjures, & condamnez à un châtiment qui alloit au de là des bornes prescrites par les loix, l'Ecclesiastique

John-

ohnson fut puni avec une févérité 1685.
xcessive ; & on renouvella les éxe-
utions.

La Religion Romaine, & le pouvoir 1686.
bitraire avoient fait de plus grands Gouvernement arbitraire en Irlande.
ogrez en Irlande & en Ecosse, qu'en
ngleterre ; & la Cour avoit gardé fort
u de mesures avec ces deux Ro-
iumes. Le Gouvernement d'Irlan-
: fut mis entre les mains de deux vio-
nts *Torys*, de l'Archevêque primât de
: Royaume & du Lord *Granard*. On
mposa le Conseil Privé de Cat. Rom.
y eut des ordres de maintenir une
mée d'Irlandois. On desarma les
rotestants ; on cassa les Officiers, &
n congedia les soldats de cette Com-
iunion. On donna les principaux
mploys du Royaume à des Catholi-
ues, à des gens de neant, ou à des per-
nnes d'une réputation infame. Les
Chartres des Communautez furent
outes révoquées, & les Protestants
urent exclus de la Magistrature par
s nouvelles Patentes que l'on ac-
orda. Les dixmes n'étoiens plus
ayées au Clergé Protestant, elles é-
oient employées à l'entretien des
Evêques & des Ecclesiastiques Catho-
iques. On fit le même usage des au-
res Revenus des Evêchez & des Bene-
fices.

1686. fices. Les Eglises Protestantes
fermées, & l'exercice de la Reli
defendu sous peine de la mort
niversité de Dublin fut depoü
ses Privileges, aussi bien que v
ses ameublemens, & de sa vaiss

Le Colonel *Talbot* fut l'inst
dont la Cour se servit pour e
ces grands desseins. Il s'en ac
bien au gré des Ministres, que d
de temps il fut fait Vice-Roy
yaume, & crée Comte de *T*
ce qui causa autant de joye a
Romains que de terreur aux
stants.

L'Ecosse n'étoit pas mieux
que l'Irlande. On n'y déguisoit p
rapport au pouvoir arbitraire, &
ne y voyoit-on quelques tra
l'ancien Gouvernement. Le R
avoit tout preparé pour ses d
En Ecosse pendant qu'il étoit Gouverneu
Royaume, trouva peu de resist
les éxécuter. Toutes ses d
tions portoient en termes expr
ses sujets étoient obligez de lu
sans reserve, & on imposa aux
fois un nouveau serment con
ces termes. *Vous jurerez de a
& de maintenir le Roy de tout vôt
voir dans l'exercice de sa puissan*

solüe. Le Roy publia de son authorité une Declaration pour la liberté de conscience, abrogea toutes les loix faites contre les Catholiques, & recommanda ces bons sujets aux tendres soins de son Parlement. 1686.

On prit en Angleterre les mêmes mesures que celles que l'on avoit prises en Ecosse & en Irlande. Le grand ressort de la machine étoit la dispense des loix penales. Sa Majesté voulut tenter, si les Juges se declareroient pour elle dans cette affaire qui étoit essentielle aux desseins de la Cour. Il n'y eut ny flatteries, ny promesses ny menaces qu'elle n'employât pour gagner ces Messieurs. Mais ce fut inutilement. Les Juges se trouverent incorruptibles, & le Roy, à qui il étoit plus facile de les casser que de leur faire changer de sentiment, en mit d'autres à leur place qui étoient à sa devotion. Ceux-cy declarerent que les loix d'Angleterre étoient les loix du Roy, que par consequent les Roys ont le pouvoir de dispenser des loix dans de certains cas particuliers, & pour de certaines raisons, dont ils sont eux seuls les Juges. Ce point gagné, les Cat. Rom. leverent le masque. Les seminaires des Jesuites furent

Le Roy s'arroge le Pouvoir de dispenser des loix.

Les Cat. Rom. levent le Masque.

1686. rent ouverts dans les villes les plus considerables du Royaume. A peine l'Eglise Anglicane établie par les loix conservoit le nom d'Eglise Nationale. Les Evêques Cat. Rom. étoient publiquement consacrez dans la Chapelle de St. Jaques, & residoient dans leurs Diocéses. Leurs lettres Pastorales addressées aux Catholiques étoient imprimées avec privilége du Roy. Londres fourmilloit de Prêtres & de Moines revêtus de leurs cuculles & de leurs habillements bizarres. Le seul moyen de s'avancer étoit d'embrasser la Religion du Roy. Prêcher contre le Catholicisme c'étoit rebellion. On vit un Prelat de la Cour de Rome avec le Tître de Nonce du Pape, faire son entrée publique, comme l'Ambassadeur d'un Prince Etranger ; spectacle que l'Angleterre n'avoit pas vû, il y avoit 150. ans, & qui excita l'indignation de la Populace.

Ambassade à Rome mal receue.

On envoya à Rome le Comte de *Castelmain* en qualité d'Ambassadeur extraordinaire avec des instructions de reconcilier au St. Siege les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Le Pape & tout le Sacré College, excepté la faction Françoise, receurent cette Ambassade fort froidement.

Dans

is plusieurs audiences que *Castel-* 1686.
e eut de sa Sainteté, elle ne luy don-
mais le temps de faire l'ouverture
a Commission. Car dans le mo-
: que cet Ambassadeur, tomboit
ette affaire, le Pape étoit fort à
os saisi d'une violente toux qui
eoit le Saint Pere à se retirer. Ces
: de toux revenoient toutes les
que le Comte parloit de la recon-
ion. Celuy-cy s'apperceut en-
u'on se moquoit de luy & il vou-
enter si les menaces ébranleroi-
e Pontife. Il fit publier qu'il étoit
e point de quitter Rome, puisqu'il
ouvoit avoir audience sur les af-
s qui étoient le sujet de son Am-
de. Innocent qui en fut informé,
ndit avec son flegme ordinaire, *e*
se vuol andersene ditegli che si levi di
matino al fresco, e che mezzo giorno
osi, perche in questi paesi non bisogna
iare al caldo del giorno. Hé bien!
en veut aller, dites luy qu'il se léve de
natin à la fraîcheur, & qu'il se repose
y, parce que dans ce pays il est dange-
de voyager pendant la chaleur du
Le Pape n'approuvoit pas le pro-
indiscret & precipité de la Cour
gleterre, persuadé que des mesu-
i violentes ne pouvoient reüssir.

 L'étroite

qu'il étoit impossible de maintenir
humiliant le pouvoir de la France,
ce bon Pape avoit toûjours eu de
des frayeurs.

Jaques, qui étoit continuelle
occupé de son projet favory d'ét
sa Religion en Angleterre, prit de
velles mesures pour y reüssir. C
que l'on jugea les plus propres f
premierement d'empêcher les Eccle
ques de precher sur les Matieres de
troverse, pendant que les Prêtre
tholiques Romains attaquoien
Chaire la vigueur dont ils étoier
pables. Secondement de deputer
Commissaires, dont quelques uns ét
Catholiques, & les autres entiere
dévoüez à la Cour, avec pouvo
régler toutes sortes d'affaires Ec
astiques, de réformer tous les abu

ance qu'ils fussent. Le Roi trouva des obstacles à tous ces desseins. 1687.

Le Docteur *Sharp* crut que garder le silence sur la controverse pendant que les Catholiques se dechainoient contre la Religion Protestante, c'étoit trahir son ministére. Il la deffendit puissamment dans ses sermons. On luy en fit un crime, & l'Evêque de Londres eut ordre de le suspendre. Mais ce Prelat ne jugea pas à propos d'obëir. Il soutint sa cause, & celle de son Diocésain devant les nouveaux Commissaires. Il y eut de longues procedures sur cette affaire qui se termina par la suspension de l'Evêque.

D. fense aux Ecclesiastiques Protestants de precher sur le Controverse.

Par la declaration pour la liberté de conscience, le Roy sembla vouloir abolir toute sorte de distinction parmi ses sujets, & protesta être disposé à les employer tous selon leurs merites, sans avoir égard à leur creance; Cette declaration fut receüe avec avidité par les Non-Conformistes. Ils avoient été jusqu'alors persecutez avec la derniere violence, & ils crurent se voir à la fin de leurs miseres. Mais comme des Prisonniers, qui sortent d'un cachot obscur où ils ont demeuré long temps, ne peuvent soûtenir la lumiere, & vont en tâtonnant, ou

Declaration pour la liberté de conscience receue avidement par les Protestants Non-Conformistes.

87. à cette Entreprise. On taxa son ref de desobeïssance & de mépris pour l Ordres du Roy ; & les nouveaux Cor missaires le suspendirent de son Offi On attaqua ensuite l'Université d'O *ford*. La place de President du Coll ge de *Marie Magdeleine* étant vacant le Vice-President & les Graduez fix rent un jour pour faire l'Election, lon les Priviléges dont ils avoient to jours jouy. La veille de ce jour ils ceurent un Ordre du Roy d'élire nommé *Farmer* homme obscur, d'u Réputation flêtrie, qui n'avoit d'au mérite que celuy d'avoir promis de faire Catholique Romain : Les Me bres du College ne voulurent pas beïr *aveuglément* ; eux qui avoient ce suré la Doctrine, qui s'inscrivoit

[redacted]

ker Evêque d'*Oxford*. Le Collége maintint sa premiere Election, & témoigna tant de fermeté que les Commissaires declarérent *que les Graduez du dit Collége en seroient chassez, que le Docteur Hough, & les Graduez seroient incapables de posséder aucun benefice, & que ceux d'entre eux qui n'étoient pas encore dans les Ordres, seroient inhabiles à les recevoir*. Le violement des Droits du Clergé & des Universitez étoit la plus fausse demarche que le Roy pût faire. L'on croit que s'il n'avoit pas touché aux priviléges des Messieurs de ces sociétez, il auroit plus aisément introduit sa Religion, & le pouvoir despotique ; & se seroit maintenu sur le Thrône. 1687.

Pendant ces intervalles le Roy avoit taché de gagner son Parlement, pour l'obliger à appuyer le dessein qu'il avoit d'annuller les *loix Penales* & le *Test*, mais ce fut inutilement. C'est pourquoy il le cassa. Il ne fut pas plus heureux à obtenir le consentement du Prince d'Orange, qu'il tenta sur cette affaire. Ce sage Prince étoit trop clairvoyant, pour ne pas appercevoir le piége. Il fit une prudente distinction entre ceux qui avoient des principes fondamentalement opposez à la sureté

premiers, il crut qu'on ne devoit
relâcher de la severité des loix q
avoit été obligé de faire, pour asse
la Réligion Protestante, & le Gou
nement.

Les Protestants sont persecutez en France, & receus favorablement en Anglererre.

En ce temps les Protestants
France gemissoient sous une p
cution aussi sévére, qu'une puis
Tyrannie, & une ingenieuse cru
pouvoient la rendre. Une multi
infinie de ces pauvres affligez cr
devoir céder à la fureur des Mini
d'un Prince, qui vouloit exercer
pouvoir absolu sur les conscience
ses sujets, avec autant d'Empire
l'exerçoit sur leur vie, & sur
biens. Quoiqu'on fît un crime à
gens de leur fuite, aussi bien qu
leur Réligion, ils ne laissérent

nce eût tout disposé pour le secours, 1687.
pour le soutien de ces Refugiez. Le
oy *Jacques*, qui, pour les raisons que
ous avons dites, s'empressoit à intro-
uire la liberté de conscience dans ses
tats, crut qu'en paroissant charitable
our des personnes persecutées par
pport à la Réligion, il feroit voir qu'il
ndamnoit sincérement la persécution. Pourquoi.
es Anglois qui se voyoient mena-
z du même malheur par le dessein
e & arrêté où la Cour étoit d'intro-
iire la Religion de *Rome*, & un pou-
ir absolu, dont ils croyoient que la
rsecution étoit une suite necessai-
; Les Anglois, dis-je, furent plus dis-
sez à donner aux François toutes les
irques d'une compassion & d'une
arité veritablement chrêtiennes.
ais c'est peut être se rendre coupa-
: d'Ingratitude que de rechercher
op curieusement les motifs d'une
ace que l'on a receuë Il suffit de dire
e l'assistance des Anglois fut réelle,
que leurs charitez furent abondan-
s. C'est ce que tous les Protestants
ançois avoüeront éternellement a-
ç une profonde reconnoissance.
ur Monarque les poursuivit jusques
ns ces Isles; & non content de les a-
ir rendu miserables, il voulut les

1687. priver de la ſeule conſolation qui reſte
à ceux qui ſont dans la miſere, je veux
dire, qu'il voulut étouffer leurs plain-
tes & leurs ſoupirs. On avoit im-
primé un livre intitulé : *Les plaintes des
Proteſtants cruellement opprimez dans le
Royaume de France* ; & ce livre avoit
été traduit en Anglois, & diſperſé dans
toute la Nation. L'Ambaſſadeur de
Loüis XIV. s'en plaignit au Roy d'An-
gleterre. Celuy-cy ordonna que l'on
feroit des recherches pour découvrir
le Traducteur, & l'Imprimeur de ce
livre, & qu'on en brûleroit publique-
ment par la main du bourreau un ex-
emplaire Anglois, & un François.

Je ſuis peut être tombé dans une
1688. digreſſion impardonnable ; c'eſt pour-
quoy je me hâte de revenir aux démar-
[redacted]

ſes du Royaume. On commanda en même temps aux Evêques de donner les Ordres néceſſaires pour cet effet. 1681.

Ces meſures déconcertérent entiérement les Eccleſiaſtiques. Ils s'aſſemblérent à * *Lambeth*, où après de grandes conſultations, ils reſolurent de s'oppoſer aux deſſeins de la Cour. Ils préſentérent enſuite une requête au Roy, pour le prier de revoquer ſes Ordres par rapport à cette affaire. Les ſept Evêques, qui étoient preſents à l'Aſſemblée ſignérent la requête, & ſix d'entre eux ſe chargérent de la donner au Roi. Elle étoit conceüe dans des termes ſoûmis & reſpectueux ; cependant, on la fit paſſer pour un libelle rempli de ſédition contre Sa Majeſté, & contre le Gouvernement. Les Evêques comparurent devant le Conſeil Privé, où après avoir refuſé d'être jugez à la Cour du ** *Banc du Roy*, comme une choſe qui dérogeoit à leurs Pairies, ils furent envoyez à la Tour.

Leur cauſe fut décidée dix ou douze jours après dans la Sale de *Weſtminſter* † quoique cela fût contraire à leurs pri-

* *Palais de l'Archevêque de Cantorbery.*

** *C'eſt une Cour qui n'a pas droit de juger les Nobles.*

† *à la Cour du Banc du Roy.*

688. priviléges en qualité de Barons du Royaume. Les Juges étoient presque tous des Creatures devouées à la Cour, ou des Cat. Rom. Les plus habiles Juris-Consultes du Royaume parurent dans cette occasion ; & tout ce que les Loix d'Angleterre ont de plus recherché fut mis au jour. Après de longues playdoyeries, les Evêques furent obsouts.

aisons de art & d'autre sur naissance du Chevalier de St. George.

Cela mortifia le Roi & les Catholiques Romains, mais ils eurent de quoy se consoler par la naissance d'un successeur de leur Religion. Voicy l'endroit le plus délicat de cette Histoire. La naissance du Chevalier de *St. George* a fait tant de bruit dans le monde ; les auteurs qui en parlent l'ont fait avec tant de partialité, qu'on ne peut appuyer aucun jugement sur leur rélation. C'est ce qui m'oblige à rapporter icy en peu de mots les raisons de part & d'autre. Je n'aûray pas la témérité de décider sur cette affaire ; j'en laisserai le soin aux Lecteurs. La supposition de la naissance d'un Prince paroît quelque chose de si extraordinaire & de si difficile, qu'on a de la peine à se persuader qu'un Roi veüille priver ses enfans veritables de leur droit, pour en substituer un en leur place qu'il sçait

être

d'une autre femme que de la si- 1688.
. *Jacques* II. protesta sur son
ieur, & sur sa parole de Roi, que
'rince de *Galles* étoit veritable-
: le fils de la Reine *Marie*. Plu-
s Lords, & Dames de qualité qui
nt dans la Chambre où la Reine
ucha, prêtérent serment qu'ils
ent vû tout ce qui accompagne
linaire ces évenements. La Prin-
accoucha en France d'une fille;
lroit on que cette naissance fut
re supposée? & cette derniere n'é-
t-elle pas la réalité de l'autre, qu'on
quoit en doute, parce qu'on
oit la Reine *Marie* incapable en
emps là d'avoir des enfans. Voila
emble toutes les preuves qu'on
: demander dans une chose de cet-
ature. D'un autre côté, ceux qui
t ou qui doutent que l'accouche-
t soit veritables, disent que le zéle
Catholiques pour leur Réligion est
ible de tout: Que quand tout ce
les Lords & les Dames qui étoient
s la Chambre de la Reine ont juré
it vray, il ne s'ensuivroit pas que
eine eût accouché, parce qu'ils ne
nt pas qu'ils ayent vû l'enfant
ir du ventre de la mere: Que pen-
t le temps qu'on supposoit que la
Reine

1688. Reine étoit grosse, elle n'avoit aucun des simptomes qui accompagnent l'état de la grossesse : Que les medecins avoient declaré que cette Princesse à cause de ses infirmitez & de ses maladies n'auroit plus d'enfants : Qu'elle étoit couchée au temps de la *pretenduë* delivrance dans un lit entouré d'une balustrade qui en deffendoit l'accez : Qu'il n'y eut que trois sage-femmes Catholiques qui approchassent de la Reine : Qu'au dedans de la balustrade à côté du lit, il y avoit dans un endroit obscur une porte qui communiquoit à une autre Chambre : Que par là on apportoit tout ce qui étoit necessaire : Qu'on ne s'apperçût d'aucun signe de travail d'enfant : Que l'Enfant fut emporté dans la Chambre de communication, sans qu'on le vît, sans qu'il fit le moindre cri : Que le Roy ayant passé dans cette Chambre, il vint dire aux Seigneurs & aux Dames que la Reine étoit accouchée d'un fils. On ajoûte à ces raisons que cet acouchement se fit d'une maniere fort precipitée, dans un temps que les Dames Protestantes étoient à l'Eglise, * que les Evêques, qui par les loix du Royaume devoient être présents, étoient à la Tour,

† *Un Dimanche matin sur les onze heures.*

Tour, que la Princesse de *Danemark* avoit été envoyée aux Bains. On dit que l'Ambassadeur de Hollande, qui devoit necessairement se trouver à cette ceremonie, à cause des interêts que la Princesse d'Orange heritiére présomtive de la Couronne prenoit à la naissance d'un frere, ne fut neanmoins pas appellé. Enfin on prétend que toutes ces conjectures ont d'autant plus de force, que la grossesse de la Reine avoit été révoquée en doute, qu'on avoit fait sur ce sujet des Satires & des Chansons, & que par conséquent le Roi & la Reine devoient prendre toutes les Précautions imaginables pour lever tous les doutes ; que cependant on avoit agi avec la même négligence, que si on avoit voulu les authoriser. Telles sont les raisons de part & d'autre. Quoy qu'il en soit, cette nouvelle Etoile ne fut pas capable de fixer les yeux des Anglois. Ils tournerent la veüe du côté de l'orient, & n'attendirent du secours contre les malheurs qui les menaçoient, que de la Hollande. 1688.

Les Protestants de l'Eglise d'Angleterre avoient imploré le secours du Prince & de la Princesse d'Orange. Ils leur avoient representé dans un Me-

moire

1685. moire les miseres sous lesquelles il gemissoient. Comme ce Memoire donne beaucoup de jour à l'histoirie du Regne de *Jacques second*, & qu'il n'est pas fort étendu, j'ay cru qu'il étoit bon de l'inserer icy :

Momoire des Episcopaux au Prince & à la Princesse d'Orange.

„ Vos Altesses Royales ne peuvent „ ignorer que les Protestants d'Angle- „ terre, qui continuent à être fidels à „ leur Religion, & au Gouvernement é- „ tabli par les loix ont été inquiétez „ par les entreprises continuelles des *Pa-* „ *pistes*, sous prétexte de l'Authorité Ro- „ yale, & qu'on à exigé d'eux des choses „ qui ne peuvent se justifier ni devant „ Dieu, ni devant les hommes. Les Pro- „ testants ont été exclus des benefices „ & des dignitez Ecclesiastiques, sans au- „ tre raison que celle du bon plaisir du „ Roi. Ils ont été citez & jugez par des „ Commissaires Ecclesiastiques contre „ les loix, privez du Droit que leur don- „ ne leur naissance de choisir librement „ leurs Magistrats, & leurs Deputez. „ Plusieurs Communautez ont été dé- „ pouillées de leur priviléges. Les loix „ qui assurent nôtre Religion, nôtre li- „ berté, établies & ratifiées par le Roi & „ par le Parlement, ont été annullées „ & abolies par un prétendu pouvoir „ de dispenser des Loix. Des maximes

„ nou-

„nouvelles, & inouyes ont été prê- 1688.
„chées, comme si le sujet n'avoit point
„de Droits, qui ne dependissent du bon
„vouloir, & du plaisir du Souverain. La
„Milice a été mise entre les mains des
„gens qui n'avoient pas les qualitez re-
„quises par les Loix; & une Armée auxi-
„liaire de *Papistes* a été maintenüe dans
„le Royaume en temps de Paix contre
„toutes les Loix. L'éxécution des pei-
„nes contre de grands crimes & des
„malversations à été arrêtée. Les Sta-
„tuts qui defendent toute correspon-
„dance avec la Cour de *Rome*, ceux con-
„tre la jurisdiction du Pape, contre les
„Prêtres *Papistes* ont été suspendus.
„Dans les Cours de justice, les juges qui
„osent absoudre ceux que le Roi con-
„damne, sont privez de leurs Employs,
„comme il est arrivé aux Juges *Powell*
„& *Holloway*, pour avoir absout les 7.
„Evêques. La liberté de choisir les
„Membres de la Chambre des Com-
„munes (malgré tous les soins que les
„Loix ont pris de la maintenir) a été
„entiérement détruite. Toutes cho-
„ses ont été ménagées dans le des-
„sein d'étendre le *Papisme*, pour la
„Propagation duquel les Cours d'An-
„gleterre & de France ont travaillé
„conjointement depuis plusieurs an-

„ ser au Pouvoir qu'on a prétendu
„ roger de suspendre les loix, &
„ parer les brêches que l'on a fait
„ Réligion Proteſtante, à nos D
„ & à nos Priviléges Civils & f
„ mentaux. Ils supplient Vos Al
„ Royales d'avoir la bonté d'i
„ que l'on rétabliſſe la liberté des
„ lements d'Angleterre, selon le
„ fondamentales : Que les Loix c
„ les *Papiſtes*, contre les Prêtres, c
„ la Jurisdiction du Pape soient
„ en Execution : Que le pouvoir d
„ pendre, & de dispenser soit d
„ nul & invalide : Que les Dro
„ les Priviléges de la Cité de Lo
„ Que ceux des autres commun
„ soient rétablis : Que le choi
„ leurs Magiſtrats soit rendu libre

l'état de l'Angleterre. * Le Lord *Wharton*, le Comte de *Romney*, le Duc de *Devonshire*, le Comte d'*Orford*, le Comte de *Peterborough*, le Duc de *Bolton* furent les plus remarquables. Mais personne ne signala son zéle à l'égal du Duc de *Shrewsbury*, qui quitta un Regiment de Cavalerie engagea son bien pour la somme de quarante mille livres Sterling, & alla offrir sa bourse & son épée au Prince. 1688.

Fausses démarches de *Jacque* à la nouvelle de invasion.

Le Roi à la premiére nouvelle d'une invasion prit des mesures qui ne servirent qu'à irriter la playe, ou à manifester les frayeurs dont il étoit saisi. Il mit toute son espérance dans le party Catholique Romain. Il remplit son Armée d'Irlandois de cette Religion, il cassa des Officiers Protestants, considérables par leurs services, par leurs postes, & par leur naissance. *Portsmouth* & *Hull*, les deux Clefs du Royaume, furent mis entre le mains de Gouverneurs & de garnisons Catholiques. Cependant lorsque l'on eut des nouvelles certaines de l'Entreprise du Prince d'Orange, Sa Majesté leva la suspension de l'Evêque de Londres, les

* *Presque tous ces Seigneurs avoient en ce temps d'autres noms. Ceux cy sont les noms des Titres où ils parvinrent dans la suite.*

8. les deux Univerſitez furent rétablies dans leurs Droits, la Commiſſion Eccleſiaſtique fut caſſée ; & on rendit à la Cité de Londres, & aux autres Communautez les privileges dont elles avoient été privées. Le Roi prit le Conſeil des Evêques par rapport aux affaires de la Religion, & il ſembla vouloir prendre ces conſeils pour guides. Les Proteſtants regardérent ces démarches comme les ſimptomes d'un homme mourant, qui tâche de réparer les deſordres d'une vie criminelle dans quelques moments qui luy reſtent à vivre, en ſe reconciliant avec Dieu, & avec les hommes. On fut perſuadé qu'elles étoient l'effet de ſes craintes plûtôt que d'un ſincére changement. La ſuite juſtifia le jugement qu'on en faiſoit ; car lors que la nouvelle arriva que la Flotte du Prince avoit beaucoup ſouffert par la tempête, le Roi retracta ſes premiers Ordres, & ſa Politique changeoit avec le vent qui amenoit la Flotte ſur les côtes d'Angleterre, ou qui l'en éloignoit. Il fut ſans doute frappé d'un Eſprit d'étourdiſſement, lors que dans cette conjoncture il fit baptiſer ſon héritier dans la communion de *Rome*, & qu'il luy donna le Pape pour parrain. Il montra cependant

pendant de la tendresse, ou du moins il eut des égards pour les Anglois, lorsqu'il refusa les offres de la France, qui s'intrigua beaucoup à la nouvelle de l'Invasion. Cette puissance voulut engager le Roi dans une ligue offensive, & luy offrit une Armée de trente mille hommes. Elle proposa aussi de lever le Siége de Philisbourg & de porter la Guerre dans le sein de la Hollande. On luy conseilla encore de se saisir de la Noblesse Protestante. *Jacques* n'acceptât aucune de ces propositions. L'un de ces projets mis en execution auroient infalliblement rompu, ou retardé les mesures du Prince d'Orange. Le Comte de *Sunderland* qui commençoit à pancher du côté de la Revolution fut celuy qui eut le plus de part au party que le Roi prit de se deffendre sans le secours de la France. 1688.

Le Prince s'embarqua à la *Brille* avec une Flotte des 52. vaisseaux de Guerre, & environ 16000. hommes de debarquement. La Tempête qui fit quelque dommage à la Flotte, ne servit qu'à endormir le Roy & les Cat. Rom. & qu'à les rendre plus lents dans leurs preparations, & plus hardis à refuser au Peuple les demandes qu'il faisoit. Le Prince se remit en Mer a-

1688. près avoir reparé les dommages que la Tempête avoit faits à la Flotte. Il prit pour sa devise ces mots : *La Religion Protestante & la liberté d'Angleterre*, & au bas : *Je maintiendray*. Enfin il arriva heureusement sans aucune opposition à *Torbay* le 4. de Nov. jour de sa naissance ; jour que l'Eglise Anglicane a consacré, comme celuy auquel elle doit sa conservation.

Jaques est abandonné de tout le monde. Le Peuple courut en foule pour recevoir celuy qu'il regardoit comme son Liberateur. Les Lords, & les Gentilshommes se joignirent à luy, & entrerent dans un engagement solemnel de défendre sa Personne ; engagement proposé par le fameux *Tory*, le Chev. *Seymour*, appuyé, & soûtenu par l'Université d'*Oxford*. Le Roy se vit abandonné du Prince de *Danemark* son Gendre & de la Princesse *Anne* sa fille. Le Lord* *Churchil*, ses plus fidels amis le quittent, son Armée refuse de combattre, enfin errant, fugitif, & vagabond, il est obligé de quitter ses Royaumes, & d'aller mandier le secours d'un Prince étranger. Triste, mais necessaire suite d'un Gouvernement arbitraire, & tirannique sur des sujets nez libres, & qui n'ont pas encore livré leurs privileges au gré du Prince ! Il

* *à present Duc de Marlborough.*

Il est hors de mon sujet, de raconter le détail de l'entreprise du Prince d'Orange, dont on trouve la relation dans une infinité de livres. On voit par ce que je viens d'en dire que les Evêques, les Universitez, les Episcopaux, les *Toris*, y ont eu plus de part que les *Whigs* même. Les choses allerent ensuite plus loin que les premiers ne souhaittoient. A la verité les Anglois en général étoient fort sensibles au bonheur de la delivrance que le Prince avoit procureé à la Nation; mais il s'en trouva plusieurs particulierement entre les Lords, qui s'opposérent à mettre la Couronne sur la Tête de son Altesse. On avoit assemblé les Etats sous le Titre de *Convocation*. Les Idées d'un Droit inalterable, & d'une Monarchie héréditaire y revinrent sur les rangs, les intrigues de Mr. *Barillon* Ambassadeur de France avoient produit quelques contrastes dans la Chambre Haute, pendant que les Communes étoient presque unanimement dans la disposition de priver *Jacques* de la Couronne. Le Prince d'Orange informé des meneés de ce Ministre, luy fit donner Ordre de sortir du Royaume dans vingt quatre heures. Celuy-cy obëit, & il fut escorté jusqu'à *Douvres* 1688. 1689.

1689. par un Party des Gardes du Prince commandé par Mr. *de* * *l'Estang* Gentilhomme refugié, & Lieutenant des Gardes de son Altesse.

Disputes sur la vacation du Thrône fondées sur les Principes des *Whigs* & des *Toris*.

Comme les disputes qu'il y eut entre les deux Chambres étoient fondées sur la difference des Principes des *Whigs* & des *Toris*, elles sont essentielles à mon sujet. La Chambre Basse le 28. de Janvier prit en consideration l'état du Royaume. Monsr. *Dolben* qui commençoit deja à signaler son zéle pour le *Whigisme* comme il a toûjours fait depuis; pretendit prouver que le Thrône étoit vacant, & que le Roy *Jacques* ayant violé les loix, & quitté volontairement ses Royaumes, il avoit perdu son Droit & qu'il avoit abdiqué le Gouvernement. Il y eut quelques disputes sur la vacation du Thrône, étant une maxime fondamentale du Gouvernement d'Angleterre *que le Thrône n'est pas vacant*. Le Chevalier Temple répondit à ceux qui alleguerent cette maxime. *Si le Thrône n'est pas vacant qu'avons nous à faire icy? Quel besoin y avoit il de convoquer cette Assemblée? Et par quelle authorité sommes nous en ce lieu.* Aprés quelques débats la Cham-

* *Le même qui arrêta le Maréchal de Bousleri, après la prise de Namur.*

nbre resolut *que Jacques II. ayant* 1689.
de bouleverser le Gouvernement, en
ınt le Contract original qu'il y a en-
' Roy & le Peuple, ayant par l'avis
esuïtes, & autres méchantes person-
iolé les loix fondamentales, & s'étant
du Royaume, a abdiqué le Gouver-
nt, & que le Thrône est par là va-

es Lords se conformérent à la re-
tion des Communes avec deux *A-*
lements, sur le mot *abdiqué* qu'ils
urent que l'on changeât en celuy
éserté; & sur ces mots, *que le Thrô-*
oit vacant, qu'ils pretendirent fai-
trancher. Mr. *Hambden* defendit
ermes de la resolution des Com-
es contre les amendements des
ds. Le *lendemain* les Seigneurs, sans
rder que le *Thrône* étoit vacant,
ontentérent de le supposer; & en
as demandérent s'il devoit être
pli par un Roy, ou par un Régent.
Comte de *Nottingham* voulut soû-
r par plusieurs raisons que l'on ne
voit choisir qu'un Régent. Il ex-
que tous les Peuples de l'Euro-
seroient surpris de voir déclarer
Prince Catholique incapable de la
yauté: Que tous les Roys d'Angle-
e jusqu'à Elizabeth avoient été de

Raisons des Toris contre la vacation du Thrône proposées par le Comte de *Nottingham*.

1689. cette Religion : Que toute la Nat
par ses Addresses, les Universitez
leurs decrets, les Parlements par le
loix avoient détesté la maxime qui
clut les Princes de succeder au Th
ne, à cause de leur Religion : Que *J*
ques II. ayant été declaré capable
regner, lors qu'il étoit Duc d'*York*,
que sa Religion étoit connüe, ce sei
une absurdité de le priver par ce
raison du Thrône dont il étoit en p
session : Que le Contract entre le S
verain & le Peuple étoit une p
chimére, & que cette maxime pouv
donner lieu aux esprits factieux
broüiller tous les jours le Gouver
ment, & d'y exciter la révolte & la
dition : Que c'étoit à tort que l
accusoit *Jacques* d'avoir *abdiqué*
Thrône, puis qu'il n'avoit quitté le R
yaume que pour mettre sa Person
& sa Dignité à couvert des insul
dont elles étoient menacées : Que
offres, les protestations qu'il faisc
les lettres qu'il écrivoit, les mesu
qu'il prenoit, étoient des marqu
convainquantes qu'il regardoit
Thrône, comme son bien, & com
son heritage.

Ces raisons font balancer les Lords. Cette Harangue fit beaucoup d'i
pression sur les Lords, & en auroit e
trai

traîné la plus grande partie, si le Marquis d'*Halifax*, & le Comte de *Danby* deux *Torys* n'eussent pas répondu à ses arguments : Quand on en vint aux suffrages, il y eut 51. Seigneurs, qui se declarérent pour l'élection d'un Roi, & 49. pour celle d'un Régent. De tous les Evêques, il ne s'y en trouva que deux qui opinassent pour l'élection d'un Roi. 1689.

Les choses ne restérent pas long temps dans cette espéce d'équilibre, & le Prince vit bientôt grossir son Parti. Les deux Chambres établirent comme une Loi fondamentale *que le Papisme étoit incompatible avec la forme du Gouvernement d'Angleterre, & que tous les Papistes seroient pour jamais exclus de la succession à la Couronne*, à quoi on ajoûta cette clause : *Qu'aucun Roy d'Angleterre ne pourroit épouser une Catholique Romaine.*

Le 30. de Janvier les Seigneurs proposerent la question suivante : *S'il y avoit un Contract original entre le Roi & son Peuple.* Dans la dispute qu'il y eut sur cette affaire, les opinions furent assez également partagées, 46. pretendirent que les Roys possedoient leurs Couronnes de Droit Divin ; & 53. maintinrent que tout le Pouvoir a-

On declare à la pluralité de sept voix qu'il y a un Contract original entre le Roi & son Peuple.

1689. partenoit originairement à la Communauté, & au Roi par un Contract mutuel. Ce point gagné à la pluralité de 7. voix, on proposa si le Roy *Jacques* avoit rompu le Contract original. L'affirmative l'emporta sans beaucoup de difficulté.

On reprit le 31. l'affaire des *Amendements*, & les Lords insistérent sur ceux qu'ils avoient proposez. Il fut declaré à la pluralité d'onze voix que le Thrône n'étoit pas vacant. Quelques Seigneurs infererent que si le Thrône n'étoit pas vacant, la Couronne étoit actuellement devolüe aux plus prochains heritiers de *Jacques*, puisque celuy-cy avoit abandonné le Royaume, & consequemment qu'elle étoit devolüe au Prince & à la Princesse d'Orange. Ils proposérent ensuite de déclarer *Guillaume* & *Marie* Roi & Reine d'Angleterre.

Il y eut le 5. de Fevrier une autre conference entre les deux Chambres par raport aux *Amandements*, Mr. *Hambden*, Mr. * *Sommers*, & Mr. *Holt* y signalérent leur zéle pour le Prince, & y firent voir beaucoup d'érudition. Les arguments des Seigneurs contre

...isons ...ur & ...ntre l' ...dication Jacques.

* *Ensuite Lord* Sommers, *& grand Chancelier d'Angleterre.*

contre le mot *abdiqué*, étoient: Que 1689.
ce terme ne se trouvoit point dans les loix d'Angleterre, & qu'une abdication emportoit necessairement une rénonciation formelle & volontaire de la chose qui étoit abdiquée. Or il est certain, disoient-ils, que *Jacques* n'a jamais fait une telle rénonciation. Mr. *Sommers* répondit, que le mot déserté étoit aussi peu connu dans les loix du Royaume que celuy d'*abdiqué*, & qu'ainsi on pouvoit faire la même objection contre l'amandement des Lords, que contre le terme proposé par les Communes. Il montra que le mot *abdiqué* se trouvoit dans les écrits des plus fameux Juris-Consultes. Enfin il fit voir qu'un *abdication* n'emportoit pas toûjours un rénoncement volontaire, formel, & par écrit; qu'il suffisoit de faire des actions directement opposées à l'office que l'on possedoit, pour persuader le monde qu'on avoit *abdiqué* cette office. Il conclut en disant, que les Lords étant tombez d'accord que le Roy *Jacques* avoit abandonné le Royaume, qu'il avoit entrepris de bouleverser le Gouvernement, de dissoudre le Contract original qui est entre le Roy & le Peuple; & de violer les loix fondamentales, il s'en-

1689. s'ensuivoit que *Jacques* avoit
l'office de Roy. Soit que les S
fussent persuadez par ces raiso
que le Party *Whig* prit de n
forces, la résolution des Co
passa le lendemain dans la C
Haute sans aucun *Amandeme*
Comte de *Donby* fit une Harang
prouver que le Thrône étoit
& pour faire voir qu'il étoit
re de le remplir par le Prince
Princesse d'Orange. *Danby* fut
par le Marquis d'*Halifax* qui
cette question : *Si leurs Altesses*
ce & la Princesse d'Orange seroie
rez Roy & Reine d'Angleterre.
une majorité de vingt voix po
firmative; ensuite dequoy les
reglérent la succession à la Co

On fixe le droit, & la succession a la Couronne.

[redacted]

la Personne qui sera nommée, & dans la manière qui sera reglée par acte de Parlement; & au défaut de telle limitation on Lement, aux heritiers légitimes du Prince d'Orange. 1689.

La Chambre des Communes consentit sans difficulté au réglement des ...ds, & on convint de dresser une de...tion, où l'on exposeroit les raisons ... lesquelles le Thrône étoit de... vacant, & où l'on representeroit, ...atiendroit en même temps les ...ns Droits & Priviléges du Peuple ...gleterre. Quoyque cette declara...n soit un peu longue, elle con... si bien tout ce que j'ay rapporté ...'icy, elle est si propre à faire pé...er le lecteur dans la connoissance ...Gouvernement d'Angleterre, que ... crû qu'on seroit bien aise de la ...e:

Declaration des Lords Ecclesiastiques & Laïques, & des Communes assemblées à Westminster.

„D'autant que le dernier Roy *Jac-„ques II.* par l'assistance de plusieurs „Conseillers, Juges, Ministres s'est efforcé de renverser, & d'extirper la Religion Protestante, les Loix & la liberté de ce Royaume. En usurpant

„&

1689. „ & en exerçant un Pouvoir d
„ ſer des loix, d'en ſuſpendre,
„ empêcher l'execution ſans
„ ſans l'accord du Parlement.
„ ſonnant & pourſuivant pluſ
„ gnes Prelats qui avoient
„ *Jacques* d'être excuſez de c
„ à l'uſurpation dudit Pouvoir;
„ bliant & en faiſant executer u
„ ſous le grand ſçeau pour ér
„ Cour appellée. *La Cour des*
„ *faires dans les cauſes Eccleſ*
„ En levant de l'argent pour l'
„ la Couronne ſous pretexte
„ voir Royal, d'une maniere
„ te de celle que le Parleme
„ preſcrite: En levant & m
„ une Armée ſur pied dans ce
„ me en temps de Paix ſans l
„ Parlement. En donnant c

[redacted]

it prendre connoissance que le 1689.
rlement; Et en faisant plusieurs
:res actions contraires aux Loix.
Et d'autant que depuis quelques
nées des Personnes partiales &
rompuës qui n'avoient pas de
unc-fiefs, non plus que les qualitez
scrites, ont été nommées pour ser-
de *Jurez* dans les procez, & parti-
ierément dans des causes de hau-
Trahison : Que l'on a requis des
ations excessives de ceux qui étoient
prisonnez pour des causes crimi-
les, à dessein d'éluder la dou-
r des loix faites pour la liberté du
et : Que l'on a imposé des aman-
exorbitantes : Que plusieurs pro-
ses ont été faites des amandes &
confiscations avant aucune con-
mnation faite, ou aucun juge-
it rendu contre les personnes sur
quelles ces amandes & ces confis-
ions devoient être levées : Les-
lles choses sont entierement, &
ectement contraires aux Loix, aux
vilèges, & à la liberté de ce Ro-
ume.
Et d'autant que le dernier Roy
ques II. ayant abdiqué le Royau-
; & le Thrône étant par là va-
it; son Altesse Royale le Prince

1689. „ d'Orange, dont il a plû au Dieu
„ puissant de se servir pour déliv
„ Royaume du *Papisme* & de *l'E*
„ *ge*, a fait écrire des lettres aux
„ Ecclesiastiques & Laïques étar
„ testants, & d'autres Lettre aux
„ rens Comtez & aux differente
„ tez, Universitez, Villes des cinc
„ & aux differents Bourgs pour
„ de telles personnes pour les rép
„ ter, qui eussent droit d'êtr
„ voyées au Parlement pour s'
„ bler, & s'aboucher à Westmi
„ 22. de Janvier de l'an 1688.
„ dessein de mettre les choses sur
„ pied, que leur Religion, leurs lo
„ liberté ne fussent plus en dange
„ tre renversées. Sur lesquell
„ tres, les élections ont été fai
„ là dessus les Lords Ecclesiastiq
„ Laïques, & les Communes c
„ mément à leurs differentes
„ & élections étant présenteme
„ semble dans une entiere liber
„ réprésentant la Nation, pre
„ leur tres-sérieuse considératic
„ meilleurs moyens pour parve
„ dites fins, en agissent comme
„ Ancêtres ont fait ordinairem
„ de semblables cas pour asseure
„ anciens droits, & leur ancienn

; & ils declarent: 1689.

Que le prétendu Pouvoir de suspen-
: des loix ou leur éxécution par
uthorité Royale sans l'aveu du Par-
nent, est contraire aux loix.

Que le pretendu Pouvoir de dispen-
des loix ou de leur éxécution par
uthorité Royale, comme il a été
rpé, & éxécuté en dernier lieu, est
ntraire aux loix.

Que l'ordre pour établir la dernié-
Cour des Commissaires dans les
ises Ecclesiastiques est illicite, &
e toutes les autres commissions
Cours d'une semblable nature,
it pernicieuses, & contraire aux
x.

Que de lever de l'argent à & pour
sage de la Couronne sous pretex-
des Droits Royaux, sans l'aveu
Parlement pour plus de temps,
dans une autre maniere qu'il n'est,
ne sera accordé, est contraire aux
x.

Que c'est le Droit du sujet de pre-
ter des Requêtes au Roy, & que
ites sortes d'emprisonnements &
poursuites pour avoir présenté ces
quêtes, sont contraires aux loix.

Que lever & maintenir une Armée

1689. „me je n'ay eu d'autres intentions „en venant icy, que de deffendre „vôtre Religion, vos loix, & vôtre „liberté; aussi pouvez vous con- „ter que je m'efforceray de les main- „tenir. Je seray toujours disposé à „agir de concert avec vous dans tout „ce qui pourra contribuer au bien de „ce Royaume, & à faire tout ce qui sera „en mon pouvoir pour augmenter „la prosperité, & la gloire de la Na- „tion.

Ce fut ainsi que Guillaume *Henry* de *Nassau* & *Marie Stuart* d'Angleterre parvinrent à la Couronne, à la faveur des Principes des *Whigs*.

L'esprit de Party se reveille, & Pourquoy.

Cependant les *Toris* y eurent une bonne part, comme nous avons vû; mais l'esprit de party que les dangers de la Nation avoient comme assoupi, sembla se reveiller dès le moment que les choses furent établies sur les fondements que je viens de dire. Quelques principes de conscience, l'avidité pour les emplois que *Guillaume* ne pouvoit pas donner à tout le monde, le chagrin d'en être privé, la haine pour les Non-Conformistes, à qui le Roy témoignoit de la bienveillance, les préjugez pour des Principes dans lesquels les *Toris* avoient été élevez, l'incon-

stance

„ Je A. B. jure que j'abhorre, déteste 1689
„ & abjure sincerement, comme impie
„ & hérétique cette damnable doctri-
„ ne & proposition, que les Princes ex-
„ cummuniez ou déposez par le Pape,
„ ou par aucune autre authorité du
„ Siége de Rome, peuvent être dépos-
„ sedez ou mis à mort par leurs sujets,
„ ou par quelque autre personne que
„ ce soit. Je declare que ny Prince
„ étranger, ni Personne ny Prelat, Etat,
„ ou Potentat n'a, on ne doit avoir au-
„ cune jurisdiction, aucun pouvoir, au-
„ cune supériorité, préeminence ou au-
„ thorité Ecclesiastique, ou dans le
„ Temporel en ce Royaume.

Ainsi Dieu m'aide.

Après la lecture de cette Declara-ion le Marquis d'*Halifax* en qualité 'Orateur de la Chambre haute, offrit . Couronne à leurs Altesses au nom des eux Chambres; à quoi le Prince fit ette réponse.

Mylords & Messieurs.

„ Voicy assûrément la plus grande preuve que vous puissiez donner de la confiancc que vous avez en moy; & c'est cette confiance qui me fait estimer davantage vos Offres. Com-

1689. cessité où l'on s'étoit trouvé d'en agir autrement dans cette conjoncture. Les *Whigs* dirent que si les raisons des *Toris* avoient lieu, le rétablissement de *Charles* second auroit été aussi invalide, que l'avénement du Prince & de la Princesse d'Orange à la Couronne, puis que ce rétablissement avoit été fait par l'authorité d'une Assemblée convoquée par le Géneral *Monk*. Ces disputes n'empêchérent pas que l'on ne declarât à la pluralité des voix que l'assemblée étoit un veritable Parlement. Mais quelques membres *Toris* ne voulurent pas se soûmettre à cette decision. Ils se retirérent dans leurs Maisons de Campagne en protestant qu'ils ne vouloient ny prendre leur seance dans ce *Pretendu* Parlement, ny obeïr à ses Ordres.

Dans la Chambre Haute plusieurs Lords refusérent de prêter les serments de fidelité prescrit par la *Convention*; & il n'y eut d'abord que huit Evêques qui s'y soûmirent; cependant la plûpaat revinrent peu à peu. Des sept Evêques que le Roi *Jacques* avoit fait emprisonner, il y en eut * cinq qui persistérent dans le refus de

* *Ceux de St Asaph & de Bristol prêteren les serments.*

de reconnoître *Guillaume* pour Roi légitime. Comme ils avoient la réputation de gens de bien, leur conduite fut un éxemple que plusieurs Membres de l'Eglise Anglicane suivirent. Le Roy ne pouvoit concevoir que ces mêmes gens qui l'avoient invité à venir réformer les abus du Gouvernemens, qui après son arrivée l'avoient prié de se charger de l'administration des affaires. Il ne pouvoit, die-je, concevoir que ces gens refusassent de se soûmettre à l'authorité dont il avoit été revêtu par le consentement des deputez de toute la Nation. Les Protestants Non Conformistes reconnoissoient la validité de son Tître, & s'empressoient tous sans exception à deffendre sa personne. Le zéle qu'ils temoignérent, ou le penchant du Roi obligea Sa Majesté à faire proposer aux deux Châmbres d'établir une Loi par laquelle tous les Protestants pourroient être employez sans distinction selon leurs talents dans tous les employs & dans toutes les Charges du Royaume. Pour cet effet, ceux qui menageoient cette affaire proposerent aux Lords de dispenser de l'obligation de recevoir le Sacrement de la Cêne pour être capable de joüir de

1689.

Le Roi che de t ·onser Non Co formiste

On proj se de ré quer l'a du *Test*.

quel-

89. quelque office ou de quelque employ. Cette proposition fut rejettée presque universellement, & la Chambre crut qu'il étoit necessaire de laisser le Gouvernement entre les mains de ceux qui étoient Membres de l'Eglise, & de la Religion établies par les loix. Il y eut cependant * sept Seigneurs qui s'opposérent à cette resolution, pour les raisons suivantes ; par ce qu'une sincere union entre les Protestants étoit une plus grande sûreté pour l'Eglise & pour l'Etat, qu'aucun *Test* qu'on pût inventer ; par ce que l'obligation de recevoir le Sacrement de la Cêne qui avoit été imposée au commencement pour exclurre les *Papistes* des employs, ne devoit pas être a-present imposée aux Protestants, entre lesquels il n'y auroit jamais une sincére & parfaite union, tant que cette obligation continueroit ; & enfin parce que l'on ne devoit pas éxiger de ceux qui joüissoient de quelques employs plus que de ceux qui étoient Membres du Parlement, à qui on n'avoit pas imposé ce devoir.

La Cour n'ayant pû gagner ce point,

* *De la Mere, Stamford, North & Grey, Chesterfield, Wharton, Waughan, & Lovelace.*

oint, on fit une autre tentative, & no 1685.
opofa que ceux qui recevroient le
acrement de la Cêne, foit que ce fût
lon la liturgie de l'Eglife Anglicane,
u dans quelque congregation Pro-
ftante que ce pût être, feroient ren-
us capables de poffeder des employs.
Cette tentative ne reüffit pas mieux
que la précédente ; & malgré les op-
ofitions des Lords d'*Oxford*, *Lovelace*,
Wharton, *Mordant*, *Montague*, & *Paget*,
qui appuyérent leurs fentiments de plu-
ieurs raifons, l'ouverture fut rejettée.

Je ne puis paffer fous filence la dé-
claration que le Roi publia en ce
temps-cy pour encourager les Prote-
stants François à fe tranfporter en An-
gleterre. Il leur promit qu'ils trouve-
roient non feulemeut un azile & de la
protection, mais encore toute forte
d'aide & de fecours pour fe mettre en
état de vivre agreablement. Sa Ma-
jefté leur fit l'honneur dans la déclara-
tion de guerre qu'il publia contre la
France, d'alléguer, pour une raifon de
fon procédé, l'indigne & le cruel trait-
tement que ces Proteftants avoient
receu en leur Pays.

Les Communes avoient préfenté le
9. de May à la Chambre Haute un *Bill*
pour

1689. pour régler la succeſſion à la Couronne. Les Lords trouverent que le *Bill* étoit defectueux, puis qu'on n'y faiſoit aucune mention de la Princeſſe *Sophie* d'Hanovre, & ils y ajoutérent ſon nom. Le Party *Tory* dans la Chambre Baſſe eut aſſez de crédit pour faire rejetter l'addition des Lords. Les raiſons des *Torys* furent que le Parlement d'Angleterre n'avoit jamais réglé la ſucceſſion au dela de deux ou trois perſonnes : Que ſi on nommoit la Maiſon d'Hanovre, cela donneroit occaſion aux étrangers d'entrer trop avant dans les affaires du Royaume : Et enfin, qu'avant que la Couronne pût être dévolüe à la Princeſſe *Sophie*, quelques Princes Cat. Rom. qui étoient alliez de plus près au ſang Royal, pourroient ſe faire Proteſtants. Les Lords défendirent leur addition, & firent voir qu'elle guarantiſſoit l'Angleterre du danger de voir un Prince *Papiſte* ſur le Thrône. Ils dirent qu'il étoit bien vray ſemblable que de tant de Princes Cat. Rom. que la naiſſance approchoit plus du Thrône que la Maiſon d'*Hanovre*, il s'y en trouveroit quelques uns qui feroient ſemblant de changer de Religion dans le deſſein de parvenir à la Couronne. Ils crurent qu'il

[...]es *Toris* [...]tuſent [...]e fixer la [...]cceſſion [...]ns la [...]aiſon d'[...]anovre.

qu'il étoit necessaire pour asseurer le Protestantisme de fixer la succession dans une famille que l'on sçavoit être Protestante. Cette raison ne produisit aucun effet sur le Party, & la dispute s'échauffoit de plus en plus, lors que la Princesse de *Danemark* accoucha heureusement d'un Prince, qui fut créé dans la suite Duc de *Glocester*. Cette naissance assoupit le different, & contribua beaucoup à dissiper la crainte qu'on avoit d'un successeur de la Religion Romaine. 1689.

Le Roi qui souhaittoit toûjours ardemment de voir une sincere & parfaite union entre ses sujets, confirma premieremt l'acte de Tolerance, ou de liberté de conscience par lequel les Non-Conformistes, qui prêtoient les Serments prescrits, étoient à couvert de toutes sortes de loix penales, & pouvoient fréquenter en toute liberté les Assemblées de leur Religion. Il donna ensuite ordre aux Evêques, & aux Principaux Theologiens du Royaume d'examiner la liturgie, & d'y retrancher ce qui offensoit les consciences tendres & scrupuleuses, pourvû que ce ne fût pas en des choses essentielles. Les Evêques de cette Assemblée parurent pour la plûpart moderez, & dis-

Efforts d Roi pou procure l'union tous les Protestants d Angleterre.

posez

1689. posez a condescendre à la fausse, ou à la juste delicatesse des Non-Conformistes. L'Evêque de Londres toujours rempli de bon sens, de charité, & de modération dit, que l'on devoit se relacher sur de certaines choses qui n'étoient pas essentielles à la Religion; pour ouvrir par cette condescendance la Porte du salut à une infinité de Chrêtiens égarez. Mais la plus grande Partie du Clergé inferieur, à la tête duquel se trouva le Docteur *Jane* Orateur de l'Assemblée, tint ferme contre toute sorte de changemens. Ils aimerent mieux sacrifier le repos de l'Etat, & de l'Eglise que de changer un *Jota* dans la liturgie de l'Eglise Anglicane; & l'Orateur finit sa harangue sur ce sujet par ces Paroles pompeuses : *Nolumus leges Angliæ mutari*. Ces Ecclesiastiques chicanérent sur tout. Ils ne voulurent pas admettre la validité de l'ordination Presbyterienne; pendant qu'ils reconnoissoient pour valide l'ordination des Prêtres de Rome. Ils parurent disposez à faire schisme avec toutes les Eglises Protestantes qui sont hors de l'Angleterre. Ils se persuadérent que le dessein de la Cour étoit de détruire l'Eglise Anglicane, & dès ce temps là commencérent les clameurs qui

Rendus inutiles par le zéle outré des Ecclesiastiques.

Commencement des Clameurs sur les dangers de l'Eglise, sur quoy fondez.

qui ont eu tant de vogue depuis : *Que l'Eglise étoit en danger.* Il y arriva deux 1689. incidents qui servirent beaucoup à authoriser les declamations que l'on fit sur ce chapitre. Le Roi avoit entendu un sermon avec son chapeau sur la tête à la maniére des Protestants de France & de Hollande. La Reine avoit defendu l'usage des violons dans sa Chapelle. Ces deux *terribles* circonstances avoient allarmé les zélez Episcopaux, & ils conclurent que le *Huguenotisme* alloit inonder l'Angleterre. Les efforts que le Roi fit pour unir ses sujets leur servit de prétexte pour le rendre odieux aux membres de l'Eglise établie. Ils insinuérent que les Principes de cette Eglise étoient incompatibles avec la Révolution, & que le prosperité de la Religion Anglicane dépendoit du rétablissement de *Jacques* second. Ils publiérent que ce Prince reviendroit bientôt dans ses Etats avec une Armée puissante, & qu'il remettroit toutes choses sur le bon pied : Les Evêques qui refusoient de prêter les Serments de fidélité au Roi avoient beaucoup de part à ces broüilleries. Ils furent suspendus cette année & la convocation du Clergé, dont l'Evêque de Londres vit qu'on ne pouvoit rien at-

1689. tendre de bon, fut prorogée; ainsi les desseins du Roi d'établir la paix & la concorde dans ses États, échouérent par le zéle (qu'on me permette de dire) outré de quelques Ecclesiastiques.

1690. On avoit peine à concevoir que des Protestants, des Evêques même, pussent croire que l'interêt de leur Religion fût attaché au rétablissement d'un Prince qui avoit donné tant de marques du dessein où il étoit de la détruire. Pour eux, ils disoient qu'il ne falloit pas faire le mal, afin que le bien arrivât, qu'ils s'étoient opposez aux entreprises de *Jacques*, parce que leur conscience les y obligeoit, mais qu'ils ne devoient par pour cela le priver d'un Droit que Dieu, que la nature, que les loix luy avoient donné; ainsi ils persistoient dans leurs sentiments. Ils firent avec quelques membres zélez de l'Église Anglicane, un projet de se séparer de ceux qui reconnoissoient *Guillaume* pour Roi, & qui luy rendoient l'obéissance prescrite. Les Evêques avec leurs Partisans furent distinguez par le nom de *Non-jurants*. Ils étoient les ennemis déclarez de *Guillaume*; mais ils n'étoient peut être pas les plus dangereux. Il s'y trouva d'autres Ecclesiastiques, qui, bien que dans

Raisons des Evêques Non-jurants pour ne pas preter les serments de fidelité à *Guillaume*.

dans les mêmes sentiments, n'eurent pas assez de courage pour les avoüer. Ils craignirent de se voir privez des benefices qu'ils ne pouvoient posseder sans prêter le Serment de fidelité au Roi. Ces gens habiles & politiques inventérent une nouvelle distinction, que je ne sçai si Dieu approuvera. Ils s'avisérent de prêter Serment de fidelité à *Guillaume* comme à un Roi *de facto*, & non pas *de jure*; c'est à dire comme à un Roi qui exerçoit la puissance Royale, sans être Roi legitime. Ils se fondoient sur un Statut fait du temps d'Henry VII. où l'on voit quelque trace de cette distinction, mais dont le sens est réellement tout different du fait dont il s'agissoit. A l'abri de cette subtilité, ces Ecclesiastiques crurent pouvoir prêter les Serments, & en agir, comme s'ils ne les avoient pas prêtez. Quelques uns ne pouvoient se resoudre à prier en public pour *Guillaume* & pour *Marie*; D'autres se contentoient de prier pour le Roi & pour la Reine, entendant sous ces noms le Roy *Jacques* & sa Femme. Ces Messieurs ne montoient en chaire que pour déclamer contre le Gouvernement, & toute leur Morale rouloit sur l'*obeïssance passive*.

1690.

Distinction de Roi *de jure*, & de Roi *de facto*, inventée par les Ecclesiastiques.

Les *Non-Jurants* d'un autre côté

1690. s'assembloient souvent pour concerter les moyens de se soûtenir, jusqu'à ce que leur Roi *légitime* vînt les delivrer de l'oppression. Il paroît qu'ils avoient composé une nouvelle liturgie, dont on avoit imprimé, & dispersé plus de dix mille éxemplaires, & dont on se servoit dans les Assemblées du Parti. Voicy quelques échantillons de cette Liturgie. *Rétabli le culte public de ton nom, & la respectueuse administration des Sacrements. Relève l'ancien Gouvernement dans l'Eglise & dans l'Etat, afin que nous ne soyons pas plus long temps sans Roi, sans Prêtre, sans Dieu dans le monde. Protége & défens ton Serviteur notre souverain Maître le Roy, fortifie de jugement, & de justice ses mains, & les mains de ceux qui sont eu authorité sous luy : Fai qu'ils détruisent tous les Ouvriers d'iniquité qui se révoltent sous prétexte de Réligion, afin qu'ils ne puissent jamais triompher dans la ruine de ton Eglise qui est parmi nous. Pour cet effect, defen le Roi, conserve luy la vie, & ne permet pas qu'aucune puissance humaine prospére contre luy. Fais qu'il marche sur le col de ses ennemis, & donne luy de plus en plus le cœur de ses sujets. Pour ceux qui sont obstinez dans leur révolte, revêt les de honte; mais sur le Roi & sur sa pos-*

Nouvelle Liturgie composée par les Non-Jurants.

posterité, c'est à dire sur le Prince de Galles, que la Couronne storisse. 1690.

Le procedé des membres zélez de l'Eglise Anglicane fut si intriguant, si contraire au Roi *Guillaume*, & si favorable à *Jacques II.* qu'on les accusa d'avoir trempé dans la conspiration qui fut formée en ce temps pour envahir le Royaume d'Angleterre avec le secours de la France. Ils furent convaincus d'avoir levé de l'argent pour ce dessein, d'avoir encouragé les Conspirateurs, & d'avoir dressé un *memoire* pour être présenté au Roi T. C. Ils le coujuroient *par sa bonté nompareille, & par le secours qu'il avoit toûjours donné à la vertu opprimée, de vouloir les assister à remettre leur Roi legitime sur le Thrône, & à briser le joug de l'usurpation sous lequel les trois Royaumes gemissoient miserablement.*

Conjuration contre l'Angleterre, qu'on accusa les Membres zelez de l'Eglise Anglicane d'avoir appuyée.

Ce Party avoit fondé de grandes esperances sur l'Etat où les affaires étoient alors. Les Non-Conformistes mécontents de ce que l'acte pour abolir *le Test* n'avoit pas passé : Le Peuple accablé des Taxes qu'une Guerre étrangére & domestique éxigeoit : Les *Whigs* exclus par tout des employs : Le Ministére, le Conseil, l'Armée, la Magistrature dans la plûpart des Com-

90. munautez entre les mains des *Torys* : Dès l'année précédente la *Convention* avoit été cassée : Ces deniers n'avoient rien oublié pour se faire élire Membres du Parlement qui succéda, & ils y avoient assez bien reüssi. Tout cela obligeoit les conjurateurs à promettre à *Loüis* XIV. un succez favorable. Le changement qui étoit arrivé dans les affaires des Partis surprenoit bien des gens. Comment se peut il faire, disoient les *Whigs*, que ceux qui par leurs principes sont ennemis de la Révolution, que ceux qui ont persécuté les Non-Conformistes, qui ont répandu le sang des meilleurs sujets, qui on livré au gré du Prince les Droits du Peuple, en rendant les chartres des Communautez ? Comment, continuoient-ils, se peut il faire que ces gens ayent quelque part dans la faveur d'un Prince dont les intérêts, & les inclinations contre carrent entiérement ces Principes & cette conduite ? On vit cependant arriver ce prodige dans la Politique. Le Gouvernement des Provinces fut mis insensiblement entre les mains des *Torys*, les *juges de Paix* se trouvérent presque tous être de ce Party, & il remplit la Cour, & la Maison du Roi. Chacun

.es Torys cha..uent les .higs.

ne

ne manqua pas d'apporter des raisons 1691.
de ce changement selon que ses interêts le demandoient. Les *Torys* disent que l'ambition, la partialité, l'avarice des *Whigs* furent la cause de leur éloignement. Ils pretendent que ceux-cy avoient traitté le Roy avec insolence, qu'ils avoient trahi ses conseils: Qu'ils avoient fait de sa Cour un marché où ils vendoient les employs & les charges les plus considérables: Qu'ils avoient degradé, & ruiné ses forêts; Qu'ils avoient exposé le Gouvernement à la raillerie, & à l'insulte de ses ennemis; & qu'enfin, leur conduite avoit presque produit une seconde *Révolution*, en rendant la premiére odieuse & méprisable. Ils en viennent au detail, & ils assurent que les Ministres *Whigs* dont le Roy se servoit au commencement de son Regne, luy avoient déclaré *que s'il ne condescendoit pas à tout ce qu'ils souhaittoient, ils étoient dans le dessein de l'abandonner*. Ils racontent que ces Ministres harassoient continuellement Sa Majesté, en luy répresentant qu'elle ne pouvoit se passer d'eux, ny du credit qu'ils avoient parmi le Peuple; qu'ils luy avoient mis la Couronne sur la Tête, & qu'ils l'y conservoient. Ils répresentent les *Whigs*

Raisons que les *Toris* apporterent de ce changement.

691. comme insatiables, toûjours aspirants à de plus grands employs, & à de plus grandes richesses; ensorte que le Roi fût obligé de dire à l'une d'eux : *Qu'il seroit bien aise s'il vouloit reduire toutes ses demandes en une, afin qu'on pût voir si tout le Royaume pouvoit le satisfaire.* Il est juste d'entendre les *Whigs* à leur tour. Les *Torys*, disent-ils, firent croire au Peuple que les Ministres *Whigs* avoient dessein de détruire l'Eglise Anglicane. Le Peuple prit l'alarme, il s'échauffa, & dans l'Election des Membres du Parlement, il se déclara pour les Membres zélez de l'Eglise. Les *Torys*, voulurent persuader au Roi que les *Whigs* avoient le cœur Republiquain, qu'ils haissoient le Gouvernement Monarchique, que le nom & la puissance d'un Roi leur étoit également insupportables, & qu'ils en vouloient faire un *Doge de Venise.* Enfin continuent les *Whigs*, le Roi voyant l'humeur inquitte des *Torys*, les conspirations contre sa personne dans lesquelles ils trempoient, les declarations qu'ils faisoient par tout de s'opposer à ses desseins, s'il ne les emplyoit dans le Ministére. Considerant l'état des affaires; une Armée à soûtenir en Irlande contre le Roi *Jacques*, un engagement

ponse *Whigs*

gement indiſpenſable à porter la Guer- 1691.
re hors de l'Angleterre, des ſujets mal ſoûmis, ou mécontents, un beſoin d'argent auquel il ne pouvoit ſuppléer que par la bonne volonté de ſes Peuples. Conſiderant tout cela, il fut obligé d'admettre inſenſiblement (jusqu'à ce qu'ils abſorbérent toutes les charges de l'Etat) ceux qu'il ſçavoit être ſes ennemis. En effet, pourſuivent les *Whigs*, dans quels embarras, dans quel labyrinthe n'engagerent-ils pas le Roy par leurs conſeils dés le moment qu'il eût debarqué en Angleterre, & à proportion de l'accez qu'ils eurent auprés de ſa perſonne? Ils tachérent prémiérement de le faire venir à un Traité avec le Roy *Jacques*, & de l'obliger à remettre ſes differends à la déciſion d'un Parlement convoqué par ce Roy. Leur deſſein étoit d'obliger le Prince à repaſſer la mer avec de belles promeſſes, & une bonne ſomme d'argent. *Guillaume* ayant évité ce piége, ils luy en dréſſerent un autre plus ſpécieux, & plus capable de flatter ſon ambition. Ils luy conſeillérent de ſe faire proclamer Roy par ſon Armée, ce qu'ils ſçavoient devoir révolter la Nation contre luy, comme elle l'avoit été contre *Monmouth*. La moderation du Prince
luy

1691. luy ayant fait rejetter ces mesures, quand il fut parvenu à la Couronne par les voyes légitimes, ils embroüillerent ses affaires tant qu'ils purent. Ils le dissuadérent d'employer des moyens qui auroient pour jamais banni les esperances de *Jacques*. Ce fut par leurs conseils que le Roy refusa d'accepter la reddition d'Irlande que *Tyrconel* avoit offerte, lorsqu'il vit que son Roy avoit abandonné les Isles Britanniques. Ce fut à leur persuasion que *Guillaume* accorda une Amnistie generale à ses sujets sans aucune exception, par où ils se mirent à couvert des chatiments que meritoient les crimes qu'ils avoient commis sous les deux Regnes précédents. Ce fut par leurs avis que le Roy luy même sollicita les Membres du Parlement à ne pas passer le *Bill* qui devoit priver de la Magistrature ceux qui avoient eu part à l'administration des deux derniers Roys; source de tous les malheurs qui arrivérent dans ce Regne. Si ce *Bill* avoit passé, la faction (je sers encore d'interprête aux *Whigs*) auroit été écrasée pour jamais. Car si les Magistrats avoient tous été dans les Principes de la Révolution, le Peuple qui se laisse conduire par ceux qui

le

le gouvernent, n'auroit choisi pour Membres du Parlement, que ceux que leurs superieurs leur auroient suggeré. Ainsi ces Assemblées n'auroient été remplies que de gens qui auroient concouru à établir le Gouvernement de *Guillaume*, & à le rendre florissant. Le *Bill* ayant échoüé, le Party se fortifia, il occupa la Chambre Basse, il se rendit nécessaire, & il eut les moyens de faire tout le mal qu'il voulut. Les *Toris* s'opposerent à la déclaration de Guerre contre la France; ils retardérent les secours qu'on devoit envoyer en Irlande pour la réduction de ce Royaume. Ils retinrent les flottes dans les ports d'Angleterre, & souffrirent que les vaisseaux Anglois fussent insultez. Dans le Parlement qui suivit la Convention, ils voulurent persuader que tout ce que cette derniére Assemblée avoit établi, étoit nul & illégitime. Quand on proposa d'en confirmer les Actes, un *Tory*, Conseiller du Roy repliqua *que ce qui étoit nul dans son origine ne pouvoit jamais être confirmé*. Le Parlement refusa par les artifices des *Torys* de reconnoître que *Guillaume* & *Marie* fussent revêtus d'une authorité légitime. Ils eurent l'adresse d'empêcher que la suppositi- 1691.

on

1691. on de la naissance du *Prétendu* Prince de Galles ne fût prouvée en Parlement. Telles sont les raisons que les *Whigs* & les *Torys* apportent de la chûte du *Whigisme*; Telles sont selon les *Whigs* les suites de ce changement. Il s'étoit fait d'une maniére insensible, & les *Torys* avoient éloigné peu à peu leurs Antagonistes. Ce fut en cette année que la deroute des *Whigs* fut presque generale. Les *Torys* les plus outrez furent mis dans les Postes les plus considérables, & le Roy se servit de gens, qui par leurs Principes devoient le regarder comme un Usurpateur, & un Tyran. Les choses restérent à peu près dans cet état jusqu'après la Campagne de l'an 1695. & je trouvé pendant ces quatre années peu d'événements qui ayent du rapport à mon histoire.

1692. 1693. 1664. 1695. 93. 94. 95. Les Toris accusés de Corruption.

Il y eut des Conspirations pour assassiner le Roy & pour le déthrôner; mais ce seroit à tort que l'on en rendroit les *Toris* responsables. On voit seulement que les Parricides choisissoient toûjours leurs Avocats parmi les gens de ce Party. On voit que les *Nonjurants* déclaroient que ces miserables avoient agi selon les Principes de l'Egilse Anglicane; mais c'est dequoy

quoy les plus illustres Prelats de cette 1692.
Eglise sçûrent bien la justifier. On convainquit le Duc de *Leeds* * & plusieurs autres *Torys* d'avoir receu jusqu'à trois cens mille livres Sterlings pour donner leurs suffrages en faveur de la compagnie des Indes Orientales qui devoit être depoüillée de ses Priviléges à cause de quelques méchantes partiques. Quelques autres *Torys* furent encore convaincus de la même courruption dans une affaire qui regardoit les Orphelins de la ville. Ceux cy avoient été privez du revenu des fonds, qui servoient à leur entretien, & on avoit proposé un *Bill* pour leur soulagement. Ce *Bill* avoit toûjours trouvé des obstacles. On donna de l'argent à quelques membres *Torys* qui étoient à la tête des affaires dans le Parlement; & dès ce moment, le *Bill* ne souffrit pas la moindre difficulté. Les *Whigs* ne manquérent pas de dire que, comme sous un Roy aussi ferme & aussi attaché aux interêts de l'Etat que *Guillaume*, les *Toris* ne pouvoient plus recevoir de pensions de la France, ils songeoient à piller leurs Campatriotes, & qu'ils remplissoient par-

* *Cydevant Comte de* Danby; *ensuite Marquis de* Carmarthen, *enfin Duc de* Leeds.



publiquement, *que c'étoit un act*
trahison contre le Roy de Jure, &
seroit puni comme tel, lorsqu'il ser

Ce *Bill* d'association im
mêmes peines & les même
aux *Non-Jurants* qu'aux C
Romains. Il prescrivoit
tions contre ceux qui déclar
vive voix, ou par écrit que le
laume n'étoit pas le vray &
Roy des Isles Britanniques,
dernier Roy *Jacques*, ou le
Prince de *Galles* avoient aucu
la souveraineté des trois Roy

On pourvoit au soulagement des pauvres François Refu-

Le Roy, dont la tendre
doit sur tous ses sujets, avoit
au dernier Parlement les m
Protestants François, qui se

te assemblée, ses remontrances furent inutiles. Sa Majesté ayant réiteré ses sollicitations à l'ouverture de celle-cy, la Chambre basse fit un fond de quinze mille livres Sterling par an, pour soulager les nécessitez des pauvres Refugiez. 1697.

La Paix de *Riswisk* étourdit & désespera en Angleterre tous les amis du Roy *Jacques*. Ils s'étoient flattez que la France n'abandonneroit jamais cet infortuné Monarque, & que son rétablissement seroit une condition essentielle de la Paix. Il y fut sacrifié, & le Droit du Roy *Guillaume* à la Couronne fut reconnû. Les François Refugiez, dont le Roy de la G. B. s'étoit declaré le zélé Protecteur, furent trompez dans leur espérance aussi bien que les *Jacobites*; car ils ne contoient pas moins sur un retour en France, que ces derniers sur le Rétablissement de leur Roy. Il est à croire que *Guillaume* fit ce qu'il put pour procurer du soulagement à ces malheureux éxilez, mais il avoit affaire à un Prince, qui revenoit difficilement. Il se borna donc à avoir soin de la Religion dans ses Etats, puisqu'il ne pouvoit la rétablir dans ceux des autres. Il renouvella ses pieux efforts pour extirper le vice, la debauche, &

La Religion florit en Angleterre.

697. & l'impiété, pour arrêter le cours de ces livres ſchandaleux, qui deshonorent Dieu & la Religion & pour faire florir la vertu & la piété. Ses ſoins furent ſé- condez par ceux de ſon Parlement, & l'eſprit du Chriſtianiſme ſe répandit dans toute la Nation : On avoit établi en 1692 des ſociétez pour la reformatio des mœurs, qui avoient produit de ſa- lutares effects. Elles reprirent cette année un nouveau zéle. Les plus grands Seigneurs du Royaume s'empreſ- ſérent à les appuyer, & à les ſoûtenir Un Docteur en Théologie nommé *Bra* érigea en même temps une ſocieté pou étendre la foy & l'Evangile dans les Pay étrangers. Pluſieurs perſonnes charita bles contribuérent à un deſſein ſi édifian On envoya des Miſſionaires dans les C

[redacted]

intérêts de la Cour proposérent 1697.
ıtretenir une armée sur pied. Ce
jet ne pouvoit qu'être agréable, au
y, & on ne manquoit pas de raisons
ir l'appuyer. On disoit que l'on n'é-
pas encore delivré de la crainte qu'on
'oit avoir du party *Jacobite*: Que le
y *Jacques* étoit encore sous la Protec-
n de Roy T. C. Que ce dernier Prince
voit pas encore cassé un Regiment: Et
si l'Angleterre se trouvoit sans dé-
e, elle seroit exposée à la mercy de
is XIV. qui étoit l'ennemy declaré
oy *Guillaume*, de la Religion Prote-
e, & de la liberté de l'Europe.
raisons n'empêchérent pas que
ojet ne fût presque generalement
. Le party qu'on appelle *Pro-
z*, qui se fait un mérite de s'oppo-
tout ce que les Courtisans propo-
. Le party *Tory* qui n'avoit jamais
inclination pour le Roy, ny pour
ouvernement; plusieurs d'entre
higs même concoururent à con-
rrer le dessein proposé, & le
eut la mortification de se voir en
aux insultes de tous les Princes,
pouvoient avoir envie de renou-
r la Guerre.

Projet d'entretenir une Armée en temps de Paix.

ette affaire fit perdre beaucoup de

Ce projet fait perdre

 cre-

97. credit aux *Whigs*. Ceux de leur Part
credit même leur reprochérent qu'ils éto
Whigs. ent aussi soûmis aux volontez de *Gui*
laume que les *Torys* l'avoient été à ce
les de *Charles* & de *Jacques*; & qu'u
Armée sur pied en temps de paix n
pouvoit être destinée qu'à affranch
le Souverain de l'obéissance qu'il do
aux Loix, & qu'à rendre le Peuple E
sclave.

598. L'avantage que les *Torys* eure
dans l'Election du Parlement qui se
cette année fut une suite de la dispo
tion où se trouva le Peuple. *Guillaum*
recontra dans cette Assemblée plu
d'obstacles à ses desseins, que dans ce
le qu'il venoit de congedier. Il repr
senta encore aux deux Chambres la né
cessité d'entretenir une Flotte, & un

gé de renvoyer son Regiment des 1698.
Gardes Hollandoises, qui avoient été
attachées à sa Personne depuis son
berceau. Cependant le Roy connois-
sant le Génie & l'humeur des Anglois,
il se conforma aux désirs de son Par-
lement, & il approuva l'Acte pour
congédier l'Armée.

J'ay déja remarqué que les *Torys* 1699.
s'accommodoient mieux de la Paix
que de la Guerre. Ils commencé-
rent cette année à reprendre ha-
leine. Mortifiez de se voir exclus
des employs, ils voulurent se ren-
dre populaires, en tachant de ren-
dre odieuse la conduite des Ministres,
& de ceux qui avoient en main l'admi-
nistration des affaires. Le Roy té-
moigna quelque ressentiment d'un zé-
le qui luy paroissoit à contre-temps, &
qui ne pouvoit servir qu'à fomenter
la discorde. Il le fit avec des termes
pleins de douceur & de moderation;
mais cela irrita quantité de gens, au
lieu de les appaiser. Ils ne purent souf-
frir de se voir accusez de ne s'être pas
tenus dans les bornes de la discrétion.
Ils convinrent de présenter une *Ad-
resse* au Roy, où ils se plaignirent que
des gens mal intentionnez avoient
donnée de fausses interpretations à leur

Il montre peu de complaisance pour *Guillaume.*

1699. conduite, & avoient taché de détruire la confiance qui devoit regner entre luy & son peuple. Ils le prient de traitter avec la derniére rigueur ces mechants Conseillers. Le Roy toûjours sage & moderé répondit à cette *Addresse* d'une maniére, qui auroit satisfait des sujets lezez dans les choses les plus essentielles. Il est bon de faire voir une fois comment ce Prince parloit à ses sujets.

Messieurs.

„ Mes Parlements ont fait de très „ grandes choses pour moy. J'ay té„ moigné en toutes sortes d'occasions „ un vive reconnoissance de leur gé„ nérosité. J'ay souvent déclaré que „ je croyois que le bonheur d'un Roy „ d'Angleterre dépendoit de la bonne „ intelligence qu'il y a entre luy & son „ Parlement. Il ne paroîtra donc pas „ surprenant, quand je vous assureray „ que personne n'a osé entreprendre de „ donner de fausses interprétations „ aux procédez des deux Chambres. „ S'il s'y étoit trouvé de telles person„ nes, elles auroient bientôt ressenti „ les effects de mon indignation. C'est „ une justice que je dois à mes Parle„ ments & à tous mes sujets de juger „ d'eux par leurs actions, & c'est une

„ régle

„ régle à laquelle je me fixeray tou-
„ jours. S'il ſe trouve des gens cy après 1699.
„ qui entreprennent de m'inſpirer d'au-
„ tres Principes par des calomnies, &
„ par de faux rapports ; bien loin de
„ reüſſir dans leurs deſſeins, je les re-
„ garderay, & je les traitteray comme
„ mes plus grands ennemis.

Meſſieurs.

„ J'ay un veritable plaiſir de voir par
„ vôtre Addreſſe que vous avez les
„ mêmes Idées que moy par rapport
„ aux avantages que le Royaume reti-
„ rera de la bonne intelligence qui ſera
„ entre nous, comme je m'en ſuis ex-
„ pliqué à l'ouverture de cette ſéance.
„ Je prens en très bonne part l'aſſûran-
„ ce que vous me donnez de détruire
„ les faux bruits, & les faux rapports
„ que l'on diſperſe contre moy, & con-
„ tre mon Gouvernement ; & je vous
„ promets que je ne donneray jamais
„ par mes actions de juſtes fondements
„ à aucune mesintelligence entre moy
„ & mon Peuple.

Telle étoit la maniére douce & obligeante avec laquelle *Guillaume* répondoit aux plaintes de ſes ſujets. Heureux les peuples qui ſont gouvernez par des Princes de ce charactere ! Mais encore plus heureux les Peuples

1699. qui ſçavent connoître leur bonheur, & qui ont autant de reſpect & de soûmiſſion pour le Souverain, que celuy cy a de tendreſſe & de modération. Il eſt certain que ce Parlement *Tory* avoit reſolu de ne pas pouſſer ſa complaiſance fort loin. Il eſt vrai que quelques uns d'entre les *Whigs* qui s'étoient trouvez à la tête des affaires n'avoient pas oublié leurs intérêts, & qu'ils avoient eu ſoin de ſe récompenſer de leur attachement au ſervice du Roy ; juſques là que le Comte de *Portland* avoit receu en don tout le revenu de la Principauté de *Galles*. Cela avoit irrité le *Torys* qui depuis longtemps ſe voyoient preſque généralement exclus des employs profitables, & des faveurs de la Cour. Le Parlement fit faire d'éxactes recherches de la maniére dont on avoit diſpoſé des biens des Irlandois qui avoient ſuivi le Roy *Jacques*. Après le rapport des Commiſſaires, par lequel il paroiſſoit que le Roy avoit donné à ſes favoris ou à ſes Généraux une bonne partie des biens confiſquez; la Chambre Baſſe propoſa un *Bill* pour appliquer à l'uſage du public tous les biens confiſquez en Irlande, & pour annuller tous les dons qu'on en avoit faits. *Guillaume* répondit à

Les Toris examinent la maniere dont le Roy avoit diſpoſé des biens confiſquez en Irlande.

à l'*Addresse* qui luy fut présentée sur 1699.
cette affaire : *Que par inclination & par justice, il avoit crû être obligé de récompenser ceux qui luy avoient rendu de bons services dans la réduction d'Irlande.* Cette réponse ne satisfit pas les Communes, & elles déclarerent que celuy qui avoit conseillé à Sa Majesté de répondre ainsi, avoit fait tous ses efforts pour produire de la mesintelligence entre elle & son peuple.

Elle passérent au commencement 1700.
de cette année un *Bill* pour accorder un subside à Sa Majesté *par la vente des biens confisquez en Irlande, & des intérêts qu'ils avoient produits, & par une taxe sur les terres en Angleterre.* Les Ministres que ce *Bill* inquiétoit beaucoup tachérent d'en arrêter le Cours dans la Chambre Haute par rapport à la clause des biens confisquez. Les Lords par la complaisance & par le respect qu'ils avoient pour le Roi, se conformérent aux desirs de la Cour, & insistérent que cette clause fût rétranchée. L'opposition des Seigneurs aux desseins de la Chambre Basse fut inutile ; les Communes resolurent d'examiner encore une fois le rapport fait par les Commissaires des *Confiscations* ; & pour mortifier davanta-

1700. ge la Cour, elles ordonnérent que la liste des Membres du Conseil privé de Sa Majesté seroit exposée devant la Chambre. Le Roy qui vit avec quelle chaleur les Communes en agissoient, envoya le Comte d'*Albemarle* aux Lords, pour les prier de passer le *Bill* sans amandement. Ceux cy prirent ce Party, & en informérent la Chambre Basse; Mais ce ne fut pas assez pour calmer le ressentiment de ceux qui la composoient. Ils proposérent de présenter une Addresse à Sa Majesté pour la supplier d'éloigner de sa Presence & de ses Conseils *Jean* Lord *Sommers*, Lord Chancelier d'Angleterre. Le merite de cet illustre personage fit réjetter la proposition. C'est pourquoy la Chambre voulut témoigner son dépit d'une autre maniére. Elle prépara une *Addresse* pour supplier le Roi d'exclurre du Conseil de Sa Majesté tous ceux qui n'étoient pas nez dans ses Etats, excepté le Prince *George* de Danemark. Comme le Roi ne jugea pas à propos de recevoir cette *Addresse* qui sembloit choquer ses Droits les plus essentiels, il prorogea le Parlement.

Ils chagrinent le Roi sur plusieurs autres sujets.

Pendant cette seance il s'y trouva quelques Juges de paix qui étoient

Non-

Non-Conformistes, ou qui n'étoient Conformistes qu'à l'occasion de leurs employs. Les *Torys* en furent alarmez. Ils se plaignirent que le Gouvernement & la Police étoient entre les mains des ennemis de la Réligion établie. Leur zéle éclata de nouveau contre le Party *Whig*. Ils prirent le nom de gens de la *Haute Eglise*. Ils appellerent leurs ennemis *gens de la Basse*. Le fameux Gilbert *Burnet*, s'étoit trop declaré contre eux pour être épargné. On proposa dans la Chambre des Communes de présenter une *Addresse* au Roi, pour le supplier d'ôter à cet Evêque la charge de Précepteur du Duc de *Glocester*. Cette Proposition n'eut pas de suite, car elle fut rejettée à la pluralité des voix.

1700.

Origine des noms de la Haute & de la Basse Eglise.

Plusieurs Membres de la Chambre Basse dans ce Parlement qui avoien paru jusqu'à lors engagez dans le parti des *Whigs* se joignirent du côté des plus forts. Ils prirent pour prétexte de leur *desértion* le mauvais manîment des affaires. Les *Harleys*, les *Foleys* se mirent à la Tête de cette nouvelle Bande, qui fut appellée l'*Escadron volant*.

Le party *Torisse* se fortifie d'une nouvelle bande, appellée l'*escadron volant*.

Quoique la proposition de priver le Lord *Sommers* de la dignité de grand Chancelier eût été rejettée dans la Cham-

1700. Chambre des Communes, d'abord que le Parlement fut prorogé, le Roi envoya à ce Seigneur Mylord *Portland* pour luy demander le grand ſçeau. Il eſt difficile de déterminer par quel motif ſa Majeſté fit cette demarche; ſi ce fut de ſon propre mouvement, ou à la ſollicitation de ſon nouveau favory, le Comte d'*Albemarle*. Celuy cy avoit débuſqué le Comte de *Portland*, & occupoit le premier rang dans les bonnes graces du Roi. Il perſuada à ſa Majeſté de changer de Miniſtres, dans le deſſein, dit-on, de gagner les *Torys*. *Rocheſter*, *Seymour*, *Harley* firent croire au Comte que ſi on employoit dans le Miniſtére les gens de ce Party, le Parlement ſeroit entiérement devoüé aux volontez du Roi. *Albemarle* ſe chargea de répréſenter leur raiſons à *Guillaume*. Comme celuy-cy avoit beſoin d'argent pour entreprendre la Guerre qui paroiſſoit inévitable, il embraſſa toutes les occaſions qui pouvoient favoriſer ſes deſſeins.

Les *Whigs* diſgraciez & pourquoy,

Mais il eſt certain qu'il perdit par là quantité d'anciens amis, ſans s'en acquerir de nouveaux. Ceux là n'eurent plus de courage, quand ils virent que leur Maître ſacrifioit ainſi ſes plus fidelles Miniſtres au chagrin de quelques

Membres des Communes. On 1700.
rpris que ce Prince toûjours in-
e dans le champ de bataille, eût
le timidité en matiére de Politi-
Il donna le grand sçeau au Che- Remplacez par le Toru.
Whrigt grand *Tory* avec le Titre
ırde des sceaux.

s changements dans le Ministére
rretêrent pas là. Le Roi à l'ou-
re de son Parlement, dont Mr.
y fut choisi Orateur, fit le Comte
ochester Vice-Roi d'Irlande. Le
Godolphin, qui jusques là n'avoit
assé pour être dans les intérêts
Whigs, fut nommé premier Com-
re des Finances. Il est vray que
i jugea à propos de récompenser
rvices de Mr. *Montague*, *Whig* zélé,
y donnant le Titre de Lord *Hali-*
mais il paroit que ce fut pour
plaisir aux Communes, où ce
ilhomme avoit trop d'ascendant,
bien que trop de credit en Cour
être regardé de bon œil par ceux
toient ses égaux.

ı mort de deux Princes qui arriva 1701.
ée précédente, causa dans celle
e grands changements dans les af-
; de l'Europe, & de l'Angleterre.
rémiére de ces morts fut celle du
de *Gloecester* fils du Prince & de la

Prin-

1701. „ que la maiſon d'Hanovre ne ſuccé-
„ dât à la Couronne, c'étoit de lier ain-
„ ſi les mains au Succeſſeur.

Grandes broüilleries à l'occaſion des Traittez de Partage.

Les Traittez de Partage que le Roi avoit faits avec la France & la Hollande furent rendus inutiles par le Teſtament de *Charles II.* mais ils produiſirent de grandes brouilleries en Angleterre. On les regarda comme préjudiciables à la paix, & à la liberté de l'Europe, auſſi bien qu'au commerce du Royaume. Les deux Chambres furent remplies de clameurs & d'invectives ſur ce ſujet.

Elles rendirent les Miniſtres *Whigs* reſponſables des mauvaiſes conſéquences de cette affaire. Le Comte de *Portland* fut accuſé dans la Chambre haute d'avoir été l'Autheur de ces traittez. Il dit pour ſa juſtification, qu'ils avoient été communiquez à pluſieurs autres Seigneurs, & qu'ils y avoient part auſſi bien que luy. Ceux cy répondirent qu'ils avoient vû le plan des traittez que le Comte de *Portland* avoit écrits luy même en François, mais qu'on ne leur avoit jamais demandé leur avis ſur le contenu de ce plain, & qu'il n'avoit point été communiqué au Conſeil Privé. La diſpute s'échauffa, on en vint au détail des

Trait

Traittez. On fit voir qu'on avoit donné au pouvóir formidable de la France un nouvel accroiſſement, & qu'on avoit obligé le Roi d'Eſpagne à diſpoſer de tous ſes Royaumes en faveur du Duc d'*Anjou*, pour éviter la diviſion de la Monarchie Eſpagnole. La conduite de *Loüis XIV*. vint enſuite à être examinée, & quelques Lords firent de ſévéres Reflexions ſur ſon chapitre. Le Comte de *Rocheſter* les en réprit, & dit, *qu'on devoit toûjours parler avec reſpect des Têtes Couronnées, & que c'étoit un devoir particulier aux Pairs d'un Royaume, qui tiroient tout leur luſtre & toute leur gloire de la Couronne*. Un autre Comte ajoûta, que *l'on ne devoit pas ſeulement avoir du reſpect pour le Roi de France, mais même qu'on devoit le craindre*. Un des Membres de cette illuſtre aſſemblée ne put ſouffrir patiemment ce Langage. Il répondit *qu'il n'y avoit perſonne en Angleterre qui eut peur du Roy des François, & moins que tous les autres, le Lord qui avoit parlé le dernier; puiſqu'il étoit apparement trop bon ami de ce Monarque pour le craindre*. On parla avec encore plus de chaleur dans la Chambre Baſſe ſur l'affaire des traittez. Les *Torys* embraſſérent avec jo- 1701.

1701. ye cette occasion de se vanger des *Whigs*. Le Roi même ne fut pas épargné. Quelques uns des Membres passérent au delà des bornes du devoir & de la bienseance. Ils comparérent le Partage de la Monarchie Espagnolle du vivant de *Charles II.* à un vol commis sur le grand chemin. Mais les Communes ne s'arrêtérent pas là. Elles accusérent de *grands crimes* & de *Malversation* les Comtes de *Portland*, & d'*Oxford*, les Lords *Sommers* & *Halifax*, les quatre pilliers du Party *Whigiste* en ce temps là. Elles suppliérent le Roi d'éloigner ces Seigneurs de sa Personne & de ses Conseils. Il y eut de longues & d'ennuyeuses disputes entre les deux chambres sur ce sujet. Il fut aisé de s'appercevoir que c'étoit une affaire de Party; car pendant qu'on accusoit les Lords *Whigs*, dont je viens de parler, on ne dit rien du Comte de *Jersey* ny du Chevalier *Williamson*, ny d'autres *Torys* qui étoient les Complices des premiers. C'est ce qui obligea le Lord *Haversham* de dire avec sa liberté ordinaire. „Qu'il „paroissoit que les Communes croyoient les Lords accusez innocents. „Je pense, ajouta-t-il, que ma proposition est incontestable; car il y a plu- „sieurs

On en rend les quatre pilliers du party *Whigiste* responsables.

„ sieurs autres Lords coupables des mê- 1710.
„ mes crimes, & qui sont précisément
„ dans les mêmes circonstances. Cepen-
„ dant les Communes laissent ces gens
„ sans les inquiéter à la tête des affaires
„ proche de la personne du Roi pour
„ faire tout le mal qu'ils voudront, &
„ elles en accusent d'autres, quoyque
„ les uns & les autres soient également
„ coupables, & ayent eu part aux mê-
„ mes actions. Cette affaire des ac-
„ cusations se termina enfin à l'hon-
„ neur des Lords accusez. Ils furent declarez innocents par la Chambre Haute.

Pendant que les Communes étoient ainsi occupez à susciter des querelles aux Ministres du Roi, & à se broüiller avec les Lords, *Philippe V.* s'emparoit de la Monarchie Espagnole. Leur procedé eut assurement quelque chose de surprenant, & il fut difficile de comprendre le calme avec lequel elles souffrirent que la maison de Bourbon s'acquît de si vastes Etats. On crut aussi que l'Agent de France nommé Monsr. *Poussin* avoit endormi plusieurs Membres de la Chambre. C'est ce qui leur fit donner le nom de *Poussiniers*. Le Roi, qui vit l'éloignement que les Communes avoient à renouvel-

On donne aux Membres du Parlement *Toriste* le nom de *Poussiniers*.

1701. „la vie, en état d'aſſiſter puiſſam„ment ſes Alliez, avant qu'il ſoit trop „tard.

Et vos ſuppliants priéront toujours.

Cinq Gentils hommes ſe chargérent de préſenter cette Requête à la Chambre. Ils ſont tels, *David Polehill*, *Guillaume Hamilton*, *Guillaume Colepeper*, *Thomas Colepeper*, & *Juſtinian Champney* Une entrepriſe ſi hardie irrita extrémement la Chambre. Elle déclara que la Requête du Comté de *Kent* étoit ſéditieuſe & inſolente, qu'elle tendoit à détruire la Conſtitution des Parlements, & à bouleverſer les loix du Royaume. Elle ordonna en même temps que ceux qui avoient préſenté la Requête ſeroient mis dans la priſon deſtinée aux Malfaiteurs. Cette ſévérité ne fit qu'augmenter les mécontentements parmi le Peuple. Ou publia un Mémoire au nom de pluſieurs Comtez, où l'on expoſa l'irregularité du procedé de la Chambre, en empriſonnant ceux qui avoient préſenté la Requête, pendant, dit le Memoire, que le Roi eſt obligé de demander permiſſion aux Communes de laiſſer en priſon les éxécrables aſſaſſins de ſa ſacrée perſonne. On fait

fait voir jusqu'où l'authorité des Parlements doit s'étendre, & le pouvoir 1701.
que le Peuple, dont les Membres du Parlement sont les Serviteurs, a de desavoüer leurs actions, de les informer de ses mécontentements, & de leur donner les avis qu'il jugera les plus nécessaires, & comme il le trouvera bon; pourveu que ce soit d'une maniére paisible. Enfin le Memoire conclut ainsi: *Nous vous avons, Messieurs, exposé vôtre devoir, au quel nous espérons que vous penserez. Mais si vous continuez à le negliger, vous pouvez vous attendre à être traittez d'une maniére conforme au ressentiment d'une Nation à qui l'on fait tort. Car les Anglois ne sont pas plus les Esclaves de leurs Parlements que de leurs Roys. Nôtre nom est Legion, & nous sommes plusieurs.*

Malgré toutes ces remontrances & toutes ces menaces, la Chambre Basse ne put se résoudre à rompre la Paix, & à mettre le Roi en état de s'opposer à l'aggrandissement de la Maison de Bourbon. Leur insensibilité chagrinoit le Roi, & tous ceux qui n'aimoient pas la France. Les divisions avec la Chambre haute, loin de cesser, s'augmentérent. Les Communes suscitérent de nouvelles querelles, en-

1701. treprirent d'examiner l'usage qu'on avoit fait de l'argent accordé par le Parlement. Les Lords ayant fait quelques amandements au *Bill* proposé sur ce sujet, la Chambre Basse refusa de les admettre, & témoigna beaucoup de chaleur dans les réponses qu'elle y fit. Ce fut pour terminer ces divisions que le Roy mit fin à cette seance, & prorogea le Parlement.

La Declaration que *Loüis XIV* fait du Chevalier de S. George pour Roy de la G. B. retablit les *Whigs* dans le Ministere.

Le Peuple d'Angleterre fut bien étonné lors qu'il apprit que *Loüis XIV*. avoit declaré le Prince de *Galles* Roy de la G. B. aprés la mort de *Jacques II*. La Nation sortit de la profonde lethargie, où elle sembloit avoir été ensévelie pendant trois ans. L'animosité contre la France se renouvella. Le zéle du Peuple pour le Roi, & pour la Religion Protestante fut ranimé &

[redacted]

on d'un Prince qui a exterminé les 1701.
estants de ses Etats par l'Epée, par les
mes, & par les Galéres. Nous ne
ons espérer d'être traittez avec plus
ouceur que ses propres sujets. L'in-
ation fut presque universelle. Les
s, les partisans de la Paix & de la
nce perdirent tout leur Credit.
urent privez de leur employs, &
Whigs profitérent de leur disgrace.
sensibilité du Parlement à voir la
archie Espagnolle tomber entre
nains d'un Prince du sang de Fran-
ut regardée avec horreur. On ne
gea plus qu'à réparer cette démar-
, & à se préparer à la Guerre. On
de nouvelles mesures, & le Roi ne
vant conter sur le Parlement, qui
oit été que prorogé, il le cassa &
onvoqua un autre. Les Elections se
nt avec beaucoup de chaleur & d'a-
osité : mais enfin les *Whigs* pré-
irent, & leur parti se trouva le
s fort dans la Chambre Basse.
l'Assemblée du Parlement les
rds & les Communes résolurent
jointement de vanger le Roi *de**
dignité du procéde de Loüis XIV. & de
courir à toutes les mesures que Sa
jesté jugeroit à propos de prendre:
r assurer la succession dans la li-
 gne

* *Ce sont les termes de* l'Addresse.



hommes pour l'Armée, & au
la Flotte, afin d'agir de con
les Alliez. On passa un Bill
ser le prétendu Prince de Galles
Trahison; Et pour asseurer la
dans la ligne Protestante. Le P
déclara que *quiconque attenteroi*
de la Princesse Anne *heritiére*
ve de la Couronne, seroit puni
rement que s'il avoit attenté à
fils ainé du Roy. Enfin ils pri
tes les précautions imaginab
détruire les espérances de c
pourroient prétendre à la C

Le Roy eut la satisfaction
tous ces Bills avant que de n
il ne pouvoit finir sa vie avec
contentement qu'en donnant

Mort du

mais Monarque n'a éxécuté de si grandes choses avec si peu de bonheur. Il eut besoin d'un genie superieur pour venir à bout de ses desseins, au milieu de quantité de mauvais succez produits le plus souvent par la multiplicité, & par la contrarieté des Conseils dont ses affaires dépendoient, ou par les mécontentements, & par les broüilleries de quelques uns de ses sujets. 1702. Son charactere.

La condescendance qu'il eut pour les caprices de cette sorte de gens luy gagna presque autant de victoires que son intrépidité, & il dut la plûpart de ses succez à sa modération plûtôt qu'à son courage & à sa valeur; quoy que ces deux qualitez fussent en luy incomparables. Il ne combattit jamais pour s'aggrandir, excepté quand son aggrandissement fut necessaire au bonheur des peuples, combattit seulement pour conserver son terrein. Il ne mit pas sa gloire à opprimer ses voisins, à desoler des Provinces, ou à rendre esclave un Peuple né libre. Son unique vûë fut, à l'exemple de ses predécesseurs, de rompre les chaines de l'Angleterre, & de délivrer le monde de ses fers. Les Royaumes & les Etats ne furent pas l'object de ses desirs, mais la liberté. Il sçût céder dans les occasions,

1702. persuadé que les Roys d'Angleterre ne dominent jamais plus réellement que lors qu'ils semblent se dépoüiller de leur pouvoir. On l'accusa d'avoir poussé trop loin sa clémence, & on pretend qu'il ne connut pas assez le charactére des Anglois. On dit que c'est une Nation qui veut être conduite d'une maniére temperée de rigueur & d'indulgence, qui abhorre les extrémitez, & que trop de ménagements révoltent. Je crois qu'on a raison; mais par un defaut ordinaire à tous les bons cœurs, *Guillaume* crut que les bienfaits, que la douceur gagneroient ceux qu'il sçavoit être ses ennemis, & il résolut de ne rien omettre pour s'attirer l'affection de tous ses sujets. Il ne s'entêta jamais à avoir plus qu'ils ne voulurent luy donner, & comme il étoit venu en Angleterre pour rétablir les loix, il en fut le zéle, & le scrupuleux défenseur. Enfin pour exprimer toute l'Idée que j'ay de luy, je n'ajouteray plus que ces trois mots. Il fut juste à l'égard de son peuple, fidelle à ses alliez, & rédoutable à ses ennemis, qui luy firent la Cour aux dépens de leurs promesses les plus solennelles.

LIVRE III.

1702.

E prémier soin de la Reine *Anne* fut de défendre son Prédécesseur es insultes d'un parti qui avoit résolu e ternir la memoire de ce Prince a-rés sa mort, comme il avoit troublé on repos pendant sa vie. Les *Toris utrez* dans leurs libelles, dans leurs onversations, & dans leurs ballades, ichérent la bride à leur haine injuste, c à leur aveugle ressentiment. *Le bien est il mort*? dit un Ecclesiastique de istinction, *Donc vôtre Dieu tout puisint est allé au Diable, & il ne restera pas n Non Conformiste dans la Nation. Enns tu Jean*, dit un Gentilhomme, qui appelloit un des Champions de l'E-lise. *Le Hollandois est mort, il est mort.* Hogen Mogen, *est mort, & nous avons présent une Reine Protestante.* On vit n Poëme intitulé. ** *Sorrel* de la cou-ur du cheval que le Roi montoit, orsqu'il fit la chûte qui luy causa la ort. Ce Poëme commençoit par ces ers.

Les *Toris outrez* tachent de noircir la memoire de *Guillaume*.

Illustris

* *Terme de mépris que les Anglois donnent aux Hollandois.*

** *Mot Anglois qui signifie* Alezan.

1701. *Illustris sonipes certe dignis sin*
Cui Leo, cui Taurus, cui d
locum &c.

Trop illustre Animal, dont
est marquée
Au dessus du *** *Lion*, de l'
du *Taureau*.
Tu brilles dans les Cieux d
tout nouveau.
Ta gloire des Mortels sera
chantée.

Les gens de la *Haute Eglise*
la santé du petit Gentilhomm
de velours noir ; c'est à dire à
de la Taupe qui avoit fait le tr
cheval avoit engagé son pied.
leur ressentiment contre *Guill*
la jusqu'à l'extravagance ; Ma
s'en tinrent pas là. Pour re
nom, & ses Ministres odieux à
& au Peuple, ils publiérent q
Roi avoit eu dessein d'exclur
Couronne la Princesse de Da
& qu'on avoit trouvé dans le
de *Guillaume* plusieurs papi
prouvoient ce dessein. La C
Haute se crut obligée de just
cette calomnie le libérateur d
Britanniques, & d'éclaircir ce
re. On nomma plusieurs S

*** *Signes celestes.*

ɔur examiner les papiers qu'on avoit ouvez dans le Cabinet du Roy. Les Ieſſieurs rapportérent qu'ils n'avoiıt rien découvert au préjudice de la rinceſſe de Danemark, rien qui pût onner aucun prétexte, ou aucune ɔuleur à la calomnie que l'on debitoit. ,es Lords ſur ce rapport declarérent *ue le bruit qui avoit couru ſur cette affaie étoit ſans fondement, faux, infame, ſcan-'aleux, deshonorable à la mémoire du feu Roy, & contraire au ſervice de la Reine.* 1702.

Anne un mois & demi après ſon a-'enement à la Couronne jugea à pro-ɔs d'appeller les *Torys* au Miniſtére; ıais elle donna toute ſa confiance à eux qui étoient les plus moderez du 'arty. On crut que l'Angleterre étoit edevable de ce tempérammment au 'rince Royal de Danemark époux de ι Reine. Il étoit dans les ſentiments es *Whigs*, la Princeſſe dans ceux des *'oris*. Si chacun avoit conſulté ſes pro-res inclinations, on auroit vû l'un les deux Partis gouverner abſoluıent. Comme ces deux Royales per-onnes avoient l'une pour l'autre beucoup de complaiſance & de grands :gards, elles cédérent chacun de leur :ôté. On mit des *Toris* à la tête des af-'aires pour faire plaiſir à la Reine. On

La Reine Anne employe les *Toris*, mais elle donne ſa confiance aux plus moderez.

Et pourquoy.

1702. y mit ceux dont on n'avoit rien craindre pour satisfaire le Prince. L sage Comte de *Pembroke* fut fait Pres dent du Conseil. Le Lord *Godolph* grand Thrésorier; & le Comte *Marlborough* fut nommé Capitaine G néral des Forces d'Angleterre, hon ré de l'Ordre de la Jaretiére, & envoy aux Etats Généraux en qualité d'Am bassadeur extraordinaire. Il avoi ordre de les assurer de la sincére dispo sition où étoit la Reine de maintem l'Alliance que son Predecesseur a voit faite avec eux. Il devoi aussi concerter les mesures nécessai res pour se defendre d'un danger qu menaçoit également l'Angleterre & l Hollande. Les Comtes de *Rochester* & de *Nottingham*, du Party des Rigide

[redacted]

mour, & quantité d'autres de la même trempe obtinrent des Postes très-considerables. Cela ne satisfit pas les Chefs du Party. Ils aspiroient à gouverner entiérement la Nation, à detruite le Party des *Whigs*, & à inquiéter les Non-Conformistes. C'étoit des desseins dont les Ministres que j'ay nommez plus haut étoient fort éloignez. C'est pourquoi ils opposérent leurs efforts à ceux des *Rigides*. Comme ils virent que ceux cy auroient un grand ascendant sur le Party *Tory*, qui l'emportoit de beaucoup sur celuy des *Whigs* dans le Parlement que la Reine avoit convoqué, ils crurent devoir s'appuyer du crédit de ces derniers pour contrebalancer le pouvoir de leurs Antagonistes. 1702

Il fut aisé de juger de l'esprit qui animeroit la Chambre Basse par la premiére *Addresse* qu'elle presenta à la Reine. *Vôtre Majesté*, dit cette *Addresse*, *a toûjours été un ornement très illustre de l'Eglise Anglicane. Elle a été exposée à de grands dangers pour sa défense. C'est pourquoy nous nous promettons que dans vôtre Regne nous verrons cette Eglise entiérement rétablie dans tous ses justes Droits, & dans tous ses priviléges, & qu'ils luy seront assûrez pour jamais. Cela ne se peut*

1702. *faire qu'en ôtant le pouvoir à ceux qui ont montré qu'ils avoient du penchant à détruire notre sainte Eglise.*

1703. Ce fut au commencement de cette séance que les Communes proposérent un *Bill pour empêcher la Conformité Occasionelle*, c'est à dire, pour rendre incapables ceux qui n'étoient pas Membres de l'Eglise Anglicane de posséder aucun employ dans le Royaume, quoyqu'ils eussent receu le Sacrement de la Cêne selon la liturgie de cette Eglise, seulement à dessein de pouvoir posseder quelque charge, * comme il s'étoit pratiqué auparavant. Ceux qui mirent ce Bill sur le Tapis furent les Seigneurs du Party des *Rigides*, qui avoient échoué dans l'entreprise qu'ils avoient faite de gagner les bonnes graces de la Reine, & de la gouverner entiérement. Le mistére de ce projet étoit de relever le courage des *Torys*, de donner de grandes Idées à la Reine de leur puissance, & de leur credit,

Le Party *Toriste* propose le *Bill* contre la *Conformité Occasionelle*

Motifs de ce projet.

* *Cette pratique n'étoit fondée sur aucune loy. C'étoit un relachement que la coutume avoit introduit, & comme authorisé contre ce qui avoit été prescrit dans l'acte d'uniformité fait sous Charles second. Voyez l'abbregé du Regne de ce Prince.*

dit, de former les Communautez à leur gré, d'en bannir les Non-Conformistes, & de se rendre par là Maîtres des élections des Membres du Parlement. Moyen qu'ils croyoient sûr pour obliger la Reine à les appeller au Ministére. Car le Parti *Tory* dominant toujours dans la Chambre des Communes, *Anne* étoit dans la nécessité de le favoriser & de se laisser conduire par ceux qui en étoient les Chefs. Mais leur ruse fut un écueil contre lequel ils se brisérent. Ce projet, & la maniére dont ils le poussérent, leur firent perdre leur réputation dans l'esprit de de la Reine & du Peuple, & à l'exception de quelques personnes considérables dans le Party que les Ministres sçûrent se gagner, en leur procurant des employs, le reste échoüa. Comme cette affaires est des plus curieuses, & entiérement de mon sujet, j'en feray icy le detail. Voicy la substance du *Bill*; au moins de tout ce qui a du rapport à mon histoire.

1703

Quel en fut le succez.

Aprés avoir déclaré que l'Eglise Anglicane abhorre la persécution en matiére de conscience; après avoir protesté que la Chambre veut maintenir l'acte de *Tolerance* dans toute sa force, on expose que plusieurs Non-Confor-

Detail du Bill.

703. mistes pour se rendre capables de posséder des employs, reçoivent le Sacrement de la Cêne en la maniére prescrite par l'Eglise. Pour éviter un tel abus, on déclare que quiconque posséde des employs civils, militaires, ou dans la * Police, qui a quelque charge dans la Maison de la Reine, qui reçoit paye, pension, ou salaire de Sa Majesté, & qui frequentera quelques Assemblées que ce puisse être des Non-Conformistes, payera la somme de cent livres Sterling, & celle de cinq livres Sterling pour chaque fois qu'il aura assisté aux dites Assemblées, & sera de plus déclaré incapable d'exercer aucun employ, ou de recevoir aucune paye, ou pension de la Reine, ou de l'Etat. Ceux qui frequentoient les Eglises Françoises ou Hollandoises qui ne se conforment pas à l'Eglise Anglicane, étoient compris dans cet Acte.

Le

* *Par employ dans la Police, il faut en-tendre non seulement les Maires, les Echevins &c. mais encore ceux qui ont droit de maîtrise dans les corps des métiers & les Bourgeois dans les Communautez; Ces deux qualitez donnent en Angleterre le droit de suffrage pour élire les Membres de la Chambre Basse.*

Les Seigneurs ne pûrent consentir à passer cet Acte dans la teneur où il avoit été proposé. Ils y firent plusieurs amandements. Ils y ajoutérent plusieurs choses, & en retranchérent d'autres. Ils crurent qu'on ne devoit pas exclurre des employs de la Police ceux qui ne se conformoient qu'*occasionellement*. La somme de cent livres Sterling leur parut excessive; & ils reduisirent l'amande à vingt livres. Ils prérendirent qu'on devoit excepter ceux qui fréquentoient les Eglises Françoises ou Hollandoises qui avoient été établies dans ce Royaume du temps d'*Edouard* sixiéme, ou d'*Elizabeth*, ou de quelque autre Roy, ou Reine que ce fût. 1705.

Amandements des Lords sur le *Bill*

Il y eut plusieurs conférences entre les deux Chambres sur cette affaire. La Chambre Basse tint ferme contre les amandements des Lords. Ses députez, dont les Principaux furent Messieurs *Bromley*, * *St. Jean*, *Finch*, & le Chevalier *Powis*, réprésentérent que le seul dessein de ce Bill étoit d'arrêter le cours d'un abus scandaleux qui deshonoroit la Religion, & qui scandalisoit tous les bons Chrêtiens, ceux même parmi les Non-Conformistes qui

Disputes entre la Chambre Haute, & le Chambre Basse sur le Bill

P 3 avoient

* *Ensuite Comte de Bolinbroke.*

'03. avoient quelque piété : Que ce Bill n'ordonnoit rien de nouveau, & n'avoit d'autre but que celuy de donner plus de force aux loix dèja faites ; Qu'on avoit crû ces loix suffisantes pour asseurer la forme du Gouvernement ; mais que puisque l'iniquité des hommes avoit trouvé les moyens d'éluder la force de ces loix, les Communes ne pouvoient douter que les Lords ne fissent voir à ces gens qu'ils étoient disposez à faire tout ce qui étoit en leur pouvoir pour conserver ce Gouvernement. Ils ajoutérent que ce Bill paroissoit aux Communes absolument nécessaire pour prévenir les malheurs qui menaçoient l'Eglise, & la Monarchie d'une ruine entiére ; Que le seul dessein des Communes étoit de conserver l'une & l'autre, & qu'elles n'avoient pas honte de l'avoüer : Qu'une Religion établie, & une Eglise Nationale sont absolument necessaires, lors que tant de gens prétendent à l'inspiration, & qu'un si grand nombre sont assez foibles pour les suivre : Et que si une Eglise Nationale est nécessaire, le seul moyen de la conserver est de mettre le pouvoir Civil entre les mains de ceux qui se conforment à ses Principes, & à sa Liturgie. Ils réprésenté-

rent

rent que comme à la Révolution, le dernier Regne avoit commencé par un Acte en faveur des Non-Conformistes, ainsi les Communes souhaittoient de faire au commencement du Regne favorable de Sa Majesté un Acte en faveur de l'Eglise Anglicane. Les loix dont on avoit éludé la force ne pouvant, dirent-ils, réprendre une nouvelle vigueur, qu'en privant de toutes sortes d'emplois ces gens qui ont montré leurs mauvais desseins contre l'Eglise, lorsqu'ils l'ont pû faire avec succez. 1703.

Les Deputez en vinrent ensuite au détail des amandements, & ils prétendirent que si les Non-Conformistes n'étoient pas exclus des employs de la Police, ils pourroient s'emparer du Gouvernement de toutes les Communautez, * & remplir la Chambre des Communes des Membres de leur Secte. Ils alleguérent que se séparer d'une Eglise qui n'a rien en soy qui blesse la conscience, c'est certainement se rendre coupable de schisme: Que le schisme est un pêché spirituel; Que la *Conformité Occasionelle* montre que

* *Les Communautez, choisissent un trés grand nombre de Membres de la Chambre Basse.*

1703. que celuy qui la pratique ne croit p
qu'il y ait du pêché à se conformer;
par conséquent que celuy qui ne
conforme pas toûjours, se rend coup
ble d'un pêché & d'un schisme volo
taires.

Pourquoy permettroit on, dire
ils, la *Conformité Occasionelle* pour poss
der les employs de la Police, puisq
les Lords convenoient qu'on doit r
jetter cette pratique pour les aut
employs, qui cependant ne sont pas
si grande importance que ceux de
Police. Les prémiers ne donnant q
peu d'authorité avec quelques appoi
tements; au lieu que les derniers m
tent entre les mains de ceux qui l
possédent la Magistrature, & un po
voir entier dans les Communaut
Pour ce qui étoit des amandes que l
Lords avoient jugé à propos de dim
nuer, comme les croyant excessive
Il fut dit que les Communes dans to
tes les amandes pécuniaires qu'elles
voient prescrites, avoient toûjou
fait en sorte qu'elles ne puissent tent
aucun informateur à se parjurer; & e
même temps avoient taché de ne p
les décourager. * Elles croyent, qu

* *Les informateurs en Angleterre ont ord nairement la moitié ou le tiers des amand auxquelles les dénoncez sont condamnez*

ce dernier inconvenient étoit une 1703
ſuite neceſſaire de l'amandement de la Chambre Haute. Enfin par rapport à l'exception que les Lords avoient faite de ceux qui fréquentoient les Aſſemblées Françoiſes & Hollandoiſes, ils dirent que c'étoit fournir les moyens d'éluder la force de la loy.

D'un autre côté, les Deputez de la part des Seigneurs, au nombre desquels furent les Ducs de *Devonshire* & de *Bolton*, l'Evêque de *Salisbury*, & les Lords *Sommers* & *Halifax*, ſoutinrent les amandements de la Chambre Haute. Ils dirent qu'en conſentant au Bill avec les amandements de la Chambre des Lords avoit aſſez fait pour prévenir les maux auxquels le Bill vouloit remédier : Qu'ils avoüoient que c'étoit un Scandale que de ſe conformer ſeulement dans la vûë d'obtenir un employ : Qu'ils ne croyoint pas qu'aller à une Aſſemblée des Non-Conformiſtes fût *malum in ſe*, puiſque les Non-formiſtes étoient Proteſtants, & ne differoient de l'Egliſe Anglicane qu'en quelques petites cérémonies : Que les Non-Conformiſtes n'étoient pas des gens dont le Gouvernement dût rien craindre ; les plus conſiderables d'entre

1703. eux étant bien intentionnez, & s'étant toûjours declaré contre les ennemis de la Reine, & du Royaume. Ils protestérent que les Lords souhaittoient avec passion qu'il y eût une bonne correspondance entre les deux Cambres. Ils déclarérent qu'ils étoient si persuadez de la nécessité d'une union sincére, qu'ils croyoient fatales toutes les mesures qui étoient capables de produire quelque division parmi les Protestants de ces Royaumes, ou donner quelque atteinte à la bonne intelligence qu'il étoit si nécessaire d'entretenir dans cette conjoncture avec nos Alliez de la Réligion Réformée.

Ils croyoient que pour ces raisons, ces changements en temps de guerre étoient inutiles & dangereux. Ils réprésentérent que l'Acte de *Tolerance* avoit visiblement produit de si bons effects, avoit si fort contribué à la sûreté & à la réputation de l'Eglise Anglicane, & avoit inspiré tant de moderation aux Non-Conformistes que les Lords avoient beaucoup de répugnance à faire brêche à cet acte. Ils dirent que la liberté de conscience, & les mesures douces & paisibles étoient les voyes les plus salutaires, & avoient toûjours eu le plus de succez.

Ils avoüerent que, comme les Com- 1703.
unes ne devoient pas avoir honte
: desseins aussi louables qu'étoient
:ux de maintenir l'Eglise Anglicane,
: la Monarchie; aussi les Lords étoient
ıre que leurs efforts pour assûrer la
›lerance, la paix, & le repos dans le
oyaume, & pour maintenir le crédit
: l'Angleterre parmi les Etrangers,
roient interprêtez en bonne part;
'autant plus, dirent ils encore, que
Eglise à une protection assûrée par sa
ɔctrine, par les bonnes loix du Ro-
ıume & par l'authorité d'une Reine
euse, & bien intentionnée pour l'E-
lise & pour l'Etat. Ils ajoûtérent que
s Lords ne comprenoient pas bien
: que vouloient dire les Communes,
ırsqu'elles alléguoient, que comme à
. Revolution, le dernier Regne avoit
ɔmmencé par un acte en faveur des
Ion-Conformistes; ainsi les Commu-
es souhaittoient qu'on passât au com-
ıencement du Regne de sa Majesté un
Ste en faveur de l'Eglise. Les Lords
nt toûjours conçû que les deux Re-
nes avoient commencé sur les mê-
ıes principes & sur les mêmes fonde-
ıents: Que comme dans ce Regne il
voit plû à sa Majesté de donner de
ıvorables assûrances qu'elle vouloit
P 6 main-

1703. maintenir la liberté de conſcience; ainſi dans le dernier, l'Egliſe avoit toûjours trouvé de la Protection & de l'appuy. Ils avoüérent que c'étoit l'intérêt des deux Partis de ſoûtenir l'Egliſe contre ſes adverſaires. Ils prétendirent qu'il étoit injuſte auſſi bien que faux de dire que les Non-Conformiſtes avoient toûjours eu envie de détruire l'Egliſe & l'Etat, lorſqu'ils en avoient eû le poûvoir; puiſque dans le plus grand danger où l'Egliſe avoit jamais été expoſée, ils s'étoient joints à elle contre les *Papiſtes* avec toute la ſincérité imaginable: Qu'ils n'avoient montré aucune averſion pour l'Egliſe, mais au contraire qu'ils avoient donné des marques du reſpect le plus profond pour les Evêques que l'on envoyoit à la Tour: Et que depuis ce *temps* là ils avoient continué à donner toutes ſortes de preuves de l'affection qu'ils avoient pour l'Egliſe, & de leur ſoûmiſſion pour l'Etat. Ils tombérent d'accord que les Non-Conformiſtes avoient été ſeditieux, & avoient pris les armes contre l'Etat & contre l'Egliſe, mais ils firent voir en même temps que ç'avoit été l'effect de la perſécution: Que pour lors ils étoient ennemis declarez, mais que

Tolerance & l'indulgence n'avoient 1703.
iais manqué de produire la paix, & la
corde, comme la persécution a-
: toûjours produit des effects con-
res. Les Députez dirent que les
rds ne pouvoient croire, que les
n-Conformistes pussent être ap-
ez Schismatiques, au moins ceux
ne different de la Religion éta-
: en aucun point essentiel : Qu'a-
ier un tel sentiment, c'étoit rendre
glise d'Angleterre responsable d'un
nd crime, puisqu'elle avoit toleré
schisme par une loy : Qu'on pou-
t fermer les yeux par rapport aux
iismatiques, mais qu'on ne devoit
iais tolerer ces sortes de gens par
un acte public ; Et que les Mem-
s de l'Eglise Anglicane entretenant
mmunion avec les Eglises Refor-
es des Pays étrangers qui professent
Calvinisme, il s'ensuivoit qu'elle ne
juge pas coupables de Schisme,
rement elle ne pourroit les ad-
ttre dans sa Communion. Ils répré-
itérent que ce Bill infligeoit un se-
nd châtiment à ceux qui s'étoient
ivez de France pour leur Religion :
ue ces pauvres éxilez avoient été
en imprudents de chercher un réfu-
: parmi ceux qui les croyoient cou-
pables

pables de Schisme, & qui le
1703. ent conformément à leurs Id
l'on pourroit par un sembl
cédé justifier la persécution
Réfugiez avoient soufferte
ce. Pourquoy les Catholi
mains ne banniroient ils pas
les Protestants même ne
souffrir parmi eux, & pour la d
la discipline desquels ils mon
telle horreur qu'il faut qu'u
perde ses employs & soit se
puni pour avoir seulement a
fois à leurs assemblées. Pa
à l'amendement qui regardoit
ses Hollandoises établies depu
temps en Angleterre, les Dé
sûrérent que les Lords ne p
s'en dédire, de peur d'offen
choquer les alliez de la Cou
en même temps d'effacer le p
éloge qu'on puisse donner a
Anglicane, qui est celuy de la
se & de la charité qu'elle a pou
Protestants ; la conduite con
tant ce qui inspire une si juste
pour la Religion Romaine. I
Seigneurs par rapport à la cl
regardoit les employs de la I
léguérent que, bien que person
droit par sa naissance aux ch

aux dignitez dans le Gouvernement Anglois, si on en excepte quelques exemples ; cependant le Droit de donner son suffrage pour l'élection des Membres du Parlement, étoit un Privilege si essentiel, que c'étoit par là qu'un Anglois pouvoit se dire véritablement libre ; & qu'ainsi la Chambre haute ne pouvoit reduire à l'Esclavage ceux qui étoient nez dans un Etat de liberté. 1703.

Les disputes entre les deux Chambres furent de plus grande étendüe sur d'autres amendéments des Lords; mais je me suis borné à mon sujet. Cette affaire fut renouvellée à la seconde Séance du Parlement avec beaucoup de chaleur & d'animosité. Ceux qui se declarérent contre le *Bill* furent accusez dans une harangue faite dans la Chambre des Communes d'avoir le dessein de détruire l'Eglise. Les Non-Conformistes furent traittez comme les plus mechants des mortels, les Evêques furent censurez comme des gens qui n'agissoient qu'en mercénaires, & qui vendoient leurs suffrages à ceux à qui ils devoient leur dignité.

D'un autre côté l'Evêque de *Salisbury* dans la Chambre Haute répondit à ces accusations avec sa vivacité ordinaire ; après quoy il vint à la charge

dans le Royaume, mécontenter
riche partie du Peuple, favor
projets de la France qui étoit à l
de s'emparer de la Monarchie
selle, décourager nos alliez, &
cher l'Angleterre de s'opposer
surpations de *Loüis XIV*. L'I
fit aussi entendre que ceux qu
pressoient le plus à faire passer le
toient ceux la même qui desavo
le Droit de la Reine à la Couro
qui avoient les yeux fixez de
côté de la mer. Un autre Se
ne fit pas difficulté de dire que
passoit, on n'avoit qu'à y *cloüer*
tendu Prince de Galles.

A la verité les Cat. Rom. & l
jurants fondoient de grands
sur le succez de cette affaire. Ils

Le Party

Haute. On accusa le Duc de *Marlborough*, & Mylord *Godolphin* de solliciter sécrétement les Membres de cette Chambre à se déclarer contre le *Bill*; pendant qu'ils opinoient pour le faire passer C'est ce qui a fait si souvent appeller ces deux Seigneurs *Gens qui nagent entre deux eaux*. Les Evêques se rangérent presque tous du côté des *Whigs*; & cette affaire qui avoit fait tant de bruit tomba; & avec elle le Party *Tory*. La conduite de ceux qui le composoient avoit été si inquiette, si turbulente, & si séditieuse pendant le cours du *Bill* qu'elle devint insupportable. On entrevit dans leurs Harangues en Parlement, dans leurs conversations, & dans leurs libelles tant d'animosité contre les Non-Conformistes dont ils avoient juré la perte de concert avec les *Jacobites*, tant de penchant à favoriser la *posterité* du Roi *Jacques*, si peu de respect pour la Maison d'Hanovre qu'ils perdirent tous leurs amis & tous leurs protecteurs. La Reine effrayée de voir des conseils si outrez n'eut plus de confiance en eux, & Mylord *Godolphin*, qui jusqu'alors avoit eu de l'inclination pour le Party, l'abandonna entiérement. Il seroit dificile de raconter les Clameurs 1703

03. & les tumultes que les *Torys* élevérent quand ils se virent échoüer. La Reine fut menacée & insultée par quelques Chefs du Party. L'Eglise étoit entiérement détruite. Sa Majesté, Mylord Thresorier, Mylord *Marlborough*, les Evêques même l'avoient quittée & embrassé le *fanaticisme*. La chaire retentit d'invectives contre la moderation, & tous ceux qui ne voulurent pas pousser les choses aussi loin qu'eux furent appellez les ennemis de l'Eglise.

..s *Toris* .. temoi..ent be..coup de ..ssenti..ent.

Les *Toris* firent courir un libelle intitulé *Memoire de la Haute Eglise*, où ils traittérent la Reine, les Ministres & la Nation avec la derniére indignité, & où ils menacérent de se vanger des affronts que l'on avoit faits à *l'Eglise* & à ses *Enfants* „ Que les Mini„stres, *dit le Memoire*, considérent a„vant qu'il soit trop tard, si les insultes „que l'on fait à l'Elise Anglicane ne „sont pas assez grands, en cas que l'on „continuë à en agir de même, pour „obliger la nature à se révolter contre „la conscience. Il est vray que l'Egli„se ne doit pas se porter à la Rebellion; „cependant ceux qui sont les Mem„bres de cette Eglise peuvent être si „fort allarmez, qu'ils seront obligez de

„se

„ se mettre en sûreté au peril des Mi- 1703.
„ nistres qui leur ont donné l'allarme.
„ Peut être, *continuë le libelle*, que nos
„ Ministres d'Etat se croyent en sûreté
„ à la faveur des Principes de *l'obeïssan-*
„ *ce passive*. Si c'est là le motif qui les obli-
„ ge à nous traitter avec tant d'indi-
„ gnité, ils sont de bonnes & de simples
„ gens, mais de pitoyables politiques.
„ Les Principes de l'Eglise Anglicane
„ disposent les gens à souffrir beau-
„ coup, mais celuy là est un habitant
„ des petites maisons qui veut éprou-
„ ver jusqu'où ces gens peuvent souf-
„ frir. Car lorsqu'on est insulté jusqu'à
„ un certain point, la nature a du
„ penchant à se révolter contre la Con-
„ science, & on ne doit pas attendre
„ que nous souffrions long temps d'ê-
„ tre ainsi traittez.

Les vastes & surprenantes conquê-
tes du Duc de *Marlborough* qui produi-
sirent l'admiration de l'Europe, la rui-
ne des Ennemis, le Salut de l'Empire,
& une gloire immortelle au nom An-
glois causérent aussi du dépit & du cha-
grin aux Toris. „ Le sang Anglois
„ avoit été prodigué ; Qu'avoit affaire
„ l'Angleterre d'aller combattre les
„ ennemis de l'Empire ; Et quel
„ avantage trouvoit la Nation à s'épui-

704. „ſer d'hommes & d'argent pour ſe-
„courir des Etats qui étoient à trois
„cens lieües de nous.*

Le Lord Haversham fit une harangue dans la Chambre Haute, où après avoir parlé des glorieux exploits du Duc de *Marlborough*, il ſe plaignit que les affaires navales étoient negligées. Il donna de grands éloges au Chevalier *Rook*, fameux *Tory*, non pas pour avoir gagné une victoire entiére ſur les François dans le Détroit de *Gibraltar*, mais pour en être échappé avec une Flotte foible, & depourvüe de toutes choſes. Il mépriſa toutes nos victoires par terre, & il dit qu'il n'y avoit que nos Flottes qui puſſent ſauver les Iſles Britanniques. Il répréſenta que les ſommes immenſes d'argent que l'on tranſportoit dans les Pays étrangers épuiſoient entiérement la Nation, & qu'elles réduiroient certainement l'Angleterre à la mendicité Les Comtes de *Rocheſter*, & de *Nottingham* appuyérent la harangue du Lord *Haversham*. Le prémier ſe plaignit ſur tout du tranſport de la monnoye, & inſiſta ſur la néceſſité de trouver des reme-

** Cet ouvrage a été composé en Angleterre, & par un ſujet Anglois.*

remédes à cet inconvenient. Le grand Thresorier Mylord *Godolphin*, qui se vit attaqué par ces Paroles, répondit : „ Qu'il n'étoit pas difficile de prouver „ qu'il n'y avoit jamais eu tant d'argent „ en Angleterre qu'il y en avoit pour „ lors ; Que cependant il sçavoit un „ moyen sûr d'augmenter cette abon- „ dance, & d'empêcher le transport des „ Espéces dans les Pays étrangers · Qu'il „ n'y avoit qu'à faire une paix fourrée „ avec la France. Mais, *ajouta-t-il*, je „ laisse juger à tout homme de bon sens „ si ce n'est pas là le moyen de perdre „ non seulement tout nôtre argent, „ mais encore tout nôtre pays par des- „ sus le marché. 1704.

Il y mourut cette année un illustre *Whig* & un fameux *Tory*, je veux dire Jean *Lock* Ecuyer, & le Chevalier *Roger l'Estranges*. Le premier fut obligé de quitter l'Angleterre en 1683. Il fut employé dans des charges considérables sous le Regne de *Guillaume*. Il écrivit quantité de traittez dont les plus considerables sont. *Essay sur l'entendement Humain*, *pensées sur l'éducation*, *les Traittez du Gouvernement* où il réfute les opinions du Chevalier *Filmer* qui prétendoit que l'homme étoit essentiellement né esclave, que la Ro- Mort & Charactere de M: *Lock* illustre *Whig*

yauté étoit de Droit Divin, qu'Adam
94. avoit été le premier Monarque du monde, & que tous ses descendants avoient été ses esclaves. *Lock* combattit ces Principes, établit l'origine des gouvernements, comme je l'ay expliquée dans les maximes des *Whigs*, & justifia la révolution. Pour ce qui est de son charactére, son nom sera respecté tant qu'il y aura du bon sens sur la terre.

Sa litterature fut universelle, ses idées furent vastes, & ses observations justes, & utiles. On fut convaincû de tout ce qu'il entreprit de défendre, & sa maniére honnête & civile n'y contribua pas moins que la force de ses arguments. Il gagna plus de prosélites au Party *Whig* qu'aucun homme qui ait jamais écrit. Sa pénétration & sa clarté, sa solidité & sa profondeur dans toutes les matiéres dont il traitta, le rendirent maître des idées, & du sentiment de ses lecteurs. Il remplit parfaitement tous les devoirs de la vie civile & chrêtienne Il eut un cœur tendre & généreux. Il fut zélé pour sa Patrie, il fut un honnête homme, un profond Philosophe, un sçavant du prémier ordre, & un pieux & bon chrêtien.

Le

Le Chevalier *l'Estranges* eut son mérite. Il avoit de l'Esprit, & une imagination vive. Il possedoit parfaitement la langue Angloise, & elle luy doit autant qu'à aucun autre Autheur. Il prêtendit à la connoissance de plusieurs autres langues, mais elle ne fut que superficielle. Il chancela dans ses Principes, tantôt *Cavalier*, après cela *Cromweliste* ; enfin devenu *Tory* outré, il n'y eut de petits incidents, d'historiettes fausses ou véritables dont il ne se servit pour décrier le Party *Whig* dans un papier nommé *l'Observateur* qu'il publia toutes les semaines.

1704. Charactere du Chevalier l'Estranges fameux *Tory*.

Cependant les affaires des *Toris* s'en alloient de plus en plus en décadence. Le Duc de *Buckingham*, les Comtes de *Rochester*, & de *Nottingham* avec plusieurs autres avoient été privez depuis long-temps de leurs employs, & il en restoit peu dans le Ministére. Le Party échoüa presque par tout dans l'éléction des Membres du Parlement qui fut convoqué le 6. de Septembre, & qui s'assembla le 25. d'Octobre de cette année. Ce fut pour recouvrer leur Terrein que les *Torys* employérent toutes leurs batteries. La Reine avoit fait à l'Ouverture de la Séance une harangue, où l'on trouve

1705. Efforts des *Toris* pour retablir leurs affaires.

1705. ces mots. „ Je ne puis vous faire re-
„ marquer sans chagrin qu'il y a des
„ gens parmi nous qui tâchent de fo-
„ menter la division. Je parle de cecy
„ avec un peu de chaleur, parce qu'il
„ s'y est trouvé des personnes qui ont
„ eu assez de malice pour suggerer mê-
„ me dans des livres imprimez que l'E-
„ glise d'Angleterre établie par les loix
„ est en danger. Ceux qui insinuent
„ ces choses sont assûrément mes en-
„ nemis, & ceux du Royaume. Je vous
„ parleray clairement, & je vous diray
„ que les meilleures preuves que nous
„ puissions donner à présent de nôtre
„ zéle pour l'Eglise sont de joindre tous
„ nos efforts pour poursuivre la guerre
„ contre un ennemi qui a des engage-
„ ments réels à extirper nôtre Réligi-
„ on; aussi bien qu'à réduire ce Royau-
„ me a l'Esclavage.

Le Lord *Haversham* avoit proposé au commencement de cette séance l'examen de l'Etat de la Nation. Il voulut persuader qu'elle étoit en de grands dangers, & il les fonda sur le peu de succez qu'avoient eu nos armes dans la derniére Campagne. Il est vray que ces succez n'avoient pas repondu à ceux de la précedente, ny à la conduite du Duc de *Marlborough*. Ce Gene-

Général avoit concerté avec le Prince Loüis de *Bade* de passer la *Moselle* au commencement du printemps pour couvrir le Siége de *Saar-Louis* que ce Prince devoit entreprendre. Mais celuy-cy ne se trouva pas prêt. Il n'y eut ny Artillerie, ny chevaux, ny voitures pour ce Siége, & le Duc fut obligé de s'en revenir au Bas Rhin sans rien exécuter. A son retour il reprit *Huy* qui venoit d'ouvrir ses portes aux François. Il les fit décamper de devant la Citadelle de *Liége* qu'ils avoient assiégée. Il les força dans leurs lignes, & il disposoit tout pour les attaquer à *Overische*, lorsque quelques Généraux Hollandois persuadérent aux Députez des Etats que c'étoit une entreprise trop hazardeuse, & même entiérément impossible; ainsi ces Messieurs s'opposérent à la noble ardeur du Général Anglois. Ces deux événements donnerent occasion au Lord *Haversham* de dire. „Que nos secours „soient si prompts & si complets que „vous voudrez : Que nôtre œconomie soit aussi grande qu'elle le peut „être, si c'est notre malheur d'avoir „des Alliez qui soient aussi lents, & „aussi tardifs que nous sommes zélez „& pleins d'ardeur, qui nous lient les 1705.

1705. „ mains, qui ne nous permettent „ pas de profiter des occasions qui se „ présentent, qui commencent la cam„ pagne, lorsque nous entrons en quar„ tier d'Hyver, je ne vois pas ce que „ nous pouvons raisonnablement at„ tendre de cette guerre. Il se plaignit en suite que la Hollande s'enrichissoit, pendant que nous nous réduisions à la mendicité. Enfin il proposa pour la sûreté du Gouvernement dans l'Eglise & dans l'Etat d'appeller en Angleterre la Princesse *Sophie* Héritiere présomptive de la Couronne. Il prétendit que c'étoit là le seul moyen d'étouffer les animositez qui regnoient dans la Nation, & d'empêcher qu'à la mort de la Reine, le successeur n'amenât avec luy une foule d'étrangers pour manger & pour dévorer les biens de la Terre.

Cette proposition fut un étrange rafinement de politique dans des gens qui ne paroissoient pas fort zélez pour la Maison d'Hanovre. Le Comte de *Rochester* appuya la harangue du Lord *Haversham*; & il dit. „ Que la Reine „ s'étoit expliquée si positivement „ dans sa harangue, que c'étoit la con„ tredire que de parler avec liberté; „ mais considerant, ajoûta-t-il, qu'on

„ pou-

ıvoit ſuppoſer que les Miniſtres 1705.
:oient les harangues, il ſouhaittoit
: Sa Majeſté, pour qui il avoit toû-
rs eû beaucoup d'affection & de
›ect, ne fût pas offenſée de ce qu'il
ıt à dire. Il reduiſit les raiſons
avoit de croire l'Egliſe en danger
trois; à l'*Acte de ſûreté* * qui avoit Et de
en Ecoſſe, à l'abſence de l'heri- l'Egliſe;
préſomptive, & au refus qu'on
fait de paſſer le Bill contre la
ormité Occaſionelle. Par rap-
à la prémiere raiſon, il dit que le
vernement Presbytérien étoit
i en Ecoſſe ſans aucune Toleran-
: l'Epiſcopat. * Que d'armer les
ſois, c'étoit leur donner le pou-
d'envahir l'Angleterre, où ils a-
ıt un puiſſant Party compoſé de
qui s'étoient toûjours empreſſez
truire l'Egliſe. Sur la ſeconde rai-
il dit qu'il croyoit que l'Héritiere
a Couronne devoit être préſente
ıi les Anglois, afin qu'elle pût s'in-
ıer parfaitement du Gouverne-
t, & connoître ceux qui devoient
être

Cette Acte rendoit le Presbyterianiſme Religion du Royaume, & donnoit ſes ateurs la même authorité que les Epiſ-aux ont en Angleterre.

Article de cet Acte.

1705. être ses sujets, & par là se mettre en Etat de prevenir les desseins qui menaçoient l'Eglise. Enfin par rapport au Bill contre la *Conformité Occasionelle*, il dit que ce Bill étoit une chose si raisonnable & si juste, & que la requête de l'Eglise étoit de si peu de conséquence, que le refus de l'entériner donnoit de justes soupçons.

Des Harangues si libres & si extraordinaires rendirent tous les Lords comme immobiles, & la Chambre fut un quart d'heure dans un profond silence. Enfin Mylord *Halifax* se leva & répondit que l'Acte de sûreté en Ecosse se bornoit à cette Nation, & n'avoit aucun rapport aux affaires de l'Eglise Anglicane, ---- Que pour ce qui étoit de l'absence de l'Héritière présomptive, c'étoit un danger que l'on n'avoit apperçu que depuis huit jours : Qu'il ne craignoit pas de dire, que personne, il y avoit quinze jours, n'avoit crû cette absence préjudiciable à l'Eglise : qu'on avoit pourvû aux inconvenients de son absence lorsque la Reine viendroit à mourir, par l'Acte qui constituoit l'Archevêque de *Cantorbery*, le grand Chancelier, le grand Thrésorier, le Président du Conseil, le Garde des Sceaux, & le prémier Lord Juge

1705

1 *Banc de la Reine* qui seroient en
is là, pour être les Régents du
ne, jusqu'à l'arrivée du Succes-
. ajoûta qu'il s'étonnoit que l'on
résent que la Maison d'Hano-
un si grand appuy de l'Eglise,
dans le temps que l'on faisoit
: pour la sûreté de la succession
tte illustre famille, les Mem-
ez de l'Eglise Anglicane, cro-
que c'étoit imposer de dûres
'Eglise, & qu'un Ecclesiasti-
présence de plusieurs Membres
onvocation avoit appellé la Prin-
phie une Luthérienne sans Ba-
& qu'il pouvoit prouver la véri-
rapport: Enfin il dit: Que pour
étoit du Bill contre la Confor-
ccasionelle, cette affaire avoit
: éxaminée, & que la Chambre
é d'opinion que ce Bill ne pou-
'e que préjudiciable à l'Eglise:
:u de temps après l'avénement
y *Guillaume* à la Couronne les
:s sur les dangers de l'Eglise
commencé, & continué
: tout ce Regne, mais qu'on
pas encore découvert sur quels
ents. Que lorsque Sa Majesté
ie *Anne* succeda à *Guillaume*.
ameurs s'étoient dissipées,

mais

1705. *d'insinuer que l'Eglise est dans un état da gereux sous l'administration de Sa Maje est l'ennemi de la Reine, de l'Eglise, &* *Royaume.* Plusieurs Seigneurs s'o poserent à cette résolution ; mais Parti *Whig* l'emporta par une majori de 61. voix contre 30.

Il y eut cette année un Commer de Lettres entre l'Université d'*Oxfor* & les Ministres de *Geneve.* Je crois qu rien ne peut être plus agréable au lecteur que de voir icy la Missive & la Réponse. On trouvera dans la lettre de l'Université un esprit de modération fort éloigné de celuy qui anime ordinairement cette Academie, & qui se ressentoit beaucoup de la maniére dont l'Angleterre étoit pour lors gouvernée. Les deux Lettres étoient écrites en Latin. En voicy la traduction en François.

Très illustres, très Célébres, & très sçavants, nos très honorez, & très-chers fréres en J. C.

Ce que le très-illustre Prélat Henry Evêque de Londres nous a écrit de l'affection que vous aviez pour nous, nous à comblez de joye. Car ayant été informez que vous aviez de méchantes Idées de nous, & que le nom de

Géneve

vous étoit devenu odieux, il 1706
désabusez. Nous avons été in-
que cette opinion desavan-
n'étoit fondée que sur de vieux
z, & que ce qui avoit été
par quelques uns d'entre vous
; regardoit pas, mais ne tou-
ıe certaines personnes, qui, re-
a liturgie & la discipline de l'E-
ɔglicane, se servoient de nôtre
ɔur authoriser leur conduite.
-illustre Prélat sçait que rien
éloigné de nos sentiments que
ter cette liturgie. Tant s'en
;-chers & très-honorez Freres
que nous ayons de l'aversion
,glise d'Angleterre, qu'au con-
ıus avons toûjours eû pour el-
rande estime; & lorsque quel-
entre nous a été dans vos Is-
e s'est jamais absenté de la Com-
le cette Eglise, ny de ses As-
. Il y a eu un commerce de
:ntre nos Pasteurs, & princi-
: entre Beze & Calvin, & les
:stres Prélats d'Angleterre;
es fois que l'occasion s'est pré-
montrer l'estime que nous
: la liturgie & de la Confes-
licane, nous l'avons toûjours
me il paroît par plusieurs preu-
R ves.

1705. ves. Nous embrassons cette occasion avec plaisir, afin que ce qui a été oublié par quelques uns d'entre vous, ou ce qui ne leur a pas été connû, soit à présent manifeste à tout le monde. Nôtre liturgie est telle que le Gouvernement de la République, & la nécessité nous ont permis de l'établir; mais nous ne méprisons, ny ne rejettons point ceux qui ont des Cérémonies différentes des nôtres; car nous croyons que la foy en J. C. l'amour de Dieu & du prochain, un culte éloigné de la superstition & de l'idolatrie; choses qui suffissent pour obtenir le salut, peuvent subsister avec la difference des cérémonies. Nous souhaittons donc que les liens de la Communion & de la Charité Chretienne ne soient jamais rompus. Si nous étions parmy vous, nous assisterions volontiers à vos saintes Assemblées, & nous n'avons rien plus à cœur que de contribuer quelque chose conjointement avec vous au commun bien des Eglises Evangeliques, & à la déstruction de la Tyrannie du Pape. Toutes les fois que vous nous jugerez capables de contribuer quelque chose à ce saint Ouvrage, vous nous y trouverez toûjours disposez, aussi bien qu'à vous convain-

cre

cre des sentiments que nous avons exprimez cy dessus. Ne méprisez donc pas, nous vous supplions, ces ardents sentiments d'une amitié & d'une estime sincere; car ils seront constants, & nous obligeront à faire sans cesse des priéres à Dieu pour vous. A *Genéve* ce 25. Septembre 1706. 1705.

Vos très obeïssants Serviteurs, & Fréres en nôtre Seigneurs, les Pasteurs de l'Eglise de *Genéve* & les Professeurs de l'Académie; & au nom de tous *Antoine Leger*, Ministre Professeur de Philosophie; & à présent Modérateur.

Voicy la réponse de l'Université:

Aux Très-Reverends, très Célébres, & très-illustres Pasteurs de l'Eglise de *Genéve*, & Professeurs de l'Académie.

Réponse de l'Université.

Nous avons receu avec joye vôtre Lettre, que le Reverend Pére en J. C. l'Evêque de Londres nous a remise; elle nous a été très-agréable, comme venant des Membres d'une Académie, qui sont fameux par leur pieté, par leur érudition, & par leur zéle ardent pour

06. la Réligion Réformée, & encore plus agreable. Elle nous a été rémiſe recommandée par ce très-pieux Prélat que perſonne ne ſurpaſſe dans l'amour paternel avec lequel il favoriſe & ſoutient l'Egliſe Anglicane, ou dans l'affection fraternelle qu'il a pour toutes les Egliſes étrangéres qui nous ſont jointes par le lien le plus étroit d'une foy pure, quelque éloignées qu'elles ſoient par la diſtance des lieux.

Fréres bien aimez en J. C. nous vous rendons graces de ce que vous avez eu la bonté, après avoir mieux connû nos ſentimens, de vous défaire des ſoupçons que quelques paroles qui ont un ſens different parmi nous de celuy qu'elles ont chez les Etrangers, avoient pû vous inſpirer. Continuez Meſſieurs, à aimer nôtre Egliſe, & à ne pas douter de la mutuelle affection qu'elle a pour vous. Soyez très-perſuadez que ſi quelque choſe de dur contre *Genéve* a échappé à quelques uns d'entre nous, ce n'a pas été à deſſein de noircir la République, l'Académie, ou l'Egliſe de cette Ville: Ils ont eu ſeulement en vüe ceux de nos Compatriotes qui avec l'impudence qui leur eſt ordinaire ne rougiſſent pas de ſe ſervir de vôtre authorité, lorſ-

qu'ils

qu'ils attaquent notre culte, lorſqu'ils blament notre liturgie, lorſqu'ils ſe ſéparent des Aſſemblées legitimes de l'Egliſe Anglicane, lorſqu'ils fréquentent des Conventicules, & lorſqu'ils font tous leurs efforts pour détruire une diſcipline, qui eſt établie parmi nous par l'authorité Civile & Eccleſiaſtique. Les éloges de l'Egliſe Anglicane que l'on trouve dans les écrits de vos Théologiens montrent aſſez combien vous êtes éloignez des ſentiments, & du génie de ces hommes turbulents; les lettres que nous avons reçeües en dernier lieu ne nous ont pas peu confirmé dans nôtre opinion, & nous ont donné un nouveau & très agréable témoignage de la bonne volanté, que vous avez pour nôtre Egliſe. Nous eſtimerons toûjours infiniment l'honorable approbation que vous luy donnez; & elle ſerviroit beaucoup à éteindre le ſchiſme qui eſt ſi répandu en Angleterre, ſi vôtre Authorité avoit autant de crédit parmi ceux qui ſont ſéparez de nous qu'ils prétendent qu'elle en a. Pour ce qui eſt de la diverſité des cérémonies dans les différentes Egliſes, nous avons toûjours été, Meſſieurs, dans le même ſentiment que vous. Vous trouverez 1706.

clairement exprimé dans nôtre Litur-
1706. gie & dans nos articles de foy, qu
chaque l'Eglise a le Droit de prescrire
ses Membres les cérémonies qu'el
juge les plus convenables, & qu'il n'e
pas permis à une Eglise d'en blam
une autre, par ce que celle cy a rec
des cérémonies qui different de cell
de la prémiére. Il est très éloigné
nôtre charité de censurer si sévér
ment ces Eglises Réformées, qui p
une nécessité inévitable ont été co
traintes contre leurs propres sen
ments d'abandonner la forme primiti
du Gouvernement Episcopal. No
sommes encore une fois très-éloign
de les censurer, comme si elles
toient destituées de Pasteurs légitim
ou de Sacrements administrez dans
maniére prescrite. Les plus céléb
de nos Théologiens n'ont jamais po
un tel jugement de vôtre Eglise, et
qui lorsqu'ils ont été parmi vou
n'ont fait aucune difficulté d'assiste
vos Assemblées. Mais le cas de
schismatiques est fort différent du v
tre, & le sentiment que nous avo
d'eux est bien opposé à celuy que no
avons de vous, puisque, sans que r
les y oblige, ils se soustraïent à l'A
thorité légitime des Evêques, & p
t

ndent deffendre leur Rébellion par
exemple de *Genêve*. Vous leur don- 1706.
ez cependant si peu d'appuy que vo-
e *Calvin* a crû que ceux qui ne re-
ectoient pas la Hierarchie telle qu'el-
est parmi nous, ou qui ne luy obëis-
ient pas, étoient dignes des plus sé-
éres Anathémes.

Il seroit à la verité à souhaitter que
ancienne maniére de gouverner l'E-
ise par les Evêques, que les Apôtres
nseignez par J. C. même, l'autheur de
ôtre foy, & inspirez par le St. Esprit
nt institué dans le monde, eût enco-
lieu aujourd'huy. Nous conser-
ons par une bénédiction particuliére
Dieu cette discipline qui a été fon-
ée par une authorité plus qu'*humaine*,
qui par une providence toute spé-
ale nous a été transmise sans inter-
uption dans le cours de tous les siécles
ui se sont écoulez depuis les Apôtres
squ'à nos jours. Vôtre *Beze* a sou-
aitté que cette Benédiction fût éter-
elle parmi nous, & nous de nôtre co-
faisons à Dieu les vœux les plus sin-
eres afin qu'elle soit communiquée à
outes les Eglises Evangéliques. Les
faires de ces Eglises seroient assuré-
ent en meilleur état, si ceux qui ont la
y primitive embrassoient aussi la dis-



Papistes. Que le Dieu tout pui
auce les priéres mutuelles que
sons les uns pour les autres.
Christ qui vous sert de Soleil &
clier nous donne à tous la lumi
force. Qu'il puisse enfin répan
ses rayons sur les Eglises Réfor
nous défendre pour toûjours, &
côtez, des traits de nos enne
Oxford le 23. Fevrier 1707. N
une assemblée de tous les Do
maîtres Régents, ou non Rég

Signé par George Cooper, Not
blic de l'Université.

Mort & Charactere du Comte de Dorset

Je ne puis sortir de l'histoire
te année sans rapporter la mor

principes furent sains & solides. Il contribua à la Revolution avec beaucoup de zéle, & il s'en vit récompensé par des employs très-considérables. Il se servit de son crédit pour faire du bien. Il fut généreux de son naturel, mais il le fut aussi par raison. Comme il étoit un esprit du prémier Ordre qui n'ignoroit rien de ce qu'un homme de sa qualité pouvoit sçavoir, il fut le *Mæcene* de tous les sçavants. Il a été un des plus grands ornéments de la Noblesse Angloise, & ses écrits feront toûjours le plaisir des gens d'esprit, comme son fils qui a herité de ses talents aussi bien que de ses Titres fait aujourd'huy les delices de l'Angleterre. On ne peut rien ajoûter à ses aimables qualitez jointes dans un âge peu avancé à une grande expérience, & à un jugement solide & capable des plus grandes affaires. 1706.

L'union des Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse sera éternellement la gloire de ce Regne. C'avoit été l'ouvrage d'un Siécle, & presque tous les Prédécesseurs d'*Anne*, depuis *Jacques* I. avoient taché de procurer cette union si utile aux deux Royaumes. Par elle ils furent reunis en un sous le nom du Royaume de la Grande Bretagne. Idée de l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse.

La ſucceſſion à la Couronne fut receü
07. en Ecoſſe comme elle étoit fixée e
Angleterre. Il ne devoit plus y avoi
qu'un Parlement pour les deux Na-
tions. Les Ecoſſois avoient le Droi
d'envoyer ſeize de leurs Pairs dans l
Chambre des Lords, & quarante cin
Membres dans la Chambre des Com-
munes. Ils furent admis aux même
Privileges que les Anglois ; & les deu
peuples ne devoient plus être conſi-
derez que comme une Nation ; quoy-
que chaque Egliſe conſervât ſa diſci-
pline, & ſon Gouvernement ; c'eſt à
dire, l'Egliſe Anglicane l'Epiſcopat, &
l'Egliſe d'Ecoſſe le Presbyterianiſme.

Le Party *Tory* dans la Chambre Hau-
te s'oppoſa fortement à cette union,
comme celuy des *Whigs* la defendit
[redacted]

que l'on envoyeroit d'Ecosse au Parlement étant Presbyteriens, les Ennemis de l'Eglise par ce renforcement auroient toûjours la majorité dans toutes les choses que l'on pourroit proposer par rapport à l'Eglise Episcopale. On n'eut aucun égard à cette raison, & l'union fut ratifiée dans la Chambre Haute; quoy que les Seigneurs *Toris*, que j'ay nommez cy dessus, protestassent contre la plûpart des Articles que ce Traitté contenoit. 1707.

Dans la Chambre des Communes, il ne trouva pas de si grandes oppositions, parce que les *Whigs* la composoient presque entiérement; Ainsi l'union fut approuvée, & on vit la conclusion de cette affaire en peu de jours. C'est ce qui fit dire aux Membres du Party *Tory*. „Que l'on couroit la poste dans une affaire de la derniére importance. Le Chevalier Littleton „pour soûtenir l'Allegorie répondit. „Qu'on ne couroit pas la poste, mais „qu'on alloit le bon trot, & que pour „luy, pendant qu'il faisoit beau temps, „que les Chemins étoient secs, „& que les Chevaux se trouvoient en „bon Etat, il croyoit qu'il falloit continuer, & ne pas attendre qu'il fut „nuit.



que ce Duc. Il fut un Cito
un ami généreux, & selon le
re qu'il s'est donné à luy mêm
delle sujet des bons Princes, &
des Tyrans, dont il se glorifi
haï à son tour. Il soutint
gueur la liberté de sa Patrie
usurpations de *Charles* 2. & de
Personne ne fut plus zélé que
ro passer le Bill d'exclusion, &
Cour corrompüe & flatteuse,
va l'ancienne intégrité. Inca
se laisser gagner par de lach
ries, ou effrayé par d'injustes
Son zéle pour la Révolution
& heureux, & peu de gens
plus de part que luy. Ils s'oppo
tes les mesures violentes que
Tory poursuivit avec tant d'

& l'Ecosse. A toutes les qualitez du Corps qui peuvent rendre un homme aimable & charmant, il joignit un esprit poli, cultivé par la lecture & par l'érudition, Il eut un talent pour la Poësie qui le fit regarder par les plus habiles comme un autheur du prémier rang. Son cœur fut noble & généreux. Il fut magnifique dans l'occasion, & personne ne soutint avec plus de dignité que luy le Titre de Duc & Pair d'Angleterre que ses merites acquirent à luy & à ses descendants. Le Maréchal de *Tallard* fut témoin de la Magnificence de ce Seigneur, lors qu'il passa plusieurs jours à la superbe Maison de Champagne du Duc à *Chastworth*, où le Géneral François fut regalé somptueusement. En prenant congé de son hôte, il luy dit d'une maniére fort spirituelle. „ Mylord, lorsque je conteray „ le temps de ma captivité en Angleterre, j'en exclurray les heureux jours „ que j'ay passez à *Chastvvorth*. 1707.

Cette année commença par l'examen de la conduite du Comte de *Peterborough* dans son administration en Espagne. Ce fut sur la proposition du Comte de *Rochester*, qui aprés s'être étendu sur la prudence, le courage, & les service de ce Seigneur, dit que c'étoit la cou-

La Conduite du Comte de Peterborough est examinée.

importantes à *Greg* qui étoit un
1708. me sans réputation, & dont l'in
ce & la conduite devoient faire
çonner la fidelité. On passa plu
on soupçonna le Secrétaire d'E
voir contribué, ou connivé à
ponnerie de *Greg*. Comme ce M
avoit d'ailleurs travaillé depuis
temps à diminur l'estime que la
avoit pour les Ministres, ceux
servirent de l'occasion pour rép
ter à Sa Majesté le danger qu'il
à retenir dans le Ministére un h
de la fidelité du quel on avoit s
douter. Ils insinüérent que le
vais succez du siege de *Toulon* p
bien être l'effet de la Trahis
Greg, ou de la corruption du Mi
Greg fut pendu pour ses crimes
expira en soûtenant l'innocen
son Maître. Cependant les *Whig*
bliérent qu'il étoit mort avec
rance d'un Pardon que le Séc
luy avoit promis, à condition
ne révéleroit rien. Quoy qu'il en
cette affaire, elle fut la cause q
Toris se virent entierément excl
Ministére.

Harley fut obligé de résigner sa
ge. Les Chevaliers *Mansel*, & *Har*
le premier Intendant de la Mais

la Reine, l'autre Avocat General de cette Princesse, & Mr. de *St. Jean* Sécrétaire des *Guerres* quittérent aussi leurs employs. Ce fut, ou par ce qu'ils virent qu'ils ne pouvoient pas les conserver, ou par attachement à *Harley*, & au Party dont celuy cy étoit un des plus forts soûtiens. 1708.

Le Chevalier de *St. George* tente l'invasion de l'Ecosse.

On ne sçait si la France contant sur les chagrins que ces changements pourroient produire dans la Nation, ou plûtôt sur les broüilleries que l'Union de l'Ecosse avec l'Angleterre avoit causées dans ces deux Royaumes, & principalement dans le prémier. On ne sçait, dis-je, si la France contant là dessus, crut que c'étoit l'occasion la plus favorable pour mettre le Chevalier de *St. George* sur le Thrône de la Grande Bretagne. Elle fit un assez grand armement, si l'on considére l'Etat déplorable où elle étoit alors, mais trop foible d'ailleurs pour conquerir trois Royaumes. On sçait les suites de cette affaire, & les mesures que le Ministére prit pour faire échoüer les desseins de la France. Elles eurent un heureux succez, empêchérent la déscente & l'invasion, & contraignirent le Chevalier à se réserver pour de meilleures avantures. Cepen-

1708. dant le Peuple d'Angleterre qui n'est jamais content, à moins que tout ne reüssisse selon ses Idées, blama la conduite de l'Admiral *Bing*, comme s'il avoit laissé échapper à dessein le Chevalier de *St. George*. Mais le Parlement après avoir examiné la conduite de *Bing* la justifia, & rendit des actions de Graces au Prince de Danemarck Grand Admiral d'Angleterre pour avoir heureusement déconcerté les mesures de l'ennemi de la Nation.

Mort & charactére du Prince George de Danemark

Ce Prince ne survecut pas long-temps à cet incident. Il étoit le second Fils de *Frederic III.* Roi de Danemarck. Sa modération, sa justice, son attachement à la Religion Protestante, & aux veritables interêts du Royaume le rendirent l'objet de l'estime & de l'amour des Anglois. Sa conduite fut uniforme & égale dans les plus grandes Révolutions. Tranquille dans les revers les plus facheux, il suivit toûjours le party de l'honneur & du devoir. Sa Mort causa un veritable chagrin à la Reine son Epouse, & à la plus grande partie de la Nation qui se ressentit bientôt de la grandeur de sa perte, car la prosperité & le bonheur de l'Angleterre ne survéçurent par long temps à ce bon Prince. Il avoit

eu

eu assez d'ascendant sur l'esprit de la Reine pour luy faire suivre des Conseils qui avoient porté la glore du nom Anglois plus loin qu'il n'avoit jamais été. Peu de temps après sa mort, les choses prirent une autre face. 1708.

Ce fut aussi en cette année que mourut le Chevalier *Seymour* fameux *Tory*. Il avoit fait figure dans les Parlements qui s'étoient tenus depuis l'an 1661. jusqu'à sa mort. Il s'opposa aux procédez tyranniques & arbitraires de *Jacques II.* mais il ne s'opposa pas moins à mettre la Couronne sur la Tête de *Guillaume III.* Il fut presque toûjours mécontent, lorsque les choses allérent bien. Il étoit d'une très noble Famille, sans avoir rien de poli ni de noble, ses maniéres avoient quelque chose de farouche, on le supportoit difficilement, mais il étoit plus à charge à luy même qu'aux autres. Il témoignoit beaucoup de zéle pour l'Eglise, où on disoit en raillant qu'il n'alloit jamais. Il s'étoit presque toûjours declaré contre les desseins de la Cour sans pouvoir se rendre populaire. Il fut craint du Prince & haï du sujet; Tantôt en faveur, tantôt disgracié, il ne sçût ny se faire aimer, ny se faire plaindre. Enfin il mourut peu regret-

Mort & charactére du Chevalier *Seymour* fameux *Tory*.

1709. té, comme il avoit véçu peu aim

J'ay remarqué dans les maxim *Whigs* en matiére de Politique favorisoient les Protestants étr: Ils en donnérent cette année de: ves authentiques, en faisant u pour donner le Droit de Natu tous les Protestants Etranger quelque communion qu'ils fusse: *Torys* s'opposérent vigoureu à ce Bill qui fut proposé par Mr. *ley Montague*. Ils ne manquoie de raisons populaires pour le c tre.

Les Protestants Etrangers doivent aux *Whigs* le droit de naturalité.

Ils alleguérent que ce granc bre d'étrangers étoit dangere Gouvernement : Que ces gens le Droit de donner leurs suffrag l'élection des Membres du Parl

[redacted]

rent le foible. Ils firent voir que la Puissance d'une Nation consistoit dans le nombre des peuples qui la composent. Ils dirent que l'éxemple de la Hollande & des Etats de Brandebourg, dont le commerce & les revenus s'étoient considérablement augmentez depuis que les François Refugiez s'y étoient établis, suffisoit pour montrer l'utilité du Bill. Ils ajoutérent : Que les François s'étoient montrez zélez au temps de la Révolution, qu'ils avoient servi à soûtenir le crédit du Royaume, en mettant leur argent dans les fonds publics, où on pouvoit dire qu'ils avoient plus de deux millions de livres Sterlings : Qu'ils avoient toûjours eû un attachement sincére pour l'Etat, qu'ils avoient donné des preuves de cet attachement dans toutes les différentes professions où ils s'étoient trouvez, mais que rien ne pouvoit égaler le zéle, la conduite, & la bravoure de ceux qui étoient dans le party des armes, & qui avoient servi l'Angleterre sous le Regne de *Guillaume*, & sous celuy d'*Anne*. Ces raisons l'emportérent, & nous eumes le bonheur de nous voir aggrégez au nombre des sujets de Sa Majesté. 1709.

Une suite prodigieuse de succez

remportez sur la France par les Alliez, avoit obligé *Loüis XIV.* dès l'année 1706. de faire des propositions de paix à l'Angleterre & à la Hollande. Mais elles n'avoient abouti à rien qu'à former de la jalousié entre les confédérez, & qu'à obliger la Cour de Vienne fort inquiette sur le procédé des deux Puissances maritimes à prendre des mesures qui furent fatales aux Alliez. La neutralité de l'Italie & l'expédition de Naples furent les suites de ces soupçons, & la cause de nos pertes en Espagne, par la facilité que ces deux projets donnérent à la France d'envoyer au secours de *Philippe V.* des renforcements ; diversion qui nous fit perdre la bataille d'*Almanza* avec la plus grande Partie de l'Espagne. La France, dont la Politique est aujourd'huy la plus raffinée du monde, bien convaincüe des avantages qu'elle tiroit de la defiance de la Cour Imperiale, avoit continué à faire des propositions de paix, mais elle parut cette année y aller sincérement. Les Victoires d'*Audenarde* & de *Wynendale*, la prise de *Lysle*, la famine dans le Royaume, les Finances épuisées, une frayeur universelle, la crainte d'une invasion par une puissance étrangére, d'une révolte dans ses

es propres Etats, des mécontentements parmi le peuple, des broüilleries à la Cour; tout cela avoit entierement abbattu le courage des François, & obligé le R. T. C. à proposer un nouveau plan de paix, ou pour donner une juste satisfaction aux Hauts Alliez, ou plûtôt comme il parut dans la suite, pour pratiquer la maxime de son maître le Cardinal *Mazarin*. *Chi guadagna tempo, quadagna molto*. Jamais cette maxime ne fût pratiquée avec plus de succez que dans cette occasion. Le génie favorable de la France réduite aux abois l'emporta sur son mauvais Demon. Ce génie suscita avec le temps une enchainure de petits incidents qui produisirent des miracles, qui reveillérent la vivacité Françoise & firent connoître à tout le monde *que la France doit ses succez à ses intrigues plûtôt qu'à ses armes*. 1709.

On voit que je me hâte d'en venir à la grande Revolution du Ministére, au renversement des *Whigs*, au triomphe des *Toris*, ou si l'on veut, au triumphe de la France.

L'esperance de faire changer le Ministére en Angleterre.

Il paroît par une lettre de Monsr. *Pettecum* Envoyé de *Holstein Gottorp* aux Etats Géneraux, que la France contoit sur le changement du Ministére

1709. terre fait que la France refuse satisfaction aux Alliez.

en Angleterre, & que c'étoit la seule raison qui l'empéchoit d'accorder aux Alliez leurs demandes. On trouva une autre lettre à la prise de *Douay* en 1710. qui avoit été écrite en ce temps par quelque Partisan du *Jacobitisme*, & qui faisoit un détail si exact des mesures que les *Torys* prirent pour ruiner leurs Antagonistes, que l'autheur de cette lettre semble avoir écrit l'histoire de ces intriguez, ou les avoir prescrites. La lettre ordonnoit sur toutes choses de noircir la memoire du Roy *Guillaume*, d'inspirer de l'horreur pour les Non-Conformistes, de les traitter de fanatiques & d'insensez, de les accuser de vouloir abolir la Monarchie & l'Episcopat, de déclamer contre la liberté de conscience, de blamer les princi- [redacted]

La Chambre des Communes ne put ue se ressentir d'un procédé si offenant, & si injurieux à la Reine, au Miistére, & au Parlement, dont cet Eclesiastique condamnoit la conduite Mr. Dolben fils du dernier Archevêque d'*York*, membre de la Chambre Basse proluisit quatre articles qui contenoient es invectives du *précheur* sur les sujets que j'ay mentionnez, & les porta à la Chambre des Lords. Voicy la teneur les articles, par où on aura une Idée complette des deux sermons du Docteur, quoique les articles parlent seulement du dernier.

1709. Les Sermons du Dr. *Sacheverel* donnent le branle au changement du Ministere.

Premier Article.

„ Lui le Dr. *Henry Sacheverel* dans
„ son d. Sermon prêché à St. Paul sug-
„ gére & maintient que les moyens né-
„ cessaires dont on s'est servi pour
„ procurer la Révolution étoient o-
„ dieux, & ne pouvoient se justifier,
„ que sa defunte Majesté le Roi *Guil-*
„ *laume* avoit nié qu'elle eut employé
„ de la resistence & que dire qu'on a
„ employé de la resistance c'est noircir
„ & rendre odieuse sa defunte Majesté,
„ aussi bien que la d. Revolution.

Contenu des deux Sermons.



„ est un faux frere par rapport
„ à la Réligion, à l'Eglise, qui
„ Tolerance, & la liberté de
„ ce. Il dit que l'Archevêque
„ qu'il appelle ridiculement un
„ de l'Eglise, & un perfide Prél
„ par ces artifices porté la Rein
„ *beth* à tolerer la discipline d
„ ve, & que c'est le devoir des
„ de fulminer les anathêmes d
„ se contre les personnes qui pr
„ avoit droit à la Tolerance.
„ ve insolemment, & défie
„ puissance sur la terre que ce
„ revoquer de telles sentences.

III.

„ Il suggére & affirme fau
„ & avec malice que l'Eglise
„ ne est dans un Etat de grand

„ *ger sous le Gouvernament de Sa Maje-* 1709.
„ *sté, étoient les ennemis déclarez du Roy-*
„ *aume*. Il suggere que l'Eglise est en
„ danger; & comme pour faire un pa-
„ rallele, il rapporte que l'on avoit dé-
„ claré la personne du Roi *Charles I.*
„ être hors de danger, dans le même
„ temps que ses meurtriers conspiroi-
„ ent sa mort; insinuant par là mé-
„ chamment & avec malice que les
„ Membres du Parlement qui ont fait
„ laditte resolution conspiroient pour
„ lors la ruine de l'Eglise.

IV.

„ Il suggére avec fausseté & malice
„ que l'administration de Sa Majesté
„ dans les affaires Politiques & Ecclesi-
„ astiques tend à détruire la Constitu-
„ tion du Gouvernement, & qu'il y a
„ des gens en des postes distinguez
„ dans l'Etat & dans l'Eglise qui sont de
„ faux fréres, qui affoiblissent cette
„ Eglise, qui la ruinent, qui la trahis-
„ sent, & qui encouragent à abolir led.
„ Gouvernement dans l'Eglise ceux
„ qui en sont les ennemis declarez, &
„ donnent à ces gens le pouvoir d'exé-
„ cuter leurs mauvais desseins. Il ac-
„ cuse Sa Majesté, & ceux qui sont en
„ pouvoir sous elle d'une générale Mal-
„ versation, & comme un incendiaire

1709. „ public; il entretient parmi les ſujets
„ de Sa Majeſté l'eſprit de party & de
„ faction. Il leur inſpire des craintes
„ qui n'ont aucun fondement. Il fo-
„ mente entre eux des diviſions perni-
„ cieuſes. Il les excite, & les anime à
„ prendre les armes & à employer la
„ violence ; & afin que ceſd. ſugge-
„ ſtions ſeditieuſes & remplies de ma-
„ lice ayent plus de force ſur l'eſprit
„ des ſujets de Sa Majeſté, il tord &
„ pervertit pluſieurs textes, & pluſieurs
„ paſſages de l'Ecriture ſainte.

1710. Le Docteur répondit à ces articles; & voicy le jugément que la Chambre des Communes porta de ſes réponſes. Elle declara : „ Qu'elles contenoient „ pluſieurs choſes oppoſées au Cours „ ordinaire des Procédures, qu'elles „ n'avoient aucun rapport à l'accuſa- „ tion des Communes : Qu'elles ne „ convenoient pas à une perſonne ac- „ cuſée, & qu'elles avoient été faites à „ deſſein de noircir la réputation des „ Membres de la Chambre Baſſe; Pour „ leſquelles choſes elles demandoient „ une prompte juſtice, & continuoient „ dans leur accuſation de *grands crimes* „ & de *Malverſation*.

Le Docteur eſt condamné.

Il y a eu peu de procez en Angleterre plus fameux que celui-cy. La Reine

ne y voulut être présente, & y vînt *incognito*. Il sembla que ce fût la cause de toute la Nation. Les Principes *des Whigs* & *des Torys* y furent examinez à fond par tout ce qu'il y avoit de gens habiles en Angleterre. La Conclusion des ce procez fut que, de cent & vint & un Lords, soixante neuf trouvérent le Docteur coupable de l'accusation intentée contre luy, c'est à dire de *grands crimes* & de *Malversation*, & cinquante deux le déclarérent innocent. En conséquence de cette majorité, *Sacheverel* fut condamné à un interdit pour trois ans, & à voir ses deux sermons, aussi bien que tous ses autres ouvrages brulez par la main de celuy qui à coûtume d'exécuter les Incendiaires. 1710.

Cette affaire fit plus d'éclat qu'elle ne meritoit. Si on l'avoit laissé tomber, elle n'auroit eu aucune suite. Mais les *Whigs* la poussérent trop loin, & en voulant se vanger de cet homme, ils haterent leur ruine. Le procedé des Ministres & du Parlement contre un Ecclesiastique qui souffroit *persecution*, pour avoir, à ce qu'on pretendoit, soutenu les sentiments de l'Eglise Anglicane, fit croire à la Populace que cette Eglise étoit veritablement en danger. 1710. Le ress[entiment des] *Whigs* [contre Sache]*verel* l[eur] e[s]t pre[ju]diciabl[e].

ger. Cela la mit dans des convulsions
1710. violontes que les gens d'Eglise fomenterent. On vit une multitude infinie de gens semblables à la populace d'Ephese, courir les ruës comme des insensez, & crier à pleine tête, *L'Eglise & le Docteur*. On vit allumer des feux de joye dans tous les Carrefours. On vit tirer par force de leurs Carosses les gens de la prémiere qualité, par ce qu'ils ne vouloient pas s'encanailler. On vit renverser les Temples des Non-Conformistes, & en bruler les ornements. Les Catholiques Romains & les Partisans du *Roy Jacques* reprirent un nouveau courage, & esperent de voir revenir leur maître sous les enseignes, & à la Faveur de la Doctrine de *Sacheverel*. Joints à ceux qui s'appelloient *la Haute Eglise*, ils brulérent l'effigie de *Guillaume*, & rendirent de grands honneurs au *Chevalier*.

Pompeuse Procession du Docteur. Le Docteur même triompha de sa défaite. Comme pour braver le Parlement dont il venoit d'être condamné, il fit un voyage pompeux depuis Londres jusqu'au Couchant de l'Angleterre. Le peuple, quelques personnes de qualité & de distinction, quoy qu'en petit nombre, le receu-

rent

rent avec de grands applaudissements. Le journal de cette procession divertiroit peut être le lecteur. Mais pour ne pas grossir ce volume, c'est assez de dire que dans quelques endroits, les Magistrats luy allerent au devant en robbe de Cerémonie, le traittérent somptueusement, firent carilloner, & allumer des feux de joye; qu'en d'autres, il vit à sa suite cinq mille chevaux, & autant d'hommes à pied, & que par tout on lui rendit des honneurs fort approchants de ceux qu'on rend au Pape & à l'hostie dans l'Eglise de Rome. *Worcester* mit fin au Triumphe du Docteur, & il n'y eut que des mortifications à essuyer par les ordres que l'Evêque, & le Mayre de la ville y apporterent. On ne sçait si ces mouvements convulsifs soûtenus par une infinité d'*addresses* de plusieurs Comtez & Communautez, qui toutes se récrioient sur les dangers de l'Eglise, firent quelque impression sur l'esprit de la Reine, qui n'étoit pas exempte de la timidité naturelle à son sexe. Mais il est constant qu'on entrevit qu'Elle pensoit à changer, & qu'elle avoit resolu de profiter de cette occasion pour favoriser le Penchant qu'Elle avoit toûjours eû à employer les *Torys*. Sa Complaisance 1710.



un changement avec transport
songea tout de bon à mettre la
te du Royaume en d'autres mai

Raisons des *Whigs* contre le changement du Ministere.

Les *Whigs* eurent d'abord de
ne à se persuader ce qu'ils virer
tôt. Quelle raison, disoient-il
avoir une Princesse d'éloigner
nistres qui l'ont rendu redou
toute l'Europe, qui l'ont fait l'
& la Protectrice des Roys, &
comblé son regne d'honneur
gloire. Quel étonnement, c
oient-ils, seroit ce à nos Descen
elle faisoit des changements c
chaleur d'une guerre soutenuë
neuf ans pour la cause de l'Euro
veille d'obenir une paix qui
pour jamais la liberté dans cette
du monde. Comment pourroi
ajoutoient-ils se priver de fidel

ce de ces Ministres des gens, qui par la nécessité de leurs affaires, ou par leurs propres inclinations, feront grace à cet ennemi expirant, & livreront tous les avantages que l'Angleterre a droit d'attendre d'une guerre si glorieusement soûtenuë. 1710.

Raisons de *Toris*, qui determinerent la Reine a changer de Ministres.

Les *Torys* d'un autre côté prétendirent prouver la nécessité d'un changement : Ils dirent que le Ministére *Whig* tenoit la Reine dans une espéce d'Esclavage ; & que le Duc & la Duchesse de *Marlborough* la traittoient d'une maniére dure, hautaine, & indigne de la Majesté Royale ; Voicy une preuve toute fraîche qu'on apportoit de cette accusation. Le Duc de *Marlborough* avoit promis au Général *Meredith* un Regiment qui étoit vacant par la mort du Comte d'*Essex*. Le Colonell *Hill* prétendit à ce Poste, & appuya ses prétensions & son mérite du crédit d'une Sœur nommé Madame *Masham*. Cette Dame avoit été au service de la Duchesse de *Marlborough*, & elle s'étoit insinuée dans les bonnes graces de la Reine avec tant de succez, qu'elle étoit devenüe toute Puissante.

La Duchesse indignée de voir son crédit auprès de la Reine en compromis

09. avec celuy d'une personne, qui avoit été dans son Domestique, & apprehendant d'avoir le dementi de cette affaire, prit la resolution de s'éloigner de la Cour. On veût que le Duc en fît de même, & qu'il menaçât de ne plus servir, si on ne luy faisoit raison là dessus. Malgré tout cela, la Reine parut tenir ferme dans le dessein qu'elle avoit de donner le Regiment au Colonell *Hill*, & de favoriser Madame *Masham*. Les Ministres craignant les suites de ce contraste entre la Duchesse & la Demoiselle, crurent qu'il falloit tâcher d'éloigner celle cy de la présence de la Reine, & on prétend que le Comte de *Sunderland* proposa à quelques Membres de la Chambre Basse de procurer une *Addresse*, où les Communes prierôient Sa Majesté de priver Madame *Masham* de l'office qu'elle avoit. * Le Colonel *Hill* eut assez de raison & de bon sens pour s'aller jetter aux pieds de la Princesse, & pour la supplier de satisfaire les Ministres, & de ne plus penser à luy. La Reine prit ce Party, mais elle ne laissa pas, continüe-t-on, de garder du ressentiment de la conduite *hautaine* du Duc & de la Duchesse de

Marl-

* *Elle étoit femme de Chambre.*

larlborough, & de la *hardiesse* du Com- 1710.
de *Sunderland*. Sur ces entrefaites,
r. *Harley*, que la Reine avoit toûjours
aucoup estimé, fût introduit auprès
sa Majesté par le moyen de Mada-
e *Masham*. Là il réprésenta avec
ie addresse & une éloquence que peu
gens ont dans le même degré que
y, les murmures du Peuple contre le
inistére. Il parla du danger qu'il y
oit à rendre le Party *Whig* si puissant,
réprésenta qu'il étoit nécessaire d'ad-
ettre à leur tour dans la faveur
ux qui possédoient les biens de terre
ı Royaume, c'est à dire les *Toris*; &
ie * comme ils avoient soutenu plus
ie les autres le fardeau de la guerre,
étoit juste qu'ils en fussent dédom-
agez. Il exaggera les *attentats* que
s Ministres avoient faits à l'authori-
Royale, les dangers dont le Gouver-
ment dans l'Eglise & dans l'Etat
oit menacé sous l'administration
s *Whigs*. Il dit qu'ils avoient entiere-
ent negligé le soin des affaires nava-
s, que tout avoit été sacrifié à la gloi-
du Duc de *Marlborough*, qu'on avoit
andonné l'Espagne pour renforcer
Flandres, que l'*Ecosse* du temps de l'in-
T 2 vasion

* *Les taxes sur les terres avoient été tres hautes depuis long temps.*

1710. vasion étoit hors d'état de Défense. Il réprésenta la puissance formidable, & les richesses immenses où étoit parvenu le Duc de *Marlbouroug*, qui pourroit bien se rendre trop grand pour un sujet, appuyé comme il l'étoit des plus illustres alliances du Royaume. Tels furent les motifs qui obligérent la Reine à faire un bouleversement entier dans le *Royaume*.

Le Comte de Sunderland est le premier Sacrifié.

Le Comte de *Sunderland* Secrétaire d'Etat fut le premier sacrifié. La Princesse voulut donner à ce Ministre les premieres marques de son chagrin, par ce qu'il s'étoit empressé à la priver de sa Confidente Madame *Masham*. Cependant comme Mr. *Harley* étoit, le homme du monde qui agissoit avec moins de passion, on voulut con[redacted]

pour servir sa patrie, il ne seroit jamais assez lache pour la piller. 1710.

Quel fut le triomphe des *Toris* à cette premiere démarche de la Reine? Ils la féliciterent d'avoir secoüé l'Esclavage dans lequel les caprices, & l'insolence d'un Ministére imperieux l'avoient retenuë si long temps. Un Duc de la premiere distinction complimenta Sa Majesté en luy disant: *Que c'étoit avec plaisir qu'il pouvoit à présent la saluër Reine*; mais quel fut l'étonnement, quelle fut la consternation des *Whigs*, des Marchands, & des Alliez de la Couronne? Ils crurent que tout étoit perdu. Les Marchands prévirent les consequences de ces changements; & ne doutant pas que Mylord *Godolphin* grand Thresorier, en la conduite & l'integrité duquel ils avoient une entiere confiance, n'eût bientôt le même sort que Mylord *Sunderland*, ils se hatérent de vendre les effects qu'ils avoient dans les fonds publics, ce qui fit tomber ces fonds considérablement. La *Banque* d'Angleterre deputa quatre de ses Membres pour supplier la Reine de ne pas pousser plus loin les changements. Sa reponse fut assez favorable, mais sa conduite n'y repondit pas; car on parla bien-

Avec quels differents yeux on vit le changement.

1710. tôt d'éloigner le grand Thréforier, & de diffoudre le Parlement.

Le Comte de *Gallas* Miniftre de l'Empereur, & Mr. *Wryberge* Envoyé des Etats Généraux, concevant toutes les fuites de ces changements par rapport aux affaires de la Guerre, ne purent fe difpenfer, quelque extraordinaire que cela pût paroître, de fupplier la Reine d'en arrêter le Cours. Elle leur répondit que quelques changemens qu'elle eût deffein de faire, le Duc de *Marlborough* feroit continué dans fon pofte.

Projet d'un mélange de *Whigs* & de *Toris* dans le Miniftere.

On avoit parlé d'une *Coalition* dans le Miniftére, c'eft à dire d'un Mélange de *Whigs* & de *Toris*, & ce projet fut attribué à Monfieur *Harley* toûjours politique, toûjours porté aux ménagements. Mais, foit [redacted]

Echoüé & pourquoy.

en tout. Il y en eut qui crurent qu'ayant aspiré à un employ considérable, Mr. *Harley*, qui ne vouloit que des gens qui fussent dans sa dépendance, le luy avoit refusé, & que ce fut là la cause de son mécontentement. On vit une apologie dans laquelle on prétendit que le Comte ayant apperceu d'abord où devoient aboutir les mesures que l'on prenoit en ce temps là, il ne voulut pas y concourir. 1710.

Depuis que le projet de *Coalition* eut échoüé, il s'y passa peu de jours qu'on n'éloignât quelques Ministres. La Thrésorerie, l'Admirauté, les employs civils, ceux de la Police, tout fut mis entre les mains des *Torys*, & l'on peut dire qu'il y eut beaucoup plus de bouleversement qu'à la Révolution. Enfin pour donner le dernier coup au Party *Whig*, le Parlement fut cassé.

Les *Whigs* se plaignent que le nouveau Ministére se servit de toutes sortes d'artifices & de moyens violents pour avoir un Parlement à sa devotion. Ce qui est sûr, c'est que la multitude effrenée courant avec de gros batons dans les rües des villes où se faisoient les élections forçoit la plûpart des gens à donner leurs suffrages aux Membres de la Haute Eglise. Les

On accu les *Toris* d'avoir employé des moyens violents pou avoir un Parleme à leur d votion.

feditieux menaçoient de renverfer les
1710. Maifons de ceux qui étoient dans des interêts contraires, & ils éxécutoient fouvent leurs menaces. La Place des éle&tions étoit prefque toûjours affiegée d'une foule de ces mutins qui privoient les Bourgeois de la liberté qui eft fi neceffaire dans ces occafions. On accufa les nouveaux Miniftres d'authorifer une conduite fi irreguliere & fi violente. Ils y trouvérent leur conte; car le Party eut le deffûs prefque par tout, & les trois quarts des Membres de la Chambre Baffe furent *Toris.*

L'adminiftration de ces quatre années eft fi récente, a fait tant de bruit dans le monde, a produit des mouvements fi connus, a été répréfentée par un fi grand nombre d'Hiftoriens, eft [redacted]

impetuosité, & renversa tout ce qui luy fit resistance. Idées sublimes en matiére de Politique & de Religion, attachement à la France, antipathie contre la Hollande, & contre la Maison d'Autriche, penchant à favoriser le Chevalier de *St. George*, demangeaison de chagriner les Non-Conformistes, mépris pour les Protestants Etrangers, démarches en faveur des Catholiques & de leur Réligion: Toutes ces choses paroissent icy avec éclat, mais on en a déja eu des preuves suffisantes. Il ne me reste donc qu'à imiter ces peintres, qui après avoir fait un Portrait en grand, montrent la beauté de leur art en le tirant en petit. Je vais donner un abbrégé de ces quatre derniers années. Je n'oublierai cependant rien d'essentiel. Je reduirai à cinq ou six Chefs les événements de l'administration des *Toris*, & pour ne pas faire perdre de vûe ce que j'ay à dire sur chacun de ces Chefs, je raconteray de suite tout ce qui y a du rapport. Je me contenteray de mettre à la marche l'année dans laquelle les Principaux faits sont arrivez. 1710.

Comme les *Toris* avoient un interêt essentiel à persuader le public de la justice & de la néceſſité du changement, Les *Toris* veulent flettrir la reputa-

ils mirent tout en œuvre pour tacher de flétrir la réputation des *Whigs*. Mr. *Robert Walpole*, le Vicomte *Townshend*, le Comte *Godolphin*, le Duc de *Marlborough* & le Comte de *Galloway* virent leur conduite attaquée par le Parlement *Tory*. Les gens de ce Party avoient déja donné quelque atteinte à celle du dernier en 1707. On reprit cette affaire dans ce Parlement à l'occasion du Comte de *Peterborough* qui reçut de grands compliments sur son administration en Espagne, pour le dédommager de ceux qu'on luy avoit refusez l'année que je viens de dire. Ce Comte avoit blamé sévérement la conduite du Général François, & prétendu que tous les échecs que nous avions soufferts en Espagne, aussi bien

1710. …on des Ministres *Whigs*.

…n 1711. Celle du Comte de *Gallowvay*.

iminels. Cependant le Comte de 1710.
lloway voulut prouver que l'Espa-
ne avoit été perdüe deux fois; la pre-
iere fois par le refus que les Portu-
ais firent de se rendre à *Madrid* lors-
ue le Duc d'*Anjou* eut levé le Siége de
Barcelone; la seconde, par les delais du
Roy *Charles III*; & du Comte de *Pe-
terborough* à le joindre avec leur Ar-
mée, lorsqu'il se fut rendu à *Madrid*
Il fit voir la necessité absolüe où il
s'étoit trouvé de donner la bataille
l'*Almanza*, à moins que de se voir de-
ruit par la famine, ou obligé d'atta-
quer les François & les Espagnols avec
le plus grands desavantages. Il don-
na par écrit ses repliques aux répon-
ses que *Peterborough* avoit faites aux
questions des Lords sur les affaires
d'Espagne; & il pretendit qu'il y avoit
dans les réponses de ce dernier quan-
tité d'écarts & de déguisements, ac-
compagnez de beaucoup d'animosité.
Les deux principales fautes dont on
accusoit Mylord *Galloway* étoient d'a-
voir agi offensivement en Espagne,
lorsqu'il devoit se tenir sur la defensi-
ve, & d'avoir donné la droite aux for-
ces Portugaises. Il se justifia sur le pre-
mier article en montrant une lettre de
Mylord *Sunderland* Secretaire d'Etat
écri-

1711. écrite par ordre du Conseil, laquelle luy ordonnoit d'en agir comme il avoit fait. La Chambre Haute declara, que la lettre de Mylord *Sunderland* ayant authorisé la conduite des Généraux en Espagne, tous ceux qui avoient eu quelque part à cette lettre devoient justement être blamez comme les autheurs de toutes nos pertes en Espagne, & la cause de la levée du Siége de *Toulon*. Sur le second article Mylord *Galloway* répondit que par le traitté avec le Portugal les Troupes de cette Couronne devoient avoir la droite dans leur Pays sur les Troupes Angloises: Que, pour les engager à marcher en Espagne, il avoit été obligé de leur faire ce même honneur, & qu'autrement elles n'auroient jamais quitté le Portugal. Il dit qu'il n'avoit pas crû devoir sacrifier tous les avantages que la grande Alliance pouvoit retirer de la marche de l'Armée Portugaise à un point d'honneur, qui, bien que fort delicat, ne pouvoit entrer en balance avec la necessité de cette marche, d'où dependoit l'acquisition, ou la perte de toute l'Espagne. Ces raisons n'empéchérent pas que les Lords ne declarassent par une majorité de 64. voix contre 44. *Que la Conduite de Mylord*

Gallo-

Galloway *avoit été préjudiciable à l'honneur de la Couronne Imperiale d'Angleterre*. 1711.

On attaqua en suite le Duc de *Marlborough*. Il avoit receu des presents des munitionnaires, qui fournissoient le pain & les voitures à l'Armée de Flandres; & il avoit pris deux & demi pour cent sur la paye des Troupes qui étoient à la Solde d'Angleterre. Les Communes déclarérent que la prémiere pratique étoit insoûtenable, & que les deux & demi pour cent étoient des deniers publics, dont le Duc devoit rendre compte. Elles ordonnérent en même temps que l'on intenteroit une action contre ce Seigneur à la Cour de l'*Echiquier*. Le Duc répondit que le Roy *Guillaume* & tous les Généraux qui avoient commandé en Flandres avoient exigé les presents des munitionnaires, & que les deux & demi pour cent avoient été employez à entretenir des intelligences pour être informé des mouvements de l'ennemi. Il dit que le succez qu'on avoit eu dans cet important article de la Guerre justifioit assez l'employ de cet argent, puisque l'Armée des Alliez n'avoit jamais été surprise pendant le cours de neuf années. Ces raisons firent

Du Duc de *Marlborough*.

tomber

tomber la poursuite ; & on ne parla plus de cette affaire. Ce Général avoit pris la Campagne de l'an 1710. quatre Villes en Flandres. * On proposa dans le nouveau Parlement de luy rendre des actions de graces, comme il en avoit reçû à la fin de chaque Campagne de cette Guerre. La source en étoit tarie, & il fallut qu'il s'en passat. ** On ne sçait si ce fut pour le mortifier, ou pour favoriser la France, ou enfin pour secourir l'Espagne, qu'on proposa dans le Conseil de la Reine de se tenir en Flandres sur la défensive, & de pousser la Guerre avec vigueur en Espagne. Les *Toris* prétendirent que puisque ce Royaume étoit le sujet de la Guerre, c'étoit où il falloit faire tous ses efforts. Ils dirent que la France étoit invincible du côté des Pays bas, qu'on avoit flatté l'Angleterre depuis quatre ans qu'on feroit le Siége de Paris & que c'étoit amuser le Public que de pretendre entamer un Pays par un endroit défendu d'un nombre infini de forteresses imprenables. Les *Whigs* qui se trouvérent dans

* *Aire, Douay, Mortaigne, St. Venant.*

** *Ce fait est arrivé avant celuy qu'on vient de raconter, on ne l'a mis après que pour la liaison de l'Histoire.*

le Conseil répliquérent, que ce 1711.
t ne pouvoit qu'être fatal à la
le Alliance & qu'agreable aux
çois, qu'on voyoit par leurs pro-
ions au Traitté de *Gertruydenberg*
s ne souhaittoient pas mieux que
oir le Théatre de la Guerre trans-
é en Espagne. On réprésenta les
cultez que les Anglois & les Hol-
ois trouvoient à envoyer des se-
's dans ce Pays là, les sommes im-
ses que ces secours coutoient, les
ies qu'il y avoit à courir avant
is y pussent arriver, & le nombre in-
d'hommes qui mouroient dans ces
ats differents de ceux dont les
; qui composoient ces secours
ent tirez. On fit voir d'un autre
: la facilité que la France avoit à
nir l'Espagne d'hommes & d'ar-
t, & avec quelle joye celle là ver-
la Guerre éloignée de ses Fron-
es, dans le temps qu'on étoit prêt
nétrer dans ses Etats. Ces raisons
ncérent un peu les propositions
Toris. Cependant la vigueur avec
elle on avoit poussé jusqu'alors
Guerre en Flandres ne laissa pas de
allentir. Tout le monde crut que
dégouts que recevoit le Duc l'ob-
roient à résigner son Généralat;
mais

mais ce grand homme, dont l
1711. ce & la modération égalem
duite & la bravoure, préféra
& l'honneur de sa Patrie à se
tentements, declara qu'il éto
concerter avec le nouveau l
les mesures que l'on jugeroit
de prendre. Il servit donc en
te Campagne; mais il y eut u
nage assez difficile à joüer. Les
avoient repris courage, & le
étoient agitez de crainte & d
fie. Le Général se sentoit
disgrace de sa Souveraine,
calomnié de tous ceux du Pa
Il n'avoit plus de credit en C
d'authorité dans l'Armée.
gardoit comme coupables c
épousoient ses intérêts. S'op
ses résolutions, faire échoüer
jets, cabaler, ou se revolter co
étoient souvent récompensez.
gré tous ses desavantages il s
réputation, & la prise de *Bouch*
ce importance fut le fruit
Campagne. On ne le crut pas
à poursuivre les desseins que l'o
pour la prochaine. Il fut donc
dé de son Généralat; & le Du
mond mis à sa place. Il y courut
intitulé *Point de Reine ou point de C*

où on prétendoit qu'il étoit de la Politique de sacrifier le Duc de *Marlborough* au repos de l'Etat. On appuyoit ce sentiment de l'éxemple de la Reine *Marie*, qui avoit fait trancher la tête à *Jeanne Gray* par raison d'Etat, quelque innocente que celle cy parût, & fût en effet. 1711.

On censura ensuite Mr. *Robert Walpole* comme coupable de corruption pour avoir tiré cinq cent guinées une fois, & cinq cent livres Sterling une autre, à l'occasion de deux contracts qu'il avoit faits avec ceux qui devoient livrer le fourrage aux Troupes qui étoient en quartier dans la Brétagne septentrionale. Ce Gentilhomme fit voir qu'il n'avoit jamais touché cet argent, & que d'autres en avoient profité. Le Traitté de Barriére negotié par le Lord *Townshend* fut déclaré *tendre à la destruction du Commerce de la G. B. & deshonorable à la Reine*. Les Communes ajoûtérent, *que ce Seigneur, & tous ceux qui avoient conseillé à la Reine de ratifier ce Traiité étoient les ennemis de Sa Majesté & du Royaume*. Pour juger de la justice de eette censure, il faut consulter le Traitté de Barriére fait en 1709. ou si l'on veut, il faut le comparer avec celuy que les *Toris* firent

De Mr. *Walpole*.

Du Vicomte *Townshend*.

rent dans la suite. La Chambre Basse rendit Mylord *Godolphin* grand Thrésorier responsable de la somme de trente cinq millions, & quelques cens mille livres Sterling. Après que cette affaire eut été débroüillée, il parut que le tout se reduisoit à quatre millions qui avoient été employez à des usages secrets pour le service du public, & dont on n'avoit pas encore rendu compte, parce qu'ayant été payez dans plusieurs endroits éloignez les uns des autres, on avoit été long temps sans en pouvoir tirer les quittances. Les *Toris* prétendirent que le dernier Ministére avoit laissé la nation endebtée de neuf millions quatre cent & quatre vingt huit mille livres Sterling. L'examen de cette affaire la mit dans son jour. On fit voir que plus que deux millons étoient dûs depuis la Guerre du Roy *Guillaume*. Que le Ministére *Tory* avoit contracté depuis le changement des debtes pour plus de deux millions & demi : Que * plus d'un million & demi n'avoit pas été payé, comme le Parlement l'avoit ordonné : Et qu'ainsi toutes les debtes du Ministére *Whigiste* ne se montoient

* *C'est ce qu'on appelle en Angleterre The* Deficiencies ; *en François les Non-Valeurs.*

toient qu'à environ deux millions & demi, ce qui revenoit à trois cent mille livres Sterling par an: Somme fort peu considérable, disoient les *Whigs*, si l'on se répréfente les vastes projets que l'on avoit entrepris, & les grandes dépenses où on avoit été exposé pendant le cours de la Guerre. 1712.

On en usa mal avec les Alliez de l'Angleterre.

Les Alliez de l'Angleterre n'eurent pas un traittement plus favorable que les *Whigs*. La Chambre Basse déclara que l'Empereur, & les Etats Généraux n'avoient pas fourni leur contingent en Flandres, en Espagne, ny en Portugal, selon qu'il avoit été stipulé par les traittez; & elle attribua à ce manquement toutes les pertes que nous avions faites dans cette guerre.

Avec la Hollande.

Les Etats des Provinces Unies, dont la conduite & le courage, la fidelité à l'égard de leurs Alliez, les glorieux efforts qu'ils ont faits pour conserver la liberté de l'Europe feront éternellement la gloire de cette République; les Etats, dis-je, publiérent un Manifeste, où ils firent voir avec quel peu de fondement on les avoit accusez, & où ils justifiérent leur conduite dans tout le cours de la Guerre, d'une maniére également forte & respectueuse. Les Communes ne purent souffrir de



L'Empe-
reur.

& le Baron de *Gothmar* Envoyé
novre qui avoient penetré dans
gotiations clandeſtines, que l'
ſoit en Angleterre, ſi préjudic
leurs Maîtres, ne purent ſe d
d'en remontrer les dangereuſes
quences. C'en fut aſſez pour
dre inſupportables aux Miniſtı
eurent ordre de ſe retirer, &
déclara que leur Miniſtére éto
nu très deſagreables à Sa Maj
Roi de *Portugal*, & le Duc d
ye ſe virent inſultez par de pi
Gazettiers, ſans que les Mini
ces Princes qui en firent des
puſſent en avoir raiſon. Il s'y
na une foule d'écrivains mer

L'Electeur de Hanovre.

Le Roi de Portugal & le Duc de Savoye.

Le changement du Ministére ne parut d'abord devoir apporter aucun obstacle à poursuivre la guerre. On eut peur d'effaroucher les Anglois, à qui les succez avoient enflé le cœur, ou les Conjonctures favorables n'étoient pas encore arrivées. Ny la mort de l'Empereur *Joseph* en 1711. ny les pertes que les Alliez firent en Espagne, n'empechérent pas la Reine de déclarer qu'elle soûtiendroit la Guerre avec vigueur, qu'elle ne vouloit pas qu'on la crût capable d'avoir le dessein de faire la Paix, sans que l'Espagne & les Indes fussent rendües à la Maison d'*Autriche*. Mais les choses ne restérent pas long temps dans cette disposition ; & les *Toris* voulurent convaincre le monde que la Paix étoit aussi nécessaire que la continuation de la Guerre étoit impossible. Ils répréssenterent que le fardeau en étoit insupportable à l'Angleterre : Que tous les fonds étoient épuisez : * Qu'on avoit appauvri nos Descendants pour enrichir quelques familles : Que personne n'avoit gagné à cette guerre que les Ministres & les Agio-

1711. Procedé des *Toris* dans le Traitte de Paix.

Raison des *Toris* pour la paix.

* *La Plûpart des taxes qu'on avoit établies pour soutenir la guerre étoient pour 32. ans.*

1712. *Agioteurs*. Que la Hollande s'engraissoit de la substance de l'Angleterre: Qu'on avoit jusques là combattu pour les Etrangers : Que les Isles Britanniques avoient fourni plus de vingt millions au delà de leur Contingent, pendant que les autres Puissances n'avoient pas rempli les engagements où ils étoient entrez : Que toutes les batailles qu'on avoit gagnées, toutes les Villes qu'on avoit prises n'avoient servi qu'à faire supporter aux Anglois avec moins de peine les depenses de la Guerre, sans qu'on se fût servi de toutes ces victoires pour parvenir au bien inestimable de la Paix : Que le refus des propositions de la France en 1709. devoit convaincre les gens que l'on vouloit éterniser la Guerre, aussi

mais dans sa Domination : Et enfin que quand il seroit possible de mettre l'Empereur *Charles* en possession de ces vastes Etats, il ne seroit pas seur ; puisqu'on luy donneroit par là un degré de puissance qui le rendroit dans la suite plus redoutable que la Maison de Bourbon ne l'avoit jamais été. On obtenoit par cette Paix la demolition de Dunkerque ; place si préjudiciable au commerce Anglois : On separoit réellement les deux Monarchies de France & d'Espagne : On donnoit une barriére aux Hollandois capable de les rassûrer contre le pouvoir de la France : On assûroit le commerce de la Mediterranée par la possession de *Gibraltar*, du *Port-Mahon* & de *Minorque* : On faisoit reconnoître le Droit de la Maison d'*Hannovre* à la Succession : On se procuroit le commerce de la Mer du *Sud*, & on faisoit des acquisitions dans l'Amerique septentrionale.

1712.

Soit que les *Toris* fussent persuadez par ces raisons, ou que la Paix leur fut nécessaire pour se soûtenir ; ou enfin qu'ils voulussent favoriser la France, comme le prétendent les *Whigs* ; On songea tout le bon à mettre fin à la guerre. Voicy comment on s'y prit, selon le rapport du Commité secret, au quel on peut bien ajoûter foy, bien que

Abbrégé du rapport du Commité.

1711. que fait par des *Whigs*, puisqu'ils n'avancent rien qu'ils ne prouvent par des pièces originales & authentiques. Les premieres propositions qui ont paru furent faites en Avril 1711. par le Ministére du Sr. *Menager*. On n'a pas pû decouvrir si ce Ministre avoit été formellement invité à venir en ces Pays, ou si l'on s'étoit contenté de faire espérer à la France que ses propositions seroient favorablement receües. Elles parurent extrémement vagues. On y apperçût que le dessein de la France étoit de semer de la division entre les Alliez, & on vit qu'elle contoit de conserver au Duc d'*Anjou* l'*Espagne* & les *Indes*. Cependant telles qu'elles étoient, on les envoya au Lord *Raby* Ambassadeur de la Reine en Hollande; lequel avoit succedé au Vicomte *Townshend*, afin qu'il les communiquât aux Etats Généraux dont elles ne furent pas approuvées. *Menager* fut reçeu avec empressement par les Ministres, qui avoient, disoient les *Whigs*, autant besoin de la Paix pour se soûtenir, que la France en avoit pour prévenir sa chûte, & ils eurent plusieurs Conferences avec cet Envoyé sans être authorisez par la Reine. Mais lorsqu'ils furent prêts de signer les

[Marginal note: ...cret pour ce qui regarde les negotiations de la Paix d'*Utrecht*.]

les Préliminaires après cinq mois de negotiation, ils crurent qu'il falloit in- 1712. terposer le nom de la Princesse. Ils obtinrent un Ordre qui donnoit Pouvoir au Comte d'*Oxford*, aux Ducs de *Buckingham* & de *Shrewsbury*, aux Comtes *Poulet* & *Dartmouth*, & à Mrs de *St. Jean* & *Prior* de traitter de la Paix avec Monsr. *Menager*. Cet ordre qui ne venoit qu'après coup fut antidaté de trois jours. Ils prirent une autre précaution pour se mettre à couvert des recherches que l'on pouvoit faire de leur conduite. Ce fut que dans toute la manœuvre de la negotiation, il n'y eut pas un Ministre qui signât aucun acte, ou aucun papier, qui eût du rapport à cette affaire.

La France avoit offert de traitter avec la Hollande & l'Angleterre à l'exclusion des autres Alliez, ou conjointement avec eux; mais les Ministres Anglois voulurent traitter séparément, & parurent moins bien intentionnez pour leurs Alliez que la France pour ses ennemis. On devoit attendre, dit le rapport du Comité, qu'après avoir ainsi livré les Interêts de toute l'Europe, après avoir violé les Alliances les plus solenelles, & avoir tenu une conduite si irreguliére dans la nego-

1712. tiation clandestine ; On devoit, dit-il, attendre que l'Angleterre y auroit obtenu des avantages considérables ; mais ce fut une chose surprenante de voir à quoy se réduisoient les offres de la France, & ce que l'Angleterre voulut bien accepter dans les préliminaires qui furent signez le 27. de Sept. 1711. On n'y faisoit presque pas mention du droit de la Maison d'*Hanovre* à succéder à la Couronne, ny d'éloigner le Pretendant, & de le mettre hors de la protection de la France. Je ne m'arrête pas au détail de ces articles, par ce qu'ils ont esté entre les mains de tout le monde. Ce qu'il y avoit de plus specieux c'étoit que l'Espagne accordoit quinze pour cent sur toutes les Manufactures qui seroient transportées d'Angleterre en ce pays là ; mais cet avantage s'en alla bientôt en fumée, & les Ministres dans la suite le resignérent entiérement. Le commerce de la Mer du *Sud* étoit un avantage chimerique, puisqu'on ne s'assûroit d'aucun port dans ce pays là. Celuy de *l'assiento*, ou le Commerce des Negres que l'Angleterre avoit Droit de fournir aux Indes Occidentales n'étoit guéres plus réel, puisqu'on n'a pas jugé à propos de le faire. Les Ministres donnérent aussi une preuve bien

bien signalée de la Complaisance aveugle qu'ils avoient pour les François, 1711.
dans le sixiéme Article des Préliminaires. Il y avoit un article de la grande Alliance par lequel on étoit convenu d'empêcher les François de trafiquer directement, ou indirectement dans les *Indes* Occidentales. Cependant les Ministres se contentérent de demander que les Anglois trafiqueroient dans ce pays là sur le même pied que les François. Les *Toris* commirent encore une irregularité bien grossiére. Tout ce qui fut traitté dans ces Préliminaires par rapport à l'Espagne étoit en vertu des Pouvoirs donnez par le Roy Philippe que l'on reconnoissoit conséquemment pour Roy, pendant que l'on vouloit persuader au Peuple qu'on étoit dans le dessein d'exclurre ce Prince de la Monarchie Espagnole.

Quelque foibles que fussent ces avantages, comme les Ministres vouloient faire croire qu'ils étoient très-considérables, Mr. *Menager* sçeut bien s'en prévaloir, & il déclara qu'ils n'étoient que conditionels ; & que si la Paix Général ne se faisoit pas, la France ne se croyoit pas obligée de les accorder à l'Angleterre. Ainsi, on se vit

1711. vit dans la nécessité, puisqu'à toute force on vouloit une paix, de forcer les Alliez à accepter tous les termes que la France voudroit bien leur proposer.

Dès que les préliminaires furent signez, les Ministres ne regardérent plus les François comme leurs ennemis. Il y eut une intelligence entiére entre les deux Cours; & Mr. de *St. Jean* nous apprend que *Ménager* étoit parfaitement informé de tout ce que le Comte de * *Strafford* devoit proposer aux Etats Généraux. Autant qu'on avoit d'ouverture pour les ennemis, autant avoit on de deguisement pour les Alliez. Il n'y eut point de tricherie, dont le Comte que je viens de nommer n'eût ordre de se servir, pour empêcher les Hollandois de découvrir ce que l'on venoit de faire. Ses instructions donnent une méchante Idée de la bonne foy des Ministres *Toris*. On la voit dans *l'appendix* du *rapport* N° 8.

Enfin le Traitté commença à *Utrecht*; & à la prémiere ouverture que les François firent de leurs articles, les Alliez les oüirent avec chagrin & avec indignation. Les Plenipotentiaires An-

Les *Toris* veulent flétrir la réputati-

* *Cy-devant* Mylord Raby.

glois n'étoient pas sans inquiétu- 1712.
& voyant, que le déchainement
it général, & que les Alliez ne cou-
tiroient jamais à faire la paix sur le
d que la France proposoit, ils ap-
hendérent que leur projet n'é-
ouât; puisque *Ménager* n'avoit sig-
les Préliminaires qu'à condition,
e la paix seroit générale. C'est ce
i obligea les Plenipotentiaires An-
ois d'appuyer les Ministres François
tout. Ils ne demandérent point la
titution de la Monarchie Espagno-
& des Indes à la Maison d'Autriche;
oyque la Reine eût souvent dé-
ré au Parlement que c'étoit son in-
ition, & que tous les autres Alliez in-
assent sur cet Article. Les Ministres
guisoient tout à ceux-cy, & n'avoient
la confiance qu'en ceux qui avoient
leurs ennemis. Ils crurent justi-
r tous leurs procedez en insistant sur
rénonciation du Roy *Philippe* à la Cou-
nne de France, bien que Mr. de *Torcy*
t declaré que cette rénonciation
oit nulle & invalide par les loix fon-
mentales du Royaume de France;
en que les deux Héritiers présomp-
fs de cette Couronne fussent morts;
qui augmentoit le danger de voir
s deux Monarchies entre les mains
du

du Roy *Philippe*. Tout cela n'apporta
1712. aucun changement dans leurs mesures. Ils continuérent à se contenter de la rénonciation, & dès le moment qu'elle est obtenue, le Duc d'*Ormond* a ordre de n'engager ses forces ny dans aucun Siége, ny dans aucune Bataille, & l'Evêque de Londres déclare aux Etats Généraux que la Reine sa Maîtresse ne se croit plus obligée d'avoir des égards pour eux. Le Duc, non content de ne pas agir contre les François, leur donne avis de ses mouvements, & les prie de n'en prendre point d'ombrage. Il les informe de ceux du Prince *Eugéne*, & il pousse sa complaisance si loin que de croire qu'il est à propos de les avertir que les Hollandois ont des desseins sur *Furnes*, ou sur *Newport*. Aussitôt que la France eut convenu de livrer *Dunkerque*, le Genéral Anglois reçoit des Ordres de Mr. de *St. Jean* de publier une cessation d'armes entre les Armées des deux Couronnes; en conséquence de quoi il se separe de la grande armée, & ordonne à toutes les Troupes auxiliaires qui étoient à la Solde de la Reine de le suivre. Ce qu'il y a de surprenant, dit le rapport, c'est ce qu'il fait cette démarche avant que d'être sûr de l'évacuation

-cuation de *Dunkerque*; car la nouvel- 1712.
le n'en arriva qu'après la séparation. Le jour après que le Duc fut informé de cette nouvelle, il publia la cessation d'armes. L'obéïssance alla-t-elle jamais plus loin? dirent le *Whigs*. Si les Troupes Auxiliaires en eussent eu autant, à quel Carnage n'auroient pas été exposez tous les Confedérez. Privez d'un secours si puissant, ils n'avoient qu'à se rendre à discretion au Maréchal de *Villars* qu'ils avoient si souvent battu, ou qu'à se resoudre à se voir tous égorgez. C'est surquoy le Général François contoit entierement, & il ne tint pas à nos Ministres, *Toris*, ajoûtent mes autheurs, qu'il n'executât ses desseins, & qu'il ne se vengeât de ceux qui avoient si souvent vengé la querelle de leurs Maîtres Les Anglois s'étant ainsi séparez de leurs anciens Compagnons avec qui ils avoient cueïlli tant de Lauriers, & qui se disposoient à en emporter de nouveaux par la prise de *Landrecy*, le Lord *Strafford* persuada au Duc d'*Ormond* de faire ses plaintes au Prince *Eugéne*, comme si ç'avoit été celuy cy qui eût quitté les Anglois. Il luy fit dire à son Altesse que ce qui avoit obligé ces derniers à publier la

cessation

1712. cessation d'armes, c'étoit la crainte de se voir à la mercy des François, & le dessein de sauver l'Armée Angloise. Il y a tant de mauvaise foy dans cette conduite qu'on ne conçoit pas comment des gens d'honneur & de qualité peuvent mettre en usage de si bas artifices. Les Alliez sentirent bientôt les tristes effets de la séparation des Troupes Angloises dans la malheureuse affaire de *Denain*, mais ils ne furent pas moins inquiets des mouvements de * nôtre Armée, qu'abbatus des succez des François. Le Duc d'*Ormond*, à la persuasion de Mr. de *Torcy*, & par l'avis du Lord *Strafford*, s'empara de *Gand* & de *Bruges*, deux Places qui coupent toute communication entre la Hollande & la Flandres. Cette expédition fut faite dans le dessein de chercher querelle avec les Hollandois; afin, dit le Lord *Strafford*, que s'ils refusent passage, on soit authorisé à faire une chose qui sera fort agréable aux Troupes de la Reine. Il seroit trop long de rapporter toutes les marques du plaisir que nos Ministres avoient à obliger la France. Tout ce que Mr. de *Torcy* demandoit, ou insinüoit étoit éxécuté avec plus d'exactitude, que si ses ordres

L'Auteur étoit alors dans l'Armée Angloise.

dres avoient été addressez aux Officiers à la Solde de France. Cet habile Ministre en sçavoit bien faire son profit, & voyant que nous étions prêts à condescendre à tout, il insista que *Tournay* fût rendu à son Maître, quoyque la Reine eût declaré à son Parlement que cette Ville serviroit de barriere aux Etats. Nos Plenipotentiaires se contentérent d'être dans l'inaction par rapport à cette affaire; & si la Hollande a obtenu cette place, c'est à sa fermeté qu'elle en est redevable, plûtôt qu'au Ministére Anglois. 1712.

Malgré la complaisance des Ministres, les François insultérent l'Angleterre, sans qu'elle s'en ressentît. Ils prirent sur nous les Isles de *Leeward*. Ils commencérent à chicaner sur les articles les plus essentiels du Traitté dont on étoit déja convenu, & plus ils demandoient, plus on leur cédoit. Ils voulurent avoir le *Cap Breton*, quoyque Sa Majesté prétendit que c'étoit une dépendance de la Nouvelle Ecosse, ils l'obtinrent. Ils ne voulurent pas nous accorder le Droit de la Pêche sur les côtes des *Terres neuves*, qui étoit un article capital, les Ministres livrérent encore cet avantage, & acceptérent en échange le 9. article du

1712. Traitté de Commerce qui a été en suite rejetté par le Parlement. Le nouveau * Vicomte *Bolinbrotke* s'étonnoit du procedé de la France, & s'en expliquoit même vivement, mais il falloit une paix pour les interêts particuliers de nos Ministres, & tout devoit y être sacrifié. Il est divertissant de voir l'embarras où ils étoient de justifier leur conduite devant le Parlement. „ Nous sommes sur le bord du „ precipice, dit le Lord *Bolingbroke* à „ Mr. *Prior*, mais les François y sont „ aussi. Je vous prie dites de ma part à „ Mr. de *Torcy* qu'il peut faire pendre „ * *Robert* & *Henry*; mais les affaires „ retourneront dans une si grande „ confusion qu'il souhaittera de nous „ revoir en vie. Mes compliments à Mr. de *Torcy*, dit il dans une autre lettre. „ Informez-le que s'il ne s'accorde pas avec la Reine, je seray peut „ être un Refugié : Si je le suis, je pro„ mets par avance de me mieux com„ porter dans son pays que les Fran„ çois refugiez ne font icy. Rendez „ les François confus de leur basse chi„ cane. Par les cieux, ils en agissent „ com-

* *Cy devant Mr. de* St. Jean.

*Robert Harley, Comte d'*Oxford & Henry *Vicomte Bolingbroke.*

mme des quinqualliers, & ce qui 1713.
encore pire, comme des procu-
rs. Ce Lord étoit le plus actif,
chargeoit de tout. On voit pour-
que c'étoit sous la direction du
l Thresorier qui agissoit souvent
uverain, qui entretenoit des cor-
ndances avec les Princes étran-
, qui taittoit de la Paix & de la
re, quelquefois à l'insçû de la
e, & sans en rien communiquer
utres Ministres, mais il n'inter-
t son authorité que dans les
ds coups. Les Plénipotentiaires
recht trouvoient la maniere d'agir
François si oppotée à leurs promes-
: si peu sincere, qu'ils se virent
les derniers embarras, & ils ne
oient se résoudre à signer la Paix,
qu'ils en eussent des Ordres posi-
lu Lord *Bolinbroke*. Une lettre de
ord d'*Oxford* les fait passer sur tous
scrupules, & la Paix est à la fin
e par les Plénipotentiaires An-
& François.
n voit dans le cours de cette né-
tion un embarras extrême des
istres, dans la crainte que leurs
ques ne soient découvertes; une
ition continuelle à cacher leurs
ins au peuple, & à l'amuser; une

1712. resolution fixe de faire la Paix à q
que prix que ce fût. On y voit
devoüement entier aux interêts d
France, un mépris souverain de la M
son d'*Hanovre*, & des Hollandois.
Lord *Bolinbroke* les compare à une
te feroce prise dans les filets, qui a be
tes, dit-il, pour les rompre. Ils se lass
ront à force de résister, & lorsqu'ils se
ront hors d'haleine, ils s'humaniseront.
Ce même Seigneur déclare que la Rei
ne ne se soucie gueres que la Maison
d'*Hanovre* soit degradée de la dignité d'
Electeur, pendant qu'il insiste qu'on
accorde une principauté à la Princesse
Ursini, avec un revenu de 30000. écus,
comme sur une condition *sine quâ non*,
sans laquelle il ne peut y avoir de Paix.
Le Royaume de *Sicile* fut donné au
Duc de Savoye presque malgré luy; &
quoyque la France l'eût offert à l'Em
pereur. Le Duc trouva étrange qu'on
laissât un Prince battu dix années de
suite le prix qu'on luy avoit disputé
avec tant de succez; & il declara qu'il
ne se soucioit pas d'acheter à cette
condition le vain Titre de Roy. Cette
cession engageoit quasi necessaire
ment les Anglois dans une guerre a
vec l'Empereur. Aussi offrit-on à son

Al-

Altesse Royale une Guarantie pour la protéger contre les Puissances qui voudroient s'opposer au projet. On luy offrit des Flottes ; & ces offres la firent enfin résoudre à accepter ce qu'on luy proposoit ; par où on l'attacha pour toûjours aux interêts de la France, puisque ce Prince ne peut conserver son Royaume sans l'appuy de cette Couronne. La proposition de donner la Sardaigne au Duc de *Baviere* étoit sujette aux mêmes inconvenients, & on rendoit Partisan de la France un puissant Prince, qui est dans le cœur de l'Empire. 1712.

Procédé des *Toris* à l'égard des Catalans.

Il ne reste plus qu'à parler du procédé des Ministres à l'égard des Catalans. On avoit attiré ce peuple dans les intérêts du Roi *Charles* sur l'assûrance de la Protection de la Reine, qui leur promettoit de les maintenir dans la joüissance de leurs privileges. Quand l'Angleterre se fut livrée à la Maison de *Bourbon*, on ne se souvint plus de ces promesses. Le Lord *Lexington* Ambassadeur en Espagne fit bien quelques instances de la part de la Reine au Roi *Philippe* sur cette affaire, mais les *évasions* de ce Prince furent receües, & quoyque le Lord *Darmouth* declarât que la Reine se cro-

1712. yoit obligée en honneur, & en conscience de procurer aux Catalans la conservation de leurs privileges, une reponse séche & resoluë de *Philippe* fit desister les Ministres, & les obligea à abandonner ce point. Mylord *Bolinbroke* croit qu'il est contre la politesse & la civilité de refuser à *Philippe* le Titre de Roy d'Espagne. Cela seroit absurde, dit-il, & repondroit mal au reste de nôtre procédé. Mais il sent que ce procédé a quelque chose qui n'est point favorable; car il ajoûte. „ Pour „ l'amour de Dieu, * mon cher *Matthieu*, „ cache la nudité de ton pays, donne „ le meilleur tour que ta cervelle fer„ tile pourra te suggerer aux bevûes „ de tes Compatriotes, qui sont aussi „ mauvais Politiques que les François „ sont méchants Poëtes. Mais les Catalans ne se virent pas seulement abandonnez par les Anglois, ils en furent encore insultez. Le Lord *Lexington* les traitte de rebelles; le Vicomte *Bolinbroke* les veut faire passer pour des gens turbulents; & l'Admiral *Wishart*, suivant ses instructions, les charge de reproches, & les épouvante par ses menaces; en sorte que ces gens n'eurent pas moins à craindre de ceux qui avoient été leurs Alliez, que de

* Ecrivant à Mr. Prior.

de ceux qui étoient leurs ennemis. 1712.
Cet Admiral est envoyé avec une Flotte en Espagne pour intimider les Catalans, & pour obéir aux Ordres de *Philippe* qui se sert des Vaisseaux Anglois comme des siens propres, & qui les envoye au devant de la Flotte de l'Amerique, pendant que les Vaisseaux Espagnols & François sont employez à reduire *Barcelone* à la derniere extrémité. Voila, dit le rapport, comment on eut soin de l'honneur de la Reine dans l'affaire des Catalans.

Opposition des *Whigs* au procédé des *Toris*.

Il faut à présent faire voir l'opposition que les *Whigs* apportérent au procédé des *Toris* dans l'affaire de la Paix. La Reine & les Ministres n'oubliérent rien pour attirer dans les mesures de la Cour les Ducs de *Marlborough*, de *Graffton*, & de *St. Albans*, les Comtes *Dorset*, *Nottingham*, & *Scarboroug*, & les Lords *Sommers*, & *Cooper*, & pour leur faire approuver les Preliminaires. Cette Princesse fit venir ces Seigneurs dans son Cabinet, les cajola pour avoir leur consentement, & leur promit sa faveur, pourvû qu'ils ne s'opposassent pas à ses desseins; mais ces Messieurs crurent qu'avoir de la complaisance en cette occasion c'étoit trahir les interêts de leur patrie. Sa Majesté



que la Maison de *Bourbon* ne t
sédée de l'Espagne & des In
choses reüssirent mieux dans l
bre des Communes, & ces S
ne crurent pas que de si vast
dans la Maison de *Bourbon* pu
porter aucun préjudice à la s
la personne, & du gouverne
la Reine, à la succession Pr
dans la Maison d'*Hanovre*, & à
de l'Europe. Cependant le
qui étoient dans la Chamb
protestérent contre la résolu
Communes. Ce fut pour e
que ce que l'on proposeroit
suite aux Lords n'échoüât, qu
ne jugea à propos de créer do
veaux Pairs du Royaume, tou

Creation de douze nouveaux Pairs.

yer, Thomas *Foley* Ecuyer, Samuel *Masham*; & Allen *Bathurst*. Les *Whigs* regardérent cette demarche de la Cour comme un tour d'addresse du Lord Thrésorier, pour asseurer la Paix, & pour se mettre à couvert des recherches du Parlement, en s'y procurant un si grand nombre de Créatures. Ils voulurent même que ce fût un renversement de la constitution Britannique, & ils dirent que si le Souverain avoit le Droit d'introduire tout d'un coup dans la Chambre des Lords un si grand nombre de Pairs, il n'y auroit rien qui pût s'opposer à ses projets. Les *Toris* soûtinrent que c'étoit le privilége incontestable de la Reine de créer quel nombre de Seigneurs elle jugeroit à propos, & ils prétendirent qu'il y avoit des exemples d'une création aussi nombreuse. Le Comte d'*Oxford* prétend que cette création se fit pour contrecarrer les *intrigues* de Mr. *Buy*, du Prince *Eugene*, & du Baron de *Bothmar*. Quoyqu'il en soit, le party *Tory* fortifié de cette nouvelle bande n'eut plus rien à craindre, & fut sûr de l'emporter en tout dans la Chambre Haute. Cela n'empécha pas le Duc de *Marlborough* de s'expliquer librement sur la cessation

1712.

Raisons pour & contre cette creation.

d'ar-

d'armes, & sur le projet de Paix, tel
712. qu'on l'agitoit alors à *Utrecht.*
Il ne fit pas difficulté de dire; *Que ce projet étoit une violation des engagements les plus solemnels, une fletrissure des triomphes & de la gloire du Regne d'Anne, & qu'en poursuivant de telles mesures, on couvriroit le nom Anglois d'une infamie éternelle.* Il fut secondé par tous les Seigneurs *Whigs*; mais ce fut en vain. Les *Toris* l'emportérent, receurent la nouvelle de la cessation, & les particularitez du projet avec applaudissement, en felicitérent la Reine, & resolurent de mettre *une entiére* confiance en sa conduité. Le Général de la *Paix* fut comblé de Loüanges. Le Duc de *Marlborough* fut traitté de sanguinaire, & le Comte *Poulet* dit en pleine Chambre: *Que personne ne doutoit de la bravoure du Duc d'Ormond, mais qu'il ne ressembloit pas à un certain Général qui conduisoit ses Troupes au Carnage, pour faire casser la tête à un grand nombre d'Officiers, afin de pouvoir vendre leurs Commissions, & remplir sa bourse.* Enfin, pour finir cette affaire de la Paix, elle fut déclarée par les deux Chambres *sûre & honorable*; déclaration, dirent les *Whigs*, plus digne d'un Parlement
de

de Paris, que d'un Parlement de la grande Bretagne. 1712.

Je me vois à present engagé à parler du procédé des Ministres par rapport au Chevalier de *St. George*. Il n'y a rien, selon le rapport du Comité, où ils ayent gardé tant de mesures, & surquoy on pourroit parler avec moins de sûreté, si la suite ne nous avoit pas mis au fait. Quelque qu'ayent été leurs desseins (car dans un ouvrage aussi impartial que celuy-cy il vaut mieux laisser la liberté au lecteur de juger de tout,) voicy ce que les *Toris*, qui ne sont pas déclarez en faveur du *Roy Jacques*, disent, pour prouver que les Ministre & le Parlement étoient bien intentionnez pour la Reine, & pour la Maison d'*Hanovre*. Le prémier article de la paix reconnoissoit fort amplement le Droit d'*Anne* à la Couronne, & celuy de la Princesse *Sophie* & de ses descendants à la Succession. Dans le Traitté de Barriere avec les Etats Généraux, on les rendit garants de cette succession. Le Parlement *Tory* offrit d'un commun accord jusqu'à cent mille livres Sterling à ceux qui se saisiroient du Chevalier, en cas qu'il abordât en Angleterre. Ce même Parlement fit

Procédé des Ministres *Toris* a l'égard du Chevalier. de *St. George*.

plu-

1711. plusieurs sollicitations à la Reine pour l'éloigner du voisinage des Isles Britanniques. Un Parlement & une Ministére *Whigs* auroient ils pu faire davantage ? Les *Whigs* prétendent que tout cela n'étoit que grimace & illusion. On voit par le rapport du *Comité* que les Ministres avoient beaucoup d'égard, & de tendresse pour le Chevalier, & que dans le temps qu'on se broüilloit avec le Duc de *Lorraine*, pour luy avoir donné une azile dans ses Etats, il y étoit sous la protection du Ministére Anglois, qui luy avoit procuré ce Refuge, qui s'étoit opposé à son éloignement, & au dessein qu'on avoit de l'envoyer à Rome, & qui souhaittoit de témoigner au Duc par des effets réels le zéle que la Reine avoit à soûtenir, ou à avancer ses interêts. Si on en croit le *Pretendant* dans sa *Proclamation* publiée après la mort d'*Anne*, il ne pouvoit douter depuis un certain temps des bonnes intentions de cette Princesse ; *ce qui a été cause*, ajoûte t-il, *de nôtre inaction, vû que nous en attendions les bons effets qui ont été malheureusement renversez par sa mort déplorable*. On laisse à penser, disent les *Whigs*, qui avoit inspiré ces bonnes inten-

tentions à la Reine; elle, qui avant le changement du Ministére avoit declaré, si souvent que tout ce que les Anglois avoient de plus cher & de plus pretieux dependoit de la ruine du Chevalier. A la vérité tout sembloit prendre un air favorable à ses intérêts; & la nouvelle face des affaires avoit renouvellé toutes les esperances de ses Partisans. La Reine paroissoit refroidie à l'égard de la Maison d'Hanovre. Les Addresses qui rouloient sur les Principes de l'obeïssance passive & du Droit Hereditaire étoient receües favorablement, & celles qui parloient de la Succession dans la Maison d'Hannovre étoient regardées avec froideur. On voyoit quelque fois dans ces Addresses le mélange le plus bizarre de Principes directement opposez les uns aux autres. Ce qui faisoit croire qu'on n'y inseroit le nom de la Maison d'Hanovre, que pour sauver les apparences. On commençoit à parler de changer le *Bill* de la succession, & de donner le pouvoir à la Reine de nommer son successeur. Il y eut des ordres de feüilleter les archives de la Tour, pour y trouver des exemples d'un semblable procédé, & 1713.

1712. & on assûre qu'on étoit sur le point, quand la Reine mourut, de congédier la plus grande Partie des Officiers aux Gardes, pour mettre en leur place des Irlandois Catholiques. L'Angleterre s'emplissoit de Prêtres, de Jesuïtes, & de Cathol. Romains; & tout cela au sceu & à la vûe du Gouvernement. Un corps de Troupes Angloises en Flandres, le Duc de *Berwick* dans le Boulonnois à la tête d'une armée Françoise; des Soldats levez en Angleterre & en Irlande pour le service *du Roy Jacques*: Les Prédicateurs dans leurs sermons, les autheurs dans leurs livres, les Gazettiers dans leurs nouvelles appuyoient le *Droit* de ce *Pretendant*. Enfin tout paroissoit meur pour le rétablissement de la Maison des *Stuards*, comme parloient plusieurs *Toris*.

Ces Conjonctures firent souhaiter aux *Whigs* que le Duc de Cambridge vînt prendre sa Seance en Parlement, & ils crurent que c'étoit le moyen de prévenir les desseins qu'on avoit contre la succession. L'Ambassadeur d'*Hanovre* en fit la Proposition à la Reine; mais elle la receut avec chagrin, & elle écrivit sur ce sujet* à la

* *On voit ces deux lettres à la fin de cet ouvrage.*

la Princesse *Sophie*, & au Prince Electoral d'une maniére un peu ménaçante. Il est naturel aux Princes aussi bien qu'aux autres hommes de ne pas aimer leur Heritiers, & de ne pas soûhaiter de les voir de près; ainsi il n'y a rien de surprenant dans la conduite d'*Anne*. *Les Toris* parurent allarmez de la Proposition, & le Comte d'*Oxford* en écrivit sa pensée à *Hannovre*. Que le Lecteur fasse icy une réflexion sur l'inconstance de la conduite des Partis. Les *Toris* en 1705. pendant qu'ils n'étoient pas en faveur, voulurent que la Princesse *Sophie* passât en Angleterre, & les *Whigs* s'y oppolérent. Aujourd'huy les *Whigs* disgraciez demandent la venuë du Prince Electoral, & les *Toris* s'en irritent. 1712.

Autres Chefs de l'administration des *Toris*.

Je vais ramasser en peu de mots les autres Chefs de l'administration des *Toris*, pour achever leur portrait. Si nous en croyons le Comte d'*Oxford*, la division se mit parmi les Ministres, presqu' aussi tôt qu'ils furent établis dans leurs employs, & le Parlement ne fut pas moins agité. Ce Seigneur attribüe toutes ces broüilleries au Lord *Bolinbroke*, toûjours inquiet, voulant dominer par tout, aspirant à gouverner seul: Aussi jaloux des succez des autres, qu'incapable de 1711.

Division des *Toris* excitee par *Bolinbroke*, ebauche de son Charactére.

de soûtenir les siens avec modération:
11. Prêt à tout sacrifier à son ambition & à ses autres penchants : Toûjours broüillé avec ses meilleurs amis : Croyant qu'on luy deroboit toutes les graces qu'on ne luy accordoit pas : Aimant l'éclat, ennemi des menagements : Fougueux, emporté jusqu'à l'extravagance. En un mot aussi odieux par les defauts du Cœur, qu'aimable par les qualitez du Corps, & de l'Esprit. Ce *Bolinbrocke* se mit à la Tête du Party qu'on peut appeller des *Toris outrez*, & fut secondé par l'Evêque de *Rochester*, le grand Chancelie *Harcourt*, Arthur *Moor*, & encore plu par les femmes, qui approchoient l Reine. Le Comte d'*Oxford* tenoit l haut bout dans le Party *Tory* opposé

[redacted]

ſans que les plus épineuſes difficultez luy fiſſent quitter priſe: Suppléant par la patience au manque de ſuccez: De tous les Partis, quand leur aſſiſtance pouvoit être utile à ſes deſſeins: Toûjours ſur la réſerve, juſqu'à ce qu'il fût eſſentiel de ſe déclarer: Inſenſible aux injures perſonelles qu'on luy faiſoit: Secret avec ſes plus devouées creatures: Enfin, pour achever l'ébauche d'un charactére preſque inépuiſable, capable de rendre ſon Prince puiſſant, ſi les moyens de le faire parvenir à la puiſſance euſſent pû s'accommoder avec ſes interêts. Une des premieres démarches du Comte fut l'établiſſement de la Compagnie du *Sud*. Etabliſſement qui, quelque chimerique qu'il parût d'abord, luy fit dans la ſuite beaucoup d'honneur. La nature de cet ouvrage ne me permet pas d'entrer dans le détail de cette affaire. La Nation ſe trouva par ce projet ſoulagé de plus de neuf millions de livres Sterlings; ſomme à laquelle les debtes publiques montoient, comme nous avons vû. On fit un acte pour régler les Elections des Membres de la Chambre Baſſe, par lequel il fut ordonné que ceux qui n'avoient pas trois cens Sterling de rente en biens en fonds ne pou-

1711.

Etabliſſement de la Compagnie du *Sud*.

Acte pour regler l'Election des Membres du Parlement.

de biens en fonds que les *Whigs*

Acte pour revoquer le droit de Naturalité des etrangers.

. Il y eut un autre Acte qui al
celuy que les *Whigs* avoient fa
donner aux Etrangers le Droit
turalité, & on fit de grandes
contre ceux qui avoient inv
Palatins chassez de leur Pays
en Angleterre.

1712.

Un autre pour révoquer les dons faits par le Roi *Guillaume*

Ce Parlement suivant les r
du Party, toûjours contraire
Guillaume, renouvella une affa
velie depuis long temps dans l
ce. La Chambre Basse, passa
pour revoquer tous les Dons f
ce Prince. Cette affaire fut p
la Chambre Haute, où après
gues disputes, il y eut un nom
de voix pour l'affirmative &

pas si dechainé contre les Catholiques Romains, & contre leur Religion, que le Précédent l'avoit été, les *Toris outrez* parmi les Ecclesiastiques, qui ont toûjours quelque penchant pour la Religion Romaine, réveillérent plusieurs Doctrines que le Protestantisme à proscrites. On écrivit quantité de livres, pour soûtenir la réalité du sacrifice dans la Communion, la necessité de la Confession auriculaire, l'utilité de la priere pour les morts, l'existence d'un Purgatoire, l'Eglise independante de l'Etat, & plusieurs autres dogmes de cette nature.

1712.

On écrit en faveur de plusieurs Dogmes de l'Eglise Romaine.

Les Non-Conformistes, qui avoient si souvent éprouvé les effets de la mouvaise volonté des *Toris*, en virent bientôt des nouvelles preuves. La *Conformité Occasionelle*, dont nous avons vû un si grand detail, fut revoquée dez l'année 1711. dans le premier Parlement *Tory*. Le second en 1714. toûjours dans les mêmes Principes, poussa les choses plus loin. La Chambre des Communes passa un acte contre l'*Accroissement du Schisme*. Cet acte privoit les Non-Conformistes du Pouvoir d'enseigner en public, & en particulier, quelque science que ce fût, même à lire, & les langues étrangé-

La *Conformité Occasionelle* révoquée.

1711.

Bill contre l'*Accroissement du Schisme*.

1714.

Detail du Bill.



thematiques, & la navigation
pourſuittes contre les contre
devoient ſe faire dans les Cou
naires de la juſtice, & les Lor
voient ſe ſervir dans leurs Mai
Précepteurs de quelque Com
qu'ils fuſſent. Les Proteſtants
gers qui ne ſe conformoient pa
ent compris dans l'acte de la C
Baſſe, mais ils en furent excep
les amandements des Lords. L
valier *Windham* propoſa un au
encore plus important qui fut
dre les Non-Conformiſtes in
de donner leurs ſuffrages pour
on des Membres du Parlemen
cela n'eut pas de ſuite.

Il paroît que la Politique avec

r les Non-Conformiftes. La divi- 1714.
ı s'étoit toûjours augmentée en-
luy & *Bolinbrocke*. Celuy-ci don-
: à tête baiffée dans toutes les me-
:s violentes, & on luy en faifoit un
ite parmi les violents *Toris*. Le
:éforier au contraire étoit regardé
ces gens comme un homme fur
on ne pouvoit compter, qui n'avoit
ıtres Principes que fes intérêts;
ɔurd'huy zélé pour l'*Eglife*, demain
:eur des *Chifmatiques*, fi fes affai-
le demandoient. *Bolinbrocke*, fe
ant donc à la tête d'un Party que
Reine confideroit, crut qu'elle ne
,voit rien luy refufer. Elle le créa
Comte, cela ne le fatisfit pas; il
roit à quelque plus haut Tître. *Anne*
en 1712. la promotion de quel-
s Chevaliers de la jarretiére: Il ne
pas du nombre. Il en fut outré,
l ne mit point de bornes à fes em-
tements. Il avoit formé le mo-
le d'un nouveau Miniftére, d'une
ıvelle Armée, d'une nouvelle admi-
:ration en tout, dont luy, l'Evêque
Rochefter, & le grand Chancelier Nouveau Miniftére projetté par Bolinbrocke.
rcourt, qui compofoient un *Trium-*
at, étoient les Chefs. Ceux qui
'oient fervir fous eux étoient des
ıs de leur trempe, c'eft à dire, boüil- 1713.

lants, hardis, sans ménagements, ca-
713. pables de tout entreprendre, qui n'alloient à rien moins qu'à renverser le Gouvernement, sans se mettre en peine des suites, ou de ménager leur ré-
l échoüe. putation. Mais le Vi-Comte échoüa dans son projet, & *Oxford* qui avoit offert à la Reine un autre plan de Ministére l'emporta. Il est difficile de déterminer si cette division étoit fondée sur la différence des desseins, ou seulement sur la différence des moyens pour les éxécuter. Pour moy je crois que comme les démarches du Thrésorier étoient fort équivoques, elles avoient un double but, c'est à dire de ménager tout le monde, & de se ranger du côté du plus fort: Quoy qu'il en soit, (car je n'ay point l'esprit decisif) *Bolinbroke* ne se rebuta pas. Il mit
1714. en œuvre le talent rare qu'il avoit à ménager des intrigues avec les femmes; & il s'insinua si bien dans l'esprit & dans le cœur de celles qui voyoient la Reine de prés, qu'elles formérent un puissant Party en sa faveur. La Reine, qu'il n'étoit pas difficile de gouverner, écouta leurs sollicitations, & s'y rendit. *Oxford* & *Bolinbroke* eurent un éclaircissement en sa presence; celuy cy fit à l'autre les reproches

les

les plus sanglants, & dans les termes 1714.
les plus contraires au respect qu'il devoit à sa Souveraine. Il accusa le Comte de trahir les intérêts du Parti.

On prétend même qu'il luy fit un crime de ménager trop les interêts de la Maison d'Hanovre, & d'entrétenir avec elle des correspondances contraires à ses engagements, à ceux de la Reine, & du Party regnant. *Oxford* n'épargna pas son Antagoniste. Il ré- Bollinbroke debusque Oxford.
présenta son impétueuse & violente conduite avec de vives couleurs. Cependant le Thrésorier perdit son employ, & le Vicomte eut le dessus jusques là. Mais l'agitation où leurs disputes avoient mis *Anne*, luy causerent tant d'inquiétude que sa Santé en fut considerablement alterée. Le Comte résigna sa Baguette dans le Conseil Privé, il y exhala son ressentiment contre ses adversaires, & temoigna d'une maniére pathétique l'amour & le respect qu'il avoit pour la Reine. Il luy dit que ceux qui avoient procuré sa chûte entroient dans des mesures contraires à la Paix, & qui tendoient à la ruine de Sa Majesté & à celle de ses Royaumes. La Princesse qui avoit toûjours honoré *Oxford* de son estime fut touchée, & de son mal-

1714.

La Charge de Threſorier eſt donnée au Duc de *Schrewsbury.*

heur, & de ſes prédictions. Sa maladie s'augmenta, & on eut peu d'eſpérances de ſa vie. De violents accez d'apoplexie la ſaiſirent, & la firent croire expirée. Le Conſeil jugea à propos de remplir la Place de grand Thréſorier, & il nomma le Duc de *Schrewsbury.* Dans un des bons intervalles de la Reine, on luy propoſa ce Seigneur, & il en fut accepté : Quel coup de foudre fut ce pour le *Triumvirat?* Si nous en croyons l'*Hiſtoire Secrete* du Thréſorier. L'Evêque de *Rocheſter* s'en expliqua en ces termes : „Diſ„poſer ainſi de la Baquette ! Par *Lucifer*, „je n'aurois pas cru qu'elle eût oſé le „faire. Quelles meſures prendre ſans „cette dignité ? Il ne nous reſte plus „qu'un expedient. La France & l'Hé„ritier légitime, il faut, & il ſera ainſi „Par D--u. La mort de cette Princeſſe, que je crois meriter d'être plainte plûtôt que d'eſtre blamée, fut un grand triomphe pour les *Whigs*, & ils firent éclater leur joye d'une maniére contraire à la bien ſeance. A la verité on ne peut qu'eſtimer l'Angleterre heureuſe, ſi l'on conſidére le changement, que la mort de cette Princeſſe a apporté à l'Etat des affaires. Ce fut par un coup du Ciel qu'elle fut enlevée, a-

vant

vant que les conjonctures que l'on preparoit pour renverser la succession, fussent plus favorables, avant que les desseins de ses Ministres fussent mûrs. Le Conseil * de la Régence où l'Archevêque de *Cantorbery*, les Ducs de *Sommerset* & d'*Argyle*, & quantité d'autres *Whigs* se trouverent, eut soin de faire proclamer l'Electeur d'Hanovre, quelques heures après qu'*Anne* eut expiré. Comme la Maison d'Hanovre avoit vû que la Santé de la Reine estoit chancelante, elle avoit remis entre les mains de l'Archevêque de *Cantorbery* une liste des Seigneurs qui devoient composer le Conseil privé du Successeur d'*Anne*. Cette liste fut ouverte, & le Conseil se trouva rempli des Partisans de la succession. Cela deconcerta les Ministres *Toris* que la mort précipitée d'*Anne* avoit consternez. On pourveut à la sûreté du Royaume. On éloigna des emplois où du gouvernement ceux qui estoient les plus suspects; & on prit de si bonnes mesures que *George* Duc & Electeur d'Hanovre parvint heureusement & sans confusion à la Couronne des Isles Britanniques. La Sagesse & la prudence de ce Prince, sa fer-

1714.

George Electeur d'Hanovre parvient au Thrône.

Conclusion.

* *Voyez la page* 271. *en* 1705.



Puissent les noms de *Whig* o
être abolis pour jamais.
tous les Anglois reunis dans
mes principes rendre à leur S
les devoirs que le Christianis
les loix exigent de bons & d
bles sujets.

F I N.

:neur du Bill d'exclusion.

voyez p. 84. en 1680.

D'autant qu'il est notoirement con-
que *Jacques* Duc d' *Yorck* à renoncé à
Religion Protestante pour embras-
le Papisme, par où le Party Papiste
non seulement été invité à entre-
ndre, & à poursuivre de très hor-
les & diaboliques complots pour la
truction de la sacrée personne de Sa
jesté, & de son gouvernement, &
ır le renversement de la véritable
ligion Protestante; & d'autant qu'il
évident, que si le dit Duc succé-
t à la Couronne Imperiale de ce
yaume, un changement total dans
Religion de ces Isles s'ensuivroit:
ıe pour conserver lad. Réligion, il
: établi par la tres-excellente Ma-
:é du Roi, par & avec l'avis &
ısentement des Lords Ecclesiasti-
es & Laïques, & des Communes
:mblées en Parlement, & pas
ıthorité des mêmes, que led. *Jac-*
r Duc d'*York* sera, & est par l'au-
rité de ce present Parlement exclus
a Couronne Imperiale de ce Ro-
me, du Royaume d'Irlande, de
leurs

pendent, ou d'avoir, & exercer aucune puiſſance juriſdiction ou authorité dans les mêmes Royaumes, Etats, ou aucuns d'eux, & qu'ils ſoit rendu pour jamais incapable d'heriter deſd. Couronnes, de les poſſéder ou d'en joüir: Et qu'il ſoit de plus établi par lad. authorité que ſi le d. *Jacques* Duc d'*York* cy après prétend, demande ou entréprend de poſſéder, où attente d'exercer aucune puiſſance, authorité, ou juriſdiction dans les Royaumes ou Etats, ou aucuns d'eux en qualité de Roi ou de Magiſtrat ſupréme des mêmes: Qu'àlors luy, led. *Jacques* Duc d'*York* pour chaque telle offenſe ſera eſtimé & jugé coupable de Haute Trahiſon & ſouffrira les peines, chatiments, confiſcations comme en cas de Haute [redacted]

écrivant, préchant, publieront avec deliberation, maintiendront, ou soûtiendront qu'il a quelque droit à la dignité de Roi ou de Magistrat supréme de ces d. Royaumes & Etats, qu'alors chaque telle personne soit estimée & jugée coupable de Haute Trahison & qu'elle souffre les d. peines & confiscations.

Et qu'il soit de plus établi par la d. authorité que luy led. *Jacques* Duc d'*York* ne retournera ou viendra après & depuis le 5. de Novembre de l'an 1681. dans aucun des d. Royaumes ou Etats. Si le cas échet au contraire, luy le d. *Jacques* Duc d'*York*, sera estimé, & jugé coupable de Haute Trahison, & de plus que si quelque personne ou personnes, quelles qu'elles soient, aident ou donnent les mains aud. tel retour du d. *Jacques* Duc d'*York*, qu'en ce cas, chaque telle personne sera jugée & étimée coupable de Haute Trahison, & souffrira comme en cas de Haute Trahison.

Et qu'il soit de plus établi par la d. authorité que luy le d. *Jacques* Duc d'*York*, ou quelque autre personne étant coupables des sus d. Trahisons ne pourront recevoir le benefice d'aucun pardon d'une autre maniére que par

acte

acte de Parlement dans lequel
dra que les d. Personnes soien
mées, & que nul *Noli prosequi*, o
pour arrêter les procedez, ne s
ceu ou admis sur aucune accu
intentée pour aucune des o
mentionnées dans cet acte.

Et qu'il soit de plus établi & c
ré, & il est par celles établi & c
claré, qu'il est & qu'il sera permis à
les Magistrats, Officiers, & autres
jets, quels qu'ils soient, de ces d. Roy
mes & Etats, & ils sont par ces prese
tes ordonnez & requis, de se saisir
de s'assurer du d. *Jacques* Duc d'*Yor*
& de toutes autres personnes, qu
contreviendront dans les choses sus-
dites, & de combattre avec luy ou elles
en cas de resistance, & de les reduire
par la force; Pour quelles actions, &
pourquoy faisant, ils sont, & seront en
vertu de cet acte conservez saufs &
garantis de tout dommage.

Pourveu, & il est declaré par ces pre-
sentes, que rien de ce qui est contenu
dans cet acte ne sera interpreté, jugé
ou estimé rendre incapable aucun au-
tre personne d'heriter, & de joüir de
la Couronne Imperiale des d. Royau-
mes & Etats, autre que le d. *Jacques*
Duc d'*York*; mais au défaut de Sa Ma-

jesté,

jesté, la d. Couronne Imperiale descendra à & sera possedée par telle personne ou personnes successivement pendant la vie du d. *Jacques* Duc d'*York* qui auroient herité, ou possedé les mêmes, en cas que le d. *Jacques* Duc d'*York*, fût mort d'une mort naturelle, non obstant tout ce qui est contenu en cet acte, qui pourroit y être contraire. Et qu'il soit de plus établi par la d. Authorité, que pendant la vie du d. *Jacques* Duc d'*York*, cet acte sera lû publiquement dans chaque Eglise Cathedrale ou Parochiale, ou Chapelle dans les d. Royaumes, Etats & territoires par les Prêtres des Paroisses, Vicaires, Curez ou Lecteurs, qu isont requis par ces presentes immediatement après le service divin du matin de lire led. acte deux fois dans chaque année, c'est à dire le 25. Decembre, & le jour de Pâques, durant la vie du d. *Jacques* Duc d'*York*.

A la Princesse Sophie,

Madame, ma Sœur & ma Tante, page 336.

Lettre de la Reine Anne à la Princesse Sophie.

DEpuis que le Droit de succession à mon Royaume a été déclaré appartenir à vous & à vôtre Famille, il y a toûjours eu des gens mal-intentionnez, qui par des vûës particulieres de leur propre intérêt, sont entrez dans des mesures pour établir un Prince de vôtre sang dans mes Domaines, tandis même que je suis encore en vie. Je n'ai jamais cru jusqu'à present qu'un tel projet eût été poussé jusqu'à faire la moindre impression sur vôtre Esprit : Mais comme je me suis apperçûë nouvellement par les bruits publics, qui ont été industrieusement répandus, que vôtre *Altesse Electorale* est dans ce sentiment, il est important par raport à la succession de vôtre Famille, que je vous dise qu'un tel procedé attirera infailliblement des consequences qui seront dangereuses à cette succession, qui n'est assurée qu'autant que la Princesse qui porte actuellement la Couronne main-

maintiendra son Authorité & sa pré rogative.

Il y a icy (tel est notre malheur) beaucoup de gens disposez à la sedition; ainsi je vous laisse à penser quels tumultes ils pourront susciter, s'ils ont une fois un prétexte pour les commencer. Je me persuade donc, que vous ne consentirez jamais à rien qui puisse troubler mon repos, & celuy de mes sujets.

Ouvrez-vous à moi avec la même liberté que je m'ouvre à vous, & proposez tout ce que vous croirez qui pourra contribuer à la sûreté de la succession. J'y entrerai avec zéle, pourvû qu'il n'en coute point à ma Dignité, que je suis resolüe de maintenir. Je suis avec beaucoup d'affection.

A St. Jamais le 19. Mai 1714.

Addressée.

A ma Sœur & Tante, Electrice Douairiere de *Brunswick* & *Lunebourg.*

Lettre de la Reine *Anne* au Prince Electoral d'Hanovre

Mon Cousin,

UN accident arrivé dans la Famille de Mylord *Paget*, l'ayant em-

 pêché

pêché de partir auſſitôt qu'il croyoit, je ne ſçaurois differer plus long temps à vous découvrir mes penſées ſur le deſſein que vous avez de venir dans mes Royaumes. Comme je devois être la premiére, à qui l'ouverture en devoit avoir été faite, je m'attendois que vous n'y auriez pas prêté l'oreille, ſans ſçavoir ma penſée ſur ce ſujet. Quoyqu'il en ſoit, ce que je dois à ma Dignité, à l'amitié que j'ay pour vous, & pour la Maiſon Electorale, à laquelle vous apartenez, au ſincere deſir que j'ay qu'elle ſuccede à mes Royaumes ; tout cela m'engage à vous dire que rien ne peut être plus dangereux à la tranquilité des mes Domaines, & au Droit de la ſucceſſion dans vôtre ligne ; & par conſequent [redacted]

Sommaire.

LIVRE I.

CE qu'il y a à dire sur les differentes especes de *Whigs* & de *Toris*. Maximes des *Whigs* en matiére de Politique. Toûjours opposez à la France. Amis de la Maison d'Autriche. Amis des Hollandois. Des Protestants Etrangers. Maximes des *Whigs* en matiére de Réligion. Maximes des *Toris* en matiére de Politique. En matiére de Religion. (*Cela est oublié à la marge*). Etimologie des noms de *Whig* & de *Tory*. Autres noms que l'on donne à ces deux Partis. Sectateurs du *Whigisme* & du *Torisme* dans la Noblesse. Dans la Clergé. Dans le Tiers Etat. Abbrégé du Regne de *Charles I.* Abbrégé du Regne de *Charles* second. Commencement de l'Histoire du *Whigisme* & du *Torisme*. Détail de la Conspiration attribuée aux Catholiques. Raisons contre, & pour la réalité de la Conspiration. Ce que l'on en peut croire. La Conspiration reveille le zéle des anciens Partis, & leur fait donner les noms de *Whigs* & de *Toris*. Quels étoient ceux qu'on appelloit *Whigs* &

Toris. Preuves de la Conſpiration. Procédé du Parlement. Il déclare que la Conſpiration eſt réelle. Pourſuite contre le Comte de *Danby*. Le long Parlement eſt caſſé ; & pourquoy. Raiſons qui avoient obligé le Comte de *Shafftsbury* à ſe jetter du côté des *Whigs*. Harangue remarquable de ce Seigneur. Le nouveau Parlement tout *Whig*. La Conjuration Proteſtante, appellée la Conjuration de la *Fariniere*. Elle ſe trouve ſuppoſée. Le Roi offre de mettre des limitations au Pouvoir de ſon Succeſſeur Cat. Rom. Le Parlement *Whig* les refuſe. La Cour veut étouffer le bruit de la Conſpiration des Cath. Le Parlement s'Aſſemble après pluſieurs prorogations. Harangue qui donne une juſte Idée de la liberté des Anglois. Reſolutions de la Chambre Baſſe contre le Duc d'*York*. Raiſons des *Toris* contre le Bill d'*Excluſion*. Deſſein de livrer *Tanger* à la France. Addreſſe remarquable. Le *Bill* d'*excluſion* porté à la Chambre Haute. Il y eſt rejetté. Projet d'aſſociation entres les *Whigs* pour la ſûreté du Roy & de la Religion Proteſtante. Autres procédez remarquables de ce Parlement *Whig*. Le Parlement eſt caſſé. Les *Toris* auſſi devoüez à la Cour que
les

les *Whigs* luy étoient opposez. Zéle de l'Evêque de Londres pour la Paix & pour l'Union. Les autres Ecclesiastiques s'y opposent. Le Parlement s'assemble à *Oxford.* Encore *Whig. Fitz Harris* accuse les *Whigs* d'une nouvelle Conspiration. Le Parlement est cassé. Declaration du Roy pour justifier la dissolution des Parlements. On glose sur la Declaration du Roy. *Etienne College* nommé le *Menuisier Protestant Whig* zélé est sacrifié au ressentiment de la Cour. Poursuites contre le Comte de *Shafftsbury.* L'Université de *Cambridge* se declare pour les Principes des *Toris.* Le Duc d'*York* revient d'Ecosse avec des lettres de recommendation de la Part des Evêques de ce Pays là. Chûte du *Whigisme.* Quelle en fut la cause. La Conspiration *Fanatique.* On veut faire croire, que le Comte d'*Essex* Prisonnier à la Tour s'est coupé la Gorge. Le Lord *Russel* mis à mort. Ce que l'on doit croire de la Conjuration *Fanatique.* Le Colonel *Sydney* immolé au Pouvoir despotique. Le Duc d'*York* a le dessus par tout. L'Université d'*Oxford* établit par un Decret les Principes des *Toris*, & condamne ceux des *Whigs.* Gouvernement Tyrannique. Mort du Roi *Charles.*

LIVRE II.

Avénement du Roi *Jacques II.* à la Couronne. Il veut faire croire que *Charles* avoit vêcu, & étoit mort dans la Communion Romaine. Les Protestants eurent peu de part au Gouvernement de *Jacques*. Le danger commun les réconcilie, & l'esprit de Party s'assoupit. Bons conseils donnez à *Jacques* par des Catholiques même. Raisons qui m'obligent à faire l'abbrégé de ce Regne. Expédition téméraire de *Monmouth*. Cruautez exercées à cette occasion. Le Roi veut employer les Catholiques Rom. ce qui étoit contre les loix. Gouvernement arbitraire en Irlande. En Ecosse. Le Roi s'arroge le Pouvoir de dispenser des loix. Les Cat. Rom. lévent le masque. Ambassade à Rome mal reçûë. Defense aux Ecclesiastiques Protestants de prêcher sur la Controverse. Déclaration pour la liberté de conscience reçûë avidement par les Protestants Non-Conformistes. Le Roi veut abolir les Privileges des Universitez. Les Protestants sont persecutez en France, & receus favo-

favorablement en Angleterre. Pourquoy. Le Clergé s'oppose à la Declaration pour la liberté de conscience. Raisons de part & d'autre sur la naissance du Chevalier de *St. George*. Mémoire des Episcopaux au Prince & à la Princesse d'*Orange*. Fausses demarches de *Jacques* à la nouvelle de l'Invasion. *Jacques* est abandonné de tout le monde. Disputes sur la vacation du Thrône, fondées sur les principes des *Whigs* & des *Toris*. Raisons des *Toris* contre la vacation du Thrône, proposées par le Comte de *Nottingham*. Ses raisons font balancer les Lords. On declare à la pluralité de sept voix qu'il y a un contract original entre le Roi & son Peuple. Raisons pour & contre l'abdication de *Jacques*. On fixe le Droit, & la succession à la Couronne. Déclaration sur les Droits du Peuple d'Angleterre. L'esprit de Party se réveille, & pourquoy. Le Roi tâche de favoriser les Non-Conformistes. On propose de révoquer l'Acte du *Test*. Les *Toris* refusent de fixer la succession dans la Maison d'Hanovre, & pourquoy. Efforts du Roi pour procurer l'Union de tous les Protestants d'Angleterre. Commencement des clameurs sur les dan-

gers

gers de l'Eglise. Surquoy for
Origine des Non-jurants (*cela est c*
à la marge) Distinction de Roy de
& de Roy de *facto* inventée par les
clesiastiques. Nouvelle Liturgie co
posée par les Non-jurants. Conju
tions contre l'Angleterre qu'on ac
sa les Membres zélez de l'Eglise Ang
cane d'avoir appuyées. Les *Toris* debu
quent les *Whigs*. Raisons que les *T*
ris apportérent de ce changement. Re
ponse des *Wigs*. Les effects qu'il
attribuent à l'administration des *Tori*.
Les *Toris* accusez de corruption. La
mort de la Reine *Marie* produit des intrigues en faveur de la Princesse de Danemarck. Les succez de Guillaume raménent les *Whigs* au dessus des affaires. La Religion florit en Angleterre. Projet d'entretenir une Armée en temps de Paix. Ce projet fait perdre du credit aux *Whigs*. Palement *Toriste*. Il montre peu de complaisance pour *Guillaume* Les *Toris* examinent la maniére dont le Roi avoit disposé des biens confisquez en Irlande. Ils chagrinent le Roi sur plusieurs autres sujets. Origine de la *Haute* & *de la Basse Eglise*. Le Party *Toriste* se fortifie d'une nouvelle bande, appéllée
l'*Es-*

l'*Escadron volant*. Les *Whigs* disgraciez, & pourquoy. Remplacez par les *Toris*. Le Parlement *Toriste* fixe la succession dans la Maison d'*Hanovre*. Avec plusieurs restrictions, & pourquoy. Grandes broüilleries à l'occasion des traittez de Partage. On en rend les quatre pilliers du Party *Whigiste* responsables. On donne aux Membres du Parlement *Toriste* le nom de *Poussiniers*. Requête du Comté de *Kent*, pour representer au Parlement *Toriste* son insensibilité à voir les Etats de la Monarchie Espagnolle tomber entre les mains d'un Prince de France. Suite de cette affaire. La Déclaration que *Loüis XIV*. fait du Chevalier de *St. George* pour Roi de la G. B. rétablit les *Whigs* dans le Ministére. Mort du Roi *Guillaume*. Son charactére.

LIVRE III.

Les *Toris outrez* tâchent de noircir la mémoire de *Guillaume*. *Anne* employe les *Toris*, mais elle donne sa confiance aux plus moderez. Et pourquoy. Le party *Toriste* propose le *Bill* contre la *Conformité Occasionelle*. Motifs de ce projet. Quel en fut le succez. Détail du *Bill*. Amandement des Lords sur le *Bill*. Disputes entre la Chambre Haute & la Chambre Basse sur le *Bill*. Le party *Whig* l'emporte, & le *Bill* est rejetté. Les *Toris* en témoignent beaucoup de ressentiment. Les *Toris* voyent avec chagrin les Conquêtes des Anglois. Mort & charactére de Mr. *Lock* illustre *Whig*. Caractére du Chevalier l'*Estranges* fameux *Tory*. Efforts des *Toris* pour rétablir leurs affaires. Ils veulent persuader que la Nation est en grand danger. Réponse des *Whigs* aux raisons des *Torys*. Lettre de l'Académie de *Genéve* à l'Université d'*Oxford*. Réponse de l'Université. Mort & charactére du Comte de *Dorset*. Idée de l'Union de l'Angleterre & de l'Ecosse. Les *Whigs* la soûtiennent, & les *Toris* s'y

ge de *Whigs* & de *Toris* dans le M
itére. Echoüé, & pourquoy. Le C
te de *Nottingham* quitte le Party
Torys, & pourquoy. On accuf
Toris d'avoir employé des mo
violents pour avoir un Parlem
leur dévotion. Les *Toris* veulen
trir la reputation des Miniftres *W*
Celle du Comte de *Galloway*. Du D
Marlborough. De Mr. *Walpole*.
Vi-Comte *Townshend*. Du C
Godolphin. Et de tout le Min
Whig. On en ufe mal avec les A
de l'Angleterre. Avec la Holl
L'Empereur. L'Electeur d'Han
Le Roi de Portugal. Et le Duc d
voye. Procédé des *Toris* dans le T
té de Paix. Raifons des *Toris* po
Paix. Abbrégé du rapport du C

[redacted]

division des *Toris* excitée par *Bolinbroke*. Ebauche de son charactére De celuy du Comte d'*Oxford*. Etablissement du Commerce de la Mer du *Sud*. Acte pour régler l'Election des Membres du Parlement. Pour révoquer le Droit de naturalité des Etrangers. Bill pour annuller les dons faits par le Roi *Guillaume*. On écrit en faveur de plusieurs Doctrines de l'Eglise Romaine. La *Conformité Occasionelle* est revoquée. *Bill* contre l'accroissement du Schisme. Nouveau Ministére projetté par *Bolinbroke*. Il échoüe. Nouvelles intrigues. Il débusque le Comte d'*Oxford*. La Charge de Thrésorier est donnée au Duc de *Shrewsbury*. L'Electeur d'Hanovre parvient à la Couronne. Conclusion.

